.NTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 032 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — LUNDI 2 MAI 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 25 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Fin de la grève des dockers de Dunkerque

LIRE PAGE 24

M. Marchais et Berlinguer ont parlé à Rome des rapports «entre États»

MM. Georges Marchais et Enrico Berlinguer se sont rencontrés à Rome, le vendredi 29 avril. Ils ont parlé naturellement des relations des deux partis communistes qu'ils dirigent, mais aussi, comme l'a déclaré le secrétaire général du P.C.F., de « la coopération entre nos deux nations ».

Les communistes de l'est et de l'ouest de l'Europe sont en désaccord sur l'interprétation de la conférence qui avait réuni à Berlin en juin 1976 les dirigeants des P.C. du continent.

● *A Prague*, à l'occasion d'une rencontre organisée par la revue *Problèmes de la paix et du socialisme*, M. Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central du parti comuniste de l'U.R.S.S., a insisté, il y a quelques jours, sur le caractère universel de l'expérience soviétique. Alors que l'an dernier les « eurocommunistes » avaient mis l'accent sur les particularités de leurs pays et critiqué certains aspects du « modèle socialiste », M. Ponomarev, lui, continue d'assimiler à l'antisoviétisme — et à l'anticommunisme — toute critique de l'U.R.S.S.

M. Marchais s'est refusé à commenter le discours du dirigeant soviétique. Il a toutefois déclaré à notre correspondant à Rome : « *Nous répondons quand c'est nécessaire. Nous n'avons pas un mot à retrancher à la conférence de Berlin... Il est exclu que le P.C.F. modifie son attitude dans quelque domaine que ce soit.* » (Lire nos informations page 2.)

Les limites [de l]'eurocommunisme

[Il y a] quatre ans que, au cours [de leu]r première rencontre à [...] du 10 au 12 mai 1973, [MM. G]eorges Marchais et Enrico [Berlingu]er ouvraient, entre le [parti c]ommuniste français et le [parti c]ommuniste italien, « un [...]s d'une grande portée [pour l'a]venir », *ainsi qu'ils le* [déclaraient] au « Monde ». Une [déclar]ation commune, le [... novem]bre 1975, fixait les prin[cipes de] la coordination de leur [action] dans des circonstances différentes ». Le 3 juin [...]in, le secrétaire général [italien] venait à Paris exprimer [la convic]tion qu'« il n'existait pas [de modèl]e du socialisme » et que [l'eurocom]munisme était un tra[vail de] recherche ».

[Pendant] toute cette période, les [« voies n]ationales » de chaque [parti ont] sensiblement divergé. [Le P.C.F.] est en effet demeuré [d]ans sa situation de [parti d'opp]osition. Le P.C.I. coo[pérant dan]s les faits à la gestion [du pays c]royait justifiée sa voca[tion de p]arti de gouvernement.

[Le nouv]eau voyage à Rome de [M. George]s Marchais intervient [alors que] les jeux sont renversés, [du] fait des deux partis [...]es qu'en raison des [comportem]ents des autres partis. [Le P.C.I.,] en effet, contraint de [subir t]outes les chicanes que [lui oppose] lui la démocratie [chrétienne], fait le silence sur les [... d]u « compromis histo[rique ». L]a stratégie de M. Ber[linguer, s]ans être ouvertement [contestée,] soulève beaucoup d'in[quiétude]s dans son parti, de [...]x organismes diri[geants.] Georges Marchais, [...]re, a assuré son auto[rité par] les succès qu'ouvre à [...]e la gauche l'impuis[sance du] pouvoir.

[...] n'a pas changé, pour[tan]t l'interprétation que [chacun de]s deux partis donne à [ce « proc]essus » de rapproche[ment. Le] secrétaire général du [P.C.F. a t]oujours marqué les dif[férences s]ans jamais dédaigner [de se servir d]e parti italien pour [accréditer] la nouvelle image de [...] P.C.F., celle d'un cer[tain libéra]lisme. Voilà un an, au [...] meeting commun à [...]te, tout son discours [...] M. Berlinguer dans un [...] politique intérieure auquel son hôte ne se [prêtait q]u'avec une réticence [...]

[Dans ce]s conditions, comment [M. Berlinguer] a-t-il pu accueillir les [propos q]u'à la veille du voyage [de M. Ge]orges Marchais le parti [communis]te français a pris avec [les princip]aux partis *italiens*, à [une] exception, jusqu'à pré[sent :] la démocratie chré[tienne.] L'innovation témoigne [de]s espoirs du P.C.F. que [du s]ouci de ne pas laisser [...] de M. François Mitter[rand le] privilège de discuter à [...] projets d'avenir.

[To]ut le sens de la discus[sion ...] les « relations d'Etat à [Etat » qu']ont eue les deux secré[taires gé]néraux. Lorsqu'il préco[nise des] « *relations spéciales* » [entre Par]is et Rome, M. Georges [March]ais se souvient-il qu'il [... mê]me préoccupation qu'ex[primait e]n janvier 1969 Georges [Pompido]u, pour le même motif [...] : faire contrepoids à la [politique] d'amitié avec Bonn ? [L'accueil] alors fut froid, car rien [ne rend l]es Italiens plus méfiants [qu'une p]olitique *bilatérale*.

[Dans l]e cas présent, ce trans[fert au] niveau des Etats de la [discussi]on entre les *partis* mar[que surt]out les limites de celle-ci [et la liqu]idation sans phrases d'un [« euroco]mmunisme » qui n'a [jamais] eu beaucoup d'existence [dans la mesure où il suppo[sait l'a]pparition, face au Krem[lin, d'un] autre « centre » géogra[phique.] L'Union soviétique n'a [jamais c]essé de redouter un tel [dévelo]ppement, et les deux [partis f]rançais et italien, ont [ce]s derniers temps, très [prudemm]ent exercé leur « auto[nomie »]vis-à-vis d'elle. En ren[voyant] aux lendemains de leur [arrivée] au pouvoir les projets [de coo]pération ou d'action [commun]e, MM. Marchais et Ber[linguer] évitent de dire que, pour [le moment], ils s'en tiennent là.

L'appel de M. Giscard d'Estaing à l'union de la majorité n'a pas modifié l'attitude du R.P.R.

L'appel à l'union de la majorité lancé par le président de la République a été entendu par les responsables « giscardiens », mais n'a provoqué aucun commentaire chez ceux du R.P.R. En acceptant de prendre la direction de la Fédération nationale des républicains indépendants, M. Jean-Pierre Soisson envisage de rencontrer M. Jacques Chirac. M. Roger Chinaud, président du groupe des députés R.I., propose à M. Claude Labbé, président du groupe du R.P.R., une *réunion des deux états-majors*.

Ces avances tendent, sinon à régler une crise, dont les raisons demeurent, du moins à en réduire les effets par une sorte de « modus vivendi » que M. Giscard d'Estaing a implicitement proposé à la principale formation de la majorité sur les bases suivantes : le gouvernement Barre reste en place et poursuit son action jusqu'au terme de la législature mais ne fera rien qui puisse déplaire au R.P.R.

Mais la législature pourra-t-elle aller jusqu'à cette échéance, demande le vice-amiral Sanguinetti ? Le pays n'est pas en état de supporter *onze mois de crise*, répond M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, en réclamant des élections anticipées. Cette éventualité est plus que jamais écartée par M. Giscard d'Estaing, qui mise sur le facteur temps et sur la mobilisation de l'opinion, le moment venu, pour rattraper le retard de la majorité sur l'opposition de gauche et gagner les élections.

La divergence sur la date de la consultation est dépassée mais celle sur la meilleure manière d'y préparer *les électeurs demeure entière. Mis en* cause, plus ou moins directement, dans le débat parlementaire sur le *programme du gouvernement*, M. Giscard d'Estaing a répondu là où M. Barre ne pouvait le faire à sa place. Il n'est pas évident, au reste, qu'il donne la réponse qu'aurait souhaité entendre son premier ministre. Ni celle que réclamait M. Guéna en expliquant pourquoi le R.P.R. voterait pour le gouvernement sans lui faire vraiment confiance.

Comme le premier ministre, le président de la République feint de *croire, en s'en tenant aux résultats du* scrutin, que le gouvernement a eu profondément l'aval de la majorité. Mais ce n'est qu'un subterfuge : cela lui permet d'annoncer qu'il n'y aura plus lieu d'engager la responsabilité du gouvernement jusqu'aux élections. Du coup les élus R.P.R. ne pourront manifester leur défiance qu'en s'associant avec l'opposition dans le vote d'une motion de censure. Ils seraient alors obligés d'endosser devant l'opinion la responsabilité de l'ouverture de la crise et d'en subir éventuellement le désaveu. Les voici contraints d'utiliser l'arme absolue ou d'atten*dre l'échéance de la législature*.

Le pouvoir paye cher le recours à la dissuasion. En se privant d'engager sa responsabilité, le gouvernement se retire un moyen de *pression pour faire passer ses projets* de loi les plus difficiles. Autant dire qu'il renonce d'avance à affronter *les humeurs de sa majorité et* qu'il accepte de se plier aux desiderata du R.P.R. La principale formation de la majorité est mise au défi de renverser M. Barre, mais elle devient maîtresse des travaux parlementaires, qu'il s'agisse de l'Europe ou du prochain budget.

Le premier ministre ne semblait *pas disposé à pousser la concer*tation jusqu'à la soumission aux volontés du R.P.R. lorsqu'il déclarait *devant la presse ministérielle*, quelques heures avant le président de la République, qu'il utiliserait les moyens constitutionnels à sa disposition pour conduire sa politique. Eh bien non, il n'aura pas tous ces moyens-là !

Dans ces conditions, les velléités de modification de la loi électorale *en faveur de la représentation pro*portionnelle, à propos desquelles M. Debré demandait des éclaircissements, s'évanouissent puisque le R.P.R. a déjà manifesté son opposition. Dans la mesure où M. Barre ne voit aucun intérêt à cette réforme « *si la majorité est unie* », c'est donc qu'elle ne sera pas réalisée contre une partie de la coalition gouvernementale et avec le renfort éventuel de l'opposition.

Au niveau parlementaire, à celui de la classe politique, la situation est donc bloquée, et M. Giscard *d'Estaing semble s'accommoder de* ce *statu quo* en se donnant les apparences de l'optimisme. Cependant, ceux qui le contestent dans la majorité prétendent que la crise est dans le pays. M. Guéna, porte-parole du R.P.R., ne parlait-il pas de « *crise de confiance du pays envers ceux qui le guident* » ? Au risque d'être accusé d'irréalisme, le président de la République juge que la situation est moins grave que ne l'affirment ceux qui vont bientôt affronter les électeurs. Non qu'il soit totalement aveugle puisque, pour la première fois, il reconnaît « *le fait majoritaire de la gauche* », mais il ne s'en émeut pas outre mesure. Selon lui, le retard de quatre à six points de *pourcentage que la majorité prési*dentielle a pris en trois ans sur l'opposition de gauche, pourra être rattrapé en un an. Les premiers résultats du redressement, dans quelques mois, et une campagne électorale dans laquelle il envisage de s'engager nettement, devraient à ses yeux suffire.

ANDRÉ LAURENS.

(*Lire la suite page 7.*)

La conversion de la sidérurgie

M. Ferry précise les conditions de financement

Au cours de la réunion paritaire patronat-syndicats qui a duré six heures et demie vendredi 29 avril, M. Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie, a donné aux syndicalistes des informations complémentaires sur le plan de restructuration de cette industrie, notamment sur son financement.

Si la conjoncture mondiale se redresse, 8,8 milliards d'investissements seraient réalisés d'ici à 1980, propose M. Ferry ; en 1977, les prêts publics (français ou européens) fourniraient 2 à 2,5 milliards, les emprunts obligataires 2 milliards, les banques 1 et les actionnaires 0,5 milliard.

Les conversations sur le plan social reprendront le 4 mai ; les syndicats rendront leur réponse le 15, après avoir consulté la base.

Les conversations entre patronat et syndicats de la sidérurgie n'ont, à vrai dire, jamais été interrompues ; tout au moins sur le plan technique. En revanche, les négociations proprement dites sont suspendues depuis le 6 avril, les syndicats réclamant la participation du gouvernement, qui s'y est refusé jusqu'à présent, et a même subordonné toute aide financière à la signature d'une convention.

Vendredi, à Metz, M. Chérèque, secrétaire général de la sidérurgie C.F.D.T., a déclaré que, « [...] l'urgence, la négociation sociale ne constituant qu'une étape et devant déboucher sur l'élaboration d'un nouveau plan-acier. Un mot d'ordre de grève nationale de quatre heures, le 17 mai, a été lancé à cet effet par les fédérations C.F.D.T. et C.G.T. de la métallurgie.

A Paris toutefois, le patronat de la sidérurgie a précisé ses propositions : accord pour généraliser la retraite à soixante ans, cette possibilité n'étant ouverte que pendant dix-huit mois ou deux ans ; accession à la retraite dès l'âge de cinquante-quatre ans pour le personnel posté ayant travaillé de longues années en continu ; réduction éventuelle du temps de travail, mais sans compensation intégrale de salaire (cette revendication prioritaire des syndicats est repoussée par le patronat, qui invoque ses lourdes pertes financières). Une autre réunion technique doit se tenir le 4 mai toute la journée. Le patronat mettra ensuite au net ses ultimes propositions, qui seront transmises aux syndicats.

Ceux-ci, après avoir consulté leur base, rendront leur verdict probablement entre le 12 et le 16 mai. Bien que l'on n'exclue pas des rencontres bipartites entre syndicats et gouvernement, la possibilité d'un compromis est encore bien éloignée. Les syndicats C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. de la sidérurgie lorraine se sont mis d'accord sur le principe d'une consultation des travailleurs de Sacilor-Sollac à Thionville, en vue des actions à mener pour la défense de l'emploi au cours des prochaines semaines.

FRANÇOIS RENARD.

(*Lire la suite page 21.*)

LA TRICHERIE

M. Michel Debré, qui a créé en janvier dernier le *Comité pour l'indépendance et l'unité de la France* a annoncé qu'il rendrait public le 4 mai, quelques semaines avant le débat sur l'élection du Parlement européen au *suffrage* universel, un important document sur ce sujet. *Il réunira, à cette occasion, l'assemblée générale* du comité (qui vient de recevoir l'adhésion de M. Patrice Salvaudon, ancien secrétaire national de l'U.J.P.

par MICHEL DEBRÉ

C'est une tricherie que de réduire la portée de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée multinationale européenne — une grave tricherie.

La thèse officielle, telle que l'exécutif ne cesse de la présenter, affirme que l'Assemblée n'aura d'autres pouvoirs que ceux qui lui sont reconnus par les traités — charbon-acier, Euratom, Marché commun. On précise qu'il est utile que le budget de la Communauté soit contrôlé par des élus directs du suffrage.

Cette thèse ne résiste pas à l'examen.

Comment, en effet, peut-on envisager sérieusement que cinq cents députés, maîtres du nombre et de la durée de leurs sessions, de leur ordre du jour et des motions qu'ils peuvent voter, se disciplinent eux-mêmes et s'interdisent de délibérer sur tout sujet à leur convenance ? Il est évident que les débordements seront la règle.

Tout va dans ce sens.

1) *L'expérience passée, d'abord.* On oublie que la première Assemblée désignée par les Parlements pour contrôler la haute autorité du charbon et de l'acier (c'est ainsi qu'on *appelait la première « Commission* européenne ») se déclara, le premier jour, habilitée à préparer une *constitution politique del'Europe.* L'échec de la fameuse C.E.D. (Communauté européenne de défense) arrêta le processus. Mais les prétentions politiques et législatives de l'Assemblée actuelle, simplement désignée par les Parlements nationaux, ne font depuis trois ans que croître de jour en jour.

2) *La position de nos partenaires, ensuite.* Nos députés représenteront quatre-vingt-une personnes sur un peu moins de cinq cents. La majorité de ces cinq cents sera animée dès le début par le désir de faire « autre chose », c'est-à-dire de sortir des attributions déterminées par des traités que personne ne lit plus et dont les compétences n'auront jamais été évoquées pendant la campagne électorale ! Les déclarations officielles allemandes, italien*nes, hollandaises, pour ne prendre* que celles qui furent les plus nombreuses, affirment ouvertement le droit à la *non-limitation des compé*tences ! Dans la thèse qu'il défend, notre exécutif est à peu près isolé et ses déclarations ne sont pas admises à l'extérieur, ni même, dois-je le dire ? crédibles.

3) *La complicité de la future Assemblée avec les autorités communautaires, en troisième lieu.*

(*Lire la suite page 3.*)

AU JOUR LE JOUR

La vie de momie

Vendredi matin, le lendemain d'un jour où son premier ministre avait refusé, sans grand succès, de manger du saucisson en rondelles, M. Giscard d'Estaing s'est rendu auprès de la momie de Ramsès II pour un tête-à-tête silencieux, dans le sanctuaire du Musée de l'homme.

L'après-midi, il s'est attaqué aux urgences, en déclarant que l'Université ne devait pas être colonisée par l'extrême gauche. Et le soir, il s'est laissé aller à confier aux Français qu'un handicap de 4 à 6 % par rapport à l'opposition n'était pas quelque chose de bien grave pour la majorité.

Le président de la République démontrait ainsi qu'il regardait le présent d'assez loin pour ne pas s'y noyer. Après tout, comme dirait Ramsès, dans cinq mille ans on ne parlera plus de tout cela.

BERNARD CHAPUIS.

REDÉCOUVRIR ASTURIAS

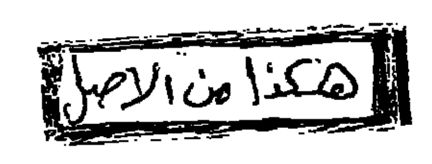
Le verbe et l'oppression

Une heureuse initiative des éditions Albin Michel nous permet de retrouver, dans une nouvelle version établie d'après le texte définitif de l'auteur, « *Monsieur le président* », et de découvrir, dans une remarquable traduction de Claude Couffon, « Vendredi des douleurs », qui furent respectivement le premier et le dernier des romans publiés par Miguel Angel Asturias, prix Nobel de littérature 1967.

Des affinités, nombreuses et profondes, *réunissent* les deux œuvres. Asturias y a fait largement appel à son propre vécu, tout frais encore pour « Monsieur le président », éloigné de presque cinquante ans mais conforté par une longue expérience de la réalité latino-américaine, dans le dernier roman. Ce n'est évidemment pas un hasard si le jeune héros de « Vendredi des douleurs » quitte, *à la fin du livre*, son pays pour l'Angleterre, après avoir obtenu le titre d'avocat et de notaire et après avoir vainement tenté de changer les données fondamentales du contexte national, comme Asturias en 1923. Et surtout, d'un roman à l'autre, on retrouve cette même volonté de jouer avec le langage et de faire passer le réel par les filtres *et les miroirs de l'imaginaire*, en le tirant tantôt vers le mythe, tantôt vers le tragique quotidien de la misère et de l'oppression.

CLAUDE FELL.

(*Lire la suite page 16.*)



EUROPE

LES RAPPORTS ENTRE LES P.C. OCCIDENTAUX ET L'U.R.S.S.

M. Ponomarev affirme que l'antisoviétisme affaiblit les communistes

Une réunion du comité de rédaction de la revue théorique internationale « Problèmes de la paix et du socialisme » s'est tenue à Prague du 27 au 29 mai. Des divergences de vues entre pro-soviétiques et euro-communistes se sont sans doute manifestées, puisque, selon un communiqué, les débats entre les représentants de soixante-quinze P.C. ont eu lieu « dans une atmosphère ouverte, constructive et fraternelle ». Cette formulation indique en général un désaccord.

***La délégation du P.C.F. indiquait* qu'il *s'agissait* d'une réunion de routine. Elle précisait aussi qu'aucun texte de résolution sur les violations des droits de l'homme en Occident n'avait été présenté, *mais l'on admettait qu'un P.C. qui n'est pas celui* de l'U.R.S.S. avait suggéré l'adoption d'une motion spéciale, dont le contenu n'a pas été précisé par le représentant du P.C.F. On croit *savoir d'autre source qu'elle aurait* porté *sur le* soixantième anniversaire de la révolution soviétique, mais l'idée n'en aurait pas été retenue en définitive par les représentants des P.C. présents.**

De notre correspondant

Moscou. — Le Kremlin multiplie depuis quelques semaines les mises en garde à peine voilées aux P.C. occidentaux. La semaine dernière, M. Zimianine, secrétaire du comité central, avait fustigé à Moscou *« ceux qui trahissent la cause de la révolution socialiste, qui sombrent dans l'opportunisme et la conciliation avec la bourgeoisie ».* Cette semaine, M. Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central, chargé des relations avec les P.C. qui ne sont pas au pouvoir, a fait la leçon aux communistes occidentaux.

Dans un discours prononcé à Prague au cours de la réunion annuelle organisée par la revue *Problèmes de la paix et du socialisme*, M. Ponomarev a clairement condamné les P.C. qui se préoccupent du problème des droits de l'homme dans les pays socialistes. Il s'agit, a-t-il dit, *« d'un faux mot d'ordre »* lancé par l'impérialisme pour faire oublier que *« le problème des droits de l'homme est un problème réel dans le monde bourgeois, où les hommes sont lésés et opprimés par le capital. Les spéculations autour du sort de certains individus permettent d'agir sur les émotions des gens, de détourner leur attention des phénomènes négatifs en cours au sein du camp de l'impérialisme, de ses vices, de ses maladies. »*

La « portée universelle » du léninisme

M. Ponomarev ne l'a pas dit explicitement, mais il l'a clairement laissé entendre : pour les communistes occidentaux, se préoccuper du problème des libertés dans les pays socialistes, porter un regard critique sur le *« socialisme réel »*, c'est tomber dans le piège de l'impérialisme. Après avoir dénoncé les dissidents, qui, a-t-il dit, *« n'ont de racines ni dans la classe ouvrière, ni dans la paysannerie, ni dans l'intelligentsia populaire, et qui ont choisi d'en appeler directement aux puissances impérialistes »*, M. Ponomarev a poursuivi : *« Comme toujours, naturellement, l'impérialisme pointe son fer de lance sur le P.C. soviétique, les autres partis des pays socialistes, sur l'U.R.S.S. et toute la communauté socialiste. Mais ce n'est pas seulement nous, les communistes des pays socialistes, que cette question concerne. Comme la pratique l'a déjà montré à plusieurs reprises, l'antisoviétisme vise toujours à compromettre le prestige des communistes et celui de leur parti dans les pays capitalistes ; il vise à limiter et à affaiblir leurs contacts avec les autres forces sociales et politiques. »*

En confondant anticommunisme et antisoviétisme, M. Ponomarev remet en cause ceratins acquis de la conférence des P.C. européens, qui s'était tenue l'an dernier à Berlin-Est. Le document final de *cette conférence* n'établissait aucune équivalence entre anticommunisme et antisoviétisme et reconnaissait le droi tdes communistes occidentaux à critiquer certaines réalisations ou certaines expériences des pays socialistes.

Comme l'avait fait M. Zimianine, M. Ponomarev s'est élevé contre les analyses de certains communistes occidentaux qui, selon le Kremlin, accordent trop d'importance à la spécificité russe *de la révolution soviétique.* Il s'agit ainsi de réaffirmer la *« portée universelle »* de la Révolution d'octobre et du socialisme soviétique. Traitant de ce problème, M. Zimianine avait affirmé dans son rapport présenté à l'occasion du cent septième anniversaire de la naissance de Lénine : la pratique révolutionnaire de nombreux *peuples, qui se sont engagés dans* a réfuté les affirmations des idéola voie de l'édification socialiste, logues bourgeois et des révisionnistes, concernant le caractère *« exclusivement national »* de l'expérience soviétique et leurs élucubrations à propos du léninisme en tant que phénomène *« purement russe ».*

Cette critique des *« révisionnistes »* occidentaux a été amplement développée par l'hebdomadaire *Novoe Vremia*, au mois de février dernier, dans l'article dénonçant les thèses de M. Jean Elleinstein. Ni M. Ponomarev *ni* M. Zimianine n'ont mis nommément en cause tel ou tel parti communiste. Cependant, la critique devient de plus en plus nette et précise. Cette accentuation de la polémique semble avoir été décidée au cours de la réunion des idéologues des P.C. des pays socialistes, qui a eu lieu au *début du mois de mars à Sofia*, pendant que MM. Berlinguer, Marchais et Carrillo se rencontraient à Madrid. Il y a quelques jours, la *Pravda* avait implicitement critiqué M. Marchais et le P.C.F. pour avoir modifié leur position en ce qui concerne l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

La Pravda du 24 *avril dernier*, dans un article consacré aux *« communistes pour une Europe pacifique »*, mettait enfin en garde les partis occidentaux contre les dangers qu'il y a pour un pays occidental à appartenir à l'OTAN. Cet article ne rappelait pas, cependant, que le P.C.I. et le P.C.F. ont décidé de ne pas *remettre en cause l'appartenance* de leur pays à l'OTAN, au cas où ils participeraient au pouvoir.

JACQUES AMALRIC.

Les partis français et italien feront des « propositions concrètes » pour développer les relations entre leurs deux pays

nous déclare M. Georges Marchais

MM. Marchais et Berlinguer se sont rencontrés, à Rome, le vendredi 29 avril. Le communiqué commun ne sera publié que le mardi 3 mai, quand le secrétaire général du P.C.F. reviendra dans la capitale italienne, après un voyage privé en Toscane. Les entretiens ont porté sur le Parlement européen, la conférence Nord-Sud, la prochaine réunion de Belgrade, le mouvement communiste international et les relations franco-italiennes. Ce dernier aspect a été fortement souligné par M. Marchais. Notre correspondant à Rome lui a demandé quelques précisions sur ces « rapports d'Etat à Etat, dont deux grands partis devraient s'occuper ».

De notre correspondant

Rome. — M. Marchais se déclarait extrêmement satisfait, vendredi après-midi, des quatre heures d'entretien qu'il venait d'avoir avec son homologue italien. *« De bons rapports existent maintenant entre les deux partis. »* Est-ce à dire qu'ils ne l'étaient pas précédemment ? *« La coopération entre le P.C.I. et le P.C.F. connait aujourd'hui un niveau qu'elle n'avait jamais atteint »*, nous a-t-il précisé dans la soirée, avant de dîner avec M. Berlinguer à l'école des cadres du P.C.I. *« Il y a vraiment une coopération excellente et nous la développerons encore. »*

Le rapprochement entre les *deux parties, qui est indéniable* depuis l'automne 1975, ne tient-il pas à une « italianisation » du P.C.F. ? N'est-ce pas ce dernier qui a parcouru tout le chemin ? M. Marchais paraît un peu surpris par la question. Il ne répond ni oui ni non. *« C'est possible... En tout cas, nous avançons à notre pas, en fonction d'une situation qui évolue en suivant le mouvement de la vie lui-même, non pour des raisons tactiques, mais selon une stratégie définie lors de notre XXII° congrès. »*

Sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel, le P.C.F. n'a pas tout à fait rejoint les positions du P.C.I. M. Marchais justifie ce décalage par la différence de situation dans les deux pays. Pour ce qui le concerne, il veut s'assurer que le Parlement européen n'aliénera pas la souveraineté de la France et exige que des garanties figurent dans la loi électorale, *« y compris de manière contraignante ».*

M. Kanapa, qui accompagne en Italie le secrétaire général du P.C.F., avait fait dans l'après-midi la déclaration suivante : *« Pour la première fois, nous avons parlé des rapports entre l'Italie et la France en tant qu'Etats, de ce que sont ces rapports et de ce qu'ils devraient être. C'est un fait nouveau. »*

Nous avons demandé à M. Marchais si cette discussion inédite était intervenue parce que les deux P.C. se préparaient à devenir des partis de gouvernement et, dans le cas contraire, pourquoi ils n'y avaient pas songé plus tôt. Voici sa réponse :

« Il est normal qu'un parti communiste, y compris dans l'opposition, soit soucieux des rapports d'Etat à Etat. C'est une question que le P.C.F. a d'ailleurs l'habitude de traiter régulièrement (...). Il ne l'aborde pas aujourd'hui dans la seule perspective d'une victoire possible de la gauche en 1978. Il est vrai que dans nos précédentes réunions ce problème n'avait pas été soulevé avec autant de force. Si on le fait aujourd'hui, c'est pour deux raisons : parce que la coopération entre nos deux partis se développe et parce qu'il y a un retard considérable à rattraper dans les domaines politique, économique, scientifique et culturel. En France, fidèle en cela aux positions de la vieille droite, l'Etat privilégie les rapports avec la République fédérale d'Allemagne, provoquant un déséquilibre certain. »

Le P.C.I. et le P.C.F., précise M. Marchais, feront des *« propositions concrètes »* pour développer les relations franco-italiennes. Ils mobiliseront l'un et l'autre *« leurs spécialistes »* après avoir défini une série de thèmes de travail.

Le secrétaire général du P.C.F. confirme que l'un de ses collaborateurs, M. André Souquière, l'a précédé à Rome pour rencontrer des représentants des partis démocrate-chrétien ,socialiste, social-démocrate et républicain (*le Monde* du 29 avril). Lui-même aura à Rome, le mardi 3 mai, une entrevue avec M. Bettino Craxi, secrétaire général du parti socialiste. M. Marchais n'en est pas encore à rencontrer les dirigeants démocrates-chrétiens. Mais il ne l'exclut pas dans l'avenir : *« Nous sommes pour les contacts avec toutes les forces politiques. »*

Le secrétaire général du P.C.F. affirmait, vendredi soir, qu'il *n'était pas encore informé de* l'intervention de M. Ponomarev à la Conférence de Prague (voir ci-contre l'article de Jacques Amalric). Cette conférence, précise-t-il, est *« une réunion de travail, de routine. Elle ne représente absolument pas une réunion de partis communistes ou ouvriers qui aurait pour rôle de discuter de questions idéologiques ».*

En s'élevant contre ceux qui appuient la dissidence dans les pays *de l'Est, M. Ponomarev n'a fait* cependant que participer à une offensive idéologique qui vise non seulement l' « impérialisme », mais aussi certains P.C. européens. Pourquoi ceux-ci ne répondent-ils pas aux attaques de la presse soviétique ? *« Nous répondons quand c'est nécessaire,* affirme M. Marchais. *Nous n'avons pas un mot à ajouter ou à retrancher à la conférence de Berlin* (qui réunissait une trentaine de partis communistes d'Europe, en juin 1976). *Evidemment, chacun a le droit d'exprimer son point de vue. Mais il est hors de question que le F.C.P. modifie son attitude dans quelque domaine que ce soit. »*

ROBERT SOLÉ.

République fédérale d'Allemagne

A LA SUITE D'UNE SÉRIE DE SCANDALES

Le bourgmestre de Berlin-Ouest donne sa démission

De notre correspondant

Bonn. — Après la réunion du comité directeur du parti social-démocrate de Berlin-Ouest et du groupe parlementaire, M. Klaus Schütz, bourgmestre de la ville, a décidé, le vendredi 29 avril, de démissionner avec l'ensemble du Sénat (gouvernement). Son successeur, qui devait être désigné dimanche par un congrès régional extraordinaire du parti, *sera* M. Dietrich Stobbe, sénateur pour les affaires fédérales, c'est-à-dire « ambassadeur » de Berlin-Ouest auprès du gouvernement de Bonn.

Le nouveau bourgmestre et ses ministres devraient être élus lundi par la Chambre des représentants réunie en séance extraordinaire. La coalition libérale-socialiste y dispose de *soixante-dix-huit* voix contre soixante-neuf voix à la C.D.U. La démission de M. Schütz et le choix de M. Stobbe ont été décidés en présence de M. Bahr, secrétaire général du S.P.D., accouru de Bonn pour tenter d'enrayer la crise. M. Bahr, qui connaît bien la politique berlinoise, car il a été pendant plusieurs *années le porte-parole* du Sénat quand M. Brandt était bourgmestre, a déclaré que l'élection de M. Stobbe, âgé de trente-neuf ans, devait être comprise comme *« le signe d'un nouveau début ».* L'opposition chrétienne-démocrate a réclamé la dissolution de la Chambre des représentants et de nouvelles élections : *« Ce n'est pas M. Schütz qui est au bout du rouleau, mais le S.P.D. »*

A *l'origine* immédiate de la crise, il y a un incident somme toute mineur si on le compare avec les scandales qui ont marqué la vie politique berlinoise au cours des dernières années. M. Lüder, sénateur pour les affaires économiques et président régional du parti libéral, a appris voici quelques jours que le sénateur de l'intérieur, Neubauer (S.P.D.), n'avait pas restitué au Trésor régional 53 500 deutschemarks de jetons de présence reçus pour sa participation au conseil d'administration de la Berliner Bank, comme le prévoit le règlement du Sénat. M. Lüder a exigé la démission de son collègue, qui était devenu *« une charge pour la coalition ».*

Après avoir hésité quelques jours, M. Neubauer a remis jeudi sa démission en expliquant que sa femme, qui tient les cordons de la bourse, avait oublié le règlement.

La révolte des libéraux

Son *sacrifice n'a pas* suffi à sauver son ami M. Schütz. Pour le parti libéral, la mesure était comble. Le F.D.P. assiste avec une inquiétude croissante à la dégradation de la situation à l'intérieur du S.P.D., et il craint d'être entraîné dans la chute de son partenaire. *« La population berlinoise doit pouvoir attendre de ses élus qu'ils ne s'exposent pas au soupçon d'utiliser leur position pour leur enrichissement personnel »*, dit-on au F.D.P. A la mi-temps de la législature, il a paru indispensable aux libéraux de frapper un grand coup pour tenter de remonter le courant. Les dirigeants nationaux du ont sans doute tiré les conclusions. Depuis p *mois, la succession de M.* était le sujet de nom conversations au S.P.D. L tions régionales de 1975, parti social-démocrate a sa majorité absolue et C.D.U. est devenue le p parti des Berlinois, ont fa fet d'un choc, mais n'o amené le parti à se ressa

Trois démissions depuis 1975

Avant M. Neubauer, de teurs et le directeur d (tous S.P.D.) ont été c de démissionner depuis 1 qu'ils étaient impliqués scandales financiers ou billers. Un troisième sén béral) est parti après de quatre terroristes de de Berlin-Moabit. *« Il de meilleur exemple de et d'affairisme que Be* déclaré il y a peu M. pouvoir depuis la fin de le S.P.D. berlinois par partagé les postes imp lucratifs avec les dirigé dicaux. La corruption compagnée d'un *chang* mentalité chez les Ber pendant longtemps, cor le *« parti de Berlin »* *« garant de la liberté »* lui ont pas su gré d'av ment contribué à l'ar des conditions de vie da

DANIEL V

UNE RÉPUGNA A TRANCHE

Successeur de M. comme bourgmestre de Ouest, après l'intérim du Albrecht, M. Schütz, adopté le style. Il se plus comme le « mi affaires étrangères » de que comme un notable pal. Distant, parfois mais ne manquant pas d il a laissé se dévelop querelles à l'intérieur social-démocrate, aprè réussi une éphémère all la droite et de la gauc sans que son intégrité nelle soit en cause, — il les yeux sur les pratiq ou moins honnêtes de politiques. Son souci de rance, sa répugnance cher, ont entraîné sa p

M. Schütz est né à He en 1926, mais est un de longue date. Il a études secondaires dan était alors la capitale d magne. Incorporé en revient du front italien a blessure à l'épaule droit resté partiellement para bras. Après des étu sciences politiques à Ha devient assistant à l'u de Berlin-Ouest.

Président des jeunes listes de la ville, dépu Chambre des représenta en 1961, sénateur pc affaires fédérales, il s 1966, M. Brandt à Bonn secrétaire d'Etat aux étrangères.

En octobre 1967, il bourgmestre de Berlin-C la place du pasteur Albre a donné sa démission ap manifestations étudiantes marqué la visite du chah

Après l'accord quad sur Berlin en 1971, il a t développer les liens en les secteurs occidentaux ville et la République féde de mener sa propre p à l'Est, mais s'est heu gouvernement fédéral, pe cieux de voir trouble délicat de ses relations a trois alliés occidentaux détiennent la souverain Berlin-Ouest.

Plusieurs fois au cou ces dernières années, M. avait cherché à revenir à Ses rapports plutôt froids M. Schmidt ont cependar trarié une carrière nat Depuis 1974, il était, er que plénipotentiaire po questions culturelles, l'in teur du ministre franç l'éducation pour la coop franco-allemande.

D

LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME DOIVENT ÊTRE DÉNONCÉES A L'EST COMME A L'OUEST affirme l'Assemblée du Conseil de l'Europe

L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, après un débat de plus de deux jours, a adopté, vendredi 29 avril, à Strasbourg, une résolution relative à la mise en œuvre de l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Il s'agit du plus important document approuvé par une grande organisation européenne regroupant dix-neuf pays occidentaux, avant la conférence de Belgrade le 15 juin. Seuls, les communistes se sont abstenus, non pas parce qu'ils sont opposés à cette résolution, mais pour marquer leur désapprobation devant certaines remarques faites au cours de débats et qui, selon eux, ont rappelé des accents de la guerre froide.

Le long débat auquel ont participé une cinquantaine d'orateurs dont les Américains, membres de la chambre des représentants invités par l'Assemblée, a fait ressortir que toutes les violations des droits de l'homme à l'Est comme à l'Ouest, devaient être dénoncées, afin que l'Occident reste crédible à Belgrade.

A travers le monde

Ethiopie

● LA MILICE POPULAIRE ETHIOPIENNE a *tué trente* et un « contre-révolutionnaires » et en a *« blessé de nombreux autres »* au cours de deux accrochages, mercredi 27 avril, dans le sud-est de la région de Bale, à mi-chemin de la capitale et de la frontière somalienne, a rapporté, vendredi Radio Addis-Abeba. Les pertes de la milice ne sont pas précisées. — *(Reuter)*

Inde

● DE NOUVELLES ELECTIONS auront lieu en juin dans neuf Etats de l'Union dirigés par des membres du Parti du Congrès, a *décidé*, vendredi 29 avril, le gouvernement de New-Delhi, estimant que le parti de Mme Gandhi ne pouvait demeurer à la tête de ces gouvernements après sa défaite aux élections législatives de mars. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE PARTI DU FRONT RHODESIEN de M. Smith a exclu, vendredi 29 avril, douze parlementaires, qui ont cessé d'apporter leur appui au premier *ministre, en raison* de leur opposition à sa politique. Le vice-président du Parti, M. Harold Coleman, est du nombre.

Les parlementaires rebelles s'opposent en particulier au plan de règlement du problème rhodésien prévoyant une large participation de Noirs dans le gouvernement. — *(A.F.P.)*

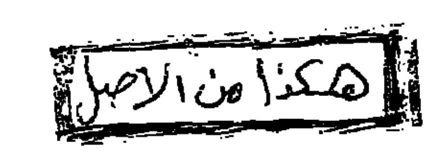
● UN PRETRE CATHOLIQUE D'ORIGINE IRLANDAISE, *le* Père Laurence Lynch, et un missionnaire laïque anglican, M. Michael Tucock, ont été condamnés vendredi 29 avril, à Salisbury, à une peine de trois ans et demi d'emprisonnement avec sursis pour avoir prêté assistance à des maquisards et n'avoir pas signalé leur présence aux autorités. — *(Reuter.)*

Tunisie

● *UN MEETING DE* « SOUTIEN AUX LUTTES POPULAIRES ET DEMOCRATIQUES EN TUNISIE » a réuni plus de six cents personnes vendredi 29 avril à la salle de la Mutualité, à Paris. Organisé par le *Mouvement d'unité populaire*, animé par l'ancien ministre Ben Salah, par l'organisation El Hakika, ainsi que par le P.C. tunisien, la réunion était placée sous le slogan « Non au capitalisme, halte à la répression. *Oui à la liberté*, à la démocratie et au socialisme ». Le P.S.U., le P.C.F. et la C.G.T. avaient délégué des représentants qui ont exprimé un appui sans réserve aux organisations d'opposition tunisiennes.

Singapour

● M. HO KWONG-PING, ancien correspondant à Singapour de l'hebdomadaire de Hongkong *Far Eastern Economic Review*, a été libéré, vendredi 29 avril. Il était détenu depuis le 12 mars pour *« activités antigouvernementales ».* *(Reuter.)*



هكذا في الاصل

EUROPE

République fédérale d'Allemag

A LA SUITE D'UNE SÉRIE DE SCANDA

Le bourgmestre de Berlin-O donne sa démission

De notre correspondant

Bonn. — Après la réunion du comité directeur du parti social-démocrate de Berlin-Ouest et du groupe parlementaire, M. Klaus Schütz, bourgmestre de la ville, a décidé, le vendredi 29 avril, de démissionner avec l'ensemble du Sénat (gouvernement). Son successeur, qui devait être désigné dimanche par un congrès régional extraordinaire du parti, sera M. Dietrich Stobbe, sénateur pour les affaires fédérales, c'est-à-dire « ambassadeur » de Berlin-Ouest auprès du gouvernement de Bonn.

Le nouveau bourgmestre et ses ministres devraient être élus lundi par la Chambre des représentants réunie en séance extraordinaire. La coalition libérale-socialiste y dispose de soixante-dix-huit voix contre soixante-neuf voix à la C.D.U. La démission de M. Schütz et le choix de M. Stobbe ont été décidés en présence de M. Bahr, secrétaire général du S.P.D., accouru de Bonn pour tenter d'enrayer la crise. M. Bahr, qui connaît bien la politique berlinoise, car il a été pendant plusieurs années le porte-parole du Sénat quand M. Brandt était bourgmestre, a déclaré que l'élection de M. Stobbe, âgé de trente-neuf ans, devait être comprise comme *« le signe d'un nouveau début »*. L'opposition chrétienne-démocrate a réclamé la dissolution de la Chambre des représentants et de nouvelles élections : *« Ce n'est pas M. Schütz qui est au bout du rouleau, mais le S.P.D. »*

A l'origine immédiate de la crise, il y a un incident somme toute mineur si on le compare avec les scandales qui ont marqué la vie politique berlinoise au cours des dernières années. M. Lüder, sénateur pour les affaires économiques et président régional du parti libéral, a appris voici quelques jours que le sénateur de l'intérieur, Neubauer (S.P.D.), n'avait pas restitué au Trésor régional 33 500 deutschemarks de jetons de présence reçus pour sa participation au conseil d'administration de la Berliner Bank, comme le prévoit le règlement du Sénat. M. Lüder a exigé la démission de son collègue, qui était devenu *« une charge pour la coalition »*.

Après avoir hésité quelques jours, M. Neubauer a remis jeudi sa démission en expliquant que sa femme, qui tient les cordons de la bourse, avait oublié le règlement.

La révolte des libéraux

Son sacrifice n'a pas suffi à sauver son ami M. Schütz. Pour le parti libéral, la mesure était comble. Le F.D.P. assiste avec une inquiétude croissante à la dégradation de la situation à l'intérieur du S.P.D., et il craint d'être entraîné dans la chute de son partenaire. *« La population berlinoise doit pouvoir attendre de ses élus qu'ils ne s'exposent pas au soupçon d'utiliser leur position pour leur enrichissement personnel »*, dit-on au F.D.P. A la mi-temps de la législature, il a paru indispensable aux libéraux de frapper un grand coup pour tenter de remonter le courant. Les dirigeants nationaux ont sans doute tiré conclusions. Depuis mois, la succession de était le sujet de conversations au S.P.D. tions régionales de parti social-démocrate sa majorité absolue C.D.U. est devenue parti des Berlinois, ou fet d'un choc, mais amené le parti à se re

Trois démissi depuis 197

Avant M. Neubauer, teurs et le directeur (tous S.P.D.) ont été de démissionner depuis qu'ils étaient impliqués scandales financiers billers. Un troisième sé béral) est parti après de quatre terroristes de de Berlin-Moabit. « Il *de meilleur exemple de et d'affairisme que* B déclaré il y a peu M. pouvoir depuis la fin de le S.P.D. berlinois p partagé les postes im lucratifs avec les dirig dicaux. La corruption compagnée d'un chang mentalité chez les Be pendant longtemps, co le *« parti de Berlin »* *« garant de la liberté »* lui ont pas su gré d'a ment contribué à l'a des conditions de vie d

DANIEL

UNE RÉPUGN A TRANCHE

Successeur de M. comme bourgmestre d Ouest, après l'intérim d Albrecht, M. Schütz adopté le style. Il se c plus comme le « mi affaires étrangères » c que comme un notabl pal. Distant, parfois mais ne manquant pas il a laissé se dével querelles à l'intérieur social-démocrate, ep réussi une éphémère a la droite et de la gau sans que son intégrit nelle soit en cause. — les yeux sur les prati ou moins honnêtes de politiques. Son souci d rance, sa répugnance cher, ont entraîné sa

M. Schütz est né à en 1926, mais est un de longue date. Il a études secondaires da était alors la capitale magne. Incorporé en revient du front italien blessure à l'épaule d resté partiellement pa bras. Après des é sciences politiques à devient assistant à l de Berlin-Ouest.

Président des jeu listes de la ville, d Chambre des représen en 1961, sénateur affaires fédérales. 1966, M. Brandt à secrétaire d'Etat au étrangères.

En octobre 1967, bourgmestre de Be la place du pasteur A a donné sa démissio manifestations étudi marqué la visite du

Après l'accord q sur Berlin en 1971, il développer les liens les secteurs occiden ville et la Républiqu de mener sa à l'Est, mais gouvernement cieux de délicat de ses trois alliés détiennent la Berlin-Ouest.

Plusieurs fois ces dernières années avait cherché à Ses rapports M. Schmidt ont traité une Depuis 1974, que questions teur du l'éducation franco-a

LA TRICHERIE

(Suite de la première page.)

rêve de la commission est de stituer un « gouvernement fédéral » nt sa politique, ses ambassadeurs, moyens d'information (ou plutôt propagande — car toute objec- é est exclue des organes supra- onaux). Elle s'appuiera sur l'As- iblée contre les gouvernements, réciproquement. Dans la mesure ne où les difficultés économiques éclater l'impuissance de la mmunauté, quel régal pour l'As- iblée et la Commission que de cuper de diplomatie ou de dé- e ! La même complicité lie la r de justice, dont on parle peu, qui, tout comme un Parlement cien régime, a inventé la notion ire juridique européen grâce à elle entame les souverainetés Etats (en tout cas des Etats es) bien au-delà des traités.

L'argent, enfin. On en parle C'est un tort. L'argent joue un d rôle. Hauts fonctionnaires et mentaires sont enfermés dans réseau d'indemnités, d'exemp- fiscales, de traitements élevés l'on se prépare à couronner en t les nouveaux députés d'une tion matérielle « hors du com- ». Les potestations que cer- d'entre eux font entendre ap- ssent aussi incongrues que les ents d'Alceste sur le monde. une des raisons qui font que contrôle budgétaire est et de- era une comédie. Il n'y a pas en attentif des dépenses avec de les réduire et de faire des Il y a et il y aura en fait un souci : pousser à la dépense, ment pour ce qui concerne le onnement. Aux Etats de se dé- ler pour trouver les recettes...

* * *

thèse des pouvoirs limités est icherie à ce point éclatante que, mouvements de foules, sans cations à la télévision (qui m'est quement interdite sur ce sujet), suffi de quelques articles pour aindre nos dirigeants à recher- des garanties juridiques qui ent donner un semblant de va- à leurs affirmations.

s sommes ainsi faits que nous ouvons nous réfugier dans l'ad- le pragmatisme britannique. Les ls se gardent de fixer des prin- et notamment ne considèrent omme un dogme la supériorité oit international sur le droit in- Bien au contraire ! Ne s'appli- n Grande-Bretagne que la vo- du Parlement britannique, et il fi au premier ministre d'affir- qu'aucune décision venant du ent ne serait appliquée si les unes ne le voulaient pas, pour r du débat, en ce qui concerne ritanniques, les effets des fan- s éventuelles de l'Assemblée nationale. Il n'en est pas de chez nous, où une construction ique et qui fut souvent contraire en public affirme la supériorité automatique des règles juridi- internationales.

rs on a saisi le Conseil consti- nel. Celui-ci, à la faible majo- l'une voix sur neuf votants (ce plus un mystère pour personne), cepté de considérer l'élection e constitutionnelle en faisant der son arrêt de considérants e veulent sévères, mais dont on t tort de croire qu'ils ont une r fondamentale. Ces considé- lient gouvernement et Parle- Ils ne sont pas opposables à emblée multinationale, et il fera rire, le député français qui, au de cette Assemblée, rappellera nterdite de notre Conseil ! Ils ne pas davantage opposables aux uvernements étrangers. On peut e se demander si notre Cour de ation en fera application, car qui exigerait qu'elle revienne une jurisprudence très « supra- nale » qu'elle a malheureuse- commencé d'élaborer.

e autre procédure, d'ordre légis- consiste à faire voter par notre ment une règle juridique tra- ant notre volonté de limiter les oirs de la future Assemblée à lication des textes ratifiés par arlement. On serait tenté d'évo- la « précaution inutile ». Ce ne sera pas plus opposable aux c'est-à-dire aux gouvernements gers ou à l'Assemblée multi- nale, que les considérants du eil constitutionnel. Il vaudra pour apports entre notre exécutif et Parelment. Voilà qui laisse un ense champ libre aux déborde- s de l'Assemblée et à ses consé- ces pratiques sur notre législa- notre économie, notre diploma- notre défense.

-on oublié les assurances don- au moment du vote sur la munauté charbon-acier à popos anciens cartels sidérurgiques ands qui ne devaient jamais reconstitués ? Il s'agissait, t-on, d'une interprétation offi- du texte. Nous fûmes « din- és ». L'Allemagne a récusé les nties solennellement données au ment français, et aujourd'hui les ls germaniques font la loi, à nos ns.

seule façon d'éviter la tricherie, un document à portée interna- le.

Les négociateurs de l'accord de septembre 1976, qui, par une procédure insolite, applique le traité de Rome, tout en ne l'appliquant pas, ont, pour ce qui concerne les intérêts de la France, agi avec une très coupable légèreté. Si vraiment l'Assemblée *ne* devait exercer que les pouvoirs qui lui sont dévolus par les traités, il convenait d'en tirer les conséquences, en prévoyant la durée des sessions et la détermination de l'ordre du jour par les chefs de gouvernement. La sagesse parlementaire (et notamment la sagesse britannique) place en effet dans ces mécanismes fondamentaux la garantie des non-débordements. Refuser ces mécanismes, c'est condamner l'Europe au régime d'assemblée, c'est-à-dire à la toute-puissance d'un Parlement à la fois irresponsable et composé de telle sorte que sa légitimité démocratique est contestable. On voudrait faire dérailler une d u r a b l e coopération entre les peuples d'Europe que l'on ne s'y prendrait pas autrement ! Mais, compte tenu du caractère spécifique de la diplomatie et de la défense françaises, d'une manière générale des intérêts français, on voudrait asservir la France qu'on s'y prendrait exactement de cette façon-là !

* * *

Un dernier mot doit en effet être dit. Il y a un point commun à tous les partenaires de la France : c'est l'alignement de leur diplomatie et de leur défense sur la politique étrangère et la stratégie du gouvernement des Etats-Unis. La Grande-Bretagne protège ses intérêts commerciaux. L'Allemagne occidentale se rebiffe dans de rares occasions (telle l'affaire de la centrale nucléaire du Brésil). Mais ces quelques exceptions confirment la règle.

On comprend dès lors l'encouragement donné par la diplomatie américaine à ce mécanisme qui renforce la Commission économique européenne, peu disposée à la résistance, comme on le sait, par une assemblée d'où ne sortira, derrière quelques élans oratoires grandiloquents dont Washington sourira, aucune volonté d'indépendance, aucune capacité de grandeur. Que la France soit alignée comme on le sait, par une Assemblée alignée plus que les autres dans la *mesure où de Gaulle l'a voulue libre* et indépendante et où il convient de mettre un terme au gaullisme, dans la mesure aussi où ses intérêts ne sont pas ceux de ses partenaires et où il convient de les faire plier, tel est l'objectif, le grand et permanent objectif des supranationaux. La tricherie en cours leur apporte une immense satisfaction.

La satisfaction est d'autant plus grande que certains — qui ne s'en cachent pas — attendent du mode de scrutin un nouvel élément de notre affaiblissement.

Tout mode de scrutin est d'une importance capitale. Il touche, en effet, à la souveraineté et à son exercice pratique. Le gouvernement, sur ce sujet, « garde de Conrart le silence prudent ». Afin de calmer les alarmes que provoquerait un démembrement régional par des circonscriptions européennes taillées dans la chair de la France, on promet à voix basse de présenter un « scrutin national ». Les Français se trouveraient donc en face de cinq, six, sept listes ou davantage, comportant chacune quatre-vingt-un noms. En pareille hypothèse, la proportionnelle seule peut être envisagée. Mais le document signé à Bruxelles prévoit dès la deuxième élection un mode de scrutin unique. Nous serons donc *mis rapidement au pied du mur.* Si l'on devait en arriver là, quel drame pour l'unité française ! On demeure stupéfait, anéanti, devant la légèreté de nos négociateurs. Les représentants du petit Danemark ont été plus courageux et ont fait consigner leurs honnêtes réserves et même leurs refus.

Que l'on ne s'étonne pas de l'opposition irréductible de ceux qui sont fidèles à une certaine idée de la France, je veux dire notamment de la France moderne, et qui sont également fidèles à une autre idée de l'Europe.

MICHEL DEBRÉ.

Danemark

LE PARLEMENT CONDAMNE LES « ILLÉGALITÉS » COMMISES PAR DES TYPOGRAPHES

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le Parlement danois a condamné, vendredi 29 avril, par 128 voix contre 16 (uniquement celles de l'extrême gauche) et 10 abstentions, les « illégalités » commises ces derniers jours par les typographes à l'occasion du conflit qui oppose *depuis trois mois les ouvriers* à la direction du groupe de presse conservateur Berlingske. Ce texte, déposé par le groupe social-démocrate, demandait en outre au gouvernement (minoritaire social-démocrate) en place de faire le nécessaire pour assurer la sécurité de toutes les personnes qui entendaient effectuer librement et légalement leur travail. — C. O.

rs le monde

● UN *PRETRE CATHOLIQUE* D'ORIGINE IRLANDAISE, le Père Laurence Lynch, et un missionnaire laïque anglican, M. Michael Tucock, ont été condamnés vendredi 29 avril, à Salisbury, à une peine de trois ans et demi d'emprisonnement avec sursis pour avoir prêté assistance à des maquisards et n'avoir pas signalé leur présence aux autorités. — *(Reuter.)*

Tunisie

● UN MEETING DE « SOUTIEN AUX LUTTES POPULAIRES ET *DEMOCRATIQUES* EN TUNISIE » a réuni plus de six cents personnes vendredi 29 avril à la salle de la Mutualité, à Paris. Organisé par le Mouvement d'unité populaire, animé par l'ancien ministre Ben Salah, par l'organisation El Hakika, ainsi que par le P.C. tunisien, la réunion était placée sous le slogan « Non au capitalisme, halte à la répression. Oui à la liberté, à la démocratie et au socialisme ». Le P.S.U., le P.C.F. et la C.G.T. avaient délégué des *représentants* qui ont exprimé un appui sans réserve aux organisations d'opposition tunisiennes.

Singapour

● M. HO KWONG-PING, ancien correspondant à Singapour de l'hebdomadaire de Hongkong *Far Eastern Economic Review*, a été libéré, vendredi 29 avril. Il était détenu depuis le 12 mars pour « activités antigouvernementales ». *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

EN VISITE A WASHINGTON

Le chef du gouvernement espagnol a marqué quelque distance par rapport aux États-Unis

De notre correspondant

Washington. — La visite du premier ministre espagnol, M. Suarez, dans la capitale américaine a eu lieu dans un climat très chaleureux. M. Carter s'est montré très expansif, prédisant un *« merveilleux avenir »* pour l'Espagne. Il a rendu hommage au roi Juan Carlos et à M. Suarez, *« pour qui il a une grande admiration »*, parce qu'il conduit brillamment l'Espagne sur la voie démocratique.

Le premier ministre espagnol, en revanche, s'est montré réservé à l'issue de son entretien avec M. Carter. Il a simplement indiqué dans une conférence de presse qu'il se sentait très *« encouragé »* par ses conversations avec le président et les autres dirigeants américains. M. Suarez a souligné qu'il n'était pas venu chercher à Washington une aide économique. Mais, a-t-il ajouté, le vice-président Mondale et le secrétaire d'Etat au Trésor, M. Blumenthal, ont fait preuve de *« compréhension »* à l'égard des problèmes économiques de l'Espagne. Apparemment, les conversations de M. Suarez avec les dirigeants américains ont porté notamment sur les moyens de pallier le gros déficit de la balance commerciale espagnole. Les problèmes de la coopération nucléaire et de la sécurité — c'est-à-dire plus spécifiquement des bases américaines en Espagne — n'ont été évoqués qu'en termes généraux.

De toute évidence, les interlocuteurs n'avaient pas les mêmes préoccupations. Du côté américain, le gouvernement est décidé à afficher son soutien à la nouvelle évolution démocratique. Il entend ainsi faire oublier à l'opinion espagnole les sympathies, voire le soutien, manifestées par les gouvernements précédents au régime franquiste, dont la visite du président Ford au Caudillo, quelque temps avant sa mort, avait été la dernière illustration.

Du côté espagnol, il était clair que les préoccupations étaient d'ordre intérieur. M. Suarez a d'ailleurs confirmé qu'il annoncerait officiellement sa candidature aux élections dès son retour à Madrid.

Pour ce qui est des questions *de sécurité*, le président Carter a réaffirmé que les Etats-Unis appuieraient la candidature de l'Espagne à l'OTAN. M. Suarez, pour sa part, a déclaré que l'entrée de son pays à l'OTAN ne pouvait se concevoir qu'avec l'approbation unanime des membres de l'Organisation, et qu'en tout état de cause la décision reviendrait au nouveau gouvernement espagnol issu des élections législatives de juin.

M. Carter a, d'autre part, déclaré qu'il espérait une prochaine entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne. M. Suarez, lui, s'est montré très prudent sur le sujet.

HENRI PIERRE.

Le gouvernement américain va verser sa contribution

Le gouvernement des Etats-Unis va verser à l'UNESCO sa contribution, dont il avait suspendu le paiement en décembre 1974, à la suite des décisions prises le mois précédent par la conférence générale de l'organisation à l'encontre de l'Etat d'Israël. Le délégué américain a annoncé au conseil exécutif de l'UNESCO, réuni à Paris, que les deux chambres du Congrès des Etats-Unis *ont donné* leur aval à ce paiement.

La conférence générale de 1974 avait refusé d'inscrire Israël parmi les pays du « groupe régional » Europe, comme il l'avait demandé, et avait condamné les fouilles israéliennes dans la vieille ville de Jérusalem. La contribution américaine représentant le *quart* des ressources de l'organisation, celle-ci n'a réussi à fonctionner au cours des deux années écoulées que grâce à des prêts sans intérêt de onze Etats membres, en majorité des pays producteurs de pétrole (*le Monde* du 30 mai 1976).

La conférence générale de Nairobi, en novembre, a permis de trouver une issue : les Israéliens avaient certes été de nouveau condamnés — en termes modérés toutefois — pour les fouilles de Jérusalem et pour la politique d'éducation dans les territoires arabes occupés, mais l'Etat d'Israël avait été admis dans le groupe Europe.

Jeudi 28 avril, M. Robert Kamm, haut fonctionnaire du département d'Etat a indiqué au cours de débats en commission que non seulement les Etats-Unis allaient payer leurs arriérés, d'un montant de 43 millions de dollars, mais aussi leur part des crédits supplémentaires votés lors de la dernière conférence générale et de l'augmentation du fonds de roulement de l'Organisation, mais que le gouvernement américain allait s'efforcer de verser en même temps — exceptionnellement — sa contribution pour 1977, soit au total 93 millions 400 000 dollars.

Après les entretiens de M. Morin à Paris

Le premier ministre du Québec est invité à faire une visite officielle en France

M. René Lévesque, premier ministre indépendantiste du Québec, viendra probablement en visite officielle en France l'automne prochain. L'invitation à l'intention de M. Lévesque a été remise vendredi soir 29 avril par M. Barre à M. Morin, ministre québécois des affaires intergouvernementales.

Un communiqué publié à l'issue de la visite de M. Morin à Paris déclare notamment : *« M. Morin a indiqué à ses interlocuteurs les intentions du gouvernement du Québec et fait part de la détermination de celui-ci d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Il a noté la connaissance de la situation au Québec dont ses interlocuteurs ont fait preuve ainsi que l'intérêt qu'ils ont porté aux indications qu'il leur a fournies. M. Morin et tous ses interlocuteurs se sont félicités du climat de grande amitié et de compréhension qui a marqué l'ensemble de leurs entretiens. Il a été confirmé de part et d'autre le respect du principe fondamental de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat. Par ailleurs, les interlocuteurs du ministre québécois ont souligné l'importance qu'attache tout naturellement la France à l'identité québécoise. »*

M. Claude Morin a été reçu vendredi matin à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Chirac, qui lui a déclaré :

« Vous avez engagé au Québec une action considérable, et je dirai aussi, au plein sens du terme, une action historique, puisqu'il s'agit bien sûr (...) d'affirmer clairement dans le monde la personnalité du Québec, mais aussi d'assurer son développement économique et son progrès social au niveau des préoccupations, au niveau des légitimes ambitions ou aspirations de son peuple. Cette action, vous la conduisez avec fermeté dans le cadre de cette option pour l'indépendance tranquille que vous avez définie et, bien sûr, dans le cadre aussi d'une association économique qui est indispensable au monde moderne et qui, je l'espère, permettra au Québec de développer plus encore que par le passé les liens étroits qui doivent l'unir sur le plan des échanges commerciaux et technologiques avec l'Europe en général et avec la France en particulier. L'intérêt que portent les investisseurs, les décideurs économiques européens, au développement du Québec est bien la marque et le témoignage de la confiance qu'ils ont dans la capacité qui est indiscutablement la vôtre de répondre à ces besoins fondamentaux du Québec. »

Comme on demandait à M. Morin, au cours d'une conférence de presse, s'il avait vu dans les propos du maire de Paris « un *encouragement ou un appui* ral à l'indépendance du Québec », le ministre québécois a répondu : *« J'ai vu dans ces propos une acceptation du désir d'évolution politique de plus en plus manifesté par les Québécois et ce qui me paraît être une sympathie évidente envers une redéfinition des relations entre Québec et Ottawa ou une redéfinition du régime politique québécois. »* Il a ajouté que ces déclarations de M. Chirac ne l'embarrassaient nullement.

Au cours de la même conférence de presse, M. Morin s'est déclaré parfaitement satisfait de sa visite, qu'il a caractérisée par les mots *« amitié, continuité et progrès »*. Il a souligné que la politique d'entente avec la France avait été poursuivie depuis 1965 par tous les gouvernements québécois, quelle que soit leur appartenance politique. Il s'est félicité de l'intérêt que M. Giscard d'Estaing a manifesté au cours de leur entretien, jeudi, pour le processus engagé au Québec. En réponse à une question, M. Morin a précisé qu'il n'avait pas vu de *« signe d'inquiétude »*.

M. Morin a été l'hôte à déjeuner, vendredi, de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT HUMANITAIRE

Les mercenaires n'auront pas droit au statut de combattant ou de prisonnier de guerre

De notre correspondante

Genève. — La conférence diplomatique consacrée au droit international humanitaire, applicable dans les conflits armés, a adopté le 29 avril par consensus un article sur les mercenaires. Résultat d'un compromis qui semble avoir donné satisfaction aux délégués africains, cet article précise qu'*« un mercenaire n'a pas droit au statut de combattant ou de prisonnier de guerre. Le terme* mercenaire *s'entend de toute personne : qui est spécialement recrutée dans le pays ou à l'étranger pour combattre dans un conflit armé ; qui prend part effectivement et directement aux hostilités ; qui prend part aux hostilités essentiellement en vue d'obtenir un avantage personnel et à laquelle est effectivement promise, par une partie au conflit ou en son nom, une rémunération matérielle nettement supérieure à celle qui est promise ou payée à des combattants ayant un rang ou une fonction analogue dans les forces armées de cette partie ; qui n'est ni ressortissant d'une partie au conflit ni résident du territoire contrôlé par une partie au conflit et qui n'est pas membre des forces armées d'une partie au conflit ou d'un Etat et envoyé dans cet Etat. »*

Cette définition ne s'applique qu'aux conflits internationaux et non aux guerres civiles. Elle exclut les conseillers militaires et les agents secrets ainsi que les combattants volontaires. En outre, rien dans l'article n'interdit aux Etats qui le désirent d'accorder le statut de prisonnier de guerre aux mercenaires.

Même s'il ne bénéficie pas de ce statut, le mercenaire tombé aux mains de l'adversaire sera en principe protégé par l'article 65, lequel garantit l'application d'un minimum de règles humanitaires à tous ceux qui ne jouissent pas d'un traitement plus favorable en vertu des conventions de Genève de 1949.

La conférence a cependant estimé que *« le fait d'avoir agi sur l'ordre d'une autorité n'exonère pas un inculpé de sa responsabilité pénale s'il est établi qu'il s'est rendu compte ou aurait dû se rendre compte qu'il participait à une infraction grave aux conventions »*. En outre, la conférence a adopté l'article 77, qui pose le principe général qu'un subalterne dans l'armée ayant désobéi aux ordres de son supérieur pour ne pas commettre une infraction grave aux conventions humanitaires ne sera pas sanctionné.

ISABELLE VICHNIAC.

● DES NEGOCIATIONS pour l'installation d'une base américaine à Beja, dans l'Alentejo, vont s'engager entre Lisbonne et Washington, assure l'hebdomadaire *Expresso*. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Zaire

Kinshasa dénonce l'« action subversive » de la R.D.A.

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — Le président ougandais, Idi Amin Dada, cet « *homme d'Etat hardi, résolu, téméraire* » — c'est ainsi que le qualifie l'Agence zaïroise de presse, — a regagné l'Ouganda vendredi soir 29 avril après vingt-quatre heures passées sur le front du Shaba en compagnie du général Mobutu. Selon l'AZAP, il est parti « *convaincu que l'Union soviétique devait être mise au ban des accusés pour piraterie et barbarie internationales.* » Entre-temps, rien n'est venu confirmer l'envoi au Shaba d'un « *commando suicide* » ougandais annoncé la veille sur les ondes de Radio-Kampala. Le peloton de soldats armés qui escortait le président ougandais pouvait fort bien être composé de ses gardes du corps. Le maréchal Amin était-il un hôte un peu encombrant ? Les représentants de la presse internationale n'ont pas pu assister à la tournée d'inspection commune des deux chefs d'Etat.

Sa visite aura surtout servi à faire constater les « *preuves d'une agression soviétique* » par un allié de Moscou.

Kinshasa invite d'ailleurs « *tous les pays africains épris réellement de paix et de liberté, de même que l'ensemble du monde libre, à envoyer des observateurs sur le front pour démasquer l'U.R.S.S.* ».

Parallèlement, la presse prend violemment à partie la R.D.A. Selon l'AZAP, « *il convient d'ajouter à la liste des vautours* (l'Union soviétique, Cuba et l'Angola) *cet autre satellite qui a fourni des armes et des munitions aux ennemis du Zaïre. L'Allemagne de l'Est n'a cessé de proclamer sa nadhésion aux options zaïroises, se couvrant ainsi de l'hypocrisie la plus basse pour masquer sa véritable action subversive. C'est pourquoi l'opinion zaïroise, indignée, demande au conseil exécutif* (gouvernement) *de prendre à son encontre les mêmes mesures de suspension des relations diplomatiques qu'à l'égard de Cuba* ».

Toutefois, en dépit des violences verbales, l'attitude du gouvernement zaïrois à l'égard du « social-impérialisme soviétique » reste assez modérée. Jusqu'à présent, il n'a pas été question, à Kinshasa, de rompre totalement les ponts avec Moscou. Le Zaïre s'est borné à mettre fin à la coopération avec l'U.R.S.S. dans le domaine de l'enseignement. « *Il n'est plus question*, a dit le président Mobutu le 20 avril, *qu'un fils de ce pays puisse se rendre en U.R.S.S. pour étudier ou suivre un stage* » La mesure de représailles peut paraître mince.

Sur le plan intérieur, le chef de l'Etat se veut apaisant. Tout en soulignant que son armée « *ne peut que pourchasser les ex-gendarmes katangais qui ont trahi leur patrie au profit de l'étranger* », il a promis qu' « *il n'y aurait pas de répression contre l'ethnie Lunda* », à laquelle appartiennent la plupart des rebelles. Selon lui, le chef Mwat Yav, qui exerce une autorité spirituelle sur tous les Lunda du Zaïre, de l'Angola et de la Zambie, a été « *rabroué* » par les ex-gendarmes qui n'ont pas suivi ses avis politiques. En attendant, les forces conjuguées zaïro-marocaines poursuivent leur avance le long de la voie ferrée du Shaba. Elles se trouvent désormais à environ 70 km à l'ouest de Mutshasha et sont aidées par une centaine de parachutistes, qui, largués au-delà des lignes de l'ennemi, ont pour mission de prendre à revers son arrière-garde.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Dans une interview publiée par l'hebdomadaire « Afrique-Asie »* en date du 2 mai, le général Mbumba, président du Front de libération nationale du Congo et chef des rebelles du Shaba, déclare que les troupes zaïroises ont recours à des « *bombardements systématiques* » et que « *ces méthodes poussent massivement la population vers nous* ». Il affirme que son organisation « *n'a aucun conseiller étranger, soviétique, cubain, allemand de l'Est ou angolais* »

● ERRATUM. — Dans le titre d'une information parue dans *le Monde* du 28 avril et relative aux crédits accordés au Zaïre, nous avons écrit par erreur : « *Le F.M.I. prête 85 millions de francs à Kinshasa.* » C'est de 85 millions de dollars qu'il s'agissait, comme on pouvait le lire dans le texte de l'article.

Afrique du Sud

M. Vorster reste opposé à un référendum en Namibie sous contrôle de l'ONU

Les délibérations du Conseil de sécurité « sur la situation en Afrique du Sud », *qui s'étaient ouvertes le 21 février, ont été suspendues le vendredi 29 avril et* « reprendront au moment approprié, pas plus tard que le 6 juin ». *Les membres africains du Conseil, indique notre correspondant aux Nations unies, Louis Wiznitzer, sont opposés à la mise en place en Namibie d'un régime issu de la conférence constitutionnelle de Windhoek et réclament l'organisation d'un référendum sous contrôle de l'ONU, ce que refuse M. Vorster.*

Cet ajournement des négociations du Conseil de sécurité a été décidé au moment où le voyage en République Sud-Africaine de représentants des cinq membres occidentaux du Conseil s'achevait sans résultat apparent.

De notre correspondante

Johannesburg. — Les entretiens entre des représentants des cinq pays occidentaux du Conseil de sécurité de l'ONU (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Allemagne fédérale) et le premier ministre sud-africain, M. John Vorster (*le Monde* du 27 avril) se sont terminés vendredi 29 avril sans qu'on puisse dire si un progrès quelconque pour un règlement en Namibie a été accompli. Les deux parties se sont contentées de lire le même communiqué, qualifiant les conversations de « *franches et utiles* ». « *D'autres discussions sont envisagées.* »

Aucune date n'a encore été fixée pour une nouvelle rencontre. Le temps cependant est compté. Lors du référendum du 17 mai, les Blancs de Namibie se prononceront sur la mise en place d'un gouvernement intérimaire. En juin, le projet de Constitution devrait être présenté devant le Parlement sud-africain, et l'installation du gouvernement intérimaire était, jusqu'à présent, envisagée pour juillet. Si de nouvelles discussions devaient être ouvertes entre les Occidentaux et le gouvernement de M. Vorster, il n'est pas invraisemblable que toutes ces dates soient reculées.

Les Cinq demandent au gouvernement sud-africain d'abandonner toute structure tribale en Namibie ; d'inclure dans le processus d'indépendance la SWAPO (South West African People's Organisation), mouvement nationaliste africain dont l'aile extérieure mène une guérilla dans le nord du pays ; de rappeler ses troupes ; d'organiser des élections nationales sous contrôle de l'ONU, et enfin de libérer tous les prisonniers politiques namibiens. Jusqu'à présent, l'Afrique du Sud a toujours refusé de retirer ses troupes du nord de l'ancienne colonie allemande, et il paraît exclu qu'elle accepte de le faire aujourd'hui. S'en aller, dit-on à Pretoria, serait laisser le champ libre aux communistes : le M.P.L.A. d'Angola et les Cubains.

Les principaux sujets de désaccord demeurent les élections et la participation de la SWAPO.

Le gouvernement sud-africain refuse le contrôle de l'ONU, qu'il considère comme « *inféodé au tiers-monde* ». Il accepterait, en revanche, celui des cinq pays occidentaux.

A Windhoek, où sont revenus les Africains qui acceptent de participer à la conférence constitutionnelle, invités au Cap par M. Vorster pendant la visite des délégués des cinq pays occidentaux, M. Dirk Mudge, président de cette conférence, s'est déclaré déçu de voir que ces derniers n'étaient prêts à leur parler qu'« *à travers un intermédiaire* ».

Les Occidentaux ont en effet refusé de rencontrer les délégués conduits par M. Mudge, ce qui aurait été interprété comme une reconnaissance *de facto* de la conférence. Déjà la démarche des Cinq auprès du gouvernement sud-africain a été sévèrement critiquée tant par la SWAPO que par plusieurs pays africains, dont la Tanzanie.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

OUTRE-MER

La préparation de l'indépendance de Djibouti

LES AUTORITÉS FRANÇAISES ONT RÉALISÉ DES PROUESSES estime la mission d'information de la Ligue arabe

Après la décision de M. Ali Aref, ancien président du conseil de gouvernement du T.F.A.I., d'apporter son « *soutien inconditionnel et sans limite* » à M. Hassan Gouled (*le Monde* du 30 avril), M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a publié la déclaration suivante :

« *Je me réjouis de la position digne et courageuse du président Ali Aref. Ainsi, à Djibouti, toutes les tendances, désormais derrière le président Gouled et les autres responsables, ont fait l'unité indispensable. Le gouvernement français, qui l'a toujours souhaité, ne peut que s'en réjouir profondément.* »

D'autre part, une mission d'information du conseil de la Ligue arabe, conduite par M. Mohamed El Farra, secrétaire général adjoint, a fait escale vendredi 29 avril à Paris, venant de Djibouti, où elle a passé cinq jours. La mission a publié un communiqué dans lequel elle remercie le gouvernement français et son représentant dans le T.F.A.I. pour l'aide qui lui a été apportée et déclare

« *Notre mission a pu constater qu'il existe un accord complet en ce qui concerne le désir des populations d'accéder à l'indépendance. Les autorités françaises ont réalisé des prouesses afin que Djibouti accède à l'indépendance sans trop de difficultés et dans une atmosphère démocratique.* »

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Une cargaison d'uranium américain aurait été détournée sur Israël en 1968

De notre correspondant

New-York. — *Un navire chargé de 200 tonnes d'uranium se serait « volatilisé » en haute mer il y a neuf ans et, selon des sources dignes de foi, son chargement aurait abouti en Israël. L'incident est rapporté dans un discours sur les questions nucléaires de M. Paul Loewenthal, qui servit d'expert à la commission pour les opérations du Sénat, et que cite le* New York Times. *Un porte-parole de l'ambassade d'Israël à Washington a dit qu'il* « ne savait rien au sujet de cette affaire ».

Le mystère aurait commencé en novembre 1968, lorsqu'un cargo transportant de l'uranium quitta Anvers pour se rendre à Gênes après une escale à Rotterdam. Le cargo n'arriva jamais à bon port et les autorités italiennes donnèrent l'alarme. Le navire réapparut quelques semaines plus tard ; il portait alors un autre nom, un autre équipage et un autre pavillon. L'uranium ne se trouvait plus dans ses cales. Les services de renseignement de quatre pays auraient alors mené une enquête sur cette étrange métamorphose.

La lumière sur l'itinéraire et la transformation du navire ne put jamais être faite, mais la C.I.A. est persuadée que l'uranium avait été livré à Israël et que cette audacieuse entreprise ressemble à celle qui permit aux Israéliens de s'approprier cinq vedettes françaises dans le port de Cherbourg, en violation d'un embargo sur les armes à destination du Proche-Orient. Une autre source citée par le journal new-yorkais — il s'agit d'un ancien haut fonctionnaire des services de renseignement américains — affirme qu'il y a quelques années Israël a obtenu de l'uranium de façon illégale et clandestine. Grâce aux réacteurs construits en Israël avec l'aide de techniciens français, cet uranium aurait pu être utilisé pour la fabrication de bombes atomiques. Réel ou inventé, l'incident est monté en épingle par les autorités américaines.

Il s'agit manifestement d'une « fuite » organisée pour attirer l'attention de l'opinion et des législateurs sur les failles du système en vigueur pour empêcher la prolifération des armes nucléaires et pour justifier les mesures que le président vient de soumettre au Congrès en vue de les renforcer.

LOUIS WIZNITZER.

ASIE

APRÈS LA DÉNONCIATION PAR L'U.R.S.S. DU TRAITÉ DE PÊCHE DE 1956

Le problème des îles Kouriles envenime le contentieux entre Moscou et Tokyo

L'U.R.S.S. a dénoncé, vendredi 29 avril, le traité de pêche qu'elle avait signé en avril 1956 avec le Japon. Cette dénonciation sera effective dans un an. La nouvelle, qui n'est pas annoncée par la presse soviétique, a été confirmée par l'ambassade du Japon à Moscou, dont un représentant avait été convoqué vendredi au ministère des affaires étrangères soviétique, nous précise notre correspondant à Moscou.

L'initiative soviétique a surtout une valeur symbolique, dans la mesure où l'on peut penser qu'un nouvel accord sera conclu entre Moscou et Tokyo d'ici un an. Elle n'en souligne pas moins l'irritation de l'U.R.S.S. face à ce que l'on considère ici comme des « prétentions déraisonnables » du Japon. Les négociations soviéto-japonaises pour la conclusion d'un nouvel accord de pêche sont dans l'impasse depuis plusieurs mois. Elles devraient reprendre au cours du mois de mai entre M. Ichkov, ministre soviétique de la pêche, et M. Suzuki, ministre nippon de l'agriculture et des forêts.

Le problème de la conclusion d'un nouvel accord s'est posé en février dernier, lorsque l'U.R.S.S. a fixé à 200 milles la zone exclusive de pêche. Les pêcheurs japonais, qui capturent environ un septième de leurs prises totales dans cette zone, ont dû l'évacuer le 31 mars, aucun accord provisoire n'ayant été conclu. Les négociations achoppent sur le problème des îles Kouriles, que Moscou considère comme territoire soviétique. Pour le Japon, le statut définitif de ces îles, cédées à l'U.R.S.S. à l'issue de la deuxième guerre mondiale, reste toujours à négocier. Depuis plusieurs jours, la presse soviétique a publié des articles pour condamner « la campagne antisoviétique déclenchée au Japon sous le prétexte du renouvellement du traité de pêche ».

De notre envoyé spécial

Nemuro. — « *Exigeons le retour des « territoires du Nord » mis en valeur par nos ancêtres !* » Cette inscription sur une immense stèle devant la gare du port de Nemuro, au nord de Hokkaido, on la retrouve tous les 2 kilomètres, sur la route qui mène au cap Nosappu, à l'extrémité septentrionale de l'île, face à l'archipel des Kouriles.

De la pointe de Nosappu, on aperçoit, par beau temps, à quelque 3 kilomètres au large, la première île, Suisho, sur laquelle se dresse un phare. Au milieu du bras de mer passe la ligne de partage : au-delà, ce sont les eaux soviétiques. Depuis la fin de la guerre, le Japon réclame quatre îles (Habomai, Shikokan, Kunashiri et Etorofu) et quatre îlots inhabités que l'U.R.S.S. a occupés en 1945 et a administrés jusqu'à présent comme parties intégrantes de son territoire.

Avant même l'abrogation du traité de 1956, la création par l'Union soviétique d'une zone (*le Monde* du 8 avril), effective depuis le 1er avril, avait relancé la controverse sur les « territoires du Nord », selon l'expression des Japonais. Tirant parti de l'avantage qu'elle a acquis sur le Japon en établissant cette zone de pêche, l'U.R.S.S. cherche apparemment à mettre un terme au litige territorial relatif aux Kouriles du Sud en faisant accepter par Tokyo, comme un fait accompli, que la zone des 200 milles englobe les îles contestées. Marquant un changement de la position de Moscou par rapport au communiqué commun nippo-soviétique signé lors de la visite à Tokyo de M. Gromyko en 1976, qui reconnaissait l'existence *d'un problème territorial entre les deux pays*, M. Poliansky, ambassadeur d'U.R.S.S. au Japon, a récemment affirmé qu'il n'y avait aucune question territoriale en suspens entre les deux pays. M. Poliansky rejetait ainsi sans détour la protestation du Japon relative à l'extension de la zone de pêche autour des Kouriles du Sud et traduisait, en fait, la volonté de l'U.R.S.S. de lier le litige territorial à celui des pêches ; ce que les Japonais refusent

Le problème des Kouriles du Sud, vieux de trente ans, a fait achopper jusqu'à présent toutes les tentatives pour parvenir à la signature d'un traité de paix entre l'U.R.S.S. et le Japon, qui ont toutefois rétabli des relations diplomatiques depuis 1956.

Les « *territoires du Nord* » ont une superficie totale de 4996 kilomètres carrés. Avant la guerre, seize mille Japonais, pour la plupart des pêcheurs, y vivaient. Ces îles appartenaient au Japon depuis 1855, aux termes d'un traité de commerce et de navigation, signé cette année-là avec la Russie, qui reconnaissait que la frontière entre les deux pays passait entre les îles Etorofu et Uruppu. Par la suite, en 1875, le Japon céda à la Russie une partie des Sakhalines, qu'il occupait, en échange de l'ensemble de l'archipel des Kouriles.

A Yalta, sur la demande de Staline, les alliés décidèrent que le sud des Sakhalines — que le Japon avait repris au tsar après la défaite russe de 1905 — et l'archipel des Kouriles devaient être restitués à l'U.R.S.S. Ces dispositions furent inscrites dans le traité de San-Francisco (1952), signé et ratifié par le Japon. Pour légitimer sa demande de rétrocession, Tokyo argue que le traité de San-Francisco ne donne pas de définition géographique des Kouriles et que, par conséquent, les quatre îles n'en font pas partie. Les Japonais, se référant, d'autre part, à la déclaration du Caire (novembre 1943) signée par les alliés, qui stipule que le Japon doit renoncer à ses droits sur les territoires qu'il a conquis « *par la force* », estiment que les Kouriles du Sud ne sont pas concernées par ces dispositions puisqu'elles sont devenues japonaises à la suite des négociations pacifiques de 1855 et de 1875.

Treize pêcheurs nippons détenus par l'U.R.S.S.

Ces arguties n'auraient qu'un intérêt historique si la controverse entre le Japon et l'U.R.S.S. ne provoquait une tension permanente entre les deux pays. Régulièrement des incidents se produisent au large des quatre îles entre pêcheurs nippons et gardes-côtes soviétiques. Depuis la fin de la guerre, huit mille personnes ont été interceptées et un millier de bateaux saisis. En 1976, cent quarante-cinq pêcheurs, dont treize sont encore détenus dans des camps de travail, ont été arrêtés par les Soviétiques. Selon les anciens règlements soviétiques, les pêcheurs nippons devaient rester à plus de 12 milles des côtes.

La mer qui baigne Nemuro et les quatre îles est très poissonneuse. Les pêcheurs s'aventurent donc régulièrement dans les eaux soviétiques. Ils entendent, affirment-ils aujourd'hui, continuer à le faire, quels que soient les risques.

A Nemuro, qui compte une population de quarante-cinq mille personnes, essentiellement des pêcheurs, habitent la majorité des Japonais qui ont été chassés des Kouriles en 1945. Ils se sont groupés en « Mouvements pour le retour des territoires du nord ».

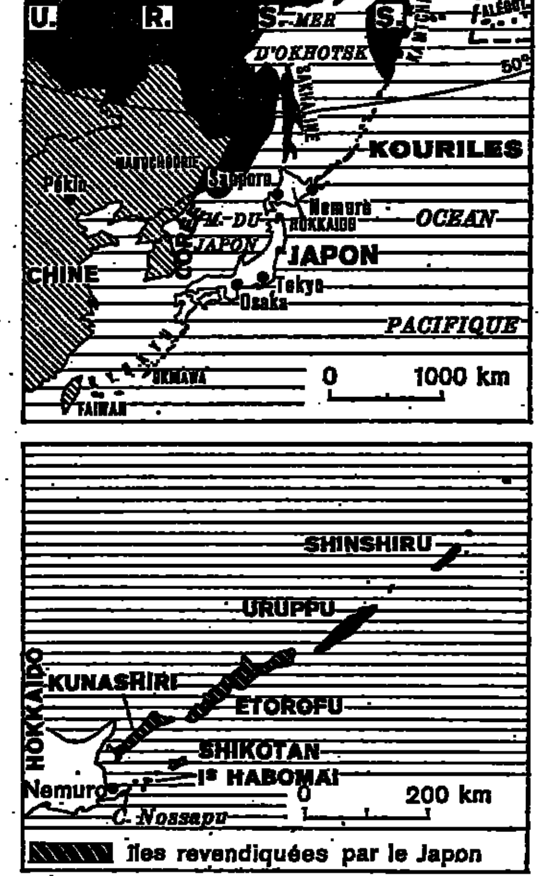
L'intérêt économique a largement pris la relève du sentiment national qui fut longtemps le ressort principal de ces mouvements. Bien que des groupes d'extrême droite viennent régulièrement au cap Nosappu pour crier quelques slogans et brandir des drapeaux en direction de l'U.R.S.S., les différents groupements pour le retour des « territoires du nord » se disent apolitiques. Le principal est la Ligue des résidents de Chishima (nom japonais pour désigner les Kouriles du Sud). Grâce aux contributions des habitants de Nemuro, il a notamment fait construire au cap Nosappu un observatoire équipé de radar et de longues vues pour scruter ce qui se passe au-delà du bras de mer. D'autres mouvements sont semi-officiels et reçoivent des fonds du ministère des affaires étrangères ou du cabinet du premier ministre. Tous organisent des manifestations à travers le Japon.

Leur action reçoit, en général, un soutien inconditionnel de la Chine. Il existe d'ailleurs un mouvement prochinois pour le retour des îles : l'« Association d'amitié sino-japonaise » (« orthodoxe ») qui dépend du parti communiste japonais « orthodoxe », petite formation sans représentation parlementaire, formée par les anciens membres du parti communiste japonais (P.C.J.), exclus au moment de la rupture avec Pékin, en 1967.

Toutes les formations politiques japonaises, du parti libéral démocrate au parti communiste, sont d'accord sur le principe du retour des « territoires du Nord », sinon sur les modalités. Malgré le regain de force que trouvent dans la question des pêches les mouvements pour le retour des « territoires du Nord », il semble douteux que les Soviétiques changent de politique. En trente ans, ils ont créé de nombreuses industries de pêche sur les principales îles et surtout modernisé une ancienne base navale nippone où relâchent des sous-marins nucléaires. Leur présence est attestée par des incidents périodiques : un bateau de pêche nippon se trouvant soudain « remorqué » par un sous-marin soviétique pris dans ses filets.

La question des îles est un des thèmes les plus épineux du contentieux nippo-soviétique sur les pêches. Moins sans doute à cause de l'intérêt économique, au demeurant évident pour la population de Nemuro, qu'en raison de données psychologiques : insulaires, les Japonais n'ont jamais bien saisi la notion de frontière.

PHILIPPE PONS.



Iles revendiquées par le Japon

POLITIQUE

…ON PAR L'U.R.S.S. DU TRAITÉ DE PÊCHE DE 1956

…s Kouriles envenime le contentie… …oscou et Tokyo

…29 avril, le … en avril 1958 … sera effective … pas annoncée … onfirmée par … ont un repré… edi au minis… iétique, nous … scou.

…t une valeur … n peut penser … entre Moscou … souligne pas … ace à ce que … « prétentions … négociations … sion d'un nou… mpasse depuis … reprendre au cours du mois de mai entre M. Ichkov, mi… soviétique de la pêche, et M. Suzuki, mi… nippon de l'agriculture et des forêts.

Le problème de la conclusion d'un … accord s'est posé en février dernier. … l'U.R.S.S. a fixé à 200 milles la zone ex… de pêche. Les pêcheurs japonais, qui cap… environ un septième de leurs prises totale… cette zone, ont dû l'évacuer le 31 mars, … accord provisoire n'ayant été conclu. Les … ciations achoppent sur le problème de… Kouriles, que Moscou considère comme … toire soviétique. Pour le Japon, le statut d… de ces îles, cédées à l'U.R.S.S. à l'issue … deuxième guerre mondiale, reste tou… négocier. Depuis plusieurs jours, la presse … tique a publié des articles pour condamn… campagne antisoviétique déclenchée au … sous le prétexte du renouvellement du … de pêche ».

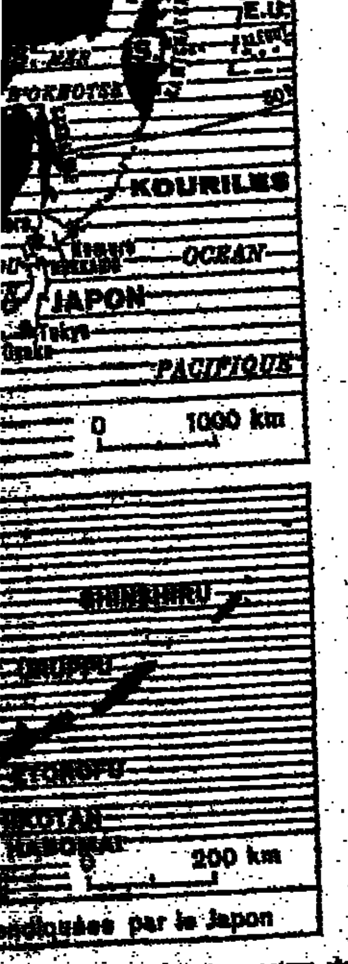
De notre envoyé spécial

…carrés. Avant la guerre, seize mille Japonais, pour la plupart des pêcheurs, y vivaient. Ces îles appartenaient au Japon depuis 1855, aux termes d'un traité de commerce et de navigation, signé cette année-là avec la Russie, qui reconnaissait que la frontière entre les deux pays passait entre les îles Etorofu et Uruppu. Par la suite, en 1875, le Japon céda à la Russie une partie des Sakhalines, qu'il occupait, en échange de l'ensemble de l'archipel des Kouriles.

A Yalta, sur la demande de Staline, les alliés décidèrent que le sud des Sakhalines — que le Japon avait repris au tsar après la défaite russe de 1905 — et l'archipel des Kouriles devaient être restitués à l'U… Ces dispositions furent inscrite… le traité de San-Francisco … signé et ratifié par le Japon … légitimer sa demande de … cession, Tokyo argue que le … de San-Francisco ne donne … définition géographique des … et que, par conséquent, les … îles n'en font pas partie. Le… nais, se référant, d'autre par… déclaration du Caire (novemb… signée par les alliés, qui stip… le Japon doit renoncer à se… sur les territoires qu'il a … « par la force », estiment … Kouriles du Sud ne sont pas … nées par ces dispositions puis… sont devenues japonaises à … des négociations pacifiques … et de 1875.

Treize pêcheurs nippons détenus par l'U.R.S.S.

Ces arguties n'auraient qu'un intérêt historique si la controverse entre le Japon et l'U.R.S.S. ne provoquait une tension permanente entre les deux pays. Régulièrement des incidents se produisent au large des quatre îles entre pêcheurs nippons et garde-côtes soviétiques. Depuis la fin de la guerre, huit mille personnes ont été interceptées et un millier de bateaux saisis. En 1976, cent quarante-cinq pêcheurs, dont treize sont encore détenus dans des camps de travail, ont été arrêtés par les Sovié…



…1945. Ils se sont groupés en … ments pour le retour des … du nord ».

L'intérêt économique a … pris la relève du sentiment … qui fut longtemps le resso… pal de ces mouvements. … des groupes d'extrême … viennent régulièrement au … sappu pour crier quelques … brandir des drapeaux en dir… l'U.R.S.S., les différents gro… pour le retour des « terri… nord » se disent apolitiques … cipal est la Ligue des rés… Chishima (nom japonais p… gner les Kouriles du Sud… aux contributions des hab… Nemuro, il a notamment … truire au cap Nosappu un … toire équipé de radar et de … vues pour scruter ce qui … au-delà du bras de mer … mouvements sont semi-offi… reçoivent des fonds du mini… affaires étrangères ou du … premier ministre. Tous orga… manifestations à travers …

Leur action reçoit, en … soutien inconditionnel de … existe d'ailleurs un mouveme… nois pour le retour des îles … ciation d'amitié sino-jap… (« orthodoxe ») qui dépen… communiste japonais – … petite formation sans rep… parlementaire, formée par … membres du parti commu… nais (P.C.J.), exclus au mo… rupture avec Pékin, en …

Toutes les formations … japonaises, du parti … crate au parti commu… d'accord sur le principe … des « territoires du Nord » … sur les modalités. Malgré … de force que trouvent dan… tion des pêches les … pour le retour des « ter… Nord », il semble douteux … Soviétiques changent … En trente ans, ils ont … breuses industries de … principales îles et … nisé une ancienne base … pons ») relâchent des … nucléaires. Leur présence … par des incidents … bateau de pêche nippon … soudain « remorqué » … marin soviétique …

…uisées par le Japon

…

Questions orales à l'Assemblée nationale

Vendredi 29 avril, à l'Assemblée …tionale, sous la présidence de … ANDRIEUX (P.C.), au cours … la séance consacrée aux ques…ons orales sans débat, les sujets …ivants ont été évoqués :

● L'AVENIR DE L'AGRICULTURE D'HERBAGE

Répondant à M. BRUGNON (…S., Aisne), M. MÉHAIGNERIE, …inistre de l'agriculture, précise …e le programme laitier de la …mmission de Bruxelles entend …nner aux producteurs de lait … pourraient se reconvertir et … souhaiteraient le faire pour …le ou telle raison la possibilité … sec onsacrer à une autre pro…tion : « C'est un choix qui …t est offert et rien d'autre. » …e député ayant insisté sur …quiétude des producteurs de … de la Thiérache, le ministre …sure que le gouvernement est …lu à refuser tout ce qui …utirait à entraver la moder…ation de l'industrie laitière et … continuera à financer l'amé…ation des bâtiments d'élevage. … affirme : « Nous n'avons …tre dessein que de permettre …e reconvertir au petit nombre … producteurs de lait qui peu… le faire, afin d'assurer des …nus plus substantiels à ceux …n'ont pas le choix. »

● L'AIDE MÉNAGÈRE

… JANS (P.C., Hauts-de-…) estime que l'aide ména…est devenue inaccessible à la …art des personnes âgées et …aitent que le taux de rem…sement aux organismes qui …spensent soit unifié.

… LENOIR, secrétaire d'Etat … santé, rappelle que deux …ements importants du pla… du Fonds national de soli… viennent d'être annoncés. …forme que les tranches des …nes ouvrant droit au béné… de l'aide ménagère seront …s de 10 %. Le député juge …lèvement insuffisant.

● LA PROTECTION SOCIALE DES GARDIENNES D'ENFANTS

… DHINNIN (R.P.R., Nord) …nde que le règlement des …tions d'employeur dues par …parents ne se fasse qu'à …ter du 1er février 1977.

…e MISSOFFE, secrétaire …t à la santé, assure que les …nces des redressements …actifs seront examinées avec …sesse selon les situations …ulières et que seront accor…les délais, des remises de …ations de retard, exception…nent des exemptions, notam… aux personnes seules et aux bénéficiaires de l'allocation de frais de garde.

● LES PENSIONS DES ANCIENS COMBATTANTS

Répondant à M. BOUVARD (réf., Morbihan), Mme MISSOFFE indique qu'il n'est pas possible de réviser les pensions de vieillesse des anciens combattants et anciens prisonniers de guerre prenant effet antérieurement au 1er janvier 1974. Il n'est pas possible non plus d'envisager une revalorisation forfaitaire. Elle relève, cependant, que les anciens combattants et les anciens prisonniers de guerre, qui ont pris leur retraite entre soixante et soixante-cinq ans, avant la loi du 21 novembre 1973, avaient la possibilité de faire valoir, dans les meilleures conditions possibles, leur droit à pension anticipée pour inaptitude au travail. Le député demande qu'une étude quantitative soit faite pour déterminer les incidences financières d'une revalorisation. Mme Missoffe accepte.

● LES MUTILÉS DU TRAVAIL

En réponse à une question de M. VIZET (P.C., Essonne), Mme MISSOFFE rappelle les dispositions de la loi du 6 décembre 1976 et observe que les pensions et rentes font l'objet d'une double revalorisation annuelle depuis 1975. Elle indique que d'autres mesures doivent intervenir prochainement en ce qui concerne la révision des tableaux des maladies professionnelles et la simplification des formalités administratives. Elle estime qu'en l'état actuel des choses il n'est pas possible de s'engager sur la voie d'une réparation intégrale de la perte de salaire.

● L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT

M. MAUGER (R.P.R., Vendée) dénonce « *la concurrence sauvage qui risque d'amener certaines entreprises à licencier du personnel, voire à fermer leurs portes* ».

Mme SCRIVENER, secrétaire d'Etat à la consommation, indique que les contrôles accrus et renforcés des services de douane se sont traduits par une augmentation des constatations d'irrégularités, sans toutefois mettre en lumière l'existence de véritables détournements de trafic. « *Aller au-delà*, estime-t-elle, *en instituant de véritables restrictions à l'importation, comporterait de très grandes difficultés ; le marquage obligatoire de l'origine des articles importés poserait également de graves problèmes.* »

Le député souhaite que soit empêchée l'importation d'articles provenant de pays tiers, mais transitant par un pays de la Communauté. Il demande : *Pourquoi serions-nous les seuls à respecter les traités ?* »

● LES VITICULTEURS DU VAL-DE-LOIRE

M. RICHARD (app. R.P.R., Loire-Atlantique) regrette que les viticulteurs, pour satisfaire à leurs prestations d'alcool vinique, soient obligés de distiller des vins de pays de bonne qualité.

Pour Mme SCRIVENER, il ne paraît pas possible de déroger à la réglementation. Elle précise que seuls peuvent être dispensés les viticulteurs de certaines régions, lorsque la distillation entraînerait des frais disproportionnés : « *Ce qui n'est pas le cas des viticulteurs du Val-de-Loire.* » « *Dans ces conditions*, conclut-elle, *la seule solution aux difficultés que vous évoquez réside dans la non-destruction des marcs et leur livraison systématique en distillerie.* » Le député estime que la destruction des marcs est de bien peu d'intérêt.

● LES CRÉDITS DE LA GENDARMERIE

Mme CRÉPIN (réf., Aisne), suppléant M. Bégault (réf., Maine-et-Loire), attire l'attention, au nom de son groupe, sur les difficultés occasionnées à la gendarmerie par les restrictions de crédits de fonctionnement, particulièrement par la réduction des attributions d'essence.

M. BEUCLER, secrétaire d'Etat à la défense, reconnaît que des *mesures d'économie de carburants* ont notamment été prises au sein de la gendarmerie, comme pour l'ensemble des armées. Mais il précise que le ministre de la défense a veillé à ce qu'elles ne compromettent pas l'exécution des missions prioritaires, c'est-à-dire celles qui touchent à la sécurité des citoyens. En outre, la gendarmerie accroît son parc de véhicules de faible cylindrée.

● LA DÉVIATION DE LA RN-39 A ARRAS

M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais), ayant exprimé l'urgence d'une solution, M. BARROT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, lui indique que le coût élevé de la déviation (de l'ordre de 76 millions) et les nombreuses autres priorités à satisfaire dans le Pas-de-Calais et dans le Nord ne permettent pas d'envisager le financement des travaux à court terme.

AU SÉNAT

…aménagement du territoire et les problèmes de l'industrie

…Sénat a débattu vendredi … 29 avril d'une question …de M. CLUZEL (Union cen… Allier), concernant l'amé…ent du territoire et, en par… celui des zones rurales. … les quinze à vingt ans qui …ent, a souligné M. Cluzel, les …s communes seront, en ral…e l'âge de leur population, …ment vidées. Quelles sont …auses de ce phénomène ? …rd l'insuffisance démogra…e — quatre-vingt-dix habi… au kilomètre carré contre …ent trente en Hollande, — …e l'industrialisation qui s'est … en milieu exclusivement …, alors qu'en Allemagne et …t en Suisse on a réussi à …rer les deux types d'im…tion. Enfin, le retard dans …ement rural (eau, voirie, …t, loisirs). Les services …s, estime en conclusion le …ur de l'Allier, doivent être …érés comme étant au ser…u public… Pour chaque per…n ou bureau de poste fer… c'est un nouveau bourg en …r de mort.

… FOURCADE, ministre de …ement et de l'aménagement …rritoire répond notamment …Cluzel : « *Vous comprendrez …aille tout à la fois concilier …actère indispensable du ser…ublic et les préoccupations …tabilité. Des solutions sont …de, des expériences lancées …ant notamment de l'ache…ent du courrier. Je compte … sur pied à titre expérimen…elques agences administra… polyvalentes ainsi que des … de transports autonomes.* »

La situation du port de Dunkerque

… EHLERS (P.C., Nord) qui …oge sur la situation du port …nkerque et reproche à la … Usinor de vouloir imposer …itique à l'ensemble du do… portuaire et pulic, …OURCADE répond, devant …nquantaine de dokers pré…dans les tribunes du public, …rrière les apparences de ce … se posait en réalité le pro… des conditions de travail …quai aux aciers, mais, a-t-il … la législation de 1974 …nant l'emploi des dockers ne … appliquer qu'aux quais pu… elle ne saurait s'appliquer … quais privés. « *Dans cette* …, a-t-il également déclaré, … *est en cause c'est de savoir si tant d'investissements destinés à récupérer une partie du trafic détourné sur Anvers et sur Rotterdam pourra servir à cet effet ou s'il servira à freiner l'activité du port de Dunkerque.* »

En terminant, M. FOURCADE répond aussi à M. Maurice Schumann (R.P.R., Nord) qui avait demandé si le gouvernement était décidé à imposer un arbitrage de salut public, en lançant un appel aux deux parties pour qu'elles se rencontrent en vue de mettre fin à ce conflit et de conclure un accord acceptable par tous.

A M. PELLETIER (Gauche dém., Aisne) qui demandait le renforcement des transports collectifs, M. FOURCADE répond : « *La priorité des priorités c'est l'économie d'énergie. Nous étudions la possibilité de réduire la consommation des voitures particulières et des poids lourds.* »

A la séance de l'après-midi, M. VALLON (Union centriste, Rhône) demande au gouvernement de prendre des mesures pour sauver notre industrie textile. M. RUFENACHT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, indique que, en ce qui concerne la région Rhône-Alpes, le gouvernement avait mis à l'étude, en collaboration avec la profession, une intervention financière particulière en faveur du secteur du moulinage-texturation afin d'aider ces entreprises à s'adapter à la concurrence étrangère.

Le même secrétaire d'Etat répond à M. CLUZEL (Union centriste, Allier), qui demandait que l'on utilisât les méthodes de réfrigération sèches, moins dommageables pour l'environnement, dans les centrales nucléaires : « *Cette méthode* (qui permet de se passer entièrement d'eau pour le refroidissement) *pose de sérieux problèmes économiques, car il faut construire de nouvelles turbines. Mais E.D.F. n'en poursuit pas moins des expériences très poussées à Champagne-sur-Oise.* »

M. CHATELAIN, P.-C., Val-d'Oise) s'inquiète des conséquences de la restructuration du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann. Réponse de M. RUFENACHT : « *De fait, ce groupe a été conduit à prendre des mesures de concentration à l'égard des quatre usines de l'entreprise Ceflac. Pour Saint-Priest, dans le Rhône, il n'y a aucun espoir de redressement, d'où la recherche d'une coopération avec une industrie automobile étrangère, mais les intérêts français conservent la majorité. Quant à l'usine de Persan, elle est reprise par Vallourec. Les pourparlers viennent d'aboutir. La production des câbles et des profilés y sera poursuivie. Enfin, l'usine de Belley, spécialisée dans la boulonnerie et la visserie inoxydable, a grandement souffert d'importations en provenance de pays à faibles prix de revient. Elle a tenté de reconvertir ses activités de telle sorte que l'espoir est justifié de la voir sortir bientôt de la crise.* »

Le sort des Houillères des Cévennes fait l'objet d'une question de M. TAILHADES (P.S., Gard). « *Le gouvernement*, déclare le secrétaire d'Etat, *n'est pas décidé à baisser les bras. Bien au contraire. Il veut exploiter le mieux possible les ressources des Houillères nationales, mais le déficit du bassin des Cévennes dépasse 12 millions par mois et 5 200 francs par agent. Ces chiffres se passent de commentaire. Le gouvernement ne méconnaît pas toutefois l'aspect social du problème et ne cesse d'encourager la reconversion.* »

Les sénateurs se sont aussi occupés de la situation des artisans et des commerçants, et plus particulièrement de celle de leurs épouses (question de Mme JANINE ALEXANDRE-DEBRAY, R.P.R., Paris). « *S'il est prématuré*, a ajouté le secrétaire d'Etat, *de présenter dès aujourd'hui les solutions qui sont à l'étude dans mes services, je puis d'ores et déjà préciser que le montant du salaire du conjoint déductible du revenu sera prochainement fixé.* »

● *La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes* a publié jeudi 28 avril une déclaration dans laquelle elle proteste contre la réunion organisée dimanche 1er mai à Paris par l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain (*le Monde* du 28 avril). Elle estime notamment que cette manifestation constitue « *une véritable provocation et un outrage à la mémoire de toutes les victimes de la collaboration avec les nazis* ». Rappelons que l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance a également protesté contre la réunion.

● *A San-Gavino-di-Fiumorbo (Haute-Corse)*, l'élection de onze des treize conseillers municipaux, au premier tour du scrutin municipal du 2 mars dernier, a été annulée vendredi 29 avril par le tribunal administratif de Nice.

POLITIQUE

L'ENTRETIEN RADIOTÉLÉVIS[É]

« Le gouvernement de M. Raymond Barre conduir[a]

Voici le texte de l'entretien entre M. Giscard d'Estaing et M. Christian Bernadac qui a été diffusé vendredi 29 avril sur la première et la deuxième chaîne de télévision ainsi que par France-Inter :

« Mieux vaut, je pense, monsieur le président, pénétrer tout de suite dans le vif du sujet : quelle leçon tirez-vous de ces trois journées de débat parlementaire que nous venons de vivre ?

— Je dois dire d'abord, M. Bernadac, que c'est moi qui ai souhaité répondre à vos questions, parce que je crois qu'il est nécessaire que les Français puissent connaître exactement la situation politique et savoir où ils vont.

» Alors, quelle leçon tirer de ces trois jours ?

» Le débat qui vient d'avoir lieu avait pour objet l'approbation du programme du gouvernement de M. Raymond Barre. C'était donc une procédure constitutionnelle par laquele le Parlement est amené à se prononcer, en votant oui ou en votant non, sur le programme proposé par le gouvernement.

» Ce débat a eu lieu. Il a donné lieu à un certain nombre d'interventions, de contradictions, de réserves, et il s'e5st terminé, vous le savez, par un vote qui est un vote de confiance en faveur du gouvernement de M. Barre.

— Il ne servirait à rien, je pense, monsieur le président, de se cacher les problèmes. Le R.P.R. semble être le maître du jeu parlementaire. M. Raymond Barre aurait pu être le maître du jeu parlementaire. M. Raymond Barre aurait pu être renversé demain sur la taxe professionnelle, sur le budget, sur les problèmes monétaires, sur l'Europe...

— Deux choses à ce sujet.

» Il est vrai que l'U.D.R., à l'époque, le R.P.R. à l'heure actuelle; représente la majorité de la majorité. Ce n'est pas une situation nouvelle, c'est une situation que j'ai trouvée lors de mon élection en 1974, puisque je vous rappelle que l'Assemblée avait été élue un an auparavant, en 1973. Vous me dites : cette situation veut dire ou peut conduire au fait que le R.P.R. veuille renverser le gouvernement de M. Raymond Barre.

» Je dirai d'abord que le R.P.R. vient de voter, hier, à la quasi-unanimité, la confiance au gouvernement de M. Raymond Barre, et, d'autre part, de quelle manière le gouvernement de M. Raymond Barre pourrait-il être désormais renversé ? Il ne pourrait être renversé que par le vote d'une motion de censure, puisqu'il a posé la question de confiance une fois et qu'il ne la reposera pas. Il faudrait donc le vote d'une motion de censure, c'est-à-dire qu'il faudrait que des députés de la majorité rejoignent les députés de l'opposition pour voter ensemble contre le gouvernement et que l'on retrouve ainsi des députés communistes, des députés socialistes et des députés de la majorité censurant ensemble le gouvernement de M. Raymond Barre.

» Eh bien ! Je vous le dis, je considère que c'est une circonstance qui ne peut pas se produire.

— Mais, monsieur le président...

— Et d'ailleurs, je ne ferai pas l'outrage à quelque membre de la majorité que ce soit d'imaginer que cette circonstance puisse se produire. Alors, je vous le dis, le gouvernement de M. Raymond Barre est le gouvernmeent qui sera en place jusqu'à la fin de cette législature. Il le sera pour deux raisons : la première, c'est parce qu'il a été nommé par le président de la République, qui fait confiance à son courage, à sa ténacité, à son dévouement, à l'intérêt de la France et des Français, et d'autre part parce qu'il vient de bénéficier hier d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale.

Une majorité de remplacement composée de députés de l'opposition et de députés de la majorité est invraisemblable

— Mais vous parlez de la motion de censure, monsieur le président, est-ce que cela ce n'est pas de la politique politicienne ? Est-ce que vous ne pensez pas que les Français voudraient y voir un peu plus clair, voir avec clarté et logique ce qui se passe ?

— Vous avez raison, nous en parlerons tout à l'heure, ce sont les problèmes de la majorité. Les Français préféreraient, je préférerais bien entendu que la majorité s'exprime d'une façon plus cohérente, plus homogène, plus ardente, j'y reviendrai tout à l'heure, mais ceci étant, la vie politique, c'est la vie de nos institutions, de notre Constitution, et la Constitution qui a été faite en 1958 a eu pour objet précisément d'éviter la succession des crises ministérielles en France, car autrefois, sous la IVᵉ République, nous avions en effet la succession et la répétition des crises ministérielles, puisqu'on renversait un gouvernement sans que l'on définisse une majorité de remplacement. C'est pour mettre fin à cette situation que ceux qui ont fait la Constitution de la Vᵉ République ont prévu le mécanisme de la motion de censure, c'est-à-dire qu'il faut désigner à l'avance la majorité de remplacement, et donc, si l'on veut renverser le gouvernement de M. Raymond Barre, cela veut dire qu'il faudrait trouver une majorité de remplacement composée à la fois par les députés du programme commun, députés communistes et députés socialistes, et des députés de la majorité. Ceci est invraisemblable.

» Donc, comme je vous le disais tout à l'heure, le gouvernement de M. Raymond Barre conduira la politique de la France jusqu'aux élections législatives.

— Un premier ministre affaibli, affaibli parce qu'attaqué, pensez-vous que M. Raymond Barre puisse conduire la majorité à la victoire ?

— Vous dites qu'il a été affaibli parce qu'il y a eu un débat difficile, mais les débats parlementaires ont été, sont et seront difficiles. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce problème de la majorité et de l'union de la majorité, mais il y a vote, et je ne connais que les votes. Il y a eu un vote comparable à celui qu'ont eu jadis ses prédécesseurs, c'est-à-dire la quasi-totalité des voix de la majorité.

» D'autre part, il a été dit dans ce débat, il a été rappelé, que c'était le premier ministre *qui était le chef de la majorité parlementaire,* et ceci a été dit, vous le savez, avec un certain éclat. C'est donc M. Raymond Barre qui est le chef de la majorité parlementaire.

— Incontestablement, monsieur le présid[ent], nous avons vu voler un peu de poussière ou[...] de la IVᵉ République, ces trois derniers jo[urs]. Vous n'avez pas cette impression ?

— Pas tellement de la IVᵉ République, m[...] s'il existe un tempérament politique des F[ran]çais qui s'est exprimé, jadis, sous la IVᵉ Ré[pu]blique, et qui n'a pas changé.

» Les institutions de la Vᵉ République n[...] pas pour objet de changer le caractère [des] Français ; ce serait d'ailleurs une tâche v[aine]. Mais elles ont pour objet de faire en sorte [que] certains traits de notre tempérament politi[que] ne puissent pas avoir les conséquences q[u'ils] avaient autrefois et, en particulier, que n[ous] n'ayons pas un gouvernement d'Assemblée — [ce] n'est pas l'Assemblée qui gouverne la France, et, d'autre part, qu'on ne puisse pas renve[rser] un gouvernement sans faire apparaître qu[elle] est la majorité de remplacement. Ce ne [sont] donc pas des combinaisons, ce sont des pr[in]cipes fondamentaux de la Vᵉ République.

Redresser la situation économique et soci[ale]

— On vous reproche, monsieur le Président [de] la République, de ne pas prendre parti dans [le] débat politique entre majorité et opposition. [On] va même plus loin, on vous reproche de voul[oir] gouverner, au lendemain des élections législati[ves] de 1978, plutôt, peut-être, avec M. Mitterr[and] qu'avec, disons, le R.P.R. ?

— Alors, vous en venez aux problèmes de [la] majorité.

» D'abord, la question qui se pose — questi[on] simple, — c'est : la majorité peut-elle, a-t-elle [des] chances de gagner les élections législatives [de] 1978 ? Il faut poser la question franchement, d'[au]tant plus que nous venons de sortir d'électi[ons] municipales qui ont été, vous le savez, mauvai[ses] pour la majorité, et le résultat est qu'il y a actu[el]lement, dans les rangs de la majorité peut-ê[tre], dans l'opinion sans doute, au Parlement un c[er]tain sentiment de découragement en disant : n[ous] ne pouvons pas gagner.

» Alors, mon sentiment est que la majo[rité] peut et doit gagner les élections législatives [de] 1978. Elle peut et elle doit le faire.

LES RÉACTIONS

Dans la majorité

● *M. Jean-Paul Charmes,* délégué à la communication du Centre des démocrates sociaux : *« Le président de la République a confirmé, de manière catégorique, la mission du premier ministre jusqu'aux prochaines élections.*

Le C.D.S., qui a toujours apporté son appui au gouvernement Barre et à son effort de redressement économique et social, en prend acte avec satisfaction. Avec le président de la République, le C.D.S. pense qu'une majorité unie peut et doit gagner les élections. »

● *M. Dominique Bussereau,* président de Génération sociale et libérale : *« L'ensemble de la majorité a le devoir d'approuver les propos du président de la République, qui a défini, fermement, le véritable enjeu : agir pour que les Français se regroupent pour le bon choix en 1978. Nous souhaitons que tous les militants et tous les électeurs de la majorité entendent cet appel qui est celui de la raison. Si la raison l'emporte l'espoir renaîtra. »*

● *M. Bertrand Motte,* président du Centre national des indépendants et paysans : *« Les propos du président de la République sur la majorité nous laissent deux fois sur notre faim. Il n'a pas mis en évidence que la force d'une majorité pluraliste n'est pas faite d'uniformité, mais du rayonnement électoral respectif de chacun des éléments qui la constituent. Il a passé sous silence le Centre national des indépendants et paysans. Les défaillances répétitives et radicales de M. Servan-Schreiber lui apparaissent-elles vraiment d'un poids plus important que le soutien populaire et libéral dont le Centre national des indépendants vient d'apporter, à Paris et ailleurs, un nouveau témoignage ? »*

● *M. Yves Lancien,* secrétaire général du C.D.R. : *« Bien malin qui pourrait dire, après avoir entendu le président de la République développer des considérations de caractère très général, quelles seront ou ne seront pas, dans les mois et les semaines à venir, les initiatives gouvernementales en matière de politique intérieure, de réforme de structures ou de relations internationales. Comment s'étonner, dans ces conditions, que la confiance ait, elle aussi, été cantonnée au seul domaine où il était possible de l'exprimer en toute connaissance de cause. »*

● *M. Pierre Billotte,* président national du Mouvement pour le socialisme par la participation (gaulliste de gauche) : *« Alors que la situation générale de la France exige un gouvernement de combat, donc au plus haut point politique, et une majorité unie, ce qui est tout à fait possible, le chef de l'Etat n'a pu manqué d'être le spectateur désolé d'un incroyable théâtre d'ombres. »*

● *M. Mitterrand* a rencontré vendredi 29 avril, M. Porfirio Munoz Ledo, ministre mexicain de l'éducation, venu à Paris pour la réunion du Conseil de l'UNESCO.

Dans l'opposition

● *M. Louis Mermaz,* député, membre du secrétariat national du P.S. : *« Le président de la République, comme à l'ordinaire, a été intéressant, mais décevant. Il n'a répondu à aucune des questions politiques qui se posent. Il s'est borné à faire la description de la crise de la majorité, sans lui proposer ni plan d'action ni plan de redressement... »*

● *M. Charles Fiterman,* membre du secrétariat du P.C.F. : *« Le président de la République s'est employé à enfoncer des portes ouvertes. Il a reconnu que les difficultés de la majorité étaient liées à son incapacité de résoudre les problèmes économiques et sociaux. Il a annoncé que M. Barre avait obtenu un vote de confiance et restait premier ministre. Ces propos ont au moins un mérite : c'est qu'ils vérifient que la mauvaise pièce jouée cette semaine par la coalition giscardienne était digne du vaudeville et non de la tragédie antique... »*

● *M. Robert Fabre,* président du Mouvement des radicaux de gauche : *« Avec une désinvolture qui relève de l'aveuglement, le président de la République ignore superbement les réalités. Aucune allusion au chômage, à la montée des prix, à l'inquiétude des travailleurs et des épargnants. Son unique souci : tenter de recoller les morceaux d'une majorité en miettes, de gagner du temps avec l'illusoire espoir d'une victoire de la droite au printemps prochain... »*

● *M. Jean Charbonnel,* président de la Fédération des républicains de progrès (gaulliste d'opposition) : *« Les Français ont dû comprendre à quel point le chef de l'Etat avait été troublé par la tragi-comédie parlementaire de ces derniers jours. M. Giscard d'Estaing a tenté de convaincre son auditoire en utilisant une argumentation caractérisée par la négation des faits, la mesquinerie du chef de clan et la cocasserie des affirmations péremptoires. »*

● *Le vice-amiral Antoine Sanguinetti* (gaulliste d'opposition) : *« La seule question qui se pose n'est pas de savoir si Raymond Barre ira jusqu'au bout de la législature, mais de savoir si la législature ira jusqu'à l'échéance prévue. »*

● *M. Michel Jobert,* président du Mouvement des démocrates : *« Par-delà la sérénité présidentielle, nous voilà revenus, pourtant, par le jeu des partis, à la IV République, avec son impuissance et par conséquent la faiblesse du pouvoir. »*

● *M. Jean-Marie Le Pen,* président du Front national : *« Le président de la République applique la méthode Coué, et il cherche à convaincre les Français de l'unité de la majorité, alors que ceux-ci n'y croient plus. La majorité a actuellement trois chefs : MM. Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre et Jacques Chirac. Il y en a deux de trop. »*

● LA C.F.D.T. : *« Le président de la République a tenu un discours sans rapport avec les graves problèmes que connaît notre pays. Il nie la crise politique et ses propres responsabilités dans la situation économique et sociale. Son propos, adressé à M. Chirac, ne concerne pas la grande masse des travailleurs et des Français. »*

LA BONACE

Ayant choisi de demander à un journaliste de l'interroger plutôt que de recourir à une déclaration aux Français, M. Giscard d'Estaing entendait, c'est là sa pente naturelle, ramener sur les eaux calmes l'esquif politique. Quelle étrange impression, après les tumultes de l'Assemblée, de retrouver devant les ors et les glaces de l'Elysée, cet homme marmoréen. « Péripétie », aurait dit le général. Les Français sont ainsi faits qu'ils ont besoin de se défouler à travers leurs parlementaires et ensuite ils partent en week-end sur les routes : c'est un peu ce qu'on entendait sous les propos rassurants du président de la République.

Le regard allait de son interlocuteur à la caméra avec une lenteur calculée, tranquille, le ton ne se départissait pas de celui de la bonne compagnie. Pas un mot plus haut que l'autre, comme pour marquer qu'il en fallait un peu plus à la France pour qu'il s'émeuve. Il y a du Pangloss dans cet homme-là, lorsqu'il s'adresse au peuple. Il est des moments où l'on attend pourtant un souffle moins égal, tellement il paraît désaccordé à l'instant.

Giscard aurait-il trop lu Flaubert : « L'avenir nous tourmente et le passé nous retient. Voilà pourquoi le présent nous échappe » ? — P. D.

NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES R.I.

M. J.-P. Soisson souhaite rencontrer M. Chira[c]

Après avoir annoncé vendredi 29 avril que, ayant obtenu d'assurer *« l'unité de direction »* des républicains indépendants, il acceptait le poste de secrétaire général du mouvement, M. Jean-Pierre Soisson a souhaité rencontrer le président du R.P.R. pour déterminer avec lui les conditions dans lesquelles la majorité pourrait gagner les élections législatives. M. Soisson a en effet déclaré : *« Ma décision n'a de sens que si elle contribue à créer un nouveau climat au sein de la majorité. Je suis prêt à m'en entretenir avec les principaux leaders de la majorité, notamment avec M. Jacques Chirac. J'espère déterminer avec lui les conditions dans lesquelles nous pourrons gagner les prochaines élections. J'ai déjà travaillé avec lui. J'apprécie énormément son talent et sa personnalité, et je pense qu'ensemble nous pourrons faire du bon travail. »*

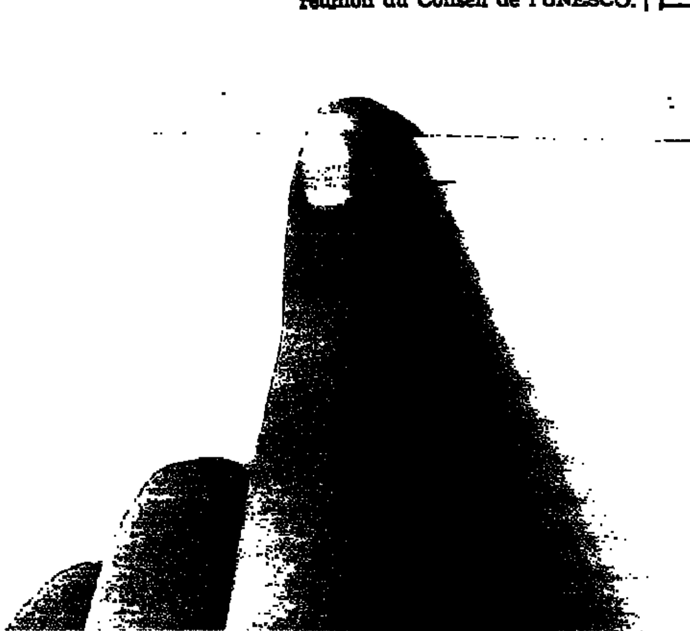
M. Soisson a manifesté sa volonté d'être le véritable patron de la formation giscardienne : il entend obtenir satisfaction sur ce point essentiel : l'assemblée extraordinaire convoquée pour le 21 mai à Fréjus, à laquelle il proposera *« de nouveaux statuts pour une action nouvelle »,* et une équipe de direction responsable uniquement devant le secrétaire général. L'objectif poursuivi est la constitution d'un grand parti giscardien qui associera aux républicains indépendants, les militants de G.S.L., les membres des comités de soutien au président de la République [et] des clubs A.G.I.R. pour l'aven[ir]. Seuls les clubs Perspectives [et] Réalités, animés par M. Jea[n-]Pierre Fourcade, ont souhai[té] conserver leur autonomie.

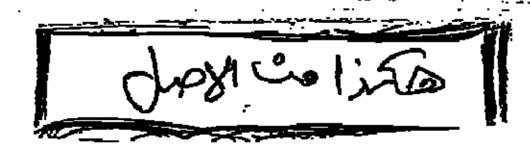
M. CHINAUD (R.I.) PROPOSE UNE RENCONTRE À M. LABBÉ (R.P.R.)

M. Roger Chinaud, présid[ent] du groupe des républicains ind[é]pendants à l'Assemblée nationa[le], a déclaré, vendredi soir 29 avril : *« Après l'excessive passion d[es] jours passés, le président de [la] République, premier responsa[ble] politique de la France, a tenu [à] rappeler aux responsables polit[i]ques que la majorité quelle ét[ait] la voie de la sagesse, c'est-à-di[re] de l'unité. »*

« En ce sens, en tant que pr[é]sident du groupe parlementai[re] républicain indépendant, j'ai d[é]cidé d'inviter mon collègue Clau[de] Labbé, président du groupe R.P.[R.] à l'Assemblée nationale, et l[es] membres du bureau de son group[e] à une rencontre avec les membr[es] du bureau du groupe R.I., af[in] de procéder ensemble à u[n] examen des différents problèm[es] qui préoccupent les membres [de] nos deux groupes. »

M. Labbé a indiqué, en répon[se] à M. Chinaud, qu'il soumettra[it] sa proposition au bureau d[u] groupe R.P.R. mardi 3 mai.





…TRETIEN RADIOTÉLÉ… DE M. GISCARD D'ESTAING

…nond Barre condu… la politique de la France jusqu'aux élections législatives »

… la majorité, mais … ls que les votes. Il … à celui qu'ont eu … t-à-dire la quasi-… ité.

… t dans ce débat, il … e premier ministre … orité parlementaire, … avec un certain … d Barre qui est le … ntaire.

— *Incontestablement, monsieur le … nous avons un peu de poussé… de la IVe République, ces trois dern… Vous n'avez pas cette impression ?*

— Pas tellement de la IVe Républ… s'il existe un tempérament politique … qui s'est exprimé, jadis, sous la … blique, et qui n'a pas changé.

» Les institutions de la Ve Répub… pas pour objet de changer le ca… Français ; ce serait d'ailleurs une … Mais elles ont pour objet de faire en … certains traits de notre tempérament … ne puissent pas avoir de conséque… avaient autrefois et, en particulier, … n'ayons pas un gouvernement d'Assem… n'est pas l'Assemblée qui gouverne la … et, d'autre part, qu'on ne puisse pas … un gouvernement sans faire apparaître … tout la majorité de remplacement. … donc pas des combinaisons, ce sont … cipes fondamentaux de la Ve Répub…

Redresser la situation économique

— *On nous reproche, monsieur le Pr… la République, de ne pas prendre par… débat politique entre majorité et oppo… ou même plus loin, on vous reproche … gouverner, au lendemain des élections … 1978, plutôt, peut-être, avec M. … qu'avec, disons, le R.P.R. ?*

— Alors, vous en venez aux problè… majorité.

» D'abord, la question qui se pose … simple, — c'est : la majorité peut-elle … chances de gagner les élections légis… 1978 ? Il faut poser la question franchem… tant plus que nous venons de sortir … municipales qui ont été, vous le savez, … pour la majorité, et le résultat est qu'il … lement, dans les rangs de la majorité … dans l'opinion sans doute, au Parlemen… tain sentiment de découragement en dis… ne pouvons pas gagner.

» Alors, mon sentiment est que la … peut et doit gagner les élections légis… 1978. Elle peut et elle doit le faire.

» Elle a actuellement un certain retard sur l'opposition. Quel est-il ? On ne peut pas se fier beaucoup, vous le savez, aux instituts de sondages, mais je dirai qu'elle doit avoir un retard de quelques points, mettons 4 à 6 % de retard actuellement sur l'opposition. Eh bien ! en un an, 4 à 6 %, cela se gagne, cela se gagne même facilement, et cela se gagne même dans une campagne électorale ! Donc, la majorité peut et doit gagner.

» Quelles sont les conditions pour qu'elle le fasse ?

» A mon avis, deux conditions :

» La première, c'est que la situation économique et sociale de la France soit redressée, et la seconde condition, c'est que la majorité soit unie.

» D'abord, la première condition. On s'interroge souvent, on se dit : mais, pourquoi la majorité a-t-elle perdu du terrain ? Et on cherche à accuser plus ou moins directement la politique qui a été poursuivie depuis trois ans.

» Fondamentalement, c'est une erreur de diagnostic.

» Les difficultés politiques de la France tiennent à la situation de crise économique et sociale que nous avons traversée depuis trois ans, et la preuve, c'est que cette difficulté est la même partout. Je vous disais que la majorité, en France, doit avoir un retard de quelques points mettons 4 à 6, sur l'opposition à l'heure actuelle. Prenez la Grande-Bretagne, qui a eu des élections à une période voisine des nôtres, et qui est dirigée par un gouvernement socialiste : ce gouvernement a, à l'heure actuelle, 15 à 17 points de retard sur son opposition ! Donc, ce n'est pas dû à la politique suivie, c'est dû à la situation économique et sociale.

» Il est donc indispensable de redresser cette situation économique et sociale, et c'est la responsabilité du gouvernement de M. Raymond Barre de le faire.

» Alors, nous allons encore avoir des mois difficiles. Avril n'était pas bon, vous le savez, mai ne sera pas bon non plus, puis nous atteindrons une période à partir de laquelle on verra, les Français verront, les résultats du redressement.

» Eh bien ! il est essentiel que, pour conduire cette politique, le gouvernement ait l'appui actif de sa majorité. Je crois que la majorité se tromperait en imaginant qu'elle valoriserait son action en critiquant les modalités du redressement économique et financier ; elle peut valoriser son action en prenant en charge le soutien, au contraire, du redressement économique et financier.

» J'ai été frappé, d'ailleurs, dans le débat parlementaire, de la faiblesse, de l'inexistence, des critiques qui ont été adressées par l'opposition au programme économique du gouvernement ! Il n'y avait rien, ou presque rien. Donc, c'est un sujet sur lequel la majorité et le gouvernement doivent faire connaître leur avis.

Au moment venu, je ferai connaître sans équivoque le bon choix

— *Le débat a été politique plutôt qu'économique.*

— Economique, et puis il est devenu politique.

» Alors, j'en viens justement au deuxième aspect, qui est l'union de la majorité.

» Si la majorité ne fait pas son union, elle ne peut pas rattraper le terrain perdu. Et si je vous dis que si elle fait son union elle peut rattraper le terrain perdu, c'est parce que je vais vous rappeler une période : en janvier dernier, janvier du début de cette année, après le démarrage du redressement économique à l'automne et avant les discordes des élections municipales, il y avait le sentiment d'un progrès de la politique économique, le sentiment d'une certaine union de la majorité, la cote de la majorité a remonté rapidement. Et donc, si la majorité à la fois poursuit le redressement et fait apparaître son union, elle peut regagner le terrain perdu.

» Alors l'union, qu'est-ce que cela veut dire ?

» Cela veut dire faire apparaître une entente, des hommes qui s'entendent, qui s'entendent d'abord pour soutenir le gouvernement et qui s'entendent en tout.

» Soutien du gouvernement, je vous l'ai dit tout à l'heure : les gouvernements successifs que j'ai eus sous ma présidence ont été les gouvernements de M. Chirac, puis de M. Raymond Barre ; ce n'est pas en critiquant l'action gouvernementale que la majorité gagnera du terrain, c'est au contraire en justifiant et en soutenant l'action gouvernementale. Et ensuite l'union entre les tendances de la majorité. Ce qui est tout à fait curieux, c'est que nous avons en France une opposition profondément divisée, car chacun sait historiquement que sur les sujets essentiels les communistes et les socialistes ne sont pas d'accord.

— *Cela ne se voit pas, ou pas trop…*

— Je dirai non seulement que cela ne se voit pas, mais même qu'ils ont réussi à mettre sur pied une organisation qui est une organisation d'union, et le paradoxe c'est que la majorité est profondément unie.

» Quand je circule en province ou que je rencontre des électeurs de la majorité, je ne peux pas vous dire si ce sont des R.P.R., des républicains indépendants, des Centre démocrate ou des radicaux ; ce sont les mêmes et, d'ailleurs, ceux qui nous écoutent, ce sont les mêmes. Par contre, cette majorité, qui est unie sur l'essentiel, a fait apparaître en elle des rivalités, des affrontements, qui lui ont fait perdre du terrain. Parce que les formations politiques croient qu'en se combattant, elles gagnent ; elles gagnent sur leurs voisins et ce sont des déplacements de voix à l'intérieur de la majorité, mais la majorité dans son ensemble perd et ainsi, à l'heure actuelle, on ne peut pas dire que ce soit l'opposition qui gagne des voix, c'est plutôt la majorité qui envoie des voix à l'opposition. Il faut donc que la majorité s'unisse, tout en respectant naturellement la personnalité de ces tendances et leurs droits à l'organisation et à l'expression. Cela veut dire qu'au cours des prochaines semaines, le travail essentiel des grands leaders de la majorité c'est de s'entendre sur des points essentiels : préparation des élections législatives, qui n'est pas commencée, accord en vue de ces élections sur la désignation des candidats ou sur le mode de désistement, élaboration d'une perspective ou d'un programme, car il faut expliquer aux Français, bien entendu, ce que sera la conduite des affaires de la France si la majorité continue à exercer ses responsabilités.

» Donc, vous voyez les deux points essentiels : conduire le redressement économique et social et l'union de la majorité.

— *Donc, redressement, unité de la majorité. Et le gaullisme ?*

— Il y avait une autre question, à laquelle je n'ai pas répondu, votre question sur moi-même, le président de la République.

» Le président de la République, dans nos institutions — ce n'est pas moi qui ai fait nos institutions, j'ai bien entendu voté pour — ce n'est pas un chef de parti ou de clan, c'est quelqu'un qui assume les responsabilités de la vie nationale à l'extérieur et à l'intérieur.

» Alors, c'est quand même quelqu'un qui est élu à partir d'un programme et, lorsqu'on me dit que je ne prends pas parti, je rappelle que si, à l'heure actuelle, il ne s'est pas produit en France ce que l'on redoute pour 1978, c'est parce que je me suis présenté, parce que j'ai fait campagne contre M. Mitterrand et parce que j'ai gagné.

» De même, j'ai pris la peine, le risque, l'été dernier, de faire paraître un ouvrage, *Démocratie française*, qui a été la critique écrite la plus complète du programme commun. J'ai pris ce risque et on m'a dit à l'époque : « Pourquoi donc prenez-vous un tel risque ? »

» Mais le moment venu, je l'ai toujours dit, je ferai connaître ce que j'appelle le bon choix pour la France, c'est-à-dire les conséquences sur la vie de la France et des Français de leur choix en 1978, et je le ferai sans équivoque, mais je le ferai dans l'exercice de mes fonctions de président de la République, c'est-à-dire compte tenu d'un certain nombre de disciplines auxquelles je suis tenu.

» Si bien que l'organisation de ce choix pour la France, cela doit être les partis politiques s'organisant, se préparant dans l'union, cela doit être le gouvernement conduisant le redressement économique et social de la France, et ce doit être le président de la République situant l'enjeu national. »

— *Et le gaullisme, monsieur le Président ? Et le gaullisme là-dedans ?*

— Eh bien, je vous dirai que le gaullisme, depuis quinze jours, je crois qu'il a été bien plus dans l'action courageuse et efficace de la France en Afrique, pour rendre la sécurité à un continent inquiet et menacé, que dans les débats de la politique intérieure. C'est là que j'ai senti qu'était le gaullisme. »

…négation des faits, la mesquinerie du chef de clan et la cocasserie des affirmations péremptoires. »

● *Le vice-amiral Antoine Sanguinetti* (gaulliste d'opposition) : *« La seule question qui se pose n'est pas de savoir si Raymond Barre ira jusqu'au bout de la législature, mais de savoir si la législature ira jusqu'à l'échéance prévue. »*

● *M. Michel Jobert*, président du Mouvement des démocrates : *« Par-delà la sérénité présidentielle, nous voilà revenus, pourtant, par le jeu des partis, à la IVe République, avec son impuissance et par conséquent la faiblesse du pouvoir. »*

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national : *« Le président de la République applique la méthode Coué, et il cherche à convaincre les Français de l'unité de la majorité, alors que ceux-ci n'y croient plus. La majorité a actuellement trois chefs : MM. Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre et Jacques Chirac. Il y en a deux de trop. »*

● LA C.F.D.T. : *« Le président de la République a tenu un discours sans rapport avec les graves problèmes que connaît notre pays. Il nie la crise politique et ses propres responsabilités dans la situation économique et sociale. Son propos, adressé à M. Chirac, ne concerne pas la grande masse des travailleurs et des Français. »*

LA BONACE…

Ayant choisi de d… un journaliste de l'… plutôt que de recour… déclaration aux … M. Giscard d'Estaing … c'est là sa pente … ramener sur les eau… l'esquif politique. Quelle … impression, après les … de l'Assemblée, de … devant les ors et le… de l'Elysée, cet hom… moréen. « Péripétie », … le général. Les Fran… ainsi faits qu'ils ont … se défouler à travers le… mentaires et ensuite … en week-end sur les … c'est un peu ce qu'on … sous les propos rassu… président de la Répub…

Le regard allait de … locuteur à la caméra … lenteur calculée, tranqu… ne se départissait pas … de la bonne compagnie … mot plus haut que l'autre … pour marquer qu'il en … peu plus à la France … s'émeuve. Il y a eu … dans cet homme-là … s'adresse au peuple. Il … moments où l'on attend … un souffle moins égal … Il paraît désaccordé …

Giscard aurait-il … bert : « L'avenir nous … et le passé nous ret… pourquoi le présen… échappe » ? — P. D.

L'attitude de l'U.D.R.

(Suite de la première page.)

Cette analyse est exactement celle que refuse M. Chirac, pour ne citer que lui. Pour les dirigeants du R.P.R., ce n'est pas en améliorant — si c'est possible — les indices économiques et en prêchant la sérénité que la majorité gagnera les élections. Le fait même que M. Giscard d'Estaing commente comme un phénomène naturel la montée de l'opposition face aux gouvernements en place, en France et ailleurs, les choque parce que cette appréciation, quelle que soit sa justesse, leur paraît de nature à démobiliser l'opinion en accréditant la possibilité de l'alternance. *« Il ne faut pas démobiliser l'opinion, ce qui est faire le jeu de l'adversaire, ne pas prêcher l'apaisement et la sécurité en pensant que tout s'arrangera »,* déclarait M. Guéna.

Le président de la République qui, par tempérament, refuse la dramatisation, qui souhaite que la société française devienne moins conflictuelle, est cohérent avec lui-même en proposant une autre stratégie que celle de M. Chirac. Sa faiblesse est peut-être de considérer les élections législatives comme il a abordé l'élection présidentielle. De croire que son intervention, le moment venu, et le bon sens des Français lui permettront de retrouver une majorité qu'il n'a plus. Les députés savent déjà que son investiture ne leur servira pas de sésame et que l'audience de *Démocratie française* n'a pas supplanté celle du programme commun.

ANDRÉ LAURENS.

Les commentaires de la presse

L'AURORE : oui, mais…

« Il est bon, il est excellent que le président de la République apporte à Raymond Barre la Raymond Barre la caution éclatante que l'on a entendue. Il est sain, à tous égards, que le premier ministre soit aussi clairement désigné comme le « chef de la majorité parlementaire », *pour conduire la bataille des législatives et pour la gagner en effaçant par la réussite économique et par l'union refaite, le handicap « de 4 ou 6 % » que les sortants ont en ce moment par rapport à la gauche. (…)*

» Cela dit, et redit pour que tout soit clair, il importe de marquer la réserve qu'inspire, au bout de toute réflexion raisonnable, la « néo-inconditionnalité » dont les téléspectateurs ont entendu hier soir vanter les bienfaits.

» M. Giscard d'Estaing condamne la contestation parlementaire. Il était mieux inspiré quand, député du Puy-de-Dôme, il inventait le « oui, mais… »

(JOSE VAN DEN ESCH.)

LE FIGARO : la confiance ne se décrète pas.

« On peut regretter que M. Giscard d'Estaing n'ait pas abordé un thème important, celui de la confiance, qui a été au cœur du débat à l'Assemblée nationale.

» L'analyse du président de la République aurait peut-être gagné en puissance de conviction, si elle avait pris en compte ce mystérieux processus psychologique.

» Sans confiance, réciproque et à tous les niveaux, la meilleure politique économique risque de ne pas trouver les concours nécessaires, les meilleures intentions à l'intérieur de la majorité risquent de rester lettre morte. La confiance ne se décrète pas. Elle ne sort pas d'un vote. Elle doit monter du peuple vers ses dirigeants. »

(SERGE MAFFERT.)

LE MATIN DE PARIS : les habitudes.

« Habituée à vivre depuis vingt ans sous un régime offrant, par sa Constitution, des garanties de stabilité, et s'appuyant sur une personnalisation presque théologique du pouvoir à travers le général de Gaulle, la classe dirigeante n'a pas mesuré la métamorphose des habitudes et des comportements des Français. Dans son intervention télévisée, Valéry Giscard d'Estaing ne s'est-il pas, de nouveau, appuyé sur les principes fondamentaux de la Ve République et n'a-t-il pas revendiqué « son » gaullisme ? »

L'HUMANITE : des jeux dérisoires.

« La stratégie giscardienne s'appuie à la fois sur l'action gouvernementale et sur l'activité des partis de la majorité. Elle a besoin des deux. A Raymond Barre d'assurer la continuité, de frapper les travailleurs, d'essayer par quelques miettes de retenir certains électeurs. Aux partis giscardiens de soutenir le gouvernement tout en parlant assez haut et assez fort pour suggérer qu'ils peuvent encore être des intercesseurs entre une partie des Français et le pouvoir. C'est ce que M. Giscard d'Estaing appelle « la personnalité des tendances » et leur droit à s'exprimer.

» Faut-il accorder une attention démesurée à ces jeux dérisoires ? »

(LAURENT SALINI.)

LIBERATION : le secret de sa sérénité.

« Si on voit mal en effet le R.P.R. s'allier, ne serait-ce qu'un moment, avec la gauche, l'hypothèse inverse n'est pas exclue. Giscard l'a une nouvelle fois discrètement rappelé : il restera président de la République même après une victoire de la gauche, « compte tenu, *a-t-il dit,* d'un certain nombre de disciplines auxquelles je suis tenu ». *Il est peut-être là, le secret de la sérénité de Giscard. Il peut même s'offrir le luxe de se proclamer plus gaulliste que les gaullistes, et de revendiquer l'aventure zaïroise comme une action « gaullienne. »*

(GILLES BRESSON et JULIEN BRUNN.)

ROUGE : rien à dire.

« N'ayant vraiment rien à dire, Giscard a conclu sans conviction que « si la majorité poursuit à la fois le redressement économique et social et fait apparaître son union, elle peut rattraper le terrain perdu. » Dans cette laborieuse affirmation, raisonnait comme l'écho d'une défaite déjà admise. Mais il est vrai que le président est désormais piégé. Construisant sa stratégie au-delà d'une probable victoire électorale de l'union de la gauche en 1978, il doit éviter de donner quelque argument que ce soit à son cerbère du R.P.R. »

(PIERRE JULIEN.)

Libres opinions

Fragile, Giscard ?

par DIANE RIBARDIÈRE (*)

CE président de la République est la clef de voûte du régime, moins à cause des prérogatives dont le dotent la Constitution et la coutume que parce qu'il est — et qu'il est lui seul — l'élu de la nation. Or, de toutes parts, qu'entend-on dire et répéter ? Que notre actuel chef de l'Etat est trop fragile pour ce poste suprême. Fragile, Giscard ? Et si, avant de faire écho à ses multiples détracteurs, nous prenions la peine de répertorier les embûches accumulées par le destin et par les hommes sur son parcours ?

L'usure, d'abord. — Depuis bientôt vingt ans, une même majorité est au pouvoir en France. Vingt années, c'est, en tout lieu, un long bail. Chez nous qui sommes en politique des instables congénitaux, la chose a des airs de prodige. A la vérité sans le psychodrame de mai 1968, qui donna au pays le sentiment de vivre une alternance « sauvage », la gauche aurait probablement réoccupé, voilà un lustre, et l'Elysée et Matignon.

Cette érosion inéluctable a placé Giscard dès son avènement devant un problème des plus difficiles : comment, par les moyens démocratiques qui sont les siens, gouverner un peuple dont, pour moitié, ou peu s'en faut, les votants lui ont refusé leur voix ?

La hargne. — Son champion ayant au premier tour vidé les étriers, le parti principal de la majorité ne s'est rallié — et c'est humain — qu'à reculons à Valéry Giscard d'Estaing. Là où de Gaulle et Pompidou disposaient d'une masse de « godillots » tous terrains, leur successeur trouve des grognards qui, au rebours des soldats de la Grande Armée, sont loin de suivre toujours, et dont la rogne, en cette ère del'audiovisuel, a une tout autre résonance que n'en pouvait avoir sur les routes de Pologne ou de Prusse orientale celle des « bonnets à poils ».

L'union de la gauche. — De 1958 à 1972, le chef de l'Etat n'eut affaire — même et surtout en -968 — qu'à une gauche tirée à hue et à dia. Un P.C. isolé et qui portait encore sa défroque de méchant loup moscovite. Une convention des clubs toute en têtes et sans corps. Un parti socialiste au bord de la vieillesse. Giscard, lui, voit se dresser en travers de sa route un adversaire monolithique, rajeuni et tonifié par le coude-à-coude. Et c'est là une ironie bien amère quand on songe que ce n'est pas lui, tout au contraire, qui a voulu un pays divisé en deux camps retranchés.

La crise. — Les ténors de l'opposition feignent d'ignorer que l'inflation et le chômage sévissent un peu partout dans le monde, et, chez certains de nos voisins, beaucoup plus durement que chez nous. C'est de bonne guerre. Mais qu'une telle omission abuse une foule d'« apolitiques » voire de « majoritaires », cela prouve que, en dépit de leur engouement pour les vacances exotiques, les Français continuent à ne rien distinguer au-delà de leur clocher.

Le centre. — Giscard s'y tient. Il a raison. Comme la vertu, la vérité se rencontre au juste milieu. Et certes, nos compatriotes, viscéralement, sont des gens du centre. Mais, au niveau de l'expression, leur goût les porte vers les extrêmes. Et lorsque, d'aventure, leur nature ambidextre apparaît en plein jour, c'est seulement sous son aspect négatif. *« Le Français, un conservateur qui détruit »,* aimait à dire Giraudoux.

La courtoisie. — Le président Giscard d'Estaing est un homme qui toujours — il nous l'a démontré — conserve la mesure, l'urbanité, le tact, bref, l'auto-discipline, signe du vrai caractère. Par malheur, les pseudo-civilisés que nous sommes ont en ce domaine, comme en beaucoup d'autres, des réactions de pithécanthrope. C'est le cogneur incapable de se maîtriser qui — dérision — personnifie pour nous la force.

La séduction, enfin. — Roger-Gérard Schwartzenberg, dans son brillant essai sur la *Politique-spectacle*, range Giscard, avec Kennedy et Trudeau, parmi les hommes d'Etat « de charme ». Label redoutable. Sans doute le charme, sous sa forme moderne, la télégénie, offre-t-il à l'homme public un incomparable tremplin. Mais avec le temps et l'accoutumance, l'attrait s'étiole, tandis que l'envie à l'égard de l'homme trop comblé des fées s'exaspère. Rien de plus féroce, de plus acharné, que cette envie-là.

Quand, de ces handicaps, vous aurez fait la somme, considérez le sang-froid du chef de l'Etat, son refus des décisions prises en catastrophe, sa résistance sans ronds de jambe ni éclats de voix aux escarmouches comme aux offensives de grand style.

Qu'en pourrez-vous conclure sinon — sauf à manquer de probité intellectuelle, qu'une fragilité de cette sorte vaut du roc ?

(*) Ancienne présidente de la conférence Mole-Tocqueville.

NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES R…

M. J.-P. Soisson souhaite rencontrer M. …

Après avoir annoncé vendredi 29 avril que, ayant obtenu d'assurer « l'unité de direction » des républicains indépendants, il acceptait le poste de secrétaire général du mouvement, M. Jean-Pierre Soisson a souhaité rencontrer le président du R.P.R. pour déterminer avec lui les conditions dans lesquelles la majorité pourrait gagner les élections législatives. M. Soisson a en effet déclaré : *« Ma décision n'a de sens que si elle contribue à créer un nouveau climat au sein de la majorité. Je suis prêt à m'en entretenir avec les principaux leaders de la majorité, notamment avec M. Jacques Chirac. J'espère déterminer avec lui les conditions dans lesquelles nous pourrons gagner les prochaines élections. J'ai déjà travaillé avec lui. J'apprécie énormément son talent et sa personnalité, et je pense qu'ensemble nous pourrons faire du bon travail. »*

M. Soisson a manifesté sa volonté d'être le véritable patron de la formation giscardienne : il entend obtenir satisfaction sur ce point essentiel : l'assemblée extraordinaire convoquée pour le 21 mai à Fréjus, à laquelle il proposera « de nouveaux statuts pour une action nouvelle », et une équipe de direction responsable uniquement devant le …

… au président de la Ré… des clubs A.G.I.R. … Seuls les clubs Pers… Réalités, animés par … Pierre Fourcade, ont … conserver leur autono…

M. CHINAUD (… PROPOSE UNE REN… À M. LABBÉ (R…

M. Roger Chinaud, … du groupe des républi… pendants à l'Assemblée … a déclaré, vendredi … « Après l'excessi… jours passés, le prési… République, premier … politique de la France … rappeler aux respon… ques que la majorité … la voie de la sagesse … de l'unité. »

« En ce sens, … sident du groupe … républicain indépen… cidé d'inviter mon … Labbé, président … à l'Assemblée … membres du bureau … à une rencontre … du bureau du … de procéder … examen des … qui préoccup… M. Labbé … à M. Chinaud … groupe R.P.R. …

Le premier ministre : ne se laisser intimider ni sur le plan politique ni sur le plan économique

Les voix se comptent et ne se pèsent pas. M. Raymond Barre s'est implicitement référé à cet adage en affirmant, vendredi 29 avril, devant l'Association de la presse ministérielle dont il était l'hôte : « Ce qui compte pour moi, c'est le vote émis ; il y a eu un vote pour le gouvernement et j'en prends acte. » *Affectant de ne pas être affecté par la méfiance que, tout au long de la semaine, une partie de sa majorité lui avait témoignée, le premier ministre a voulu se montrer apaisant et sans rancune. Tout en niant qu'une crise politique se soit déroulée, il a toutefois averti ses propres partisans qu'il ne se laisserait pas intimider par eux. Mais sa résolution, ses accents, étaient tout aussi déterminés que ceux dont il avait usé dans son discours de jeudi dernier à l'Assemblée nationale, avec le succès que l'on sait.*

M. Barre est sans doute bien conscient de l'échec politique qu'il a essuyé devant sa majorité puisque au-delà des journalistes il a averti le R.P.R. que le gouvernement ne se laisserait pas soumettre à « un système d'embûches et de soumissions sucessives » *sans recourir* « aux moyen constitutionnels qui sont à sa disposition ». *Mais le premier ministre n'a pas dévoilé davantage ce que cachait cette menace, ni précisé quelle conception il se faisait, pour l'avenir, de la concertation qu'il offre aux groupes de la majorité. Après une semaine de tension politique les propos lénifiants du premier ministre, tenus entre ciel et terre, au premier étage de la tour Eiffel, avaient quelque chose d'éthéré et d'un peu irréel.*

ANDRÉ PASSERON.

M. Raymond Barre a déclaré : *« Le gouvernement souhaitait clarifier une situation dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle était confuse. Ce qui compte pour moi, c'est le vote émis. Il y a eu un vote pour le gouvernement et j'en prends acte. Je n'ai pas de raison de douter que la majorité soutiendra les projets du gouvernement et je pratiquerai pour chacun d'eux, avec elle, une concertation. Je n'admettrai pas que sur des projets présentés nous allions à un système d'embûches et de soumissions successives. Si de telles conditions se présentaient, j'aurais recours aux moyens constitutionnels à ma disposition et chacun prendrait ses responsabilités. Je n'ai pas l'habitude de modifier aisément ma ligne. Ce n'est ni de l'obstination ni de l'entêtement, mais le cap a été fixé et il sera tenu. La concertation, je la pratiquerai, mais il y a une limite sous la Ve République : le gouvernement ne fait pas la politique de telle ou telle formation qui le soutient. Le gouvernement n'a pas été sauvé par tel chef ou telle formation de la majorité. Pour 1978, il s'agit d'éviter à la France à tout prix un choix qui serait dangereux pour elle. Je n'ai jamais montré quelque complaisance que ce soit à l'égard du programme commun de la gauche. Pourquoi faire à ce sujet un procès d'intention au gouvernement ? Il y a une différence entre l'affirmation de la personnalité de chaque formation politique et la culture systématique de la différece. »*

M. Barre a conclu sur ce sujet : *« Le gouvernement ne se laissera pas intimider ni sur le plan politique ni sur le plan économique et social. »*

Le premier ministre a évoqué la lettre qu'il avait adressée à M. Claude Labbé, président du groupe P.R.P., au cours de la séance de jeudi à l'Assemblée nationale, après qu'il eut déclaré ne pas reconnaître son propre style dans son discours. Le premier ministre a déclaré : *« Certains ont pu penser que je m'adressais à lui sur un plan personnel ; en fait, je m'adressais au président du groupe R.P.R. Depuis septembre dernier, j'ai entretenu avec lui des relations excellentes et confiantes. Je répondais au président du groupe qui avait exprimé les positions de son groupe, beaucoup plus qu'à M. Labbé lui-même, à l'égard duquel j'ai toujours eu des sentiments de considération. »*

Comme on lui demandait s'il était *« peiné, surpris ou soulagé »* de la démission de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, le premier ministre a répondu : *« Je n'adhère à aucun de ces termes. Je prends seulement acte de la démission de M. Servan-Schreiber. »*

M. Barre a longtemps traité, ensuite, de la position du gouvernement en ce qui concerne la situation économique et sociale, comme il l'avait fait à l'Assemblée nationale. Il a admis qu'il avait bien rencontré récemment à Versailles des représentants financiers de pays alliés. Enfin, évoquant le projet de ratification des accords de la Jamaïque, qui sera prochainement soumis à l'Assemblée nationale, il a déclaré : *« Je n'arrive pas à comprendre pourquoi cette question est brusquement présentée comme un test de l'indépendance de la France ou de la faiblesse du gouvernement. »*

ÉQUIPEMENT

La controverse sur l'énergie nucléaire

La controverse nucléaire prend une nouvelle dimension. Certes, sur le terrain, aux abords des sites des futures centrales, manifestations, procès, contre-procès se succèdent et continuent d'alimenter la chronique quotidienne. Mais, en France comme en République fédérale d'Allemagne, partis et syndicats commencent à sortir de la prudente réserve où, pour la plupart, ils s'étaient maintenus jusqu'à présent.

En Allemagne, le parti social-démocrate, profondément divisé sur l'opportunité de pousser un programme de construction de centrales très ambitieux, s'interroge, tout en soulignant l'utilité économique du programme engagé.

En France, tandis que M. Séguy, dirigeant de la C.G.T., se prononce pour la première fois pour le développement de l'électronucléaire, d'autres syndicats et d'autres formations de l'union de la gauche prennent des positions différentes.

• En France : M. Séguy dénonce les « campagnes utopistes des écologistes »

Pour la C.G.T., le développement de l'électronucléaire représente la « solution décisive » aux problèmes énergétiques croissants de la France. Telle est, en substance, la déclaration qu'a faite M. Séguy, au cours d'une visite au chantier de la centrale de Dampierre-en-Burly (Loiret), le vendredi 29 avril. « *Cependant*, a ajouté le dirigeant syndical, *l'énergie nucléaire doit être complémentaire des autres* (charbon, *houille blanche, technique marémotrice, etc.), et son exploitation doit être entourée d'un maximum de précautions* ». « *Si les investissements nécessaires n'étaient pas faits dans ce domaine, on aboutirait à une situation dramatique dans trois ou quatre ans* », a-t-il encore indiqué. M. Séguy a lancé une mise en garde contre les « *campagnes utopistes* » des écologistes qui, selon lui, ne sont pas « *scientifiquement* » étayées.

C'est la première fois que le dirigeant de la C.G.T. prend publiquement position sur ce sujet. Rappelons, cependant, qu'il y a deux ans la fédération C.G.T. des industries de l'énergie avait condamné la croissance zéro, approuvé l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, mais demandé un décalage du programme nucléaire pour en mieux mesurer les conséquences de tous ordres.

Cette attitude est fondamentalement différente de celle de la C.F.D.T. qui, dès 1975, avait pris position contre le programme électronucléaire du gouvernement qui, selon elle, « *sacrifie les autres énergies, comporte des risques non évalués, exprime la soumission à la croissance capitaliste et néglige la situation des travailleurs* ». A la même époque, les syndicalistes C.F.D.T. de l'E.D.F. et du C.N.R.S. avaient demandé un moratoire nucléaire.

Dans les formations de l'union de la gauche, les divergences ne sont pas moins sensibles. Le P.C. s'est toujours prononcé pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, mais il critique le choix par le gouvernement d'une filière américaine et souligne que « *toutes les conditions de sécurité ne sont pas respectées* ». Les radicaux de gauche semblent se résigner au développement de l'électronucléaire, tout en demandant depuis deux ans un « *débat national* », un ralentissement du programme et une politique plus efficace de lutte contre les gaspillages d'énergie. Le P.S.U., lui, est hostile à la poursuite de la construction des centrales nucléaires.

Le P.S. hésite. Reflet de cette perplexité, un « comité environnement et nucléaire » composé de treize personnalités scientifiques de premier plan vient de commencer ses travaux. Il est chargé d'« *étudier les problèmes de civilisation et d'environnement liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire* », et il remettra aux dirigeants du parti un rapport avant la fin de l'année. Cette consultation devrait aider M. Mitterrand et ses amis à prendre un parti avant les élections de 1978. Cependant, sur le terrain, les inquiétudes des élus socialistes devant les projets de l'E.D.F., voire même leur opposition, s'est manifestée déjà à plusieurs reprises, notamment à Golfech (Tarn-et-Garonne), Port-La Nouvelle (Aude), Montélimar (Drôme) et Creys-Malville (Isère).

Précisément, au cours de sa séance du 29 avril, le conseil général de l'Isère, présidé par M. Louis Mermaz, a pour la seconde fois, et sur proposition du groupe socialiste, demandé au gouvernement d'arrêter les travaux du surgénérateur « *dans les plus brefs délais* ». Il a chargé le préfet de l'Isère d'engager une action en justice pour obtenir l'interruption de ces aménagements et l'annulation des décisions administratives les ayant autorisés.

Cette motion a été votée par 27 voix pour, 5 contre et 7 abstentions. Le groupe communiste a voté ce texte tout en proposant un amendement qui souligne « *la nécessité pour la France d'une grande politique énergétique fondée sur l'utilisation de l'ensemble des ressources nationales prenant réellement en compte les impératifs de la sécurité et de l'hygiène des populations et résultant d'un large débat démocratique. En l'absence d'un tel débat, il n'est pas admissible que se poursuive la mise en œuvre des projets nucléaires du gouvernement.* »

Au cours du débat qui avait précédé le vote, M. Guy Nevache, au nom du groupe socialiste, avait constaté que les travaux de construction du surgénérateur avaient été entrepris « *en l'absence de toute publication des deux décrets d'autorisation de construction et d'utilité publique (...). Nous ne voulons pas être mis devant le fait accompli* », a affirmé le conseiller socialiste.

MARC AMBROISE-RENDU.

• En Allemagne fédérale : le S.P.D. reste divisé

De notre correspondant

Bonn. — « *Energie, emploi, qualité de la vie* », le thème de la conférence sur l'énergie que le parti social démocrate a tenue les vendredi 29 et samedi 30 avril, à Cologne, était ambitieux. Le S.P.D. (parti social-démocrate) n'est pas parvenu à définir une position unanime pour ou contre l'énergie atomique, mais il a le mérite d'être le premier parti de la R.F.A. à consacrer une réflexion approfondie à un sujet qui a divisé le pays au cours des derniers mois.

D'importantes questions sont restées sans réponse, mais elles ont au moins été posées : quelle croissance veut-on ? A quel rythme ? Dans quel secteur ? Qui doit opérer les choix ? Peut-on renoncer à l'énergie nucléaire ? Celle dont on dispose actuellement suffit-elle ? Les différents groupes du parti ont discuté loyalement, concrètement, en évitant les polémiques. Le S.P.D. a donné — il en a bien besoin — une bonne image de lui-même.

La coupure entre les adversaires et les partisans de l'énergie nucléaire, qui ne recoupe pas la division gauche-droite au sein du parti, n'a pas été surmontée.

Les premiers, menés par M. Eppler, ancien ministre de la coopération et président de la commission fondamentale du S.P.D., demandent une pause de réflexion et un programme strict d'économie d'énergie, sur le modèle de celui présenté par le président Carter. « *L'évolution de la société industrielle ne doit pas être abandonnée à elle-même* », a déclaré M. Eppler. Le président de l'Association fédérale des comités antiatomiques, qui n'appartient pas au S.P.D., est allé plus loin : « *Ne repensez pas votre programme nucléaire*, a-t-il dit, *faites une croix dessus.* »

M. Schmidt a repris la position définie récemment par la centrale syndicale D.G.B., qui peut se résumer ainsi : autant d'énergie nucléaire que nécessaire, autant d'économie d'énergie, mais qui ne mette pas en cause l'emploi. Il s'est prononcé contre une pause de réflexion et contre l'arrêt de la construction des centrales nucléaires. Par rapport aux Etats-Unis, la R.F.A. est un pays pauvre en sources d'énergie, et elle doit garder ouverts tous les choix possibles. « *Le S.P.D.*, a-t-il déclaré, *ne peut pas se plaindre du chômage à une conférence et mettre en danger l'emploi dans une autre.* » C'est pourquoi la R.F.A. ne saurait renoncer à l'exportation de centrales nucléaires, alors que d'autres pays l'encouragent pour éviter le chômage.

Pour le chancelier, la sécurité ne doit pas être négligée, mais l'accident de la plate-forme d'Ekofisk prouve que le nucléaire n'est pas la seule source d'énergie à comporter des risques.

M. Matthöfer, ministre fédéral de la recherche scientifique, a tiré les conclusions de la conférence : le parti social démocrate est d'accord sur la nécessité d'économiser l'énergie, sur la priorité qui doit être donnée aux technologies non polluantes, et le parti apparaît comme le gardien des intérêts du charbon allemand. Il pense que la majorité du parti peut être gagnée à un développement de l'énergie nucléaire.

DANIEL VERNET.

E.D.F. condamnée à Flamanville

LA CLOTURE DÉFONCÉE

L'E.D.F. a été condamnée, le vendredi 29 avril, pour bris de clôture dans l'affaire de la construction de la centrale nucléaire à Flamanville (Manche). Si, jeudi, E.D.F. avait gagné, au moins provisoirement, sa première bataille contre les écologistes, qui avaient demandé au juge des référés du tribunal de Cherbourg de suspendre les travaux préliminaires à la construction de la centrale nucléaire de Flamanville sur la côte ouest du Cotentin, elle a perdu, vendredi, une autre bataille juridique qui l'opposait à un cultivateur de la commune, M. Guiguet.

Le 13 avril, ce dernier avait constaté qu'un engin d'une entreprise travaillant pour le compte d'E.D.F. avait fait une brèche de 5 mètres de large sur 10 mètres de long dans la clôture d'un de ses champs. M. Guiguet avait appelé un huissier pour effectuer un constat et une visite au cadastre communal avait confirmé que le terrain appartenait bien au cultivateur et non à la commune, comme E.D.F. le croyait.

M. Guiguet avait saisi le juge des référés du même tribunal, qui lui a donné raison, puisqu'il a condamné vendredi soir E.D.F. sous l'inculpation de bris de clôture, à verser 1 000 F de provision à M. Guiguet et 800 F pour qu'un expert détermine le préjudice subi par le cultivateur.

Environnement

● *Enquête à Seveso.* — Le Parlement italien a voté, jeudi 28 avril, la création d'une commission d'enquête sur les causes et les conséquences de la pollution par la dioxine de la région de Seveso, près de Milan. Les conclusions de la commission devront être déposées dans les six mois.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

L'aménagement de Fos et de l'étang de Berre

Les nouveaux maires disposent d'une faible marge de manœuvre

Marseille. — La poussée de la gauche aux dernières élections municipales a fait perdre à la majorité la maîtrise des organismes d'aménagement de l'étang de Berre : le Syndicat communautaire (S.C.A.) créé à fin 1972, dans le cadre de la loi Boscher sur les villes nouvelles pour faire face aux urbanisations liées à la création de la zone industrielle et portuaire de Fos, et son organe exécutif, l'Etablissement public d'aménagement des rives de l'étang de Berre (EPAREB) mis en place en juillet 1973.

Des trois communes groupées au sein du S.C.A., seule celle de Fos-sur-Mer n'a pas changé de main, bien que le maire sortant, M. Jacques Férand (R.P.R.), ait été personnellement battu (1). Istres et Miramas ont été conquises par des listes d'union de la gauche conduites, la première par un socialiste, M. Jacques Siffre, la seconde par un communiste, M. Georges Thorrand, tous les deux élus maires, en remplacement de M. Maurice Gouin (mod. maj.) et du docteur Pierre Tristani (R.P.R.). Ces résultats entraînent donc une redistribution des cartes politiques dont l'enjeu est l'administration d'une population d'environ 45 000 habitants et la gestion d'un budget de 150 millions de francs.

De notre correspondant régional

Qui présidera ce super-conseil municipal qu'est le comité du S.C.A. auquel les municipalités de la majorité avaient transféré presque toutes leurs compétences ? La démographie, les réalités géographiques, les structures urbanistiques et administratives, plaident pour une prééminence de la commune d'Istres. Elle est la plus peuplée (2), elle est située à mi-chemin de Miramas, au nord, et de Fos, au sud, et elle est déjà le siège de l'hôtel communautaire, d'un important centre éducatif et culturel à vocation intercommunale, et bientôt sans doute, d'un lycée desservant les trois communes. Le maire d'Istres, M. Jacques Siffre, un ophtalmologiste de quarante ans, qui incarne la nouvelle génération du P.S., sera candidat à la présidence du S.C.A. Les changements politiques consécutifs aux dernières élections modifient également le rapport des forces au sein du conseil d'administration de l'EPAREB. Créé par décret en date du 7 mars 1973, cet organisme technique exerce, dans le cadre d'une convention, les tâches d'acquisition foncière, d'urbanisation et d'aménagement que lui confient les trois communes du S.C.A., auxquelles s'ajoutent celles de Vitrolles, appartenant à l'entité-est de l'étang de Berre. Chacune des quatre communes dispose d'un siège, deux autres sont réservés à la ville de Marseille et au département des Bouches-du-Rhône, et cinq aux représentants des ministères concernés (finances, équipement, intérieur).

Depuis sa mise en place le 20 juillet 1973, l'EPAREB a été présidé par le maire de Vitrolles, M. Henri Brémond (mod. maj.), qui a été battu aux dernières élections municipales par une liste d'union de la gauche à majorité communiste. Estimant que l'administration, forte de l'appui des communes favorables à la majorité, pourrait imposer ses décisions, la ville de Marseille et le département des Bouches-du-Rhône ont refusé de désigner leurs représentants. Nommés d'office comme le permettait la loi, M. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, et M. Louis Philibert, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, également socialiste, n'ont pas pour autant accepté de siéger. Décideront-ils désormais de mettre leur poids dans la balance pour la faire pencher en faveur du maire d'Istres ? Ou prolongera-t-on, là aussi, la situation antérieure, c'est-à-dire la dévolution de la présidence à la commune de Vitrolles, qui a l'avantage de consacrer une répartition des responsabilités ? La décision dépend d'une seule et même négociation entre les partenaires du S.C.A.

Une certitude : la gauche va chercher à faire évoluer par l'intérieur des organismes à l'égard desquels elle a marqué une vive hostilité en les dépeignant comme des créations antidémocratiques soumises à « *l'encadrement autoritaire de l'Etat* ». Peut-elle cependant, dans le cadre juridique du S.C.A. et au stade actuel des opérations, infléchir profondément la politique qui a été suivie jusqu'ici ? Les équipements lourds sont en majeure partie réalisés et les réserves foncières, pour les urbanisations futures, ont été faites par l'Etat. Les grandes options d'aménagement apparaissent donc irréversibles.

La nouvelle majorité politique du S.C.A. ne pourra pas davantge remettre en cause le système de financement qui repose sur une péréquation des taxes professionnelles (ancienne patente) versées à la commune de Fos. En fait, si Fos, qui est restée en dehors du périmètre du S.C.A. jusqu'au 1er janvier 1976, a un certain retard à rattraper (C.E.S., stade, piscine, ZAC), ses deux partenaires ne demandent, en revanche, qu'à souffler. Istres et Miramas ont construit chacune trois mille logements et réalisé au total pour environ 200 millions de travaux d'équipement. Il faut maintenant entretenir et gérer ce patrimoine. Toute les listes, qu'elles soient de l'opposition ou de la majorité, se sont d'ailleurs prononcées pendant la campagne électorale contre la continuation de l'urbanisation intensive de la zone.

« *Notre premier objectif*, déclare le nouveau maire d'Istres, *est de rétablir la concorde au sein du syndicat. Les divisions des communes de la majorité ont nui au bon fonctionnement du système communautaire. Le dernier budget, par exemple, n'a été voté qu'en octobre... Nous voulons, d'autre part, rendre le syndicat plus démocratique avec une meilleure participation des élus et en faire, pour les populations, une maison de verre. Notre but sera ensuite de parachever ce qui a été entrepris, de réaliser ponctuellement, selon les besoins exprimés, et d'assurer un bon fonctionnement de l'ensemble des équipements. Nous pratiquerons évidemment une politique de gauche, inspirée par un plus grand souci de justice sociale.* »

GUY PORTE.

(1) La liste conduite par M. Férand a remporté 20 sièges sur 23. La liste d'union de la gauche, conduite par le conseiller général communiste du canton, M. Claude Rossi (élu, ainsi que deux autres communistes), a introduit un recours en annulation pour diverses irrégularités.

(2) La population actuelle d'Istres est de 23 500 habitants, celle de Miramas de 16 400 et celle de Fos de 7 200.

— A PROPOS DE... —

M. CHIRAC ET LE CARREAU DU TEMPLE

Enchères sur les marchés

Le maire de Paris a affirmé qu'il allait abandonner le projet de reconstruction du Carreau du Temple, dans le troisième arrondissement. M. Chirac a d'autre part annoncé qu'il ferait des propositions pour la sauvegarde du marché Secrétan, dans le dix-neuvième arrondissement (« le Monde » du 30 avril).

Une fois de plus, l'avenir des marchés parisiens est traité au coup par coup, et on peut regretter que le maire de Paris, dont l'initiative pour le Carreau du Temple sera appréciée par les défenseurs des marchés, n'ait pas évoqué la question dans son ensemble et parlé notamment de trois autres affaires en cours :

— Le marché Saint-Germain (dans le sixième arrondissement). Les travaux de démolition sont en cours. Mme Françoise Giroud, alors secrétaire d'Etat à la culture, tout en regrettant que le permis de construire ne puisse plus être remis en cause, avait demandé à la préfecture de Paris l'arrêt des travaux de démolition. Qu'en est-il aujourd'hui ?

— Le marché Saint-Quentin (dans le dixième arrondissement). Un permis de construire a été accordé, le 10 avril 1975, pour réaliser une opération privée. Le projet a été abandonné ; des études sont en cours par l'administration de la capitale pour trouver un moyen de le rénover.

— Le marché des Batignolles (dans le dix-septième arrondissement). Il a été récemment rasé. A l'emplacement de l'ancien marché, qui ressemblait à celui du Carreau du Temple, sera réalisé un bâtiment de quatre étages, comprenant cent seize logements pour cadres retraités et un parking en sous-sol pouvant contenir deux cent cinquante-six voitures. Le nouveau marché sera situé au premier étage. Cette opération est réalisée par une société privée.

Les associations de défense, fortes de leur victoire dans l'affaire de la rénovation du Carreau du Temple, rénovation défendue par l'ancien Conseil de Paris et la défunte administration de la capitale, ne vont-elles pas être tentées de faire pression sur le maire de Paris pour qu'il rouvre ces trois dossiers ?

JEAN PERRIN.

Ile-de-France

LES RESPONSABLES DE L'HOPITAL BEAUJON DEMANDENT UN MÉTRO SOUTERRAIN A CLICHY

La commission de surveillance de l'hôpital Beaujon à Clichy (Hauts-de-Seine) vient d'en appeler au président de la République pour que la R.A.T.P. réalise le prolongement de la ligne 13 bis (La Fourche-Porte de Clichy) en souterrain et que deux stations soient construites à Clichy.

Dans un vœu adopté à l'unanimité, la commission s'est estimée concernée par les projets de la R.A.T.P. : « *Alors que depuis la construction de l'hôpital, en 1935, il était envisagé l'implantation d'une station de métro à proximité (pont de Clichy), le nouveau projet, en cours de réalisation, est inadapté puisque la station unique, Clichy-Centre, se situerait à vingt minutes de marche à pied*, estime la commission. *Le manque de personnel, dû notamment à la mauvaise desserte de l'hôpital par les transports en commun, persisterait. Quant aux visiteurs et consultants, qui se chiffrent chaque jour à près d'un millier, ils auraient, eux aussi, à pâtir d'une mauvaise desserte. L'hôpital provoque à lui seul le déplacement d'environ cinq cent mille voyageurs par an. En outre, une partie du trajet de Clichy est prévue en viaduc, ce qui aurait de fâcheuses conséquences pour la santé des riverains.* »

La grève des éboueurs parisiens

M. JEAN TIBERI A REÇU LES SYNDICATS

Le mouvement de grève observé par les éboueurs parisiens depuis le 21 avril n'a pas connu de rebondissements spectaculaires. Les jeunes militaires du contingent continuent de suppléer au personnel du service de nettoiement de la Ville. Au rythme de 3 500 à 4 000 tonnes par jour, indique-t-on à la mairie, ils rattrapent peu à peu le retard enregistré. Cependant, outre le fait qu'ils n'ont pu opérer jeudi dans les secteurs de la capitale où se déroulaient des manifestations, les militaires n'enlèveront pas les ordures le 1er mai.

Seul fait notable enregistré le vendredi 29 avril, M. Tiberi, adjoint au maire chargé des personnels de la Ville, s'est entretenu dans la matinée avec le syndicat C.F.T.C. et, dans l'après-midi, avec le syndicat C.G.T.

● *Les secouristes dans le métro.* — Après les judokas et les musiciens, ce sont les secouristes de la Croix-Rouge qui, du 28 avril au 14 mai, descendent dans le métro. Durant trois semaines, un millier de secouristes, répartis dans cinquante-quatre stations, viendront enseigner « le geste qui sauve » aux usagers parisiens.

En outre, un certain nombre de boutiques seront aménagées dans les bureaux désaffectés situés sur les quais du métro.

PRESSE

● *L'organisation Amnesty International* publie les noms de cent quatre journalites qui sont emprisonnés, disparus ou empêchés d'écrire pour des raisons politiques dans les vingt-cinq pays suivants : Argentine, Bahrein, Bangladesh, Brésil, Chili, Cuba, Tchécoslovaquie, R.D.A., Haïti, Indonésie, Kenya, Malawi, Philippines, Singapour, Afrique du Sud, Espagne, Corée du Sud, Syrie, Formose, Tanzanie, Thaïlande, Turquie, Union soviétique, Uruguay et Yougoslavie.

Le rapport relève qu'il y a en Indonésie dix-neuf journalistes détenus, dont dix-huit sans jugement, la plupart depuis 1965. Il dénombre treize journalistes détenus en Uruguay, sept en Union soviétique, sept en Yougoslavie, six en Argentine, six en Afrique du Sud et six en Tanzanie. Amnesty International précise que sa liste, arrêtée au 15 mars dernier, n'est pas exhaustive. — *(U.P.I.)*

● *Le prix de vente du quotidien trotskiste « Rouge »* est porté à 1,80 franc à partir du 2 mai. D'autre part, ce même jour, le journal sera transmis par fac-similé à une imprimerie de Toulouse, qui tirera les exemplaires destinés au Sud-Ouest, comme c'est déjà le cas pour le Sud-Est.

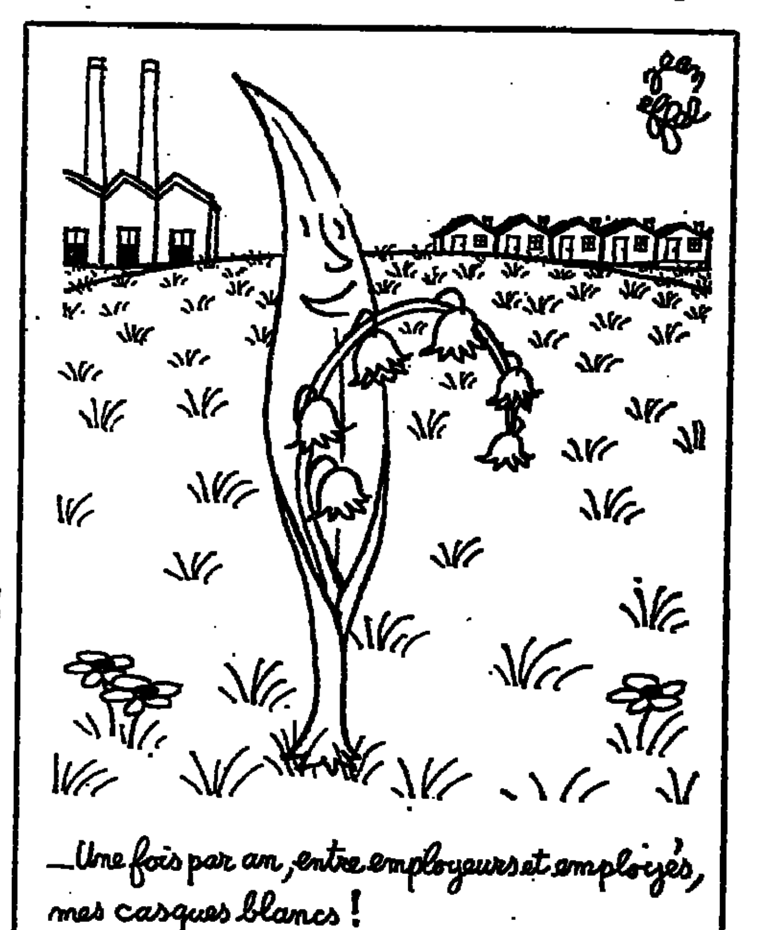
Pour sa part, le quotidien *Libération* passe à 1,60 F.

● *Le prix des quotidiens italiens* passe de 150 lires à 200 lires (1,10 F environ) à partir du 1er mai, a annoncé, vendredi, le comité interministériel des prix (C.I.P.). La dernière augmentation du prix des journaux en Italie remontait au 1er juin 1974. — *(A.F.P., Reuter.)*

● RECTIFICATIF. — Dans notre supplément consacré, dans *le Monde* du 30 avril, à la Foire de Paris, nous avons donné un numéro de téléphone erroné. L'appel pour obtenir le « Téléphone vert » doit se faire sur le 687-23-83 et non sur le 607-23-83.



Le Monde aujourd'hui



[V]ALÉRIE

[Z]éro en math

[Q]UELQUES jours avant la mort de Prévert, on apprenait qu'une petite fille de Toulon s'était [jeté]e par la fenêtre de son C.E.S. [par]ce qu'elle avait eu zéro en mathé[ma]tiques. Justement pas à la manière [de] Prévert, c'est-à-dire avec la [lég]èreté d'un oiseau, ni comme dans [cer]tains de ses collages où l'on voit [de]s robes de dentelle qui ressemblent [à] des parachutes, ni comme dans [les] fables de Lewis Carroll où l'on [tri]che avec la pesanteur. La petite [fille] n'était pas Alice et son collège [n'était] [certain]ement pas le pays des merveilles.

[V]alérie avait sagement attendu la [fin] d'un cours. Puis, tandis que ses [ca]marades descendaient à l'étage [au-]dessous, elle était restée seule [dan]s la salle de classe, s'y était [enf]ermée, avait ouvert la fenêtre et [a sau]té. Heureusement, il y avait de [l'he]rbe. Valérie s'est fracturé les [...]es, mais elle n'est pas morte. [Elle] avait pourtant choisi une chute [dan]s le vide de 7 mètres. Ce qui [n'ét]ait pas une plaisanterie.

[P]ourquoi ce saut ? Elle a répondu [que] ce zéro était la plus « mau[vai]se note » de la classe et qu'elle [avai]t peur d'« être grondée ». Elle [dev]ait être vraiment profondément [dés]espérée. Parce qu'on lui avait [app]ris depuis longtemps qu'à l'école [les] solutions erronées des problèmes [ne] sont pas justes et que les détail[...]es d'orthographe sont des fau[tes]. Etre toujours ainsi entre la faute [et l]e juste n'est pas sans angoisse. Et [com]me il y a aussi l'angoisse des [sanc]tions, celle des réprobations et [des] sarcasmes, celle d'être dernier [ou] dernière, celles d'avoir toujours [quel]que chose à rattraper, à corri[ger], à gagner ou à perdre, cela fait [bea]ucoup de poids sur la poitrine. [Valé]rie à ce moment-là avait douze [ans]. Mais avait-elle plus de soucis [que] les adultes dans ce monde [répu]té si « permissif » ? Au point [d'ou]vrir la fenêtre et de l'enjamber ? [Mal]gré les oiseaux, malgré l'herbe [et] malgré Prévert ?

RAYMOND JEAN.

AU QUÉBEC

Daniel est parti

UNIQUE fils adoptif, il est l'héritier d'une grande ferme prospère dans la vallée du Saint-Laurent. Pour tout dire, nous sommes voisins, car, au Québec comme ailleurs, une *certaine* recherche du mieux-être passe par le retour à la terre. En revenant du bureau de vote le soir de l'élection du 15 novembre dernier, où son père et lui avaient décidé de « changer de bord » et de voter pour le parti québécois, il est entré à l'étable comme d'habitude pour traire et nourrir ses cent vaches. Au retour des bâtiments, il a croisé son père et, sans lever le regard, il a dit : *« Je pars. »* Depuis plusieurs semaines, il venait me « placoter » de sa blonde, une fille de Drummondville qui n'aime ni le travail de cultivateur ni l'odeur insistante de l'étable. Il me disait : *« Le monde de la ville, vous faites une belle vie. Vous travaillez de 9 heures à 5 heures, vos fins de semaines vous appartiennent. On est des esclaves comparés à vous. »* Il a donc quitté la ferme sans un mot — les Québécois ne connaissent que le silence dans les grands moments — et sans autre bagage que son accordéon. Le lendemain, le père m'a fait remarquer que ça ne lui donnait rien d'avoir changé de parti et d'avoir gagné ses élections puisque son fils n'était plus là.

Le froid s'est installé. Lucien, le père, a passé un automne et un hiver d'insomnies. Il ne parle alors que de vendre et, contrairement au fils, affirme qu'il devra aller s'installer à la ville *« dans une cage à lapins comme un prisonnier ou un esclave »*. Dans la cuisine familiale, toute la vie s'y déroule chez nous, les parents et les amis défilent, les uns pour encourager Lucien, les autres pour le convaincre de tout vendre. C'est ce qu'il a failli faire.

Mais les terres de 300 arpents se vendent mal en hiver. Les grands changemenst, les « bardassements » arrivent avec le dégel.

La veille du Jour de l'an, le fils est passé, en coup de vent, pour souhaiter la bonne année à la ronde. Amaigri mais de belle humeur, il raconte sa vie à la ville. Il travaille la nuit, dort le jour et passe ses fins de semaine dans la famille de sa blonde. Le mariage ? Il y songe, mais pour plus tard. Son père, élevé dans la morale catholique, lui fait remarquer qu'il peut très bien coucher avec sa blonde, que dans son temps *« ça ne se faisait pas car on était trop « niaiseux », mais aujourd'hui les idées de la ville se pratiquent à la campagne. Un essai avant de faire le grand saut, c'est plein de bon sens »*. Le fils, farouche et prude, écoute sans mot dire. Après une visite à « ses » vaches, il repart annonçant son retour pour bientôt. Le père ne le croit plus. Assis dans sa chaise berceuse, devant la fenêtre, il regarde tomber la neige durant des jours et des jours.

L'arrivée du dégel lui donne du cœur au ventre et met un terme à ses insomnies. Un ami de Saint-Pie-de-Guire vient lui annoncer qu'Untel se cherche du travail dans une ferme, un « homme engagé » (1), vaillant, assure-t-il. C'est fait, le fils est remplacé. Deus, c'est le nom de l'employé, se promène dans l'étable comme s'il y était né, raconte Lucien en souriant. Les vaches vêlent. Les enclos débordent de veaux. Pour la première fois depuis plusieurs mois, on ouvre les portes battantes, laissant pénétrer le soleil. Lucien est presque guéri. Il décide donc d'entailler les érables. Sans le fils, on cuira quand même le sirop.

A-t-il deviné ce qui se tramait ou est-ce la forte odeur du printemps qui l'a ébranlé ? Toujours est-il que l'enfant prodigue est revenu « pour une heure ». Il parle avec tristesse de son travail, avec agacement de sa belle-famille, avec fièvre de la cabane à sucre et des foins à faire à l'été. Il décide de coucher à la maison. Lucien joue l'imperturbable. Le lendemain matin, il embrasse sa mère avant de partir — au Québec, on ne s'embrasse qu'au Jour de l'an — et dit : *« Fais-moi des cœurs en sucre d'érable. »*

Alors nous savons tous que Daniel reviendra lorsque la glace de la rivière sera calée au fond.

DENISE BOMBARDIER.

(1) C'est ainsi qu'on désigne les employés de ferme au Québec.

UNIVERSITÉ

Ils sont branchés

COURS d'économie en troisième année de maîtrise, 8 h 30 du matin. Une centaine d'élèves sont réunis dans l'« amphi ». Bien au milieu, assis au premier rang, tandis que ses camarades « grattent », un étudiant lit tranquillement un hebdomadaire.

Un bon quart d'heure passe. L'étudiant referme son journal, croise les bras sur la table, y pose la tête, et tente de reprendre une nuit trop tôt interrompue. De temps à autre, il s'ébroue, se couche sur l'autre joue : il semble avoir quelque mal à trouver le sommeil.

Après un nouveau quart d'heure, il se redresse, l'œil vague, ébauche une conversation avec ses voisins. A l'autre bout du rang, un copain lui fait signe : il se lève, va vers lui, lui tend ostensiblement le journal et recommence son bavardage, debout cette fois. Le professeur, un jeune agrégé, qui jusqu'ici a ignoré le perturbateur, trouve que la comédie a assez duré : « *Monsieur, puisque vous êtes debout, profitez-en pour sortir.* » Donner un tel ordre n'est pas sans risque. Toute la salle est attentive, curieuse du résultat de l'enjeu. Pari réussi : sans rechigner, l'étudiant quitte la salle.

« *A la sortie,* raconte le professeur, qui a tout juste dix ans de plus que ses élèves, *mon exclu attendait ses camarades. Bien que n'ayant pas envie d'entamer une longue négociation, je suis allé lui dire que je trouvais son comportement totalement irrationnel. Quel intérêt avait-il donc, alors que la présence n'est pas obligatoire, à se lever aux aurores pour subir dans un amphi inconfortable quelqu'un qui le rasait, sans pouvoir ni lire tranquille ni dormir en paix ?* » Réponse : « *Absurde, mon comportement ! Mais pourquoi ? Ce que vous dites, bien sûr, c'est pas grisant, souvent banal. Mais enfin, de temps en temps, y'a de bonnes choses. Après tout, quand j'essaie de lire un journal, je vous entends quand même. Pareil quand je somnole ou que je bavarde avec les copains. Il y a des bribes qui me rentrent dans la tête, on ne sait jamais, ça peut servir. Peut-être, un jour, à un test de connaissances, vous me poserez une question et ça me rappellera un truc que j'ai déjà entendu.* »

Un imprégnateur

Agglutinés autour de nous, les autres étudiants opinaient du bonnet, trouvant la démonstration cohérente.

« *Cette logique m'a laissé songeur. Mais, en fait, ne témoigne-t-elle pas de l'attitude de beaucoup de jeunes ? J'essaie d'imaginer la journée de mon interlocuteur. De même que, le matin, il se réveille avec la radio, boit son café sur fond de publicité, de même, quand il arrive à l'université, il branche Radio-Prof. Comme il branchera à midi au Resto U les copains, et le soir à la maison la télé... A la fin de la journée, il n'a rien fait à fond — même pas lu le journal, — mais en gros il connaît les dernières chansons « in », les nouvelles politiques les plus importantes, les événements marquants de l'actualité étudiante et les préoccupations du professeur X ou Y. Il est dans le coup. Rien d'essentiel quant à la surface des choses ne lui a échappé.*

» *Le rôle de l'enseignant là-dedans ? Ce n'est qu'un poste, peut-être un peu moins périphérique que les autres dans la mesure où il distribue les diplômes. L'enseignant n'est pas un imprécateur mais un imprégnateur. Il n'est pas là pour faire des sermons, pour servir de modèle à imiter ou pour servir aux élèves des modèles qu'ils pourraient utiliser. Non : le bon enseignant, aujourd'hui, est celui qui permet à l'étudiant de s'imprégner d'un savoir, ou plutôt — car c'est un bien grand mot — d'une information, sans donner à ce dernier le sentiment d'avoir fait le moindre effort. Le talent de l'enseignant est un talent de vendeur.*

» *Pour faire « passer » la balance commerciale ou le financement des investissements, rien de plus simple : il faut monter votre cours comme une émission. Flashes d'information d'entrée de jeu : les plus fatigués peuvent ainsi se rendormir tranquilles, conscients d'avoir extirpé du cours la substantifique moelle. Pas de laborieux raisonnement analytique, mais des idées simples appelant des développements rapides, émaillés d'histoires, un peu gaies s'il vous plaît. La capacité d'attention est un bien rare qu'il convient de ne pas user précocement.* »

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

Au fil de la semaine

« Les Français au pouvoir »

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES Français ne s'intéressent pas à la politique. S'ils votent massivement, c'est d'abord pour respecter un rite : le vote fait le citoyen comme la messe fait le chrétien. Et puis c'est un petit plaisir de se croire, le temps d'un bulletin, une sorte de roi — ne dit-on pas : le peuple souverain ? — à la fois juge et spectateur du match dont il est par surcroît l'enjeu.

La politique, chez nous, est au mieux rêverie de théoricien, au pire combine d'ambitieux. La gauche politise les élections parce qu'il lui faut expliquer ce qu'elle ferait du pouvoir s'il lui était confié. La droite, de nostalgie monarchique et d'essence conservatrice, est obligée de suivre, de faire semblant, elle aussi, d'avoir des programmes et des idées. Le dialogue des deux camps consiste alors en un échange d'aménités, toujours les mêmes : « Vous êtes des incapables. » — « Et vous des aventuriers. »

Ainsi le combat se ramène-t-il, pour l'essentiel, à l'affrontement de deux démagogies pour séduire 5 % des électeurs : ceux-ci, en basculant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, décident de notre avenir. Ces hésitants vieillissent : ils inclinent vers la droite. D'autres, plus jeunes, les remplacent ; ils penchent à gauche.

Tels sont, schématiquement résumés, les principaux postulats du brillant essai que Jean-Denis Bredin, avocat et universitaire, l'un des « jeunes loups » du mouvement des radicaux de gauche, vient de publier sous le titre « les Français au pouvoir » (1).

***

Le voyageur qui allait de Dijon à Paris par le train pouvait lire, la semaine dernière encore, sur un poste d'aiguillage qui précède la gare de Laroche-Migennes, ces trois mots écrits en hautes lettres, à peine pâlies par les intempéries : « Libérez Jacques Duclos ! » Il y a deux ans que le vieux leader communiste n'est plus et son dernier séjour en prison remontait à un épisode tout à fait ridicule des batailles politiques de la IVe République, le « complot des pigeons », qui lui avait valu de passer trente-deux jours à la Santé en mai 1952. Cela fait donc un quart de siècle tout juste que le slogan tracé d'une main vengeresse par quelque cheminot communiste, sans doute aujourd'hui retraité s'il vit encore, exige ainsi sa libération. La guerre d'Indochine, la guerre d'Algérie, cinq présidents, la mort d'une République et les dix-neuf ans d'une autre sont passés là-dessus, avec beaucoup d'événements. Qu'importe ! A Laroche-Migennes, on en est toujours là : « Libérez Jacques Duclos ! »

Jean-Denis Bredin verrait sans doute dans la pérennité de cette inscription la double confirmation de l'indifférence des Français à la politique et de leur conservatisme foncier, fussent-ils de gauche. Mais on peut aussi entendre tout autrement la sommation et soutenir qu'elle témoigne au contraire, transcendant les Républiques, de la permanence d'une politisation profonde et de la tendance des Français à réagir inlassablement contre l'arbitraire, c'est-à-dire contre le pouvoir dès lors qu'il leur paraît injuste ou abusif. Soyons modestes : le voyageur suisse qui vient de Genève sera plutôt tenté de voir lui, dans ce mur qui n'a pas été repeint depuis vingt-cinq ans, la preuve de notre laisser-aller.

Ainsi nous regardons le pouvoir, nos pouvoirs, de deux façons, que nous soyons de gauche, de droite, ou d'ailleurs, voire de nulle part, en sujets, la plupart du temps, plus ou moins résignés, plus ou moins patients. Et puis quand même, tous les vingt ans environ, en citoyens plus ou moins excédés, plus ou moins déterminés et prompts alors à se transformer en insurgés. Simplement, comme la France est un pays très civilisé, nous nous contentons de mimer l'insurrection avant de rentrer très vite dans le droit chemin, c'est-à-dire de voter comme nous y convie le nouveau berger qui a surgi pour nous conduire. Conservateurs, oh ! oui, nous le sommes tous et profondément ; mais révolutionnaires à notre manière, comme nous l'avons été, comme nous le sommes et sans doute le serons encore à l'occasion ! Dans un pays où le drapeau et la fourche le disputent à la clôture et au chien de garde, symboles opposés et éloquents, chacun de nous est divisé à l'intérieur de lui-même et presque en permanence entre ces deux attitudes.

Est-ce indifférence blasée, abdication permanente, avec de rares et brefs sursauts de colère, comme le pense Jean-Denis Bredin ? Peut-on, au contraire, y voir une preuve de sagesse et de mesure, le scepticisme d'un vieux peuple qui en a tant vu qu'il n'a plus confiance en personne, mais prompt néanmoins à se réveiller pour signifier leur congé à des responsables qui se révèlent incapables ? Ce qui est sûr et qui constitue d'ailleurs, dans l'essai du jeune leader radical, le noyau dur du raisonnement, c'est que les Français n'aiment pas leurs hommes politiques ; et que, s'ils proclament jusque sur les bâtiments publics leur attachement à la liberté, à l'égalité et à la fraternité, ils pratiquent peu ces vertus ou plutôt les revendiquent chacun à son seul profit sans admettre que les autres puissent s'en prévaloir.

***

Alors que faire, que proposer, qu'espérer ? S'il est sévère, parfois cruel, guère optimiste, mais toujours écrit d'une plume acérée avec une foule de formules et d'images, le petit ouvrage de Jean-Denis Bredin ne reste pas sans conclusion. Dix-sept propositions, pas moins, sont avancées dans l'épilogue, pour aider les Français à prendre enfin le pouvoir chez eux.

Les unes relèvent du simple bon sens et ne sont, à vrai dire, pas réellement inédites : que les femmes viennent plus nombreuses à la politique, que l'on tente de rajeunir le « métier politique », qu'on mette hors la loi la démagogie, que les électeurs cessent de mépriser les élus, que l'on s'efforce de « dépersonnaliser » la vie publique, que la télévision s'ouvre intelligemment aux partis, que ceux-ci réinventent la fête... Vœux pieux peut-être ; en tout cas, transformations souhaitées depuis si longtemps, mais si profondes, si difficiles à réaliser dans la pratique qu'il faudra bien des années et bien plus que des changements de majorité ou des renversements d'orientation pour qu'on puisse espérer les voir s'inscrire dans les faits.

D'autres propositions sont plus hardies et plus nouvelles. Il faut, préconise par exemple notre auteur, s'ingénier à effacer les « signes » du pouvoir : plus de parades, de pompes nationales et locales, de retombées du pouvoir en petites vanités. C'est-à-dire plus de voitures à cocardes, de motards en gants blancs, de cérémonie qui bloquent une ville entière, de réceptions si outrées qu'elles ont l'air de caricatures. Et de souhaiter même qu'on ridiculise le dîner en ville, le port des décorations, les signes extérieurs de puissance et tout autre appellation que « Monsieur » ou « Madame ». Pour faire bon poids, suppression du tiercé et de la Légion d'honneur.

« Si nous étions intransigeants et insolents ? », demande-t-il encore, pour dénoncer l'état de vague intelligence, quand ce n'est pas de complicité, qui lie dans une compréhension réciproque tous ceux qui partagent les pouvoirs politiques et économiques, à quelque bord qu'ils appartiennent. Allant plus loin, il ose suggérer que chacun de nous essaie de ressembler à ses idées et de mettre, par la fraternité, par l'attention portée à tous les exclus, marginaux et victimes, par le refus du mépris, sa vie en accord avec ses principes ; bref, que nous soyons « la mauvaise conscience d'une société injuste et glacée ».

Projets ambitieux certes : ce n'est même plus un choix de société, c'est la construction d'un homme nouveau, rien de moins. On peut rêver : après tout, l'utopie n'est rien d'autre qu'un rêve réalisé. Si le dixième, le centième du rêve qui a inspiré ces pages brûlantes venait à se réaliser, ce serait déjà un pas considérable vers cette vieille idée neuve qui s'appelle le bonheur.

(1) Grasset, 235 pages, 29 F.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The Washington Post

La C.I.A. fait des ragots

La C.I.A., l'agence de renseignements américaine, n'est ni aussi redoutable ni aussi organisée que le veut la légende. C'est, en tout cas, l'avis de l'un de ses anciens agents, John Stockwell, qui expose longuement les raisons de sa démission au nouveau patron de l'organisation dans une lettre que publie le *WASHINGTON POST*.

Stockwell, qui « travaillait » en Afrique, explique notamment : *« Le niveau des opérations sur le terrain était bas. Nous dépensions une énergie considérable à « faire de la gratte » et à vivre luxueusement aux frais du contribuable. Quand je suis devenu chef de poste, un supérieur m'emmena prendre un verre au club très fermé des « chefs » et commença à m'expliquer comment je pourrais augmenter mon revenu de 3 000 ou 4 000 dollars par an, exemptés d'impôts, en « arrangeant » mes frais de représentations et de voyages. C'était tout à fait admis. (...) »*

Les agents de la C.I.A. étaient notamment chargés d'espionner les diplomates de l'Est européen en poste en Afrique : *« Certains d'entre eux avaient ainsi réussi à se lier d'amitié et même, disait-on, à recruter des Soviétiques, des Tchèques, des Hongrois et des Polonais, portés sur l'alcool, en exploitant leur goût de l'argent et leurs préférences homo ou hétérosexuelles. (...) Malheureusement, je me suis vite aperçu (...) qu'aucun de ces hommes n'avait accès à des informations stratégiques vitales. Ils se contentaient généralement de faire des rapports sur la vie privée de leurs collègues. Aucun de ces diplomates, une fois retourné dans son pays, n'a jamais fourni d'informations intéressantes. »*



Immunisez-moi !

La « liste » électorale de M. Samuel Flatto-Sharon, dont l'extradition pour escroquerie est demandée par le gouvernement français, suscite en Israël de nombreuses réactions.

Le quotidien *MAARIV* écrit à ce sujet : « *Quelle idée géniale que de se présenter aux élections pour essayer de gagner l'immunité parlementaire, ce qui empêchera toute extradition ! Ce qui nous manque en Israël, c'est de laisser à chaque délinquant la liberté de présenter une liste à la Knesset et de se mettre ainsi à l'abri de toute poursuite judiciaire.*

» Et maintenant, mesdames et messieurs, écoutez-moi : j'ai reçu, cette année, des dizaines de contraventions. Croyez-moi, je ne vais pas les payer, car je suis un partisan farouche du stationnement sur le trottoir. Je vous demande de voter pour moi, pour que j'obtienne l'immunité parlementaire. Votez pour moi, et vous pourrez tous stationner sur le trottoir. A bientôt, aux urnes ! »

The New York Times

L'armée rouge s'orientalise

« L'armée soviétique a le même problème que l'armée américaine : la baisse des effectifs », écrit le *NEW YORK TIMES*.

« Les spécialistes, militaires et civils, estiment que le déclin de la population jeune, qui va s'accélérer après 1980, va avoir des effets importants sur la composition ethnique de l'armée rouge, peut-être modifier la structure du commandement, diminuer le nombre des techniciens hautement qualifiés et provoquer un bouleversement radical de la politique de main-d'œuvre. (...)

» Pour M. Murray Feshbach, chef du service Union soviétique et Europe de l'Est du bureau des études économiques du ministère du commerce américain, le goût des biens de consommation et les difficultés de logement sont responsables de la baisse de la natalité en Union soviétique, surtout dans les régions industrialisées à populations slaves. (...) L'armée rouge va forcément devenir plus « asiatique » et plus « méridionale ». (...) Si les Soviétiques ne modifient pas la durée du service militaire et ne mobilisent pas les femmes, l'économie et les forces armées auront des problèmes de recrutement (...).

» Selon plusieurs spécialistes militaires, la réduction des effectifs en Union soviétique — qui atteindront leur niveau le plus bas en 1987 — va créer de graves problèmes de main-d'œuvre et provoquer des conflits sur l'affectation des jeunes techniciens et des jeunes scientifiques dans l'armée et dans l'industrie. »

Daily Mail

Dangereuse, agressive ou maternelle

Inutile de vous maquiller pour vous déguiser ! Selon le quotidien britannique *DAILY MAIL*, *« si vous portez vos cheveux courts ou rejetés en arrière, vous êtes une femme décidée qui sait ce qu'elle veut. Pas un jouet.*

» Si vous portez vos ongles longs et peints en rouge, vous êtes dangereuse, agressive. Si vous ne vous maquillez pas du tout, vous avez très confiance en vous ou vous êtes du genre maternelle. Si vous auriez horreur qu'on vous trouve morte sans rouge à lèvres, vous avez sans doute plus de quarante ans et vous acceptez mal la société de tolérance. (...) Si vous modifiez votre visage tous les jours, vous êtes encore en période d'expérimentation et vous n'êtes pas tout à fait adulte. Si vous vous maquillez beaucoup, vous vous défendez à la fois contre les hommes et contre les femmes. Si votre visage est chaque jour impeccablement arrangé, vous êtes plutôt à la recherche d'une promotion que d'un homme.

» Enfin, si vous êtes un homme et que vous vous maquillez, ne vous inquiétez pas : vous essayez seulement de rester dans la course et de lutter contre la concurrence de la jeune génération. »

EL MOUDJAHID

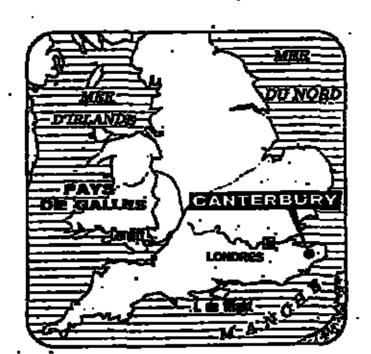
Strip-tease rue Randon

Le quotidien algérien *EL MOUDJAHID* publie cette lettre d'un groupe de commerçants de la Casbah, indignés :

« L'ex-rue Randon est depuis plusieurs mois envahie par une multitude de vendeurs de vêtements à la sauvette, qui trouvent un malin plaisir à faire de l'essayage dans les ruelles avoisinantes afin d'échapper aux agents de la sûreté. Cette pratique, qui se généralise dans la rue Porte-Neuve, nous gêne considérablement. Aussi, nous espérons que les autorités concernées prendront les mesures qui s'imposent pour chasser ces indésirables qui se mettent nus devant nos enfants. »

Lettre de Canterbury

« Maintenant et toujours »



« CANTORBERY, *nunc et semper* » ? La formule franco-latine rendrait justice à l'influence romaine (la cité est l'ancien Duroverrium), à l'influence normande et française. On cite des noms ici : Caen, la ville, Lanfranc, le premier archevêque. Bryan, l'aide du sacristain qui aime l'église de Thomas Becket, puisqu'il en nettoie chaque jour certains recoins, appuie un instant le menton sur le manche du balai et demande : « *Avez-vous été au Bec-Hellouin ? Connaissez-vous Sens ?* » Un certain Guillaume, originaire de cette ville, entreprit après l'incendie de 1174 la reconstruction du chœur anglais, bientôt relayé par son homonyme, Guillaume l'Anglais. La pierre servant actuellement à la réfection du cloître vient des environs de Poitiers.

Français également, de nombreux touristes coiffés de l'étrange béret, venus perdre un peu de temps dans les ruelles où les autos — à gauche toujours, *nunc et semper* — sont canalisées comme les boules d'un golf miniature. D'ailleurs, en se dressant sur la pointe des pieds, on peut voir au premier étage des maisons, derrière les fenêtres en saillie gonflées comme des paupières, vivre et dormir les gens. Une fois quittée l'enveloppe périphérique, on arrive à ce noyau qu'est l'enclos de la cathédrale, ouvert aux piétons et livreurs, interdit la nuit. Pas de maisons, sinon quelques ayants droit historiques : King's School, école dotée, les bibliothèques, le doyenné, quelques autres demeures éparpillées sur la verdure, abritant les chanoines, les diacres et leurs familles, enfin la maison de l'archevêque appelée « palais », bien malgré lui.

Dès l'entrée, le silence descend sur vous, vous couvre les épaules, comme ferait peut-être la pèlerine de monseigneur, accrochée avec sa canne. John et Margaret, le couple d'amis qui m'hébergent, me disent que le pasteur et maître est absent, en tournée chez les ouailles, car la « diaspora » anglicane est importante dans le monde. Aujourd'hui, ce sont les Etats-Unis, demain ce sera le Pakistan, où l'archevêque a d'ailleurs une fille médecin.

CE silence sent l'encaustique. Comme souvent, John avive la patine du chêne centenaire. Les escaliers sont énormes. La main glisse sur des rampes plus larges qu'elle, le regard plonge entre les balustres par où l'on devait voir le rougeoiement des âtres aujourd'hui éteints. La cathédrale est là, toujours là, *nunc et semper*, son vaisseau, à la coque léchée par la pelouse, bien ancré dans la terre du Kent qui nourrit pommes, cerises et houblon. Bell Harry, l'élégante tour du transept, rapiécée avec des calcaires de couleurs différentes, vous accompagne dans les escaliers, entre à tout instant par les fenêtres ouvertes, ou bien s'offre à vous derrière les petits losanges sertis de plomb où descendent par saccades les gouttes de pluie.

JUSTEMENT ! L'été dernier, l'Angleterre était en exil. Une main *monstrueuse l'avait déplacée* jusqu'en Nubie. Chaque matin, comme à Abou-Simbel, le soleil venait frapper la « couronne de Becket », l'abside construite à la mémoire du prélat assassiné. Les roses étaient superbes (mauvais signe) ; la mousse, pourtant guère exigeante, s'étiolait au pied des clochers. Même les cloches *avaient soif*.

Puis, un beau jour de septembre, le ciel se stria, et, au rythme des premières ondées, les parapluies oubliés s'ouvrirent et se fermèrent, tantôt tendus comme des vessies pleines, tantôt flasques, dégoulinants comme des babines de bouledogue, *se rouvrirent à nouveau*. Et ne se refermèrent plus. La pluie poussa ses écharpes grises contre les tours, enveloppées des rires aériens de leurs choucas. Fini l'exil ; l'Angleterre était revenue en terre de pluie.

Je vis l'eau vernir dalles et trottoirs ; j'entendis l'eau grésiller sur *le toit de la cathédrale. J'étais aux* écoutes derrière les feuilles de plomb recouvrant la charpente. Elle grince comme dans n'importe quelle maison. Le sacristain, une fois retroussés les pans de sa soutane, m'avait poussé dans un escalier à vertige, pour m'emmener jusque sous les combles, au-dessus des têtes de la nef. C'est en 1942 que les veilleurs impassibles repoussèrent loin du toit, comme des boules puantes, les bombes incendiaires, pour empêcher qu'elles ne mettent le feu à la maison. De toutes les bombes explosives, pas une ne toucha le monument.

Obus de Cromwell, bombes de Hitler, ce n'est rien à côté de la *lézarde* du temps qui disloque la cathédrale sur une affiche fort alarmante. Celle-ci fait appel à la générosité du passant. Canterbury est un chef-d'œuvre en péril, l'Angleterre n'a pas comme nous de « monuments historiques », fonds et revenus sont entièrement privés. Lorsqu'il pleut, il pleut dans le cloître. Les gouttes ébranlent les flaques sur les pierres tombales, font trembler au-dessous des lettres à moitié usées par des pas innombrables. Dans ce promenoir des moines, devenu promenoir des turbulences, elles entourent les piédroits des arcades, et les mollets du photographe attendant qu'Amon-Rê, le dieu-soleil, découvre sa face sur cette terre humide. Et le vent, attisant les nuages, allume brusquement par terre l'ombre d'un remplage.

C'est ce même vent qui jadis enfla les voiles du Conquérant et, mille fois régénéré depuis, ragaillardi, il retrousse impudiquement les parapluies, ébouriffe les garçons de « *King's School* » et, *lorsque le prédicateur* sort par un croisillon du transept, le happe avec la force de l'esprit et le pousse, surplis collé au corps, vers la petite porte bleue au heurtoir noir. Le vent recherche, sur ce côté nord, les contreforts et chapelles latérales, se recroqueville dans leurs encoignures moussues, ou bien *se déploie contre de* curieuses chicanes, improvisées au fil des siècles : par exemple, ce château d'eau construit par un prieur progressiste pour *ses moines*, cet escalier *ne* menant nulle part et débouchant brusquement dans le chœur. Vous n'y pourriez en ce moment vous appuyer contre la clôture *de pierre, restée intacte depuis 1300,* pour écouter le sermon, en anglais très pur, de la reine. Le chœur est condamné ; on poursuit activement sa toilette, en prévision du jubilé qui se tiendra en juin. Comme au temps des moines, les fidèles sont relégués dans la nef et le jubé fait de nouveau fonction d'écran.

DANS la nef déambulent les visiteurs — pèlerins-touristes comme au siècle de Chaucer ou plutôt touristes-pèlerins, mais comment savoir ? — et de temps en temps ils sont appelés à la *prière*, au *moins* au *silence*, par quelque muezzin caché tout là-haut, dans les haut-parleurs. Les visages appartiennent à tous les continents, à toutes les régions de Grande-Bretagne. Là-bas, ce doit être une Ecossaise, adossée à l'un des piliers. Elle contemple l'évasement des colonnes et le contre-jour des baies, *pour le moment sans vitraux, fait* flamber délicatement, tout le long de son profil, le liseré de duvet roux. Dans un instant, elle déposera sa bosse, l'impossible rucksack terminé par une timbale brimbalante, et, jeune animal superbement cambré, le tee-shirt lui découvrant le râble, elle ira tâter, avec sa caméra, les liernes et les tiercerons de la voûte !

VISITEURS, vous serez sans doute repartis et ne verrez plus les petits chanteurs en aube, sans mains et sans pieds, glisser sur le pavage. Ils entreront et dans la file vous pourriez relever tel épi dressé sur le sommet d'un crâne, tel nez retroussé, couvert de taches de son, et retenant avec peine les lunettes. Ce sont les vêpres, en anglais *« even-song »*, et en effet les choristes, entonnant la doxologie des psaumes, chanteront : *« As it was in the beginning, is now, and ever shall be. »* La vérité sort de la bouche des enfants.

Ainsi le Moyen-Age *« énorme et délicat »*, c'est tout près, de même que saint Augustin et ses compagnons, venus en 597, de même que Sirius et Procyon, deux étoiles parmi tant d'autres, car notre monde et nous-mêmes sommes faits avec de la cendre d'étoiles. Les tailleurs de pierre, morts, absents, pas nés, viennent en foule garnir les places d'honneur : *les ombres du triforium.* Tailleurs du Moyen-Age, maniant le ciseau et le maillet. Tailleurs d'aujourd'hui dont l'atelier est à Sturry : cheveux longs, bras tatoués, ils guident le ciseau à compresseur, sous le regard des saints patrons, les pop-stars et les pin-up. Tailleurs de demain, ignorant encore quel sein *les concevra.*

Tous ajustent fréquemment le gabarit en zinc, car ils font de la pierre sur mesure. Tous ont aux mains des veines saillantes adoucies de poussière blanche. Ils taillent pour les générations. Celles-ci entrent par le portail ouest, sous les nervures rectilignes de la grande verrière, *longent* la base des piliers où reposent les restes d'une architecture normande, gravissent les marches conduisant au jubé du prieur Chillenden, pénètrent dans le chœur, œuvre des deux Guillaume, montent vers le maître-autel — à Canterbury on monte, on monte toujours, *nunc et semper*, — *s'arrêtent devant le trône de saint* Augustin, où s'asseyent encore aujourd'hui les archevêques.

Entre le trône et le creux de l'abside règne une aire intime où les vitraux sont à la hauteur des yeux. Il y a là, dans l'axe de la nef, un certain quatre-feuilles en *verre dont le centre est lui-même* occupé par une Crucifixion. Point de calvaire, ni de croix dressée au-dessus des têtes. Le maître verrier, n'ayant pas beaucoup de place, a dû singulièrement rapprocher le Crucifié de son entourage. Un énorme clou dessiné de profil, en faisant jaillir quelques gouttes de grisaille, transperce les pieds, enchâssés dans des bleus d'outremer.

Je regarde la figure centrale, figure de proue de la nef, et me redis les choses lues et entendues : le personnage n'est pas historique, ou alors ne compte pas pour l'histoire (un compatriote comme Flavius Josèphe se tait à son sujet). Sans même parler de doctrines *matérialistes*, pour l'Islam, il n'est qu'un prophète ; le judaïsme post-chrétien l'ignore ; à l'autre bout du monde, le silence du bouddhisme est plus énigmatique encore.

Lorsque le regard traverse le verre, à côté de l'énorme clou, il voit, bien au-delà des bleus d'outremer, un tombeau. Dans mon livre, on dit qu'on y déposera l'homme du vitrail. On dit aussi qu'après cela, un jour de Pâques, le tombeau fut trouvé vide.

PIERRE MEYER.

L'AFRIQUE VUE D'UN WAGON

Avec les compliments de la Chine

DE nuit, la gare de Kapiri-Mposhi donne l'impression d'une gigantesque construction de ciment et de verre plantée en pleine brousse. En panne de phares, l'autobus venu de Lusaka — deux heures d'une bonne route — avait déposé les passagers de Kapiri en bordure d'une station essence. Il avait fallu emprunter des sentiers menant de hutte en hutte, de bar en bar, de hameau en hameau, jusqu'au foyer lumineux qui ne pouvait être que la gare. Les compliments de la Chine sont au bout d'une heure de marche.

Uhuru Railway, le chemin de fer de l'indépendance, s'allonge sur pas moins de 1 859 kilomètres, de la « ceinture de cuivre » zambienne au port tanzanien de Dar-Es-Salaam. Il grimpe jusqu'à plus de 1 500 mètres d'altitude avant de redescendre sur la mer. Parti le vendredi soir, il arrivera le dimanche midi. Trente-neuf heures de cheminement. Une œuvre colossale à l'échelle de l'Afrique noire : deux mille cinq cents ponts ou viaducs, dix-neuf tunnels et cent quarante-sept gares, petites et grandes, qui se ressemblent comme des sœurs. En pleine nuit, les haut-parleurs de fabrication chinoise réveillent les passagers au son d'un rythme populaire africain. Dans le vaste hall de la gare de Kapiri-Mposhi, quatorze berceaux vides alignés sur une estrade témoignent d'une légère bévue. Les mères africaines ne se séparent pas de leurs nourrissons. Les Chinois n'y avaient pas songé.

« Ma contribution à la révolution. » L'expert suédois, descendu à Dar-Es-Salaam y récupérer une voiture importée, essuie sa vitre en souriant. De l'autre côté, des barres de cuivre entassées sur les wagons d'un train de marchandises. La station de Mbeya, peu après la frontière, les haut-parleurs jouent les airs de « Nashville ». Comme dans les autres gares, les employés chinois se sont regroupés en queue de train, à l'écart. Compartiments réservés, bleus de travail. Une dizaine de mines souriantes aux fenêtres, autant d'adieux sonores sur le quai. Un inspecteur, torche à la main, qui circule entre les wagons. Trois travailleurs, accroupis sur leurs talons, autour d'une marmite bouillante : la soupe aux nouilles à l'intention des voyageurs. Sérieux, discrets, sereins.

Tout a été prévu, minutieusement. Des wagons pour courts trajets, places assises seulement. Une cantine les sépare des wagons-lits pour les voyageurs de longue distance. Il y a eu une petite dispute. Les Chinois ont cédé, concédé une première classe — quatre couchettes par compartiment contre six en deuxième. Ils ont eu raison : tout le monde n'aime pas s'asseoir à la cantine, si l'on en juge par le va-et-vient de serviteurs chargés entre la cuisine et deux compartiments toujours fermés.

« Progrès et prospérité »

Le premier train-passagers a quitté Kapiri-Mposhi le 22 octobre 1975, cinq ans après le début des travaux. La faune du parc national de Selous, en Tanzanie, ne s'est toujours pas habituée. Girafes au galop, éléphants qui trottent oreilles toutes dressées, troupeaux de singes — des babouins — ou de buffles en débandade, biches en alerte ; par la vitre essuyée, le spectacle est magnifique.

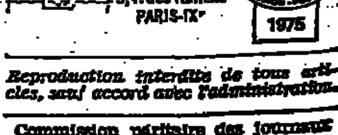
Il fait suite aux collines arrosées et toutes vertes de Mbeya et d'Iringa. Terres où la richesse des cultures fait contraste avec la pauvreté des habitations rurales — des huttes aux toits de chaume et aux murs de boue séchée. Un bétail bien engraissé, gardé par des enfants loqueteux. Le train bleu, avec ses cent deux locomotives et ses deux mille deux cents wagons, semble venir d'une autre planète.

A bord, la fête africaine reprend à chaque étape. Pas de bière du côté zambien, davantage d'ambiance du côté tanzanien. Le bar de la cantine est assiégé aux heures, prudemment écourtées, d'ouverture. Des enfants partent à l'aventure dans le dédale des wagons. Des Chinois, clés en main, contrôlent les tableaux de bord. Deux d'entre eux surveillent, dans la locomotive de tête, le nouveau chauffeur africain. Ils étaient venus quinze mille pour aider à percer des montagnes. Quelques centaines d'entre eux demeurent encore sur place pour s'assurer que le jeu en valait la chandelle.

Ainsi, le cuivre zambien peut-il désormais être réexporté vers le reste du monde par le port, malheureusement engorgé, de Dar-Es-Salaam. Le plus audacieux projet d'Afrique noire est un succès. Tanzaniens et Zambiens n'ont guère à s'en plaindre. Un prêt, sans intérêt, de 2 milliards de francs, remboursable à compter de 1983. « Progrès et prospérité », ont écrit les Chinois sur une pancarte. Une façon élégante de signer leur œuvre.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

toujours »

de la Chine

RADIO-TELEVISION

L'AUTRE TEMPS DU FRONT POPULAIRE

La guerre, les « rouges » et le marmiton

« LE *matin du 1er octobre 1937...* » Dès la première phrase de *la Maison des autres* (introduction à la série biographique *la Grande Patience*), Bernard Clavel provoque le déclic de l'histoire. Octobre 37, c'est, pour nos mémoires, le second gouvernement Blum, très bientôt celui de Daladier, la fin prochaine des « mille jours » : l'autre temps du Front populaire. C'est, à Paris, au bord de la Seine, les portes d'une exposition qui se ferment, cette Expo 37 que Jean Zay, *ministre de l'éducation* à l'époque, qualifia d'« *éclatante* » *(...) illustration des arts et techniques, de la vie ouvrière et paysanne, de la pensée et de la recherche, ouverte aux nations étrangères, aux provinces, aux colonies* ».

La province, justement, nous y sommes, dans l'adaptation télévisuelle (la seconde, après celle de Jean Archimbaud, en 1968) de *la Maison des autres*. Et le déclic se fait autrement. L'histoire chuchote, au bord du Doubs, quand Julien apprend par son oncle un mot nouveau : syndicat. La voix de Léon Blum arrive voilée. Les discours d'Edouard Daladier traversent le crachotement d'un poste à galène. M. Petiot, pâtissier, lit à voix haute *le Petit Journal*, tandis que les apprentis avalent en silence leurs macaronis quotidiens. Dole n'offre à ses habitants, en guise d'exposition, que des pièces montées en forme de châteaux forts, Moyen Age de chocolat livré à la gourmandise des douairières.

Oui, la grande vague populaire est venue mourir au seuil de cette pâtisserie bourgeoise aux arrières sordides. Les marmitons, s'ils mangent à la table des « patrons », passent leurs courtes nuits à se défendre contre les punaises. Les servantes sont des bonniches — un terme qu'on avait presque oublié. La lutte des adolescents contre leurs paternels oppresseurs s'exerce, au jour le jour, à coups de croissants volés, de fous rires étouffés, de baisers honteux et de sorties furtives — petites expéditions nocturnes pour jouer les Carpentier sur le ring d'un bar-tabac.

C'est aussi que Julien a quatorze ans et qu'il pouffe lorsque l'horrible Petiot, avec une hargne obscène, crache sur les communistes, les juifs, les Espagnols et les « Boches ». C'est qu'il pouffe lorsque quelqu'un singe, pour faire plaisir au patron, les tics du délégué de la C.G.T. C'est qu'il rêve à de convenables jeunes filles qui ressemblent tellement à Marlène Dietrich. C'est qu'il pouffe et qu'il rêve comme tous les marmitons de quatorze ans.

A l'invite, pourtant, de Zeff, l'ouvrier rouquin qui lui demande « *le syndicat, t'y vas ?* », Julien ira, prendra sa carte, en même temps que la « bonniche », la petite Colette. Alors il avance, mais ça ne change rien, Petiot vient lui dire « *Ton oncle est mort* », et l'oncle, un « rouge », est enterré à l'église, et puis tout le monde part en vacances — très gai, — et Julien aime Thérèse — « *Non seulement c'est un révolutionnaire, mais il est amoureux* », dit Petiot, — Julien veut épouser Thérèse, prendre le gosse, et un jour, vraiment, tout bouge : c'est la guerre, les communistes, c'est fini, et Victor — il est mobilisé — amène Julien dans un coin et lui fait cadeau de ses outils de pâtissier, on ne pleure pas (eux ne pleurent pas), et Julien trouve Petiot désespéré. « *Sans Victor, je ne sais pas* », « *Mais moi, je sais* », dit Julien. « *Ah, cette guerre !* », dit Mme Petiot, et elle se met à monter le charbon, à aider Julien, car Petiot est fichu, c'est Julien qui sait tout faire et qui va au syndicat. « *Si je veux m'en aller ?* », dit-il, et un matin Julien se lève tard, allume une cigarette, fait un tour dans la cour et s'en va.

Bernard Clavel filmé (en deux épisodes) par Jean-Pierre Marchand et joué par des adolescents qui n'ont pas l'air de comédiens ressemble au Bernard Clavel sur papier, avec moins de populisme et plus de réalisme — ce réalisme qui, dans la foulée, donne pour réel l'imagerie du rêve, le réalisme du trait juste et de l'apparition, hérité du Carné des *Portes de la nuit*. Jean-Pierre Marchand préfère la référence aux intimistes américains, à ce qu'il appelle la « *sensibilité sans truc* » des *Cinq pièces faciles*. « *La meilleure des histoires sera terne*, dit-il, *à moins de la nourrir avec ce qui vous touche, un regard, un brin de musique.* »

« *Tout se traduit par des détails. L'essentiel n'existe pas dans les faits.* »

ANNE REY.

★ Les mercredis 4 et 11 mai, TF 1, 20 h. 30.

L'aviation au passé

Des chauves-souris qui tuent

ICARE, Mars et Neptune. Voler, mourir, s'immerger. Le ciel et la mer s'échangent leurs victimes. Aussi le dix-neuvième siècle imagine-t-il avec Jules Verne des vaisseaux aériens aux noms d'oiseaux marins. Deux rêves s'interpellent : explorer le fond des océans, conquérir le domaine des nuages. Avec humour, le hasard souligne cette alliance. Blériot reçoit le brevet de pilote n° 1. Une signature au bas de ce document inaugural : Surcouf...

Au point de jonction de ces deux passions, la réalité guette. Elle dégage une odeur de charnier : la guerre. Son économie de gaspillage, qui brave toutes les lois du marché, prend en charge les rêveurs et les coule dans le moule industriel. L'art de donner la mort a engendré la quasi-totalité des découvertes scientifiques du vingtième siècle. Les décombres de villes ravagées, la désolation des territoires défoliés, invitent à tempérer les élégies sur l'esthétique du Concorde. La beauté, aujourd'hui, est gavée de cadavres oubliés.

Sous couvert d'une série anodine — *Histoire de l'aviation* — Daniel Costelle ne montre pas autre chose. L'étonnante chauve-souris de Clément Ader, l'*Eole* prend son essor en 1896 pour un premier bond. Dès lors, et pour une quinzaine d'années, les concours de saut en longueur se succèdent. La passion et l'argent se conjuguent : une frénésie de casse-cous, qui alimente les colonnes des journaux et fait sourire les états-majors. Le jeu se poursuit jusqu'en 1914, date à laquelle l'armée française, comme sa voisine allemande, s'offre quelques escadrilles de reconnaissance.

En 1918, les bombardiers géants mettent un terme au mythe de la chevalerie du ciel : la grande illusion est morte. Entre-temps, les usines Blériot ont tourné à plein régime et connaissent la prospérité. A elle seule, la France a produit cinquante mille avions. Les « as » de l'aviation ne sont plus des pionniers de l'aventure, mais des tueurs particulièrement habiles. A les entendre, ils ne s'en sont même pas rendu compte. On évoque avec nostalgie le meurtre artisanal, les bricolages de mitrailleuses, dans une ambiance de meeting sportif. La guerre n'est plus ce qu'elle était...

Pourtant, nous devons l'aviation commerciale aux bombardiers, la conquête de l'espace aux V 2 de von Braun, et les centrales nucléaires à Hiroshima. Est-ce pour refouler cette réalité martiale que les amoureux des vieilles machines s'acharnent à vouloir ressusciter le mythe des monstres bizarres et inoffensifs ? Comme Haywood Harrel, ce jeune Américain dont la passion pour les frères Wright va jusqu'au mimétisme ? Ou comme Jean Sàlis qui réalise pour les caméras de Daniel Costelle la traversée de la Manche à bord d'une copie conforme de l'avion de Blériot ? Ces fragments de passé artificiel, sertis entre deux documents d'archives, sont comme les ultimes traces du rêve : des aires de repos qui permettent de mesurer la distance entre l'euphorie de l'héroïsme et le saccage du ciel en feu.

XAVIER DELCOURT.

★ « Histoire de l'aviation ». Sept émissions diffusées sur TF 1 le mardi, à 20 h. 30, à partir du 3 mai.

« ROMANOR », DE RAYMOND ZANCHI

Un cinéaste à la Villa Médicis

L'ACADEMIE de France à Rome, créée il y a trois cents ans, a eu sa raison d'être tout le temps qu'il y a eu des « écoles » et que la notion d'enseignement en matière d'art a eu quelque sens. Pendant trois siècles, disons un peu moins, on est venu à Rome, on « a fait le voyage » — formule consacrée — pour apprendre le métier, une technique, se plonger dans un bain de spiritualité au contact des maîtres de l'Antiquité et de la Renaissance. Aujourd'hui, il n'y a plus de maîtres, plus d'élèves, quant aux Anciens... Mais on continue de venir à Rome, dans une Rome qui, culturellement, est une ville morte, où même le cinéma ne constitue plus un pôle d'attraction.

Le prix de Rome n'est plus une suprême récompense accordée aux excellents élèves de l'Ecole des beaux-arts.

Logé, nourri, blanchi

Pour l'obtenir, on ne monte plus en loge, comme autrefois. Pourtant, malgré la réforme opérée sous Balthus, directeur de la Villa Médicis de 1961 à 1976, le prix de Rome existe à sa manière.

Numéro trois d'une série proposée par l'INA, qui regroupe les films et premiers essais de jeunes auteurs-réalisateurs, *Romanor*, de Raymond Zanchi, raconte le séjour à la Villa Médicis du premier cinéaste (lui) admis comme pensionnaire de l'académie française de Rome. C'est un peu un journal de bord, tout en touches, sans scénario véritable, dont le personnage principal est cette villa superbe entourée de jardins qui surplombe la ville, où vingt à vingt-cinq jeunes historiens de l'art et créateurs de toutes les disciplines ont la chance, pendant deux ans, de pouvoir se consacrer entièrement à leur travail, sans soucis matériels. Ils sont logés, nourris, blanchis en plus d'une très honnête rémunération. Une super-bourse de l'Etat.

Une chance ? C'est une des questions que pose, en tout cas, ce film, qui a des qualités (maîtrise, notamment, de la couleur), mais aussi pas mal de défauts (longueurs, tics) de Zanchi, qui a fait — délicieusement — la douloureuse expérience de la difficulté de créer dans des conditions aussi miraculeuses. Question de tempérament et problème personnel, sans doute, mais aussi question d'ordre général sur ce que signifie aujourd'hui un séjour à Rome, dans ces conditions.

Sous l'œil des ancêtres

Romanor est un document subjectif sur la vie des pensionnaires qui s'écoule, morne, au fil des saisons, ces saisons qui apportent chacune leur couleur au ciel et aux toits de la ville. « Vie de château » à l'abri de tout, loin des réalités de la cité, loin des cortèges des manifestants, sous des banderoles rouges.

« *Comme une magie des lieux qui enlève aux pensionnaires l'envie d'en sortir...* » Le cinéaste fraîchement débarqué, après une première inspection, conclut très vite : « *Certainement, je ne partirai pas d'ici comme j'y étais arrivé.* »

La vie à la Villa, l'ennui, la mort. Un rituel, les repas en commun servis à la grande table par les laquais, des rencontres qui n'en sont pas. « *Salut ! cinéma. — Salut ! l'histoire de l'art* » (dialogue de sourds), et, sous l'œil des ancêtres illustres, Ingres, Carpeaux ou Debussy, repli dans la tour d'ivoire que chacun s'est modelée en accumulant les signes extérieurs d'individualité. Le poids de la culture et la création sans échanges *intra* et *extra muros*, avec des ombres auxquelles vient s'ajouter, pour le cinéaste, celle, bien vivante, de Fellini (*Romanor* rime avec *Amarcord*).

Le film commence par une citation de Valery Larbaud : « *Lumière, couleur et don précieux de Rome : en le recevant dans ce lieu et de cette façon imprévue, nous avons senti, plus peut-être qu'en toute autre circonstance, à la fois notre bonheur et l'aiguillon de la mort.* » Et finit plus modestement sur un découpage de *Romamor* : « Amor » ou à mort ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Jeudi 5 mai, A 2, 21 h. 50.

QUINZE PAYS ARABES AU M.I.P.-T.V.

De l'or noir pour rêver en couleurs

JAMAIS marché international des programmes de télévision n'aura mieux mérité son nom que le treizième MIP-T.V. qui s'est tenu au palais des festivals de Cannes du 22 au 27 avril.

Dès l'ouverture, les quelque mille neuf cents délégués des quatre-vingt-douze pays représentés se ruaient littéralement sur les stands, si nombreux qu'il avait fallu aménager un niveau d'exposition supplémentaire au rez-de-chaussée. « *Nous craquons de partout* », disait M. Bernard Chevry, commissaire général du MIP-T.V., partagé entre la satisfaction que lui procure le succès croissant de ce carrefour mondial de la télévision, et la crainte que ne se réalisent pas, dans les prochaines années, les projets d'agrandissement du palais des festivals.

Après l'immense braderie que constitue désormais le MIP-T.V. il serait vain de chercher à mentionner — outre le film sur les Jeux olympiques de Montréal 1976, acheté par quarante pays — les titres d'émissions qui ont obtenu le plus grand succès commercial cette année. En revanche, les grandes tendances du marché s'y dessinaient de manière significative : les séries ont pris désormais le pas sur les œuvres de création. En parcourant les stands où s'étalaient les portraits des vedettes du petit écran, en particulier chez les Anglais et les Américains venus une fois de plus en force, on se prenait à égrener les noms de ces « monstres sacrés », familiers de l'univers quotidien ou hebdomadaire de millions de téléspectateurs.

Une banalisation des « produits »

Les unités de mesure utilisées par les services commerciaux sont à l'image de cette banalisation des œuvres télévisuelles. Peu importe ou presque qu'on négocie la vente ou l'achat d'une dramatique, d'un documentaire, d'une série ou d'une émission culturelle : on traite sur le prix de l'heure. Sur cette base, le jeu de l'offre et de la demande passe évidemment du simple au décuple, selon qu'il s'agit de la télévision portugaise (qui proposait 100 F la minute) ou du Koweït, dont le stand à Cannes était devenu le point de rencontre de quinze pays arabes. L'entrée en scène de ces pays « nouveaux riches » n'est pas non plus sans incidence sur l'orientation du marché. Telle importante société de distribution américaine qui notait, voici trois ans, que les ventes aux pays arabes représentaient 5 % de ses revenus annuels (soit 100 000 dollars) révèle aujourd'hui que le marché arabe représente 25 % de son volume d'affaires (soit 2 millions de dollars).

Dans ce contexte d'une production de plus en plus industrialisée, planifiée, uniformisée, les sociétés françaises de programmes tentent de tirer leur épingle du jeu. Même si le marché anglo-américain (du Nord) leur reste à peu près totalement fermé, TF 1 comme Antenne 2 ont vendu certaines séries (Les beaux messieurs de Bois-Doré, ou Le commissaire Moulin), ainsi que des émissions très internationales comme celle consacrée aux Rolling Stones. La Société française de production a eu aussi, selon un de ses responsables, « *pour la première année des ventes fermes, dont la série de Jean-Marie Drot sur Malraux* ». Mais c'est peut-être FR 3 qui, malgré un cahier des charges qui limite singulièrement ses possibilités de création, a réussi la meilleure percée commerciale auprès, notamment, des Italiens (très acheteurs cette année), des Scandinaves, de l'Afrique du Sud, de la Yougoslavie et même de la Chine populaire, qui avait délégué à Cannes deux représentants. Les Chinois, eux-mêmes, ont présenté plusieurs émissions produites par leur organisme national de télévision. Par eux, on a également appris que la télévision en couleurs, selon le système PAL allemand, existait depuis 1973, à titre expérimental, dans les quatre plus grandes villes de Chine populaire.

Face à ce torrent impétueux du « *prêt-à-porter audiovisuel* », dont le XIIIe MIP-T.V. a été le reflet — style international qui impose sa loi et semble tout devoir balayer sur son passage, — quelques originaux considèrent encore l'instrument avec respect et tentent de se frayer un chemin. L'Institut national de l'audiovisuel propose des émissions plus insolites. Le Seuil-Audiovisuel a annoncé, pour sa part, la signature d'un protocole d'accord entre trois éditeurs français (Larousse, la Librairie Marcel Didier et Le Seuil) et les établissements cinématographiques Eclair, pour la création d'une entreprise d'impression de vidéodisques. C'est le système Thomson à laser et à lecture optique qui a été retenu comme support technique. Les capacités d'archivage (un disque peut contenir quarante mille images) et de stockage devraient fournir un premier champ d'application à cette technique d'avenir. Dans un deuxième temps, elle sera commercialisée comme moyen de diffusion audiovisuel dans les secteurs institutionnels (éducation nationale, collectivités locales, entreprises).

Un stand très remarqué

On a enfin remarqué à Cannes le stand des techniques françaises de télévision regroupant sous l'égide de la Délégation interministérielle pour la télévision en couleurs tous les organismes de télévision. Cette manifestation collective avait pour objet la promotion du système SECAM auprès des nombreux visiteurs étrangers et celle de la technique française. Des agents de la Sofratev y présentaient, photos et maquettes à l'appui, les centres de production télévisuelle qu'ils ont conçus pour Ryad ou Tripoli.

Ainsi, on passait insensiblement à Cannes des futures applications du support audiovisuel à l'installation de vastes complexes techniques dans des pays où le développement de la télévision est directement lié à celui de la vente du pétrole.

CLAUDE DURIEUX.

LE SENS DE L'HISTOIRE

« Foch » *par* *Alexandre Sanguinetti*



(Dessin de CHENEZ.)

LES hommes politiques se font volontiers les metteurs en scène de l'histoire. Des événements du passé ils dégagent un sens qui éclaire le présent. FR 3 a demandé à plusieurs d'entre eux de tracer — à raison d'un par mois — le portrait de quelques grandes figures. M. Alexandre Sanguinetti, ancien ministre, ancien secrétaire général de l'U.D.R., ouvre la série de ces « Samedis de l'histoire » : le 7 mai, il proposera une certaine image du maréchal Foch et de la guerre de 1914. Après lui viendront, le 11 juin, M. Jean-Pierre Chevènement, qui présentera, à travers Louis Rossel, son interprétation de la Commune de Paris ; puis, le 2 juillet, M. Edgar Faure et Mme Lucie Faure, qui évoqueront le souvenir de Law et de la Régence. D'autres — MM. Edmond Maire, Michel Debré, Robert Fabre, Michel Jobert — ont également donné leur accord. Par eux, des personnages, dont les silhouettes se détachent encore dans la mémoire collective des Français, redeviennent actuels, entrent dans la politique.

S'il est respecté, ce parti pris, qui se soucie moins de décrire les faits par le menu que d'en montrer la valeur d'exemple, n'est pas sans risques : l'anachronisme, la simplification menacent, la pédagogie peut tourner à la propagande. En cas de succès, cependant, la caméra rend vie au temps qu'elle explore, sans trop sacrifier à l'anecdote.

M. Alexandre Sanguinetti, scénariste et dialoguiste de *Foch pour vaincre*, a voulu précisément éviter le piège de la « reconstitution historique ». S'il a choisi Foch — bien qu'il eût, dit-il, préféré Robespierre — c'est parce qu'il lui paraît rompre avec la « *fantastique bonne conscience* » manifestée par les chefs politiques et militaires pendant la majeure partie de la guerre. « *Le doute ne les a jamais effleurés* », dit-il. Ces jeunes gens qui allaient au massacre, la fleur au fusil, l'état-major n'a pas su leur offrir une autre perspective, faute d'une vision cohérente et lucide.

« *Quand la France n'a plus d'idée, elle s'effondre* », dit M. Alexandre Sanguinetti. « *Foch représentait la France et Pétain déjà les Français.* » Il a voulu traiter de la « *crise du commandement* », dont il tire une conclusion permanente : « *La seule façon de gouverner est le caractère et la volonté.* » Il évoque de Gaulle, l'appel du 18 juin, qu'il commente, à sa façon : « *L'appel du 18 juin, ce n'est pas un cocorico. Que dit de Gaulle ? :* « Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. » *C'est sérieux. C'est une connaissance exacte de la situation. Il ne parle pas, le glaive en avant, de la France immortelle.* »

Foch non plus : « *Bien sûr, il a commis des erreurs. Mais ce n'est pas un criminel comme Joffre. Je sais, M. Giscard d'Estaing a comparé M. Barre à Joffre. Ce n'était pas très heureux. D'ailleurs, Joffre, on l'a limogé en 1916.* »

« *On va à la guerre pour gagner, pas pour se faire tuer. Décorer un régiment en fonction du nombre de morts, c'est dément (...). On n'a pas idée de déclencher une apocalypse. Les guerres de Louis XIV sont un modèle du genre. Nous avons perdu cent sept mille hommes de 1707 à 1712. Ce n'est pas cher. Et Austerlitz : nous avons gagné une des plus grandes batailles de l'histoire avec mille morts.* »

M. Alexandre Sanguinetti avait souvent irrité les anciens combattants lorsqu'il était leur ministre il y a dix ans. Il n'a pas changé. « *Il y a deux façons d'avoir peur*, dit-il, *on fout le camp en avant ou on fout le camp en arrière.* » Il dit son admiration pour les Italiens, qu'il juge « *exceptionnellement intelligents* » : « *Ils se battent admirablement quand ils savent pourquoi et refusent de se battre quand ils ne le savent pas.* »

Cette idée, a-t-il réussi à la faire passer dans son film ? Ce n'est pas sûr. En 1917, il n'était plus possible de limiter les pertes. « *A partir du moment où la guerre est engagée, il n'y a qu'une solution*, explique M. Alexandre Sanguinetti, *il s'agit de la gagner, et subsidiairement de la gagner aux moindres frais.* » Le producteur et réalisateur, Jean-François Delassus, n'a guère retenu l'étonnante profession de foi pacifiste que prononce aujourd'hui son scénariste de rencontre. Est-ce parce que l'image de M. Alexandre Sanguinetti est plus souvent celle d'un baroudeur ? Ou parce que, faute d'en maîtriser la technique, l'ancien ministre ne s'est pas vraiment engagé dans le film ?

Jean-François Delassus paraît plus attaché à l'exactitude historique qu'à l'apport personnel de l'auteur. Il redoute que le scénario de M. Jean-Pierre Chevènement sur la Commune ne fasse la part trop belle à l'idéologie. Il ne veut pas que ces soirées de grande audience donnent prétexte à des tribunes déguisées.

A condition que les hommes politiques ne servent pas seulement d'arguments publicitaires pour émissions de prestige, la série sera plus qu'une bonne idée. Elle peut annoncer la renaissance d'un genre qui a contribué au succès de la télévision.

M. Alexandre Sanguinetti dit encore : « *Cela m'agace de voir que nos enfants connaissent par cœur la Guerre de Sécession ou la conquête de l'Ouest, et qu'ils ne connaissent rien de leur propre histoire. J'en ai parlé à Peyrefitte quand il était ministre de l'information. Il m'a dit qu'il s'en occuperait. Cela a donné* Thierry la Fronde... »

Il n'est pas interdit de traiter quelquefois les enfants, et leurs parents, en adultes.

THOMAS FERENCZI.

★ Samedi 7 mai, FR 3, 20 h. 30.

RADIO-TELEVISION

Exportations culturelles

Le Japon ?... connais pas !

LES « politiques de relations culturelles » menées par les Etats ont pour fonction de mieux faire connaître leur pays, leur peuple, leur société au-delà de leurs frontières. A cet égard, le gouvernement japonais s'est dit que l'un des instruments essentiels d'une telle politique pourrait résider dans l'exploitation d'émissions culturelles de télévision : quel moyen, en effet, pourrait prétendre avoir autant d'impact sur le public que la télévision ?

La semaine dernière, donc, les firmes japonaises de télévision tentaient, avec le concours du gouvernement nippon, de s'attaquer au marché des programmes culturels français. En vain...

Pour comprendre ce qui s'est passé, il faut remonter à 1961. Cette année-là, les services du premier ministre japonais et ceux du secrétaire d'Etat américain concluaient un accord visant à *l'échange de programmes culturels de* télévision entre les deux pays. Depuis quinze ans, un « télé-festival » est ainsi organisé périodiquement, à New York et à Tokyo, à l'intention des compagnies de télévision. Les productions les plus marquantes de *la* période écoulée, et touchant aux domaines de la culture et de l'éducation, sont présentées — et, éventuellement, achetées — par telle ou telle chaîne.

La télévision publique japonaise — la N.H.K. — et cent quatre firmes privées du pays ont, pour l'occasion, créé un bureau commun de diffusion, le B.P.C.J. *(Broadcasting Programming Center of Japan).* Et le B.P.C.J. tire un bilan positif de cette expérience, puisque les droits de nombreuses émissions japonaises ont effectivement été acquis aux Etats-Unis, et que ces productions ont été présentées au public américain — *la plupart, il est vrai, sur les stations* du réseau éducatif P.B.S *(Public Broadcasting System),* d'une audience restreinte.

C'est cette expérience que les auto*rités japonaises et le B.P.C.J. souhai*taient imiter en France, avec le concours de l'Institut national de l'audiovisuel (*le Monde* daté 17-18 avril).

Le public plus empressé que les chaînes

A vrai dire, le responsable du projet, côté INA, M. Alain Thiollier, a senti, dès le départ, la difficulté d'une opération de ce genre en France. « *Les services des programmes des trois chaînes,* explique-t-il, *sont peu curieux des réalisations étrangères, surtout dans le domaine culturel. Il est à peu près impossible de les amener à se déplacer. J'ai donc proposé aux Japonais d'organiser non pas des projections pour les seuls professionnels, mais des projections publiques, pour montrer qu'un public existait bel et bien pour ce type d'émissions, et pour que cela constitue une pression sur les chaînes.* » Les télévisions japonaises n'ont d'abord rien voulu entendre : « *Nous pensions,* commente M. Ekizo Imamura, de l'Asahi Broadcasting Corporation et du B.P.C.J., *que nous risquions de perdre toute chance d'exporter des émissions si un large public avait déjà eu l'occasion de les voir.* » M. Thiollier reste ferme sur ses positions, les Japonais aussi : on est au bord de la rupture. Et puis, un compromis un peu boiteux est trouvé : certaines émissions, les moins récentes, celles, aussi, dont les droits sont peu élevés, sont présentées en séance publique, tout au long de la semaine, au Grand Palais et au musée Guimet. Et les émissions les plus récentes, celles que les Japonais espèrent vendre, sont projetées pour les seuls professionnels, à la Pédagothèque.

Le bilan, qui n'a guère surpris l'INA, a confondu les Japonais : les séances publiques ont rencontré un grand succès. Plusieurs milliers de personnes ont vu, et, semble-t-il, apprécié les programmes du Grand Palais et du musée Guimet. Mais pratiquement personne — en tout cas, aucun responsable de TF 1, ni d'Antenne 2, ni de FR 3 — ne s'est rendu à la Pédagothèque. « *C'est pour nous extrêmement surprenant,* avoue M. Imamura : *à Tokyo, pour le télé-festival de programmes culturels, il y a forcément le président ou le vice-président de la N.H.K. et de chacune des cent quatre compagnies privées. Et ce sera la même chose pour les émissions françaises !* »

Malgré la mode du zen

Personne n'est venu, et les téléspectateurs français ne verront donc pas ces émissions. C'est, à bien des égards, regrettable. Non que tout le programme présenté soit passionnant pour le public *français : certaines réalisations ennuie*raient, on veut bien le croire, la grande majorité des téléspectateurs, par leur référence à un aspect trop précis d'une culture mal connue dans notre pays. Mais il paraît clair qu'une chaîne ne courrait guère de risques à programmer certaines des émissions montrées à la Pédagothèque, même s'il fallait ne tenter l'expérience, au départ, que dans des programmes de fin de soirée.

Comment ne pas penser que ce très beau spectacle de marionnettes adapté d'un conte japonais, intitulé « *Une cigogne reconnaissante* », ravirait bien *des enfants français — et leurs* parents ? Comment imaginer, à l'heure où la mode du zen fait par ailleurs des ravages, qu'il n'y aurait aucun public en France pour « *Eiheiji* », ce saisis*sant reportage sur la vie, incroyable*ment sévère, d'un des plus célèbres monastères zen, ou par « *Zen, mystère des mystères* », ce remarquable montage à partir d'éléments relevant du Sumi (encre de Chine) ? Comment ne pas remarquer l'intérêt de « *Sumo* », ce véritable document sociologique sur la lutte japonaise ?

Le succès public des programmes projetés à Paris constitue sans doute une note optimiste. « *C'est un début encourageant* », affirmait l'ambassadeur du Japon en France. Un début qui inci*tera sans doute les responsables du* projet à en modifier les modalités dans l'avenir. Mais l'attitude de ceux qui préparent les programmes sur nos trois chaînes — « Le Japon ?... Connais pas ! » — en dit long sur le manque d'ouverture de la télévision française. La passivité, le refus de diffuser des images qui bousculent un tant soit peu les habitudes des consommateurs, cela ne se manifeste pas seulement par le freinage à la création, déjà cruellement ressenti par les auteurs et réalisateurs français. C'est aussi la fermeture à tout message, à toute culture, qui nous vienne d' « ailleurs »...

ROLAND CAYROL
Maître de conférences à l'Institut d'études

Écouter-voir

• DOSSIERS DE L'ÉCRAN : LE NEVEU SILENCIEUX. — Mardi 3 mai, A 2, 20 h. 30.

Pour leur dixième anniversaire, « Les dossiers de l'écran » ont commandé leur film, taillé sur mesures pour un débat. C'est Robert Enrico qui a été chargé de réaliser une œuvre de fiction qui met en scène un couple et ses deux enfants, dont l'un est mongolien. Ils vont rejoindre leurs cousins dans la propriété de famille, et l'anormalité de l'enfant (que l'on découvre peu à peu) sert de révélateur à la cruauté de l'entourage. Joël, que ses parents, que son frère, protègent, est objet de gêne, de dégoût, de *scandale.*

Ce « neveu silencieux », que la famille ne supporte pas, est interprété par un *mongolien.* Joël D. a, dans la réalité, sept ans ; il est à l'Institut médico-éducatif Les Papillons blancs, à Poitiers. Lucienne Hamon a su être pour lui à l'écran une mère attentive.

• DOCUMENTAIRE : LES FRANÇAIS ET LA CONTRACEPTION. — Dimanche 8 mai, TF 1, 22 h. 45.

Il y a dix ans que la loi Neuwirth a été promulguée, dix ans que la contraception est libre sinon gratuite. il ne semble pas, pour autant, que les femmes soient mieux informées. Actuellement, 25 % d'entre elles ont recours à un moyen de contraception, et 50 % s'en remettent au hasard. En trois émissions, le docteur Cohen, gynécologue, auteur d'ouvrages de vulgarisation (il a notamment cosigné l'*Encyclopédie de la vie sexuelle*), tente d'informer, d'expliquer, sans être trop didactique.

Si l'aspect médical prime, il y a également de nombreuses interviews où la contraception est abordée sous l'angle de la sociologie ou de la démographie. Le Père Pohier, dominicain, apporte également son point de vue. Après des explications physiologiques, un historique de l'évolution des connaissances en matière de fécondation, c'est la pilule qui fera l'objet de la deuxième émission. Le troisième volet s'intitule « le choix » et expose les *avantages* et les *inconvénients* de chaque méthode contraceptive.

Les films de la semaine

• SALUT L'ARTISTE, d'Yves Robert. — Dimanche 1er mai, TF 1, 20 h. 30.

Portrait mélancolique et attendri d'un comédien de second plan qui ne manque pas de travail mais ne connaît pas la réussite et dont la vie privée est aussi mouvementée que la vie professionnelle. *Bien moins* satire d'une profession avec ses mythes, ses rêves et ses difficultés, que comédie de boulevard (scénariste-dialoguiste *Jean-Loup* Dabadie) *destinée* à séduire par son pittoresque.

• PASSAGE TO MARSEILLE, de Michael Curtiz. — Dimanche 1er mai, FR 3, 22 h. 30.

Odyssée d'un groupe d'évadés de l'île du Diable qui cherchent à rejoindre les combattants de la France Libre. Aventures, résistance et amour comme dans le *Casablanca* de 1943, dont le grand succès commercial poussa la Warner Bros à cette production. Michèle Morgan remplace Ingrid Bergman auprès de Humphrey Bogart. Bien réalisé, bien joué ; pourtant, on ne retrouve pas le romantisme exacerbé de *Casablanca.* C'est, en tout cas, un inédit.

• L'OBSÉDÉ, de William Wyler. — Lundi 2 mai, TF 1, 20 h. 30.

Duel psychologique dans une cave tout confort entre un jeune homme maladivement épris de la beauté et une jeune fille qu'il séquestre afin qu'elle puisse l'apprécier et l'aimer. Beau travail de mise en scène sur un suspense né des égarements de « l'obsédé » collectionneur de papillons et de l'incompréhension de sa prisonnière. Un peu froid, un peu académique peut-être, mais on est touché par la fascination ambiguë de Terence Stamp et la fragilité de Samanta Eggar.

• QUAND SIFFLE LA DERNIERE BALLE, de Henry Hathaway. — Lundi 2 mai, FR 3, 20 h. 30.

Western classique dans sa forme, signé par un vétéran *du genre. S'oppose toutefois* par le sujet — règlement de comptes entre un homme mûr et de jeunes brutes — au terrorisme de la jeunesse et à la décadence du western italien. Gregory Peck reste un héros noble et moral face à la violence d'une jeune génération qui semble représenter, pour Hathaway, le *mal moderne. Et il veille sur* une petite fille de six ans dont la mère, morte, lui a laissé la garde.

• IVANHOE, de Richard Thorpe. — Mardi 3 mai, FR 3, 20 h. 30.

Pour retrouver l'esprit d'aventure, les fastes et les charmes du roman historique de Walter Scott. Robert Taylor-Ivanhoé lutte pour le roi Richard Cœur de Lion et rencontre Robin des Bois. Elizabeth Taylor joue le rôle de la belle juive Rebecca. Tournois et duels sont particulièrement réussis.

• BOCCACE 70, de Federico Fellini, Luchino Visconti et Vittorio de Sica. — Mercredi 4 mai, FR 3, 20 h. 30.

Comment, sur des thèmes érotiques conçus à des fins commerciales, trois grands réalisateurs italiens ont développé leurs propres mythologies et donné, chacun, son style à une histoire scabreuse. Fellini *et la femme géante* envahissante, opposée à un Tartuffe moderne ; De Sica et la comédie façon napolitaine, avec Sophia Loren. Mais le plus réussi des trois sketches est « le Travail » de Visconti où, dans l'atmosphère d'une société décadente, Romy Schneider échappait définitivement à son personnage sirupeux de Sissi.

• LES RUSSES ARRIVENT, de Norman Jewison. — Jeudi 5 mai, A2, 15 h. 5.

L'équipage d'un sous-marin russe débarque, à la suite d'un accident, dans une île de la côte américaine, dont les habitants — psychose de guerre — croient à une invasion. Amorcé en comédie burlesque, le film se dilue dans l'attendrissement et l'idylle sentimentale. Américains et Russes *oublient leurs préjugés récipro*ques en sauvant un petit garçon. Intentions pieuses en faveur de la coexistence pacifique. Pas très bon pour autant.

• LA LIGNE DU FLEUVE, d'Aldo Scavarda. — Jeudi 5 mai, FR 3, 20 h. 30.

L'odyssée d'un petit juif italien qui — en 1943 — a échappé aux rafles des SS et s'est mis en route pour aller retrouver son père à Londres. Une chronique dramatique dont on dit grand bien et qui est encore inédite en France.

• QUE VIVA MEXICO, de Sergeï Mikhaïlovitch Eisenstein. — *Vendredi 6 mai, A 2,* 22 h. 50.

Ou plutôt *Time in the Sun,* le montage réalisé en 1939 par Marie Seton avec une petite partie de la pellicule récupérée aux Etats-Unis, car *Que viva Mexico,* fresque historique grandiose tournée, au Mexique en 1932 par Eisen*stein,* n'a *existé que sous* forme de 60 000 mètres de rushes, dont le cinéaste soviétique n'avait pas la propriété et qu'il dut laisser en Amérique. On en tira un long métrage, *Tonnerre sur le Mexique,* et un court métrage, *Kermesse funèbre,* infidèles, au projet initial. Marie Seton, elle, a suivi les intentions et les notes d'Eisenstein pour donner une œuvre aux splendides images « documentaires » qui répond à peu près à ce projet, qui en est, en tout cas, la seule version approximative. A voir absolument.

• LE CHOC DES MONDES, de Rudolph Maté. — Dimanche 8 mai, TF 1, 17 h. 50.

Une fusée spatiale doit servir de moderne arche de Noé pour la survie de quelques humains et de quelques animaux, au moment de la destruction de la Terre. Réalisé à l'époque de la guerre de Corée et de la crainte d'un conflit atomique entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, ce film américain est une fable symbolique et assez verbeuse. Il y a un morceau de bravoure dont on peut admirer les truquages.

• LA COLLINE DES POTENCES, de Delmer Daves. — Dimanche 8 mai, TF 1, 20 h. 30.

Un western romantique auquel *la* complexité du scénario donne un aspect baroque. Le caractère du héros principal — Gary Cooper — est ambigu et ses rapports avec *une jeune fille aveugle* (Maria Schell) évoquent *la Symphonie pastorale* d'André Gide. La beauté plastique de la mise en scène, la composition rigoureuse des plans, provoquent une étrange fascination.

• TRAFIC EN HAUTE MER, de Michael Curtiz. — Dimanche 8 mai, FR 3, 22 h. 30.

Tiré d'une nouvelle d'Hemingway, un film noir d'une âpreté exceptionnelle. John Garfield, pêcheur asocial — c'est un de ses rôles les plus caractéristiques et, peut-être, le meilleur, — est mêlé à un trafic de main- d'œuvre, se bat et tue pour défendre sa vie et se trouve fasciné par Patricia Neal. Un mouvement de tragédie tend toute l'action, et la mise en scène de Curtiz est d'un dépouillement rigoureux.

• LES BRANQUIGNOLS, de Robert Dhéry. — Lundi 9 mai, TF 1, 20 h. 30.

Les débuts au cinéma de Robert *Dhéry* et de son équipe loufoque, d'après une revue longtemps jouée au Théâtre La Bruyère. Réception mondaine et représen*tation sur scène perturbées* selon une logique de l'absurde. Considéré, à l'époque, comme le « Hellzapoppin » français.

• ARCHIMEDE LE CLOCHARD, de Gilles Grangier. — Lundi 9 mai, FR 3, 20 h. 30.

Les aventures comiques de Jean Gabin en clochard misanthrope — et cultivé — capable de faire figure dans le grand monde et balançant à la face des foules les « vérités bien tapées » des dialogues d'Audiard. *L'idée du* film était de l'acteur. Grangier, dans une suite de sketches a bien servi Gabin qui se sert, d'ailleurs, bien lui-même.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., Bon pied bon œil ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h., Le *Magazine* de Pierre Bouteiller ; *10 h., Chansons à histoires* (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Variétés ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve (samedi : *La* tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h., Le Pop-Club.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : *Informations* à 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult. mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h., (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; *19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.)* ; 24 h. (mus.)

RADIO-MONTE-CARLO : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30 L'heure jeu, 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h., L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure mots

EUROPE 1 : *(informations toutes les heures)* ; 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h., Journal de Christiane Collange ; 9 h. 06, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; *13 h., Journal d'André Arnaud* ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires ; 14 h., Une femme un homme ; 15 h., Faites-moi rire ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Le journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 45, Drugstore ; 24 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : *(informations toutes les heures)* ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h 15, A.-M. Peysson ; 11 h 30, Le Bingo ; 15 h., Le journal d'Alexandre Baloud ; 13 h. 30, Disque d'or ; 14 h. et 15 h., Ménie Grégoire ; 14 h 30 et 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Ce soir à la télé ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., *Les routiers sont sympas* ; 22 h., Journal ; 24 h., Variétés.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (dimanche 8 mai) 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h 30 Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La libre pensée française ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Robert Decout (lundi), André Stil (mardi), François Nourissier (mercredi), Roger-Gérard Schwartzenberg (jeudi), Pierre Mauroy (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens...

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur le yoga (lundi), la violence dans *les livres d'enfant (mardi), la loi* d'orientation pour les handicapés (jeudi), les habitudes alimentaires (vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, *Jacques Paugam reçoit* Maurice Duverger (lundi), Pascal Ory (mardi), Joan de Kat (mercredi), Louis Valentin (jeudi), Michel Dejaeghere, étudiant (vendredi).

FR 3 : 19 h. 40, la Tribune libre est ouverte à Bernard Rouze (lundi), la C.G.C. (mardi), le P.S. (mercredi), le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France (jeudi), les libres penseurs (vendredi).

... et au jour le jour

TF 1 : 22 h. 25 : Jimmy Carter (le 2) ; 21 h. 20, Richard Nixon (le 5) ; 22 h. 15, Alain Peyrefitte (le 8).

FRANCE-INTER, 13 h. : Pierre Mauroy (le 2) ; Jacques Legendre (le 3).

R.M.C. : 13 h., Pierre Dreyfus (le 2).

Les émissions de TF 1 diffusées en couleurs dans *la région* parisienne sont relayées tous les jours, sauf le dimanche, par FR 3 de 12 h. 15 à 18 h. 30.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche). « Flash » : 20 h., et vers 23 h., Journal.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : 9 h. 15 (dimanche 8 mai), à Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur : Action catholique ouvrière ; Messe au Palais des congrès de Lyon, Rhône.

Les écrans francophones

LUNDI 2 MAI

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii ; 21 h., *les Cinq Hors-la-loi,* film de V. McEveety.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rue de San-Francisco ; 21 h., *le Diable en personne,* film de R. Hansen.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Des embardées à la noce ; 21 h. 22, Comment allez-vous ?

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Archives ; 21 h., Show Johnny Hallyday ; 21 h. 50, La voix au chapitre.

MARDI 3 MAI

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des Plaines ; 21 h., *Pas folle la Guêpe,* film de J. Delannoy.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *le Rafiot héroïque,* film de R. Murphy.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Qui de droit ; 20 h. 50, Document ; 21 h. 30, Contes du mardi ; 22 h. 25, Toots.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 05, Ouvertures ; 22 h. 05 Stuff.

MERCREDI 4 MAI

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *Lady « L »,* film de P. Ustinov ; 22 h. 50, La lanterne magique.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Hanussen,* film d'O. W. Fischer et G. Marischka.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Eurovision : football ; 22 h. 05, La pensée et les hommes.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Ce soir ou jamais ; 21 h. 55, Auguste Rodin ; 22 h. 55, Hockey sur glace.

JEUDI 5 MAI

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Colombo,* film de R. Butler.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cosmos ; 21 h., *l'Œil du monocle,* film de G. Lautner.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *l'Œuf,* film de J. Herman ; 21 h. 45, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 30, Guerre et Paix.

VENDREDI 6 MAI

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *Fahrenheit 451,* film de F. Truffaut.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *le Beau Danube bleu,* film de P. Verheven.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, le Riche et le Pauvre ; 20 h. 35, A suivre ; 22 h. 25, *le Baiser du tueur,* film de S. Kubrick.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Edward Munch,* film de P. Watkins ; 23 h., Hockey sur glace.

SAMEDI 7 MAI

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Rudolph Valentino le grand séducteur,* film de L. Allen ; 22 h., Concours eurovision de la chanson 77.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *la Grande Pagaille,* film de L. Comencini ; 22 h., Concours eurovision de la chanson.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, le Jardin extraordinaire ; 20 h. 30, *Panique à bord,* film d'A. L. Stone ; 22 h., Concours eurovision de la chanson.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 05, A vos lettres ; 20 h. 30, The President ; 21 h., Concours eurovision de la chanson 77 ; 23 h., Football.

DIMANCHE 8 MAI

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *l'Américain,* film de M. Bozzuffi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jennie ; 21 h., *Ce n'est qu'un au revoir,* film de J. Ford.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, Clafoutis ; 21 h. 05, Sport et Vie ; 22 h. 20, Du sel sur la queue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, les Brigades du Tigre ; 20 h. 50, Show Johnny Hallyday ; 21 h. 40, Entretiens ; 22 h. 05, Vespérales.

LUNDI 9 MAI

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii ; 21 h., *le Sorcier du Rio Grande,* film de Ch. Marquis.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *M. Zéro,* dramatique ; 21 h. 25, Ce que parler veut dire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Hors série ; 21 h. 10, A bon entendeur ; 21 h. 35, Caf'conc ; 22 h., La voix au chapitre.

RADIO-TELEVISION

Samedi 30 avril

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Variétés : Show Salvador (« Salves d'or ») ; 21 h. 35, Feuilleton américain : Peyton Place ; 22 h. 25, Portrait : A bout portant (Jean Sablon).

CHAINE II : A2

20 h. 30, Variétés : Paris est une fête, de J. Joubert, M. Parbot et P. Barouh.

Un pot-pourri de musique classique et de variétés, dans une émission qui représentera la France à la prochaine Rose d'or de Montreux.

21 h. 15, Entretien : Questions sans visage ;

22 h. 10, Portrait : La comédienne Dominique Sanda, par L. Malle.

22 h. 40, Variétés : Drôle de baraque, réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les yeux neufs (Naja et Voss), de L. Didier-Moulonguet, réal. B. d'Abrigeon.

19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Magazines : Samedi entre nous ; 20 h., Magazine de la mer : Thalassa.

20 h. 30, L'homme en question : Philippe Bouvard ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français.

FRANCE-CULTURE

19 h. 20, Opéra du Cameroun..., par J. Pivin : Griots de Guidar, Bisso et son muet. Le passage des Blancs ; 23 h., La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique, avec l'ensemble vocal des Baladins de la chanson ; 20 h. 30, Récital de piano Käte Wittlich, salle Gaveau : « Impromptu en si bémol majeur » (Schubert) ; « Variations, opus 27 » (Webern) ; « Variations, opus 33 » (Schoenberg) ; « Sonate, opus 1 » (Berg) ; « Sonate inédite » (Sinopoli) ; 23 h., France-Musique la nuit : Vieilles cires, par M. Morin (F. Weingartner dirige Beethoven) ; 0 h. 5, Le chant de la terre mère ; 1 h., Trêve pour la terre.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 28, daté mai 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

Dimanche 1er mai

En raison de la fête du travail, les programmes de TF1, A2 et FR3 ne commencent qu'en soirée. A Radio-France, un programme unique de musique enregistrée est diffusé de 7 h à 19 h sur France-Culture, France-Musique et FIP-France-Inter.

CHAINE I : TF1

20 h. 30, FILM : SALUT L'ARTISTE, d'Yves Robert (1973), avec M. Mastroianni, F. Fabian, J. Rochefort, C. Gravina, B. Robert, D. de Keuchel.

Un acteur de second plan vit de cachets grappillés à droite et à gauche, et se trouve tiraillé entre sa femme et sa maîtresse.

22 h. 5, Danse : le Lac des Cygnes, de Tchaïkowski, par le Théâtre Bolchoï (extraits), commentaires de Léon Zitrone.

CHAINE II : A2

20 h. 30, Variétés : Musique and music ; 21 h. 40, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale, d'I. Bergman ; 22 h. 30, Emission de l'INA : Réalité-Fiction (Mai Zetterling, réalisation de M. Rosier).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Hommage : Tino Rossi pour toujours, de J.-Ch. Averty. (Rediffusion.)

Tino Rossi a soixante-dix ans. Il n'en avait que soixante-six lors de la première diffusion de cette émission, le 4 avril 1973.

21 h. 55, Document : le peintre Alberto Giacometti, par E. Scheidegger.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : PASSAGE TO MARSEILLE, de M. Curtiz (1944), avec H. Bogart, M. Morgan, Cl. Rains, P. Dorn, S. Greenstreet, P. Lorre (v.o. sous-titrée, N.).

Un groupe de prisonniers, dont un journaliste condamné politique, s'évade de l'île du Diable pour aller combattre avec la France libre. Les évadés s'emparent d'un navire du gouvernement de Vichy.

FRANCE-CULTURE

19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par J.-C. Philippe ; 20 h., Poésie ininterrompue : André Beaudet, Nicole Bédard et Mitsou Ronat ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Maria ! Maria ? Quelle Maria ? Pauvre Maria... », par J. Antoine ; 23 h., Jazz : Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Vargaftig.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant : K. Jarret ; 20 h. 30, Echanges internationaux... avec l'Orchestre de la radio hongroise. Direction L. Fischer : « Adagio et fugue, K. 648 » ; « Symphonie concertante, K. 297 » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 » (Mahler) ; 23 h., Cycle de musique de chambre (Blacher, Singer) ; 0 h. 5, Concert extra-européen : Manjusree Chaudhuri ; 1 h. 30, Trêve.

Lundi 2 mai

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 14 h. 45, Série : Le prisonnier (rediffusion) ; à 17 h. 30, Tourisme : La France est à vous (le Morvan, réal. M. Teulade) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : L'OBSEDE, de W. Wyler (1965), avec T. Stamp, S. Eggar, M. Dallimore, M. Washbourne. (Rediffusion.)

Un employé de bureau londonien, collectionneur de papillons, enlève une étudiante dont il est amoureux en secret, et l'enferme dans une cave bien aménagée pour qu'elle apprenne à le connaître.

22 h. 25, Psychologie : La réussite sociale, par J. Mousseau, réal. B. Guillou.

Avec A. Girard, professeur de sociologie à la Sorbonne.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 18 h., Fenêtre sur... Le peintre Masaccio, par F. Bonetti ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Alain Decaux raconte : L'Affaire Steinheil.

Un double crime, en 1906.

22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le philosophe Bernard Ronze ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : QUAND SIFFLE LA DERNIERE BALLE, de H. Hathaway (1970), avec G. Peck, P. Quinn, R.F. Lyons, S. Tyrell, J. Corey, D. Lyn.

Un homme sort de prison, décidé à se venger de son ancien complice. Chargé d'une petite fille de six ans qu'il a recueillie, il doit affronter de jeunes tueurs.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Vargaftig (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Problèmes et perspectives du développement des sociétés contemporaines ; à 8 h. 32, Chroniques balkaniques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : Kafka, avec I. Buge, C. David, D. Ichl, M. Kundera ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Duchateau et J. Paugam ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Lit défait », de F. Sagan ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité : Roland Omnès, astrophysicien ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réalisation J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts : L'art de l'Islam ;

20 h., Dramatique : « Tirer le lapin », de C. Lude, réalisation C. Roland-Manuel, avec H. Virlojeux, P. Mazzoti, M. Cassan ; 21 h., L'autre scène ou les Vivants et les Dieux, par C. Mettra et P. Nemo : La Géorgie Païenne ; 22 h. 30, Entretiens avec André Frénaud ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia (Bach, Phillips) ; 9 h. 30, La règle du jeu (Weber, Beethoven, Mendelssohn) ; vers 10 h. 15, Répétition ; 12 h., La chanson : des Andes aux Caraïbes ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : tout Duke ;

13 h. 15, Stéréo postal ; 14 h., Mélodies sans paroles : portrait de Vincent d'Indy ; à 15 h. 32, « le Prophète », de Meyerbeer ; 18 h. 2, Ecoute magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grands pianistes compositeurs : Granados et Prokofiev ; 20 h. 30, Concert : Echanges internationaux... Orchestre philharmonique de Berlin. Direction Koizumi et orchestre Gagaku de la chapelle impériale du Japon : « So-gu » (M. Ishiv) ; « l'Ascension » ; « Quatre méditations symphoniques » (O. Messiaen) ; 22 h., France-Musique la nuit : cordes pincées, avec M. Amoric, guitare baroque et théorbe, P. Fournier-Huguet, M.-A. Auffray, harpes, B. Haudebourg, clavecin.

Mardi 3 mai

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous : Profession, réalisatrice, réal. M. Genoux ; à 14 h. 50, Série : Van der Walk (rediffusion) ; à 15 h. 40, Et pourtant elles tournent, par Cl. Ruben.

Avec Mmes E. Feuillère, F. Hébrard, A. Karina, F. Sagan.

A 16 h. 20, Un cinéma féminin ou un cinéma féministe ?

Avec Mme A. Varda, M. Rosier, Y. du Luard.

A 16 h. 50, La dent dure pour Eve ?

Avec les critiques J.-L. Bory et P. Billard.

A 17 h. 25, Lisons ensemble.

Avec Mmes S. Signoret, N.-L. Bernheim et Cl. Clouzot.

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Série : Histoire de l'aviation. (Première partie : Voler), par D. Costelle.

Lire notre article page 11.

21 h. 30, Musicale : Bruits en fête et sons du plaisir. (J'ai rencontré des musiciens heureux), de B. Carreau et G. Guérin, réal. J.-P. Roux.

Un pionnier, à Chalon-sur-Saône.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h. 5, Série : Département S (rediffusion) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Peintres de notre temps (Jacques Monory) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : Un neveu silencieux, de P. Savatier, réal. R. Enrico, avec J. Dupuis, L. Hamon, J. Bouise, S. Seyrig.

Dans une famille bourgeoise apparemment unie éclate le « scandale » d'un enfant mongolien.

Une exclusivité Antenne 2, par le réalisateur du « Vieux Fusil », spécialement réalisée pour l'émission d'A. Jammot et jouée, dans son propre rôle, par le jeune handicapé Joël D...

Vers 22 h., Débat : L'enfance inadaptée.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Comité pour l'indépendance et l'amitié de la France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : IVANHOE, de R. Thorpe (1951), avec R. Taylor, E. Taylor, J. Fontaine, G. Sanders, E. Williams, F. Currie, N. Wooland.

Au douzième siècle, un chevalier saxon réunit la rançon qui doit libérer le roi Richard Cœur-de-Lion ; avec l'aide de Robin-des-Bois, il lutte contre les Normands du prince Jean, usurpateur du trône.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Vargaftig (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Problèmes et perspectives du développement des sociétés contemporaines ; à 8 h. 32, Chroniques balkaniques ; à 8 h. 50, L'arche de la nuit ; 9 h. 7, Matinée de la musique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Eric Olivier ; 11 h. 2, Libre parcours récital : le trio Risler interprète des œuvres de Brahms et Ravel ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Griliquez ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Epouvante, l'Emerveillement », de B. Beck ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; à 15 h. 50, De l'albuminurie au rein artificiel ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réal. J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Sciences, par E. Noël : Le système nerveux et Le geste et la parole, avec le professeur F. Lhermitte ;

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : Poids de l'histoire et révolution culturelle ;

Les historiens Pierre Chaunu et Emmanuel Le Roy Ladurie débattent des ruptures et des continuités dans la vie des sociétés.

21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec le poète André Frénaud, par B. Pingaud ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia : « Sonate n° 1 en sol majeur », de J.-S. Bach ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 40, Jazz classique : tout Duke ;

13 h. 15, Stéréo postal ; 14 h., Musique ancienne : Concert Haendel ; 15 h., Mélodies sans paroles... Haydn, Mozart, Brahms, Schoenberg ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Magazine : Ecoute ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Des monstres sacrés du piano : Paderewsky, Busoni, Egon Petri ;

20 h. 30, L'autre école de Vienne : « Variations et fugue sur un thème de Hiller, opus 100 » (Max Reger), par l'Orchestre symphonique de la Sudwestfunk, direction H. Rosbaud : « Quatuor à cordes n° 6, opus 47 » (Hauer), par le Quatuor Novak ; « Concerto pour piano et orchestre, opus 114 » (Max Reger), par l'Orchestre symphonique de la Norddeutscher Rundfunk, avec E. Then-Berg, pianiste ; « The path of life, opus 46 » (Haba), par l'Orchestre philharmonique tchèque ; 23 h., Emission du Groupe de recherche musique de l'INA : « les Effets de la musique » ; 0 h. 5, Non écrites : musiques du Kurdistan ; 1 h., La musique et le musicien : « Pour Boris », par C. Lust.

Mercredi 4 mai

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40 ; L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir, chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 13 h. 45, Eh bien... raconte ! ;

20 h. 30, Téléfilm : La maison des autres, d'après B. Clavel, réal. J.-P. Marchand, avec Ph. Marlaud, J. Rispal, G. Fontanel, M. Amiel. (Première partie : La plonge) ;

Lire notre article page 11.

22 h. 5, Titre courant : Pour la saison des loups (tome II), de B. Clavel ; 22 h. 10, Scientifique : Les grandes énigmes (Mars), par R. Clarke et N. Skrotzky.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Ma sorcière bien-aimée (rediffusion) ; à 15 h. 30, Série : Flipper le dauphin ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Feuilleton américain : Capitaines et rois ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps. (Le show business, présentat. J.-F. Kahn).

Avec MM. Jacques Attali, économiste ; Pierre Delanoë, parolier ; Louis Nucera, (auteur de « la Kermesse aux idoles »).

23 h., Variétés : Juke box (le trompettiste Quincy Jones).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti socialiste ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (Les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle Aspects du cinéma italien : BOCCACE 70, film à sketches de F. Fellini, L. Visconti et V. de Sica (1961), avec A. Ekberg, P. de Filippo, R. Schneider, T. Milian, S. Loren, L. Giuliani, A. Vita.

A Rome, un professeur qui s'est fait le champion de la vertu est obsédé par l'image érotique d'une femme gigantesque sur une affiche. A Milan, l'épouse d'un aristocrate compromis dans un scandale de « call-girls » décide de travailler dans la prostitution de luxe. En Romagne, la belle employée d'un tir forain se met en loterie pour une nuit d'amour.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Vargaftig (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Problèmes et perspectives du développement des sociétés contemporaines ; à 8 h. 32, Chroniques balkaniques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales, avec Pierre Boulez ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Autre Rive », de D. Boulanger ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : à 18 h. 40, Match : R.-G. Schwarzenberg-A. Sanguinetti ;

18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réal. J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, La science en marche, par F. Le Lionnais : La médecine nucléaire, avec le docteur G. Milhaud ;

20 h., La musique et les hommes, par M. Bernard ; 22 h. 30, Entretiens avec le poète André Frénaud, par B. Pingaud ; 23 h., De la nuit..

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia : « Sonate n° 2 en ré majeur » BWV 1028, de J.-S. Bach ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 15, Répétition ; 12 h., La chanson, par R. Mellac : Des Andes aux Caraïbes ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postal (524 1818) ; 14 h., Mélodies sans paroles... Emaux et mosaïques : Pierné Rodaly, Sauguet, Glière, Mendelssohn, Dvorak, Taffanel, Poulenc, Prokofiev ; 17 h. 30, Ateliers d'enfants de France-Musique ; 18 h. 2, Magazine : Ecoute ; 19 h., Jazz Time : Amen ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Les interprètes de Chopin et Liszt : J. Hofman, L. Godowsky, O. Gabrilovitsch, A. Friedheim, H. Bauer ;

20 h. 30, Concert : En direct du Théâtre des Champs-Elysées, Orchestre national de France, dir. L. Bernstein, avec M. Caballe... « Don Juan », cinq Lieder, « Till Ulenspiegel », extraits de « Salomé » (« Danse des sept voiles » et final), de Richard Strauss ; 23 h. 15, Femmes seules, femmes d'ombre, par E. Kuffler ; 0 h. 5, Non écrites : Musique du Kurdistan ; 1 h., La musique ou le musicien... « la Folie de Schumann », par C. Lust.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 5 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Téléformation : Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Série : La ligne de démarcation (rediffusion), réal. J. Ertaud ; 21 h. 25, Magazine d'information : *Les mémoires télévisés de Richard Nixon.* (Première partie : L'homme), interview : D. Frost ; 22 h 25, Hockey sur glace : Retransmission des championnats du monde à Vienne, commentaire L. Zitrone.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame.

15 h. 5, FILM : LES RUSSES ARRIVENT, de N. Jewison (1966), avec C. Reiner, E.M. Saint, A. Arkin, B. Keith, J. Winters, T. Bikel.

Un sous-marin soviétique échoue au rivage d'une île de la côte américaine. Pendant tout un dimanche, les habitants de l'île vont croire à l'invasion russe.

17 h., Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Les Vikings (Objectif Hastings) ; *18 h. 35, Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des* chiffres et des lettres ; 19 h. 45, La parole aux formations politiques.

20 h. 30, Variétés : Un taxi dans Londres, *de G. Lux, réal. G. Barrier* ; 21 h. 50, Emission de l'INA : Romamor, réal R. Zanchi.

Lire notre article page 11.

22 h. 50, Catch.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France (Michel Debré) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle Aspects du cinéma italien : LA LIGNE DU FLEUVE, de A. Scavarda (1976), avec O. Cucciolla, O. Orlando, V. de Gert, J. Hurt, J. Basehart.

En 1943, un petit juif italien de huit ans réussit à échapper aux S.S. venus arrêter sa famille, et part à travers l'Italie et la France occupées, pour rejoindre son père à Londres.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Vargaftig (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Problèmes et perspectives du développement des sociétés contemporaines ; 8 h. 32, Chroniques balkaniques ; à 8 h. 50, L'arche de la nuit ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Recherche musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Extermination des tyrans », de V. Nabokov ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Deux heures pour comprendre : L'enfant dans la justice ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réal. J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Biologie et médecine, par le professeur R. Debré : La migraine chez l'enfant ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Tabula rasa », de C. Sternheim, réal. J.-P. Colas, avec E. Bierry, C. Nicot, J. Leuvrais, J. Launay, L. Badie ; 22 h. 30, Entretiens avec le poète André Frénaud, par B. Pingaud ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 15, Répétition ; 12 h., La chanson : Des Andes aux Caraïbes ; 12 h. 40, Jazz classique : Tout Duke ;

13 h. 15, Stéréo postal ; 14 h., Mélodies sans paroles... Nouvelles auditions : Tableaux vus par les musiciens (Ch. Chaynes, A. Weber, S. Nigg) ; 15 h., Des notes sur la guitare... en Argentine ; à 15 h. 32, Mélodies, suite : Turina, Debussy, Stravinsky, Bartok, Penderecki ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : le New Irish Chamber Orchestra et les Masterplayers (Duff, Mozart, Haydn) ; 18 h. 2, Magazine : Ecoute ; 19 h., Jazz Time... Après nous la liberté ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Les grands interprètes de Beethoven : W. Landowska, Myra Hess, H. Bauer, E. von Dohnanyi.

20 h. 30, En direct du studio 104 : « le Pont des Soupirs », d'Offenbach, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Myrat, avec M. Sénéchal, J. Giraudeau, C. Issartel ; 23 h., Non écrites : Musique du Kurdistan ; 0 h. 5, La musique ou le musicien... « Mahler prisonnier », par C. Lust ; 1 h., « Si vous voyez Catherine », par J.-P. Gillart.

Vendredi 6 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 17 h. 30, Cuisine : La grande cocotte ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir, chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Les choutes, de Barillet et Grédy, avec A. Sinigalia, E. Ker, O. Laure, J.-F. Calvé, B. Tiphaine.

Trois sœurs, leur complicité, leurs chamailleries, leurs disputes : les « choutes ».

22 h. 20, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Département S (rediffusion) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Zigzag (dieux et démons de l'Himalaya, réal. F. Bouchet) ; 18 h. 35, Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Série : Un juge, un flic ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot, en direct du Festival international du livre de Nice (Les best-sellers face à la critique) ;

MM. Roger Borniche (« l'Indic »), Bernard Clavel (« la Lumière du lac ») et Jacques Robert (« les Démons de midi ») face aux critiques Guy Dumur (« Nouvel Observateur »), Serger Koster (« Quinzaine littéraire »), Roger Vrigny (France-Culture) et Roger Gouze (auteur du « Bazar des lettres »).

22 h. 50, *FILM* (Ciné-Club) : *QUE VIVA MEXICO*, de S. M. Eisenstein (1932) (rediffusion).

Presque relatant l'histoire du Mexique depuis l'époque précolombienne et la colonisation espagnole jusqu'à la révolution de 1910.

Montage réalisé, en 1939, par Marie Seton, collaboratrice d'Eisenstein, avec d'admirables fragments des 80 000 mètres de pellicule tournés au Mexique par le réalisateur soviétique, et restés aux Etats-Unis. Ce film, qui devait être « le plus beau du monde », est, à jamais, inachevé.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Les libres penseurs ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine vendredi (Service public) : *L'héritage. Enquête de Ph. Madelin.* Réal. Derri Berkani.

21 h. 30, Les grandes batailles du passé, de H. de Turenne : Naseby, réal. A. Mollo.

Le 6 juin 1645, deux armées s'affrontent : vingt mille « parlementaires », dirigés par Cromwell, et quatorze mille royalistes, aux ordres du roi Charles Ier.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Vargaftig (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Problèmes et perspectives du développement des sociétés contemporaines ; à 8 h. 32, Chroniques balkaniques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti *pris* ; *à 12 h. 45, Panorama* ;

13 h. 30, Musique extra-européenne, par J.-C. Chabrier ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Paul-Emile et Emile », de M. Blancpain ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Quel usage fait-on de la bionique ?

18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réal. J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : L'information scientifique ;

20 h., Portrait : Pierre Mabille, par A. Adelmann :

Redécouverte du chirurgien, sociologue, esthéticien, philosophe, qui mourut en 1952.

Avec la participation de Jean Hélion, Charles Antonetti, Luc de Heusch, Jeanne Mabille, Raphaël Sorin.

21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec le poète André Frénaud, par B. Pingaud ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson : Des Andes aux Caraïbes, par R. Mellac ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postal ; 14 h., Mélodies sans paroles (Dvorak, Schumann, Vivaldi, Coates, Nikiprowetski, M. Pinchard, Schubert, Reicha, Brahms, Chostakovitch) ; *18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h.,* Jazz Time... Carnet de bal ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Phénomènes et autres curiosités, par R. Koering : P. Grainger, de Pachman, I. Friedman, M. Hess, O. Gabrilowitsch, E. Bauer, A. Cortot ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : Sir Thomas Beecham, par D. Lemery ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. H. Zender, avec C. Edinger, violon, R. Staege, flûte, E. Bolz, hautbois : « Bläsermusik pour le cinq centième anniversaire de l'université de Fribourg » (W. Fortner), « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur » et « Ouverture, scherzo et finale en mi majeur », opus 52 (Schumann), « Prismen », pour flûte, hautbois, clarinette, harpe, percussions et orchestre (W. Fortner) ; 23 h. 15, Cabaret du jazz : Colin-maillard ; 0 h. 5, Le renouveau du folk hongrois, par R. Kopla ; 1 h., Relais, par A. Almuro.

Samedi 7 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; à 14 h., L'homme invisible ; à 16 h., Momo et Ursul ; à 16 h. 50, Michel Strogoff (rediffusion) ; 18 h. 5, Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Téléfilm : Le mort a disparu ; 22 h., En direct de Wembley : Concours Eurovision de la chanson, commentaires : G. de Caunes.

La France est représentée dans la compétition avec « l'Oiseau et l'Enfance », par M. Myriam.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Sports : Les jeux du stade, prés. J. Lanzi ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 35, Téléfilm : Les Cinq dernières minutes. (Une si jolie cure, réal. G. Seligmann, avec J. Debary, M. Eyraud.)

Assassinat d'une jeune coquette, dans une station thermale.

21 h. 55, Entretien : Question sans visage.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Magazines : Samedi entre nous ; 20 h., Les animaux chez eux.

20 h. 30, Série historique : La plume à... Alexandre Sanguinetti (« 1918 : Foch pour vaincre »). Réal. J.-F. Delassus. Scénario : A. Sanguinetti, J. Bertolino, J.-F. Delassus.

Lire notre article page 11.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Vargaftig (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000 : Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Roumanie, cent ans de difficile indépendance, par Hélène Tournaire ;

Pour célébrer ce centenaire, une « fresque historique et culturelle » réunissant les voix d'artistes, d'historiens, d'historiens d'art, d'un journaliste et d'un poète roumains.

16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : Archéologie industrielle (Allemagne), réal. J.-L. Jacques ;

Avec la participation du docteur Roland Gunter, professeur à Oberhausen, du docteur Gottman et Mme Pagnon, attachés au Deutsches Museum, à Munich, et du docteur Rainer Slotta, attaché au Bergbau Museum.

20 h., Dramatique : « les Néocrates », de P. Schaeffer, réal. G. Peyrou, avec M. de Ré, A. Thomas, R. Murzeau :

Dans une cité future et idéale, la mort est abolie par « réfrigération ». La première pièce de l'ancien directeur du service de la recherche, pionnier de l'« objet sonore ».

22 h., Ad Lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-figue mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles : Boccherini, Mozart, Mercadante ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs : Chants orthodoxes russes ; 9 h. 30, Etude, par P. Szersnovicz : « Autour du vingt-septième concerto pour piano et orchestre » de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : Orchestre de l'Académie Franz Liszt, avec Z. Kocsis, piano (Bach, Z. Kocsis) ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les astronotes en direct avec J. Markovits et P. Lattes ; 14 h. 10, La critique des auditeurs ; 15 h., En direct du studio 118, avec René Clemencic : Lesage, Basano, Vaneyck, Bussotti ; 15 h. 45, La route des jongleurs : Quand les musiciens médiévaux parlent d'eux-mêmes ; 16 h. 35, Vingt-cinq notes seconde : Hommage à la 20 th Century Fox ; 17 h. 32, Trente-six mille deux cents directeurs de la musique en France ; 17 h. 40, FM Hi-Fi, par J. Markovits et P. Lattes ; 19 h. 10, En direct du studio 118... Non écrites : Drame musical instantané, avec B. Vitet, Tamia ;

20 h. 5, Premier jour J de la musique : Ensemble vocal et instrumental Masillon, « Magnificat », de Schutz ; 20 h. 30, Musique à Versailles : « Prélude pour la viole » (M. de Machy), « Suite en si mineur » et « le Tombeau de M. Blanc Crochet » (M. Marais), « Suite pour clavecin en fa majeur » (Couperin), « Chaconne en ré » (Forqueray), « Suite en ré majeur » (D. Gautier), avec J. Savalle, viole de gambe, L. Koopmann, clavecin, H. Smith, téorbe ; œuvres de Monteverdi, Rosal, Couperin et Purcell, avec D. Hartmann, soprano, et W. Christie, clavecin ; 22 h. 30, Vieilles cires : *Toscanini dirige Beethoven,* « Fantaisie chorale pour chœur et orchestre », opus 80, « Neuvième symphonie » ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Gérard Condé reçoit Paul Mefano.

Dimanche 8 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux, par C. Anglade ; 14 h. 5, Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker ; 15 h. 45, Sports : Direct à la une ; 17 h. 20, Série : Mais qu'est-ce qui fait courir papa ? ;

17 h. 50, FILM : LE CHOC DES MONDES, de R. Maté (1951), avec R. Derr, B. Rush, P. Hanson, J. Hoydt, L. Keating (rediffusion).

La Terre est menacée de destruction par sa rencontre avec une planète. Un savant fait construire une fusée qui pourra emporter quarante personnes et un couple de plusieurs espèces animales.

19 h. 15, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : LA COLLINE DES POTENCES, de D. Daves (1958), avec G. Cooper, M. Schell, B. Piazza, K. Malden, G. C. Scott (rediffusion) ;

En 1875, un médecin, au passé mystérieux, s'installe dans une cité minière du Montana. Il sauve un jeune voleur et recueille une jeune fille, aveugle par accident.

22 h. 15, Questionnaire.

Jean-Louis Servan-Schreiber invite M. Alain Peyrefitte à exercer son esprit critique sur son propre ouvrage, « le Mal français ».

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert ; 12 h., Bon dimanche à l'Empire, avec Jacques Martin (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom, pom (reprises à 15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 5) ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 55, Série américaine : Têtes brûlées ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppet's ; 18 h. 15, Lyrique : Contre ut ; 19 h., Sports : Stade 2 ;

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Série britannique : Angoisses (Le bal des monstres), de B. Clemens, réal. J. Sichel, avec G. Chakiris.

Un recueil de frissons à l'anglaise. Cette fois, dans une petite ville, un homme disparaît.

22 h. 45, Documentaire : Les Français et la contraception (première partie : L'approche), de J. Cohen, réal. C. de Givray.

CHAINE III : FR 3

10 h., *Emission destinée aux travailleurs immigrés* : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Rediffusion (Les grandes batailles du passé) : « Naseby » ; 17 h. 50, Espace musical, par J.-M. Damian (La Symphonie n° 98, de Haydn) ; *18 h. 45, Spécial Dom-Tom* ; 19 h., Hexagonal : Chroniques villageoises, prod. Lille : 20 h. 5, Cheval, mon ami ;

20 h. 30, L'homme en question : l'écrivain Jean Lartéguy ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ;

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : TRAFIC EN HAUTE MER, de M. Curtiz (1950), avec J. Garfield, P. Neal, P. Thaxter, J. Hernandez, W. Ford, Ed. Ryan (v.o. sous-titrée. N.).

Le propriétaire d'un bateau de pêche, qui a des difficultés financières, accepte de convoyer des émigrants clandestins, puis se trouve contraint de tuer pour défendre sa vie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : *Bernard Vargaftig (reprise à 14 h.)* ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : L'art de la fugue ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Cid », de P. Corneille, réalisation J. Reynier, avec J. Eyser M. Etcheverry, F. Beaulieu, N. Silberg (mise en scène de T. Hands) ; 16 h. 5, Musique de chambre : Récital de musique baroque, par l'organiste J.E. Ayorra Jarne ; 17 h. 30, Rencontre avec le philosophe André Glucksmann :

« Casser le mot révolution : nomades du temps contre maîtres-penseurs. » Le contre-pouvoir des intellectuels, avec J. Epousteguy, G. Tazartes, H. Chatelain.

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue : Bernard Vargaftig et Joseph Guglielmi ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : « Lucette Finas ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., « Cantate BWV 198 » (Bach) ; 9 h. 2, Magazine : Musical graffiti ; 11 h., Harmonia Sacra : Palestrina, Haendel ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-Bouffon, par S. Fevrier : « la Fille du tambour-major », d'Offenbach ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique : Mendel, Gui-Gont ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Prélude, fugue et variations » et « Troisième choral » (Franck) ; 17 h., « le Concert égoïste de François Reichenbach » : J.-S. Bach, Beethoven, Mozart, Liszt-Horowitz, Schubert, Schumann, Villa-Lobos, Schumann, Liszt, Beethoven) ; 19 h., La route des jongleurs. Danses de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant : *Le quintet de Archie Shepp et le quartet de Max Roach* ;

20 h. 30, Prestige de la musique : « Gwendoline » et « A la musique », de Chabrier, par le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. *S. Baudo, avec A. Mory, « Fantaisie pour piano et* orchestre », opus 3, de Fauré, avec J.-P. Collar, « Daphnis et Chloé », de Ravel, par les chœurs de Radio-France ; 23 h., Musique de chambre sur instruments d'époque, par P. Vizard : « Chaconne » (Purcell), « Concerto en la mineur pour flûte, violon, clavecin, cordes et basse continue » (Bach), « Symphonie de chambre n° 1 » (Schoenberg) ; 0 h. 5, Concert extra-européen : Musique kurde ; 1 h. 15, Trêve.

Lundi 9 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 15 h., Série : Van der Walk (rediffusion) ; à *16 h. 5, C'est un métier : les textiles* ; à 16 h. 50, Variétés : Evocation du poète populiste Gaston Couté, par B. Meulien et G. Pierron.

A 17 h. 15, Le club du lundi ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 40, La parole est aux partis politiques : M. Jacques Chirac pour le R.P.R. ;

20 h. 30, FILM : LES BRANQUIGNOLS, de R. Rhéry *(1949)*, avec R. Dhéry, C. Brosset, M. Lambert, M. Casadesus, Ch. Duvaleix, Carette. (N. Rediffusion).

Une équipe de comédiens farfelus perturbe une réunion, chez une châtelaine, et donne une représentation théâtrale qui sombre dans la loufoquerie.

21 h. 45, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... La Foire du livre à Nice ; 18 h. 35, Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : Tous les chemins mènent à Rome, de J.-M. Leuwen. (Première partie : D'Urbin à Rome, ou le paysage.)

Promenade aux sources de la renaissance italienne : la réplique de la deuxième chaîne aux émissions de Jean-Marie Drot pour TF 1.

22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le philosophe J.-T. Desanti ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : ARCHIMEDE LE CLOCHARD, de G. Grangier (1959), avec J. Gabin, D. Cowl, B. Blier, J. Carette, P. Frankeur, D. Doll. (N. Rediffusion.)

Les aventures comiques d'un clochard qui cite volontiers Apollinaire et connaît les usages du grand monde.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Lucette Finas (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « la Préhistoire de Dieu », de J. Markale (première partie : « le Dieu caché », avec G. Deleury) ; 8 h. 32, Chroniques balkaniques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par Denis Richet : « le Charivari et les tensions sociales » ;

A propos d'une exposition sur ce thème au Musée des arts et traditions populaires, un débat réunissant notamment M. Jean-Claude Schmitt, maître-assistant à l'Ecole des hautes études, et Mme Nathalie Davis, professeur à l'Université de Berkeley (Californie).

10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; *12 h. 5, Ainsi va le monde ; à 12 h. 5, Parti* pris ; à 17 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Maison d'Albertine », de Jean Preustié ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : H. Moore ;

18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « Le chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réal. J. Pivin ; 19 h. 25, Présence des arts, par F. Le Targat : « L'accident de chemin de fer de Bellevue », de Provost ;

20 h., Dramatique : « Les gens sont pleins de cimetières irremplaçables », de S. Martel, réal. A. Lemaître, avec M. Vitold, C. Sellers, M. Chevit ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux, par C. Mettra et P. Nemo : « la Bhagavad Gita » ; 22 h. 30, En direct du Festival international du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h., Cours d'interprétation donné par C. Helffer ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Portrait d'un musicien français ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Gemma di Vergy », de Donizetti, Avec M. Caballe, L. Quilico, P. Plishka ; 18 h. 2, Magazine musical : Ecoute ; 19 h., Jazz time... second souffle ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., En écho : « Soleil », de Drogoz ; 20 h. 30, Les jeunes Français sont musiciens... Récital Y. Loriod : « Ombres chinoises » (Cherepine) ; « Barcarolles, opus 60 » (Chopin) ; « Deux préludes au livre II » (Chopin) ; « Almeria Lavapies » (Albeniz) ; « Romance *en mi majeur, opus 17, n° 1* » *(Mendelssohn)* ; trois « Saudades do Brasil » (D. Milhaud) ; deux des « Vingt regards sur l'enfant Jésus » (Messiaen) ; 21 h. 55, Concert du collectif 2e 2m, direction P. Mefano : « Evening » (M. Finissi) ; « Ondes pour dix instruments » (P. Mefano) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : « Hipporythme » ; 0 h. 5, Nouvelle musique américaine, par D. Caux ; 1 h., La musique ou le musicien : « Malher prisonnier », par C. Lust.

IDEES

LA GÉOGRAPHIE *par Maurice Le Lannou*

UNE FRESQUE QUI PROMET

…CORE la Bretagne, regimberont …mes lecteurs. Qu'ils me pardonnent : ce n'est pas ma faute si … remarquable premier volume … série nouveau-née, lancée par …marion et les éditions Famot, est …ré à ma chère province (1). Aussi …'est-ce point surtout de bretonne… …e je veux les entretenir aujour… mais d'une manière de penser, …s et de publier la géographie de …pays : à l'occasion de son numéro …st toute une collection que j'en… présenter.

… bien belle collection : quinze … au total, que l'exemple breton …e comme d'excellente qualité …aphique, richement illustrés sans …mage étouffe le texte, d'un for…sez près des moyennes pour s'ac…der des étagères de nos biblio…s, assez large pour pouvoir …lir sans trop de contrainte des …s systématiques habituellement …es dans des atlas. Mais pourquoi …oulu affirmer cette heureuse dis… dès le titre, *Atlas et Géographie …rance moderne*, comme si l'atlas … le pas, pour les esprits paresseux … temps techniciens, sur la géogra…édigée à la manière des vieux …? C'est là, en vérité, une conces…atuite au poncif cartographique …mode : ces cartes, d'ailleurs fort …ives, sont pour l'essentiel rejetées … d'un ouvrage qui reste un livre … avec les attraits que seule peut …a lecture.

…t au partage de la France entre … rédacteurs (bien davantage si …ge au générique du volume sur …on lyonnaise, tout frais paru lui …et qui n'a pas moins de huit …1), je ne vois pas y redire. Il … dérisoire de donner un portrait …e pays selon ses régions naturel…rs que des hommes de plus en …gagés des impératifs de nature …venus l'argument majeur de la …hie. Il eût été vieillot d'adopter …tiquement le pur cadre d'histoire … par nos limites provinciales, …les problèmes de l'existence hu… …ont bien d'autres données que …énéité des souvenirs. Que nature …ire jouent encore un rôle n'est …iteux, mais c'est un rôle subor… et la géographie, s'il lui est nécessaire d'en tenir compte, ne peut plus en être obsédée. Mais il y avait la dangereuse tentation de nous offrir une France articulée en régions « de programme », ce qui eût été la massacrer. Le doyen Louis Papy a trop de sensibilité géographique pour avoir pensé à nous administrer cette abomination sous prétexte de préfigurer une France de demain. Sa collection s'organise en souplesse, traduisant bien cette incertitude actuelle d'une géographie qui hésite entre ses justifications traditionnelles et les invitations d'un monde bouleversé dans ses solidarités.

***

Nous aurons ainsi quelques titres d'histoire : la Normandie, le couple Alsace et Lorraine. Des régions naturelles : les Alpes, le Massif Central. Des régions commandées par une ville : Paris et l'Ile-de-France, la région lyonnaise, le Midi toulousain (cependant que celui-ci sent encore sa sous-région naturelle par l'opposition avec un Midi atlantique réservé à un autre auteur, et que le Midi méditerranéen est partagé entre un Bas-Languedoc-et-Roussillon, qui a l'unité de la vieille Septimanie, et un assemblage Provence-Côte d'Azur-Corse dont nous notons que c'est une ancienne région de programme à laquelle on a restitué l'Ile de Beauté). Tout cela est fort bien. La nature puissante garde sa part avec les montagnes, les vieilles régions humaines — tel le Nord associé à la Picardie — sont respectées quand elles s'imposent, les métropoles d'équilibre ont leurs championnes, les grands interstices du territoire français sont *sauvés par de judicieux regroupements* (Champagne avec Basse-Bourgogne et ce morceau de Lorraine qu'est le pays de Meuse ; Franche-Comté et Haute-Bourgogne...). Nos vieilles provinces ne sont donc pas trop violentées. Peut-être, cependant, la Bourgogne et le Languedoc, mais ce furent, plus que des provinces, des Etats. Une seule exception à ce respect : la Bretagne, ma province.

Ma province ? Disons plutôt les quatre cinquièmes de sa personne, puisque la Bretagne décrite par André Meynier s'arrête aux limites septentrionales de la Loire-Atlantique, laissée à l'auteur qui s'occupera des pays de la Loire. Ainsi le voulait le partage de la France en régions de programme, et c'est dire assez combien la géographie, qui se dit vivante, se veut aussi officielle, administrative, Yves Lacoste dirait prête à épouser les querelles de l'Etat. J'avoue que j'en ai été heurté. Il est vrai que Nantes se tourne vers l'amont de son grand fleuve et, se désolidarisant quelque peu de la péninsule armoricaine, recherche le contact avec la Seine et le Rhin, mais la ville de la duchesse Anne fut jadis portée vers les Amériques, et l'on ne songeait pas pour autant à la débretonniser. Retrancher la Loire-Atlantique de la Bretagne, c'est couper plus de liens anciens et sûrs qu'on n'en reconnaît de nouveaux, pas toujours clairs à l'évidence. Et puis, quel crève-cœur ce doit être pour ce magnifique géographe du pas à pas qu'est Meynier de s'immobiliser brusquement en plein bocage, ou au beau milieu de la forêt de Teillay, abandonnant à d'autres, avec un bon morceau de la nature bretonne, des toponymes comme Pornic et Guémené-Penfao, de vieilles sentinelles comme Clisson et Machecoul !

***

Laissons le sentiment. Croit-on qu'un bouleversement des limites traditionnellement acceptées pour la description des géographes donne à celle-ci un meilleur corps et plus de vérité ? Je veux bien que Nantes ne morde guère sur l'économie bretonne, que Rennes résiste, que Brest reste étranger au rayonnement de la vieille capitale d'Alain Barbe-Torte, mais les données géographiques de notre temps ne résultent pas toutes, tant s'en faut, des inspirations du lieu. On nous *le répète à satiété* : plus nous allons, moins une région a chance de se garder elle-même, plus elle risque d'entrer dans des « espaces » complexes, anonymes, sans frontières, qui contribuent puissamment à lui donner une autre physionomie. La vérité géographique n'est donc plus comme naguère circonscrite. Elle ne saurait s'accommoder, si l'on veut bien aller au fond des choses, du seul territoire de la région qu'elle entend décrire. Pourquoi voudrait-on qu'elle trouvât mieux son compte à l'examen d'un tronçon ?

J'aurais compris que l'on laissât aux collaborateurs de cette collection consacrée à « la France moderne » plus de liberté, et qu'on ne les affrontât point sur des bornes discutées. Pourquoi ne pas avoir conservé la Bretagne dans sa veste d'histoire, ce qui n'eût pas empêché l'auteur des pays de la Loire de rattacher à Nantes, pour certains aspects, ce cinquième département breton sur lequel le grand port ligérien projette quelque ombrage ? Pourquoi avoir diminué l'une des composantes les plus affirmées de la personne française ? Je me demande si un géographe breton l'eût accepté.

Me voici fort à l'aise pour répéter que cette *Bretagne* d'André Meynier est de première valeur. Les jeunes Turcs lui reprocheront son allure classique, descriptive, analytique, et la part réduite faite aux prospectives. Pour moi, je tiens que le géographe est infiniment plus utile en rendant compte qu'en vaticinant. Et puis, n'oublions pas l'intention globale de la collection. Louis Papy écrit bien que ses rédacteurs, *« conscients des menaces qui pèsent sur les équilibres naturels, sensibles aux troubles et aux inquiétudes qu'ils décèlent dans nos sociétés contemporaines (...) veulent affirmer que la géographie, par les matériaux qu'elle rassemble, par les réflexions qu'elle inspire, par les perspectives d'application qu'elle propose, est une science de nature à apporter un concours éclairé à ceux qui ont la mission difficile et exaltante d'assurer le mieux-être des hommes »*. C'est un vertueux propos. *Erudimini, qui judicatis terram...* Mais Papy a commencé par dire que la science géographique est *« une forme d'humanisme »*, ce qui exclut l'intervention violente sur le cours des choses. Et puis, ce premier tome de l'*Atlas et Géographie de la France moderne* débute par une préface de Maurice Genevoix où il est question des *« aménagements nécessaires du siècle »*, mais où il est proclamé aussi que la région et la géographie régionale sont en mesure de tempérer les excès du... déménagement en apportant *« le contrepoint affectif et esthétique de l'irremplaçable et de l'implanifiable »*.

***

André Meynier remplit à merveille ce programme. Je n'ai rien à redire de cette Bretagne amoureusement détaillée, que la science de l'auteur ne dénature pas, et qui est si parfaitement « au point ». La Bretagne n'avait inspiré jusqu'à présent, chez les géographes, que des vues d'ensemble. Nous trouvons ici une véritable géographie régionale de la péninsule, où toutes les nuances sont finement saisies ? Chacun sait la difficulté où l'on est d'y distinguer des pays : seule l'opposition entre Armor et Arcoat permettait d'introduire quelques différences, car l'ensemble était fort homogène, dans la compacité de son économie, la relative uniformité de ses densités démographiques, la continuité — au-delà de la langue d'usage — d'un type de civilisation. Voici que tout cela, sans éclater véritablement, s'est beaucoup transformé. André Meynier voit avec pertinence une nouvelle Bretagne divisible en trois parties à peu près égales séparées par des lignes méridiennes : il y a bien, aujourd'hui, une Bretagne de l'Ouest, active et délurée, une Bretagne du centre, encore pâteuse et quelque peu en retrait, une Bretagne de l'Est — il s'agit avant tout de l'Ille-et-Vilaine — partiellement rénovée par des acquisitions industrielles récentes, mais dont la physionomie continue de refléter *« une permanente juxtaposition de modernisme et de conservatisme »*.

C'est à propos de cette évocation que je ferai à André Meynier une amicale chicane. Il nous dit qu'en quittant le Finistère (pour les Côtes-du-Nord ou le Morbihan) *« nous descendons l'échelle des valeurs humaines »*. Ce n'est pas aimable pour le Trégorrois signataire de cette chronique. Il est vrai qu'il s'agit du nombre d'automobiles et de téléphones, tenu aujourd'hui pour un révélateur d'humanité. Mais qui a pu suggérer à Meynier que Saint-Brieuc, au début du siècle, paraissait *« le type de la petite préfecture pour fonctionnaires médiocres ou déplacés d'office »* ? Brr ! J'aurai donc grandi dans un tel milieu, alors que l'on désignait avec fierté tant de vieux professeurs, allogènes ou non, qui avaient décidé librement de vivre tout leur âge dans « la cité gentille ».

(1) André Meynier, *la Bretagne* (collection « Atlas et géographie de la France moderne », dirigée par Louis Papy), Flammarion, 100 F., in-8°, 293 p., dont 32 de cartes hors-texte et 7 de tableaux statistiques, préface de Maurice Genevoix.

CORRESPONDANCE

…propos de la « vadrouille des Saints »

…*Monde*, dans son numéro …du 17-18 avril et sous la … de M. Xavier Grall, a …l'attention sur les vols d'ob…'art commis en Bretagne …nent, et notamment sur le … de la chapelle Saint-…ien du Faouët (Morbihan), …q statues ont été dérobées …in du mois de mars.

…n M. Grall, ces vols — et …s, passés ou à venir, — …déplore, seraient indirecte…imputables au travail de re…ent, de description et de …ation effectué par les ser…régionaux de l'Inventaire …l des monuments et riches…istiques de la France. Cette …développée, ici ou là, depuis …mps, et avec des intentions …s, appelle les remarques et …au point suivantes.

…es, le volume d'inventaire …antons de Gourin et du … publié en 1975, contient …tographie, la localisation et …cription précise de *toutes* …atues, modestes ou presti…s, des cinquante-cinq cha… des deux cantons. Mais les …s, cambrioleurs et pilleurs …e n'ont certes pas attendu …lication de ce « catalogue … voleurs » qu'incrimine …vier Grall, pour mettre en …réglée le patrimoine esthé…breton : trois statues (dont …ès belle Vierge à l'enfant …atorzième siècle, classée mo…t historique) avaient déjà …robées dans cette chapelle …nt-Sébastien au Faouët au … des années qui précèdent …lication du volume de l'in…re ; si ces statues figurent … la publication en question, …u'elles avaient pu être pho…hiées *bien avant* leur dis…on.

…n'est malheureusement pas …emple isolé : dans le laps …mps qui sépare fatalement …ête sur le terrain et la pu…on, combien de dispari… ! Pour rester dans la même … signalons le groupe de Joseph de Langonnet …, les médaillons du rosaire …urin en deux vols successifs … et 1973), les panneaux du …le Priziac (1973), heureuse… retrouvés depuis. L'Inven… rend à l'existence, certes …ent photographique, *hélas !* …bjets disparus, plus souvent …ne contribue à la disparition …ts existants !

Il y a, en Bretagne particulièrement, un grave problème des vols. On s'est parfois attaqué à des œuvres fort connues : rappelons les albâtres anglais de Châtelaudren, le retable germanique de Tréguier, le tableau des marchands de Vitré. Mais la carte des vols commis depuis 1971, telle qu'elle a été dressée par le secrétariat général de l'Inventaire et les services régionaux de la police judiciaire, montre que les cantons de l'intérieur de la Basse-Bretagne sont les plus atteints. Le patrimoine mobilier y est très abondant, les chapelles souvent isolées : la chapelle Saint-Sébastien citée par M. Grall est à 100 mètres au moins de la plus proche habitation. Scellements utiles mais pas suffisants ? Systèmes coûteux d'alarme raccordés aux gendarmeries ? Gardiennages quasi impossibles aujourd'hui ? On n'échappera peut-être pas pour un certain nombre de cas aux dures nécessités d'un regroupement, parce que le monde rural auquel correspondait cette dispersion et cette profusion est en train de mourir.

Mais contrairement à M. Grall, nous croyons, à l'Inventaire, à la vertu de la diffusion des connaissances. La documentation photographique importante — et non publiée pour la plus grande part — peut faire retrouver des objets volés. Cela a déjà été fait. Surtout — nous l'avons vu dans le pays de Gourin par exemple — l'enquête d'Inventaire éveille l'intérêt de la population, rend plus difficiles les incuries ecclésiastiques ou municipales et provoque souvent de la part de ces autorités un regain d'attention pour le patrimoine *mobilier*. *Ce* n'est pas l'information du public qui est dangereuse, mais au contraire le secret dont bénéficient certes les connaisseurs mais surtout les revendeurs et spéculateurs.

Tel est le rôle de l'Inventaire. Pour les autres problèmes, qui sont ceux d'une mutation économique et sociale profonde, ce n'est plus de sa compétence. Peut-être aidera-t-il à en faire prendre conscience à tous les niveaux.

André MUSSAT
professeur à l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II), vice-président de la commission Bretagne de l'Inventaire.

GÉNÉALOGIE

Mise au net des découvertes

IL est certainement tout à fait logique que les généalogistes amateurs usent de méthodes différentes *au cours de leurs recherches*. Chacun poursuit ses investigations en fonction de son tempérament et c'est évidemment ainsi qu'il les fait le mieux. De plus, les notes qu'il prend sont forcément destinées à être recopiées. Il lui faut les compiler, en supprimer différents éléments inutiles, les compléter par d'autres découvertes. Enfin, lorsqu'il présente ses travaux ce ne sont jamais ces brouillons qu'il montre : peu importe alors que personne n'y comprenne rien si, lui, il s'y retrouve.

Quelques impératifs doivent cependant *être respectés. Tous ces* papiers, schémas, brouillons, doivent être conservés pour permettre une éventuelle consultation ultérieure. Il faut donc, dès cet instant, utiliser une encre et un papier assurant une bonne conservation (encre et papier spéciaux pour notaires, officiers ministériels ou archivistes). Je sais, quant à moi, m'être crevé les yeux parfois à relire des notes prises au début de mes recherches, écrites au crayon à bille sur du papier de mauvaise qualité et presque complètement effacées.

Il est bon également d'utiliser une feuille différente pour chaque élément de la recherche, avec toutes les références du document consulté, du lieu et de la date du dépouillement, et de classer chacune d'elles dans une chemise répertoriée.

Enfin les abréviations, si le texte est suffisamment clair pour permettre leur utilisation, doivent être toujours identiques ; mais alors pourquoi donc ne pas utiliser les mêmes sigles que pour la mise au net définitive ? C'est ce qui est proposé.

Et nous en arrivons au vif du sujet. Déjà l'idée d'un classement par branche patronymique et non par individus avait été abordée dans cette rubrique (1). A l'occasion du congrès national de généalogie tenu en 1976 à Strasbourg, j'eus l'occasion d'exposer longuement cette classification qui s'applique conjointement aux ascendants et aux collatéraux et se complète progressivement au fur et à mesure des découvertes (2).

De nombreux lecteurs ont demandé alors — et continuent actuellement à demander — des éclaircissements sur la méthode. Les lignes générales en ont bien été données ailleurs, au cours de l'été (3), mais peut-être convient-il toutefois de les exposer à nouveau dans ces colonnes.

La classification proposée utilise une cote unique pour tous les agnats de chaque branche et (avec l'adjonc*tion de sous-cotes) pour tous les* descendants issus de ceux-ci, qu'ils portent ou non le même patronyme.

Pour chaque cote, un tableau est alors réalisé, sur une puis plusieurs pages d'un classeur à feuilles mobiles, pour la suite des ancêtres et leurs fratries. D'autres tableaux contiennent les descendants, à par*tir des frères ou sœurs de chacun* des ascendants directs. Ces tableaux se subdivisent à nouveau par l'adjonction, de façon analogue, de nouveaux tableaux, au fur et à mesure que le nombre des descendants retrouvés s'accroît. L'utilisation systématique du classeur à feuilles mobiles a l'immense avantage de permettre de prolonger les tableaux sans jamais être limité par le problème de place et donc d'éviter tout recopiage.

Dans de prochaines chroniques, nous étudierons successivement la cotation des différents tableaux d'ascendants et la création d'un synopsis récapitulatif, comment dresser les tableaux filiatifs d'ascendance, comment coter et réaliser les tables réservés aux collatéraux.

PIERRE CALLERY.

SIGLES PROPOSÉS

Naissance... •   Baptême... b
Mariage... ×   Contrat de mariage... cm   Divorce...)(
Décès... +   Inhumation... †
Vers (telle date ou tel lieu)... ⌣
A Amiens ou dans sa région... ⌣ Amiens.   Vers 1567... ⌣ 1567.
Avant 1650... /1650.   Après 1620... 1620/
Entre 1620 et 1650,... 1620 / 1650.
Parrain... p   Marraine... m   Témoin(s)... t

Ce sont pour la plupart les sigles adoptés au quatrième congrès international de généalogie, à Bruxelles, en 1958.

(1) *Le Monde*, 12-13 octobre 1975, p. 15.
(2) *Le Monde*, 2-3 novembre 1975, p. 16.
(3) *La Recherche*, 4, place de l'Odéon, Paris, n° 69 de juillet-août 1976, pages 646 à 654.

HUMEUR

Théo-logiques ou le virage à 47

THÉO file un mauvais coton. Depuis des années militant au sein de la gauche élitiste, Théo s'effraie maintenant de voir le socialisme électoral des masses dépasser la cote d'alerte. Pourtant, né de père inconnu et de mère communiste, Théo avait, pendant quarante ans de sa vie, eu toutes les bonnes raisons de se sentir du côté des petits, donc des grandes causes.

Le doute s'installa au cœur des années 60. La conjoncture économique se modifia, c'est vrai. Mais, plus importante encore fut la mutation de Théo. Journaliste alors, il avait commencé sa carrière en interviewant les clochards des bords de Seine. Il fut soudain catapulté chez les real — politiciens de tous bords. Ce fut aussi le moment où son mariage avec une dame de haut vol commença à battre de l'aile et où ses enfants devenus grands se mirent parfois à le considérer comme un adulte.

L'œil vanné, plein de fatigue et de désirs satanés, Théo ne sait expliquer comment la mutation s'est opérée. Le fait est que, devenu auteur à succès par le biais d'un best-seller narcissiquement œdipien, il se sentit hissé au décrochez-moi-ça du sex-appeal, où des jeunes femmes languides se saisirent de lui, tantôt comme spécialiste ès choses de la vie, tantôt comme père potentiel, quand ce n'était pas comme géniteur inévitable de leur tripotée d'enfants. Confronté à celles qu'il sentait prêtes à se bagarrer à coups d'épingle à chapeau pour mieux le posséder, Théo se laissa aller à une douce torpeur rassurée. C'est alors qu'il se mit à assumer, chemin faisant et sans trop y penser, les convictions politiques que l'âge, c'est bien connu, tend à faire adopter à tout un chacun.

Pas de croyance excessive en la libération de la femme, pas de radicalisme générateur d'infarctus, a décidé Théo. Tout serait pour le mieux dans le meilleur des statu quo possibles s'il n'y avait la dérive lente vers le bayou des élections législatives où les masses qu'il a si ardemment chapitrées ne manqueront pas de se diriger là où il a toujours souhaité les pousser. Déjà, les élections municipales ont été une manière d'avertissement et de révélateur. Fidèle aux traditions qu'il s'était instituées, Théo voulait donner ses voix aux perdants. Malheureusement, pour une fois, ceux-ci avaient changé de camp. D'où le dilemme, la grêle de scrupules, l'avalanche d'interrogations : Comment ont-ils pu changer si vite ?

Quarante-sept années de concubinage officiel, cela ne se raye pas d'un trait de plume. Si Théo ne peut, à l'instar de Philippe, l'apprenti timonier, invoquer tout à trac le charme des choses fanées qu'une droite un peu rapetissée, un peu rapetassée, diffuse comme un parfum capiteux, il a beau jeu, pour expliquer son revirement, de dénoncer la transformation du discours politique de gauche en une cantilène un peu gnangnan. Parce que, à force de susurrer les lendemains qui chantent, la gauche a fini par se laquer de sériosisme, se patriotiser, se figer dans l'éternité de sa victoire prochaine. Entre majorité d'hier et majorité d'aujourd'hui, il y a la même absence de distanciation, le même côté vieux beau, semblables clichés verbaux, identique raideur de glotte. A travers ce discours consternant, Théo a désormais trouvé de solides raisons de justifier un anticonformisme opportunément retrouvé.

MICHÈLE SOLAT.

SOCIETE

MALA LA BELGE

Le dernier dimanche d'avril est consacré au souvenir des déportés.

ON l'appelait Mala la Belge. Depuis que j'ai entendu prononcer son nom pour la première fois, il a acquis une étonnante résonance. Avec le temps, l'image de Mala s'est quelque peu estompée, mais sa légende a grandi. Le défi qu'elle lança à ses tortionnaires est devenu symbole. Il y eut ceux que les épreuves physiques et morales ébranlèrent, qui choisirent la résignation, ayant perdu tout espoir en un quelconque salut. Il y eut ceux qui, à toutes les étapes de leur confrontation avec les nazis, firent front avec plus d'héroïsme que de moyens de résister.

Mala fut de ceux-là...

Née au début des années 20, Mala Zimetbaum avait grandi dans le quartier juif d'Anvers. Son père était un modeste employé chez un diamantaire. Un accident lui ayant fait perdre la vue, sa fille, Mala, doit renoncer à poursuivre ses études et se mettre à travailler à l'âge de quatorze ans. Très tôt, elle a charge d'âmes, et elle assume ses responsabilités avec beaucoup de courage.

La guerre s'abat sur la Belgique, et l'occupation allemande va entraîner les juifs belges, tout comme leurs frères des autres pays occupés, dans un tourbillon qui les broiera impitoyablement.

1942, Mala est arrêtée et est enfermée au fort Dossin de Mallines (le grand camp d'internement installé en Belgique), d'où elle tentera de s'évader sans succès. Avec beaucoup d'autres, elle prit la route qui menait à Auschwitz.

Elle était jeune, belle et d'une intelligence remarquable. Elle conquit la confiance des SS, ce qui lui permit d'apporter aide et protection à nombre de ses codétenues et de participer à l'action clandestine à l'intérieur du camp.

Fania Fénelon dans *Sursis pour l'orchestre* (Stock) évoque longuement celle qu'elle connut à Auschwitz :

« *Bien davantage qu'un nom, c'est déjà une légende, même pour moi qui sais peu de chose sur elle. S'en apercevant, la petite Irène me raconte son histoire :*

« Mala, c'est notre espoir à tou- » tes. Résistante belge, elle est » arrivée de Bruxelles avec les » tout premiers transports... »

Avec cinq de ses camarades, Mala fut envoyée au block 25, d'où l'on ne revient pas. Elles s'en évadent. Un SS les interpelle. Et Mala lui dit sans détours qu'elles viennent ensemble de fuir le block 25.

Interloqué, le SS lui demande : « *Comment t'appelles-tu ?*

— *Mala.*

— *D'où viens-tu ?*

— *De Belgique.*

— *As-tu un métier ?*

— *Non, mais je parle français, allemand et polonais.*

— *Quel âge as-tu ?*

— *Dix-neuf ans...* »

L'officier SS décide de les affecter à un commando de travailleuses. Quant à Mala, elle sera interprète-courrière. Mala pense *tout de suite à l'aide qu'elle* va pouvoir apporter à ses compagnes. Elle devient rapidement chef des interprètes. Elle est courageuse, silencieuse, calme, efficace. Elle en impose aux SS : les internées l'aiment, même les « aryennes » la respectent. Elle va bientôt vivre une idylle avec un résistant polonais du nom d'Edek Galinsky, qui fait fonction de secrétaire.

Mais, derrière le calme apparent, la maîtrise que les autres lui envient, couve un feu ardent. La révolte monte en elle et parfois elle explose :

« *Cela doit finir. Je n'en peux plus. Il faut faire quelque chose, il faut que le monde sache, pour qu'il fasse cesser cette horreur !... Nous crierons aux hommes la vérité et ils nous croiront.* »

L'historien Ber Mark consacre à Mala Zimetbaum un chapitre de son *Histoire d'Auschwitz*, œuvre posthume qui vient de paraître en Israël. Il apporte des informations sinon inédites du moins soigneusement vérifiées sur son aventure, qui devait avoir une fin tragique.

Peu après le débarquement en France, le 24 juin 1944, Mala et Edek s'évadent. Elle est déguisée en homme et lui en SS. Quelques semaines, ils connaîtront les joies et les angoisses de la liberté. Ils sont repris par une patrouille alors qu'ils tentent de franchir la frontière tchécoslovaque. On les ramène au camp pour y subir leur châtiment.

Les SS voulurent que la mort de cette « juive impudente », qui avait osé les tromper, soit exemplaire, c'est-à-dire humiliante pour elle et terrifiante pour ses compagnes. Pendant des jours et des nuits, Mala fut soumise à des tortures, et les SS essayèrent — en vain — de lui arracher les noms de ses complices, des autres résistants à l'intérieur et à l'extérieur du camp.

Et Ber Mark décrit ce que furent les derniers instants de Mala :

« *Le 22 août 1944, on prépare au camp des femmes l'exécution de Mala Zimetbaum. C'était au moment de l'appel du soir. L'orchestre jouait. Mala se tenait à l'entrée du camp. Les déportés défilèrent devant elle. Il est curieux de noter qu'il n'y avait pas là de potence. Ses compagnes se demandent quelle mort on lui a réservée. Après l'appel, retentit l'ordre :* « Tous les juifs se ren- » dent sur la place, derrière la » cuisine. » *On y amène Mala. Elle s'avance, fière et la tête haute. Derrière elle, le chef du service du travail, qui doit servir de bourreau. Le chef de camp, Mandel, lit un papier contenant la sentence. Mala se passe la main dans les cheveux, en retire probablement une lame de rasoir et, d'un coup, se tranche les veines. La masse assiste à la scène, pétrifiée de douleur. Le SS Ritter remarque qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire. Il saisit Mala par le bras. De sa main ensanglantée elle le frappe au visage. Ritter crie :* « Tu veux » être une héroïne ! Mais nous » sommes là pour ça, c'est notre » travail ! »

» *Mala réplique :* « Assassin, » bientôt il vous faudra payer » pour toutes les souffrances que » nous avons endurées. Filles, » n'ayez pas peur ! Leur fin est » proche ! A présent, j'en suis » sûre, car j'ai été libre ! »

» *Ritter la frappe avec son revolver. Elle est assommée.*

» *Dans un brouhaha général, on la transporte à la baraque n° 4. Là, elle continue d'encourager ses compagnes :* « Ne pleu- » rez pas, le jour de la vengeance » est proche. Vous entendez, sou- » venez-vous de tout ce qu'ils nous » ont fait. »

» *Ritter ne peut lui pardonner l'outrage. Elle est encore consciente quand on l'emporte dans une « trague » (brancard rudimentaire) vers la chambre à gaz.* »

De son côté, Edek était pendu le même jour en public. Lui-même, d'un coup de pied, renversa le tabouret en s'écriant : « *Vive la Pologne !* »

En un ultime défi, Mala a fait de sa mort un appel à la révolte. Les coups, les tortures, les injures des SS n'y purent rien. Elle leur a tenu tête jusqu'au bout. A ses compagnes impuissantes, elle a clamé : « *Tenez bon, leur fin est proche.* » Son dernier cri fut : « *N'oubliez jamais !* »

C'est ainsi que Mala, la petite juive d'Anvers, est entrée dans la légende d'Auschwitz. Aujourd'hui encore, des dizaines de rescapées se souviennent qu'elles lui doivent la vie. En accord avec Yad Vashem (l'Institut israélien du souvenir), elles ont créé un Fonds Mala Zimmetbaum qui attribue, chaque année, un prix à une œuvre consacrée au génocide hitlérien et à l'héroïsme des juifs européens.

Une de ses compagnes, Sarah Gutfrajund, fixée en Israël, s'en explique : « *Certains nous reprochent, tant d'années après la fin du cauchemar, de rappeler tout cela. J'entends souvent dire :* « Assez de pleurs, assez de commémorations. Il faut oublier toutes ces horreurs. » *Les gens ne comprennent pas. Il ne s'agit pas d'horreurs. En gardant vivant le souvenir de Mala, nous sauvegardons un moment d'humanité, nous rappelons que, dans les conditions d'Auschwitz, il y avait des gens qui pouvaient se montrer généreux, solidaires, aimants, qui pouvaient rester jusqu'à bout des êtres humains. Voilà qui est important pour nous, pour nos enfants. Cela peut être utile aux hommes.* »

Le temps a passé, ensevelissant dans l'oubli des milliers de héros anonymes. Ici et là, un prénom jaillit de la mémoire comme un éclair traversant la fumée opaque des crématoires.

HENRY BULAWKO.

UNE SEMAINE A L'OLYMPIC

Débats sur l'homosexualité

LA Semaine homosexuelle, organisée à *l'Olympic* par le Groupe de libération homosexuelle-politique et quotidien, est terminée. Ce festival, qui n'avait rien à voir avec le cinéma, est né, est mort selon les lois de la programmation. Deux films ont remplacé à l'affiche les inspirations conjuguées du G.L.H.-P.Q. et de Frédéric Mitterrand (le propriétaire des lieux). Ils avaient su réserver des surprises, mais peu importe que l'on ait pu voir *les Intrigues de Sylvia Couski* ou *The Queen*, ou *Jeunes Filles en uniforme*. Si les films ont enrichi les débats, ils n'ont jamais fait l'objet de discussions. Les responsables du G.L.H.-P.Q. constatent qu'ils se sont toujours servi du cinéma comme prétexte, comme motivation. Ils auraient eu évidemment beaucoup de choses à dire sur l'utilisation de l'homosexualité dans la production culturelle, sur la prise en charge par d'autres de leur discours, mais ils n'ont pas souhaité le faire à cette occasion.

Chaque soir, de 8 *heures* à *minuit*, le point de saturation a été atteint. Dès midi, il y avait du monde devant les panneaux de l'exposition, où les témoignages, les affiches, les manifestes, *les collages, projetaient la* même liberté d'expression que les débats suscitaient le soir. Personne n'avait prévu l'ampleur que cela prendrait. Au point que le parti communiste a mandaté un de ses militants pour rappeler qu'il était opposé à toutes les répressions, dont celles qui frappent l'homosexualité.

Le public avait sélectionné ses centres d'intérêt. Ce ne sont pas tout à fait les mêmes qui sont venus débattre sur les « travestismes » ou la pédérastie. Mais il y avait, constante, *une curiosité avide et parfois agressive*, et seule l'intelligence exemplaire *de l'organisation a su éviter les* incidents qui n'auraient pas manqué de se produire si la violence n'avait pas été canalisée dans les prises de parole. Il y avait trop de choses à dire, trop d'incompréhensions et de drames à dénoncer, trop de conflits latents, aussi, entre la lutte des *femmes et celle des hommes*. Ces derniers ont été refoulés lors de la soirée consacrée à *l'homosexualité féminine*, mais il est vrai que la présence d'hétérosexuels voyeurs s'était pour la première fois fait sentir, et exclure.

Le bal organisé dans la nuit *samedi à dimanche avait attiré* foule beaucoup plus exaspérée étrange que les « A.G. ». Ce n'é pas plus sinistre que les grands b levards ou le faubourg Saint-Gern à la même heure, c'était simplem que mille personnes voulaient dan à « l'Entrepôt » et n'étaient pas sû d'accéder à ce loisir que la soci n'a pas encore admis. Dans la jo née, il y avait des couples, des ge qui échangeaient des adresses, d'a tres qui se renseignaient (« comm une femme peut-elle aimer une au femme ? ») Quelques habitués d salles spécialisées dans les « porn homosexuels » se sont égarés milieu d'une foule plutôt jeune, p tôt intellectuelle, et bien peu « pa sienne ». Il y avait aussi des cir philes, ceux-là ne voyaient rien. toute façon, s'il y avait tout comprendre, y avait-il quelque ch à voir ? Personne n'était plus dé selon son sexe (homme ou fem hétéro ou homo). Il y avait seulem des individus venus par centain attirés par la confrontation d'idé révolutionnaires et la certitude d'u tolérance à conquérir.

CLAIRE DEVARRIEUX.

LETTRES

Le verbe et l'oppression

(Suite de la première page.)

Sur « Monsieur le président » plane l'ombre sinistre du tyran Estrada Cabrera, renversé en 1920 ; dans « Vendredi des douleurs », les étudiants organisent un carnaval où l'on brocarde le nouvel « homme fort » du Guatemala, Jorge Ubico, qui restera au pouvoir de 1931 à 1944. L'Amérique centrale et, au-delà, l'Amérique latine tout entière semblent éternellement vouées à cette malédiction sociale qu'est le « caudillisme ». Mais « Monsieur le président » qui est certainement, après « Hommes de maïs », l'œuvre majeure d'Asturias, est moins le portrait d'un dictateur que la radiographie dérisoire et sanglante de toute dictature.

Animé par la volonté dénonciatrice qui est encore la marque de la littérature latino-américaine de l'immédiate après-guerre, le roman se présente comme une longue succession d'horreurs, commises par un être à la fois falot et mesquin, discret et pervers, médiocre et tout-puissant : le « Président ». Ce fantoche cruel sait s'entourer d'un mystère assez épais pour que l'imagination collective retrouve en lui Tohil, la divinité maya-quiché qui réclamait des sacrifices humains. Autour de lui rampe la même sous-humanité que celle qui apparaît dans certaines pièces de Valle Inclan : mendiants, ivrognes, gibier de maison close, dégénérés de tout poil ; en face, se déploie la longue cohorte des victimes, dont bien souvent le seul tort est d'avoir encore manifesté un sentiment humain tel que l'amour ou la dignité. Asturias a été l'un des premiers à souligner ce renversement des valeurs propre à toute dictature et cette instauration d'un monde où n'existe plus « ni véritable vie ni véritable mort, ni véritable amitié, *ni véritable inimitié* » ; une chape de crainte et de méfiance recouvre le pays qui le ramène au temps des vieilles frayeurs mythiques : par une étrange perversion des catégories et par l'institutionnalisation de la corruption, l'usurpateur prend *des allures d'ange tutélaire aux* ailes ensanglantées.

Mais « Monsieur le président » est aussi une « prouesse verbale » — pour reprendre une expression qu'Asturias *appliquait* au *roman* latino-américain contemporain, — marquée par un déferlement d'images étincelantes et surprenantes, par un lyrisme qui éclate dans des hallucinations et des rêves qui rappellent ceux des surréalistes qu'Asturias avait assidûment fréquentés, par une accumulation obsédante d'assonances internes, de métaphores oniriques et de mots éclatés. A partir du réalisme le plus impitoyable, Asturias projette son lecteur dans un univers irréel, au milieu des rythmes d'une musique démoniaque, au son de laquelle s'agitent des créatures sorties des textes mythologiques mayas) le Popol Vuh ou les Livres de Chilam Balam) ou des bas-reliefs de Chichen-Itza et de Tikal. Chaque détail sordide possède son prolongement magique et Asturias profite de ce dédoublement pour se livrer à un vertigineux tour de passe-passe verbal.

Dans ce *réquisitoire* psalmodié, tout n'est pas noir, et quelques lueurs d'espoir apparaissent : Asturias *affirme* sa foi *dans* la créativité et l'énergie populaire, et *dans* le pouvoir de réflexion et d'action des jeunes, plus particulièrement, des étudiants. Cette idée s'amplifiera tout au long de son œuvre et elle sous-entend le développement de « Vendredi des *douleurs* ».

Le titre fait allusion à la grève traditionnelle de l'Université durant la semaine sainte et au carnaval organisé par les étudiants le vendredi saint, « *amer, explosif, caustique, blasphématoire..., carnaval qui offrait tous les masques et toutes les audaces, face au crime, face au fanatisme, face à la barbarie* ». Dans cette chronique de la résistance estudiantine et populaire à la dictature, Asturias enregistre, avec humour et avec cette faconde colorée qui lui est propre, les réactions des différents milieux sociaux à cette « grève-carnaval » et les discussions, entre étudiants, sur l'opportunité politique de « tourner en turlupinade la trag die nationale », en dehors de tou action ultérieure. Chacun, dans roman, verra sa vie plus ou moi *remise en question par cette ma* carade qui tournera à l'émeute. R cardo Tantanis, un étudiant droit, devra sacrifier sa vie sent mentale à ses convictions et il se confronté aux questions qui n'on cessé de hanter Asturias : le rô de l'intellectuel (et de l'artist *dans une société où règnent* misère et l'injustice ; les possib lités et les limites de son actio face à l'iniquité du pouvoir ; l'ut lité ou l'inutilité de la révolte fac à un système répressif impitoyab et perverti.

Au crépuscule de sa vie, Asturi n'avait nullement perdu son hab leté à nouer et à délier les fi d'une intrigue, à faire débouch les drames personnels sur les gra des perplexités de la mémoire et l'inconscient collectifs, à passer la truculence populaire aux « v sions » hallucinées et aux mon logues « délirants », à greffer s l'acuité de l'observation socio-p litique l'ampleur fabuleuse l'imaginaire.

CLAUDE FELL.

★ *Monsieur le président.* Nouve traduction de l'espagnol d'après texte définitif de l'auteur, par Geo ges Pillement et Dorita Nouhau Albin Michel, 352 pages, 45 francs.

★ *Vendredi des douleurs.* Tradu de l'espagnol par Claude Couffo Albine Michel, 34 pages 49 francs.

Faux numéro

La vieille dame et son chien

IL y a quelque temps, on a appris de la plume de Mac Luhan que le nombre des chiens est en constante progression aux Etats-Unis. J'entends les chiens possédant un maître. C'est que les villes s'affirment de moins en moins comme lieux de rencontres. Or l'homme a besoin d'exister pour quelqu'un. Il en résulte que les gens seuls, dans l'impossibilité de découvrir dans le regard d'autrui une raison de vivre, sont obligés de se rabattre sur leurs frères inférieurs.

L'autre matin, coup de fil : je décroche, une voix chevrotante demande à parler à une dame dont le patronyme m'est inconnu.

« *Désolé, madame, mais il n'y a personne ici à ce nom.*

— *Elle n'est pas encore rentrée ?* fait l'aïeule.

— *Je crois pouvoir vous assurer que votre correspondante n'a jamais mis les pieds ici.*

— *C'est ennuyeux* », fait la voix.

Je dois le confesser : ma patience a *des limites. Sans vouloir couper* les ponts, je suis sur le point de raccrocher.

« *Ah !* reprend l'aïeule, *cela fait quinze jours que j'essaye de la toucher, et voilà que c'est vous qui répondez, c'est dommage.* » Et elle ajoute :

« *Elle est toujours de si bon conseil, toujours si mesurée. Vous savez, quand on est vieux, on a ses misères. On aime bien de se confier. Mais elle m'avait prévenu : elle partait en vacances...* »

Me souvenant d'avoir été scout, j'interroge sans enthousiasme :

« *Puis-je vous aider ?*

— *Savez-vous remonter le moral ?* interroge l'aïeule.

— *Je ne suis pas spécialiste,* répliqué-je, *mais j'ai quelques succès à mon actif.* »

Ces références lui suffisent, et la voilà qui déballe ses affaires comme à un médecin de famille :

« *Vous savez, Zola, mon teckel, j'ai dû l'endormir.*

— *L'endormir ?*

— *Oui, il était fou. C'est à cause de l'eau. A la vue de la moindre goutte, il devenait enragé. Dans la rue, c'est pas commode, si chaque fois qu'on croise une flaque, votre chien se met à attaquer les passants. Moi-même, il m'a mordue à l'œil. Mais il avait déjà treize ans et demi. Alors, je l'ai conduit à la Croix bleue et ils l'ont endormi.* »

Emouvante délicatesse de cette vieille dame qui continue de parler de son chien « endormi » :

« *Vous savez, physiquement, il n'avait rien : il était moralement malade. Les derniers temps, il était prostré, il se réfugiait sous les fauteuils. Lui que j'ai connu si joyeux, il sautait, il dansait ! Il mettait la vie dans la maison ! Et maintenant tout est si vide, si silencieux, je me sens devenir malade à mon tour...*

— *Il ne faut pas vous laisser abattre...* (en la prononçant, je m'aperçois combien l'expression est malheureuse).

— *Je voulais savoir si je devais prendre un nouveau chien. Vous savez : je suis âgée, j'ai quatre-vingt-huit ans, je n'ai peut-être plus que deux mois à vivre. A la Croix bleue, ils m'ont dit que oui : comme ça, un chien aurait encore deux mois de bonheur. Qu'en pensez-vous ?* »

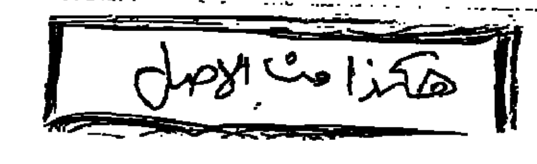
La conversation s'est ainsi poursuivie pendant dix minutes. J'ai été sur le point de demander à la vieille dame pourquoi elle ne s'occupait pas un peu des humains. Mais sa voix était si désolée que je n'en ai pas eu le courage. Peut-être avait-elle tenté d'aller vers les autres, *de* s'adresser aux mères de famille qui fréquentent son square ou, en désespoir de cause, aux enfants ?

Tous l'avaient ignorée. Comme ses deux neveux dont *elle* ne reçoit jamais de nouvelles : pour ces hommes d'affaires trop absorbés, la vieille femme, avec ses petits dilemmes, ses maigres afflictions, ne présente aucun intérêt. Alors, il restait Zola.

En cet instant, je ne sais pourquoi, je pense aux lignes du prieur de Taizé : « *Découvrir un face à face avec Dieu... le contempler aussi dans le visage de l'homme... et rendre visage humain à l'homme défiguré...* »

Oui, le visage de l'homme se modèle dans l'attention que nous nous portons les uns aux autres. On dit que certains êtres prennent la physionomie des animaux avec lesquels ils vivent : est-ce parce qu'ils n'ont pas trouvé ailleurs de réponse à leurs appels ? Je me suis juré, lorsque je *rencontrerais une vieille dame une* laisse à la main, de lui demander des nouvelles de son chien : le visage qu'elle lèvera sur moi sera peut-être celui de l'homme transfiguré.

JACQUES VANDER ELST.





LE MONDE AUJOU[RD'HUI]

A L'OLYMPIC

sur l'homosexualit[é]

[...]be et l'oppression

ÉDUCATION

[...]NT UN CONGRÈS DE CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

M. René Haby annonce un texte [...]utter contre la ‹politisation› des lycées

De notre envoyé spécial

[...]s. — *« Je n'appelle pas [...]litisation » l'intérêt légi[...]ue les jeunes lycéens peu[...]ter aux affaires de l'Etat [...] pense même que nous [...]développer leur formation [...] Ce qui est inacceptable, [...]s de jeunes intelligences [...]es otages de propagan[...]ns scrupules »*, a déclaré [...] Haby, vendredi 29 avril, [...]es (Ille-et-Vilaine). Le [...] de l'éducation s'adressait [...]s d'établissement — pro[...] censeurs, principaux —, [...]our ce congrès annuel du [...] national des person[...]dministration des lycées [...]blissements secon[...] (S.N.P.A.L.E.S.) de ten[...] modérée ». « *Aussi,* a [...] M. Haby, qui a condam[...]*loctrinement des jeunes » [...]ropagandes insidieuses », [...] aboutir à un texte qui [...] quelque sorte le code de [...]ie de l'éducation. Ce code [...]rait l'énumération des [...] des devoirs des ensei[...]t, bien entendu, les sanc[...] entraînerait le manque[...]es droits. »*

[...]né Haby s'est élevé contre [...]héisme constaté chez les [...]nts. « *On me parle quel[...]* a-t-il dit, *de proviseurs [...]ignants qui ont pris parti [...]élections municipales, par [...] pour la majorité et qui [...] savoir, ou bien qui se [...]osés au désordre ou à la [...]de politique dans leur [...]ent. Leurs adversaires ne [...]ochent jamais leurs opi[...]vertement, mais il est [...] question de « maladres[...]us ou moins provoquées. [...] suggère qu'un déplace[...]angerait les choses... Ce [...]erait entendre que ceux [...]nent parti pour l'opposi[...]sont pas des maladroits, [...]s habiles ! Permettez [...]d'hui je félicite pour leur courage ceux qui sont responsables de ces maladresses.*

» Mais je comprends aussi le sentiment de solitude des chefs d'établissement qui ne choisissent pas la voie la plus facile. Le devoir du ministère est de les aider, et il faut pour cela que le recours aux autorités hiérarchiques et aux cellules de vie scolaire des inspections académiques leur soit aussi souvent ouvert qu'aux contestataires. »

Le rôle d'informateur

Le ministre de l'éducation a fait l'éloge de la fonction du chef d'établissement, et a plaidé en faveur de son autorité. Depuis dix ans, a-t-il noté, la concertation s'est étendue, les interlocuteurs des chefs d'établissement se montrant plus exigeants (et parfois inspirés par des préoccupations extérieures). « *Mais cette concertation ne doit pas être incompatible avec le maintien et le renforcement de l'autorité.* » M. René Haby a annoncé son intention, à ce sujet, de rétablir le « *grade* » de chef d'établissement supprimé par un décret du 30 mai 1969.

Il a invité ces chefs d'établissement à « *être des informateurs* ». « *C'est,* a-t-il déclaré, *dans ce rôle d'informateurs que vous trouverez la vraie synthèse de la concertation et de l'autorité.* »

« *Aussi,* a-t-il ajouté, *je pense que le chef d'établissement ne doit pas hésiter à mieux faire connaître aux élèves, aux parents et aux professeurs l'organisation de notre système éducatif, les changements en cours et les raisons de ces changements. De ce point de vue,* a-t-il assuré à ses interlocuteurs, *vous n'avez pas à vous laisser intimider par ceux qui voudraient vous réduire au silence pour mieux cacher leur incapacité à proposer une autre réforme.* » — C. V.

« Maladresses »

[...] n'y est pas allé par quatre [...] dans son intervention au [...]u S.N.P.A.L.E.S. Le ministre [...]ation n'a pas seulement fait [...] l'autorité, et réclamé aux [...] de prôner sa réforme pour [...]ce au « boycottage » [...]par le Syndicat national des [...]s. Il ne s'est pas contenté [...] avec quelque exagération [...]ail de « *l'endoctrinement [...]s* ». S'apitoyant sur le sort [...] d'établissements partisans [...]orité, il a encouragé ceux-ci [...] l'administration à « serrer [...] » autour d'eux.

[...] vraiment besoin d'être [...]? Il est vrai que la gauche [...]chez les enseignants : la [...]entre eux se reconnaissent [...] syndicats indiscutablement [...] à gauche. Cela rend sans [...]confortable la situation des [...] de la « majorité présiden[...]

[...]ns parmi leurs pairs. Mais [...] va un peu loin en laissant [...] qu'ils sont moins bien [...] que les « *contestataires* » [...] *autorités hiérarchiques* ». [...]pas entendu souvent parler [...] d'établissements victimes [...] carrière de leur fidélité au [...]nent.

[...] citer que quelques affaires [...] Mme Françoise Ruffier, [...]n et Fontenat, sanctionnés [...]s à des degrés divers, ne [...] pas pour appartenir à la [...] On rencontre peu d'hommes [...]e parmi ceux qui ont fait ces [...] années une brillante — et [...]rapide — ascension dans [...]ration et M. Haby lui-même ne paraît pas avoir souffert, au cours de sa carrière administrative, de son appartenance à la « *majorité présidentielle* ». Combien de recteurs, par exemple, appartiennent à des organes dirigeants du parti socialiste ou du P.C. ? Combien ont bénéficié d'un « *déplacement de faveur* » pour pouvoir se présenter aux élections ?

En plaidant pour les « maladroits », M. Haby plaiderait-il pour lui-même ? Les suggestions du ministre de l'éducation reviennent aujourd'hui à favoriser les proviseurs partisans du gouvernement. Cela s'est toujours fait et sous tous les régimes. Mais jusqu'à présent cela ne se disait pas.

G. H.

JEUNESSE

A SAINT-MALO

Le bonheur sage d'un foyer de jeunes travailleurs

De notre correspondant

Saint-Malo. — Alain joue négligemment avec sa pipe éteinte ; il guette plus qu'il ne regarde son interlocuteur. Son histoire — il en est convaincu — est une histoire connue, banale. Soucieux de l'effet produit, il se raconte par bribes, sans commentaires : « *Seize ans, apprenti cuisinier.* » Il pense avoir tout dit. Il faut réclamer les détails : le patron sur le dos toute la journée ; un salaire qui atteint depuis peu 240 F par mois. Quelques ennuis avec son employeur pour des feuilles de paie « *pas très régulières* ». Pour entrer en apprentissage, Alain a quitté Fougères et sa famille (huit enfants) et s'est installé à Saint-Malo. « *Pas question,* précise-t-il, *de demander de l'argent aux parents.* » Il doit subvenir entièrement à ses besoins. Mi-fier, mi-modeste, il assure qu'il y parvient, mais « *de justesse* ».

Alain ne paraît connaître ni révolte ni amertume. Il accepte son sort et, insiste-t-il, prépare son avenir. De quoi se plaindrait-il ? Résident du foyer de jeunes travailleurs de Saint-Malo, il semble y avoir trouvé la solution de ses problèmes. Subitement, Alain devient bavard : il énumère, explique, vante les mérites du foyer.

Loin de sa famille et de ses amis, il s'y est fait d'autres amis, rapidement. « *Des bons copains,* assure-t-il, *pas de ceux qu'on rencontre dans les cafés.* » Le directeur du foyer a alerté les syndicats lorsque Alain a découvert que ses feuilles de paie n'étaient pas régulières. « *Il connaît les lois, il sait quoi faire,* remarque Alain, *moi pas.* » Et la télévision ? Avec son maigre salaire, il n'aurait jamais pu acquérir un récepteur. « *Au foyer, c'est gratuit.* » Comme pour convaincre, Alain ajoute : « *Ici on est heureux comme des rois.* »

Un royaume ? Plus modestement, le fondateur du foyer voulait en faire, il y a vingt-deux ans, « *une maison du bonheur* ». Le foyer porte encore ce nom et continue, à en croire les résidents, à le mériter. L'abbé Patrick Varangot, soixante-huit ans, en est rassuré. « *Les journaux,* soupire-t-il, *ne parlent que des foyers à histoires, alors les gens généralisent : les foyers sont des maisons de redressement ; les jeunes travailleurs des délinquants et les éducateurs des débauchés. Mais c'est tout différent. Ecoutez !* »

La vie de l'abbé Varangot se mêle étroitement à l'histoire du foyer. En 1948, il est aumônier des œuvres sociales de la région malouine. Il s'installe dans la grande bâtisse qu'une communauté de dominicains vient de quitter pour rejoindre le couvent de l'Arbresle, près de Lyon. Il manque de tout sauf de locaux. Trois jeunes travailleurs venus de la campagne avoisinante se présentent. Ils ne savent où loger. L'abbé Varangot les accueille. D'autres viennent. Ils sont bientôt une dizaine.

« *Au début,* se souvient l'abbé Varangot, *chacun apportait ce qu'il pouvait. On faisait la cuisine ensemble. On profitait des compétences professionnelles de chacun pour aménager les locaux. Mais à dix cela devenait difficile. Il fallait s'organiser.* » Avec une équipe d'amis, l'abbé Varangot crée une association dont le but est « *d'apporter une aide matérielle, morale et éducative aux jeunes travailleurs déplacés et isolés, avec priorité aux orphelins et aux sans-famille.*

Confiance

Le jeune travailleur reçoit au foyer le logement et la nourriture, mais il apprend aussi, disent les statuts de l'association, « *l'ordre matériel, la propreté, la politesse, la probité, le dévouement, la pureté, la simplicité et la franchise* ». Les méthodes des éducateurs, elles aussi, se résument en quelques mots : « *Connaître, comprendre, savoir attendre, aider, prévoir et organiser, suggérer plutôt que commander, respecter la personnalité des jeunes, faire confiance, aimer.* »

L'abbé Varangot ne néglige rien pour que le foyer fonctionne comme prévu et compose son conseil d'administration en conséquence : des syndicalistes, un notaire, un conseiller général, un commissaire de police, un secrétaire de mairie... Autant d'hommes qui peuvent, un jour ou l'autre, « *sortir un jeune de l'embarras* ». A la cuisine toujours une femme. « *Une femme apporte son sourire, sa patience et son sens de l'accueil,* souligne l'abbé Varangot.

Posés les principes, il restait à aménager les locaux. « *Nous avons voulu que ce soit beau,* insiste l'abbé Varangot, *parce que cela incite les jeunes à se dépasser. Regardez.* » Saules pleureurs, pins maritimes, pommiers du Japon, ajoncs. Les arbres et les arbustes ont été choisis pour leurs couleurs. Ils entourent les allées, les deux cours de tennis, les terrains de volley-ball.

Un jour, de jeunes voyageurs, sac au dos, se présentent et demandent un abri : l'abbé Varangot crée une auberge de jeunesse. En 1976, 16 000 jeunes y ont passé au moins une nuit. Cela ne suffit pas. Un groupe demande à être hébergé. L'abbé Varangot crée un centre de rencontres internationales. Il reçoit des groupes d'écoliers, d'étudiants, d'universitaires en voyage culturel. « *Tout cela donne aux jeunes travailleurs une ouverture d'esprit. Les rencontres s'organisent. Ils discutent ou se regroupent plus simplement autour d'une guitare et cela,* ajoute-t-il, *soulage financièrement le foyer.* »

Depuis 1975, l'abbé Varangot n'est plus directeur. M. Michel Houdusse, trente et un ans, catholique, marié, deux enfants, lui a succédé. Les quatre-vingt-cinq pensionnaires ne participent plus aux travaux ménagers ou à l'entretien. Mais ils sont chargés de gérer la bibliothèque (où l'on réclame surtout des bandes dessinées), le bar (où on ne sert que des boissons sans alcool), le club musique, le laboratoire photo, l'atelier radio et la salle de lecture.

Il y a quelques années, à l'initiative des jeunes chambres économiques, une dizaine de résidents ont créé une mini-entreprise, avec ses actionnaires, son P.-D.G., ses techniciens et ses... travailleurs. Elle produit cette année des miroirs et les vend à des amis ou sur les marchés. « *Nous savons tout désormais sur le fonctionnement d'une entreprise* », explique Roland, dix-huit ans, tapissier - décorateur et P.-D.G. de cette mini-société.

Le bar et l' « entreprise » sont autogérés. Avec plus ou moins de succès. Les autres clubs et ateliers ont renoncé à cette formule. M. Houdusse ne dissimule pas l'échec. « *Nous avons été paternalistes. Conséquence : les jeunes travailleurs se conduisent beaucoup trop comme des assistés.* » S'ils participent aux assemblées générales (trimestrielles) ou aux conseils de maison (ouverts aux pensionnaires responsables des ateliers), les jeunes comptent beaucoup sur la direction pour résoudre leurs problèmes. « *Si on fait appel à un syndicat pour régler un conflit avec un employeur,* regrette M. Houdusse, *cela ne les incite pas pour autant à adhérer à ce syndicat. Cela ne les intéresse pas.* » Pas plus que ne semblent les intéresser les réunions d'information politique ou syndicale, organisées sur place.

M. Houdusse reconnaît que n'entre pas qui veut au foyer. « *Nous refusons les aventuriers,* précise-t-il. *Si quelqu'un se présente venant de l'autre bout de la France, ayant eu plusieurs emplois, s'il n'a pas l'air sérieux, on ne l'accepte pas.* »

Mais tous semblent accepter cette règle du jeu. Comme ils acceptent que l'un d'eux soit renvoyé pour avoir « *manqué de respect* » à un membre du personnel ou invité une jeune fille dans sa chambre. « *Nous ne pouvons pas accepter,* dit encore M. Houdusse, *des situations que les parents n'accepteraient pas.* »

Foyer sans histoire, la « Maison du Bonheur », affiche complet. Ses pensionnaires refusent le service militaire. On n'abandonne pas facilement un bonheur si sage.

ANDRÉ MEURY.

LES PREMIERS JEUX EUROPÉENS AURONT LIEU EN 1979 A MULHOUSE

Réunis à Paris à l'initiative du secrétaire d'Etat français à la jeunesse et aux sports, M. Jean-Pierre Soisson, les ministres des sports des dix-neuf pays membres du Conseil de l'Europe ont admis le principe de l'organisation des premiers Jeux européens de la jeunesse en 1979, à Mulhouse.

Les ministres sont convenus d'adopter des positions communes lors de la prochaine réunion des ministres des sports de l'Unesco, en juillet, à Paris. Tout en souhaitant maintenir « l'intégrité et l'indépendance des organismes sportifs non gouvernementaux », les ministres européens se sont déclarés d'avis que « les structures des organisations sportives internationales, y compris le Comité international olympique, doivent être établies sur la base de principes démocratiques ».

DÉFENSE

La fin de la visite du prince héritier d'Abou-Dhabi

LA FRANCE ET LES ÉMIRATS ARABES UNIS SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION MILITAIRE

Un accord de coopération militaire entre la France et l'Etat des Emirats arabes unis (E.E.A.U.) a été conclu à l'issue de la visite de quatre jours en France du cheikh Khalifa Ben Zayed Al Nahyan, prince héritier d'Abou-Dhabi et vice-commandant en chef des forces armées de l'E.E.A.U.

Cet accord, portant, selon le porte-parole de la délégation des Emirats, sur la fourniture d'équipements, d'armements et d'assistance technique aux forces armées de l'E.E.A.U., a été signé vendredi 29 avril par M. Yvon Bourges, ministre de la défense et le prince Khalifa.

Jusqu'à présent, la France avait fourni à cet Etat seize chars AMX équipés de canons de 155 mm, quatorze Mirage-5, des hélicoptères (cinq Alouette-III et cinq Puma), ainsi que quelques engins Panhard.

Le cheikh Khalifa a été reçu vendredi matin par le président de la République. A l'issue de cet entretien, il a indiqué qu'il avait renouvelé, de la part de son père, le cheikh Zayed, une invitation à M. Giscard d'Estaing à se rendre à Abou-Dhabi. Le président français a accepté, a-t-on précisé de source arabe. La même invitation a été faite à M. Yvon Bourges.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30-4-77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 1-5-77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 30 avril à 0 heure et le dimanche 1er mai à 24 heures :

Des masses d'air frais et instable venues du nord continueront à donner un temps assez beau sur la plus grande partie de la France, mais des perturbations circulant de la Méditerranée à l'Italie et à l'Allemagne affecteront passagèrement nos régions du Sud-Est.

Dimanche 1er mai, les nuages seront souvent abondants en Corse et dans le sud des Alpes ; ils donneront des pluies intermittentes, parfois des orages. Sur tout le reste de la France, le temps sera le plus souvent ensoleillé ; il y aura seulement des nuages passagers et, au voisinage de la Manche, quelques averses.

Les températures maximales s'élèveront un peu.

Samedi 30 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 012,7 millibars, soit 759,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 avril ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 21 et 15 degrés ; Biarritz, 14 et 4 ; Bordeaux, 16 et 14 ; Brest, 12 et 4 ; Caen, 13 et 3 ; Cherbourg, 12 et 5 ; Clermont-Ferrand, 8 et —1 ; Dijon, 11 et 3 ; Grenoble, 9 et 6 ; Lille, 15 et 3 ; Lyon, 9 et 3 ; Marseille, 15 et 9 ; Nancy, 12 et 2 ; Nantes, 14 et 4 ; Nice, 19 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 2 ; Pau, 11 et 8 ; Perpignan, 18 et 11 ; Rennes, 13 et 3 ; Strasbourg, 11 et 5 ; Tours, 15 et 3 ; Toulouse, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 15 degrés ; Amsterdam, 14 et 5 ; Athènes, 24 et 16 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 14 et 4 ; Bruxelles, 14 et 4 ; Iles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 14 et 4 ; Genève, 9 et 5 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 13 et 4 ; Madrid, 19 et 8 ; Moscou, 16 et 8 ; New-York, 14 et 10 ; Palma-de-Majorque, 19 et 12 ; Rome, 24 et 10 ; Stockholm, 14 et 5.

Santé

● *Le ministère de la santé* demande, dans un communiqué, aux quatre-vingt-seize passagers ayant emprunté le vol U.T.A. 822, parti d'Abidjan le 20 avril via Freetown et Bamako, et arrivés le 21 avril à Roissy-Charles-de-Gaulle, de se présenter rapidement à leur médecin traitant ou au centre hospitalier le plus proche pour se faire examiner. En effet, les autorités britanniques ont signalé qu'un malade suspect d'être atteint de fièvre de Lassa a été hospitalisé en Grande-Bretagne.

[La fièvre de Lassa, qui tient son nom d'un village nigérian situé au sud du Sahara, est une affection virale caractérisée notamment par une forte fièvre, des ulcérations de la muqueuse buccale, des éruptions cutanées, une myocardite et une néphrite. Le virus responsable a été identifié en 1969. Les seuls résultats thérapeutiques, jusqu'à présent, ont été obtenus grâce à l'injection de plasma de convalescent. Les antibiotiques semblent être dénués de tout effet.]

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

EXPOSITION

S. 11. — Objets d'art, beaux meubles 18e et 19e.

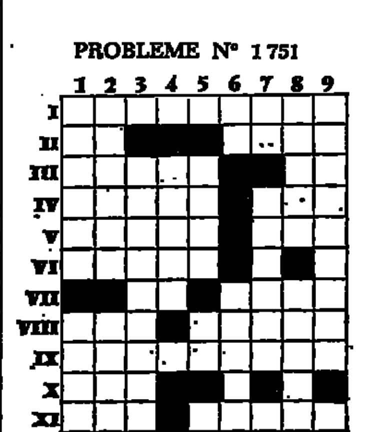
VENTE

S. 2. — Import. biblioth. livres anc. 17e, 18e, 19e, belles reliures.

S. 15. — Décorations.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 751



HORIZONTALEMENT

I. Des partisans de la franchise totale. — II. Extrait d'aloès ; Protège ce qu'on daigne lui confier. — III. Gonflent les poches des Italiens ; Réunit de nombreuses étoiles (abréviation). — IV. Dans une conduite de Grenoble ; Ses actes prêtent à rire. — V. Sa plume est légère ; Reflète parfois des vols de cigognes. — VI. Ils ont toujours peur d'être en retard. — VII. Fin de participe ; Ont un gros ventre. — VIII. N'exige pas un gros effort épistolaire ; Etre inférieur. — IX. Un drame de la rupture. — X. En Angleterre, fond comme neige au soleil. — XI. Inscrits sur un registre municipal ; Figure mythologique.

VERTICALEMENT

1. Ont toujours une marotte ; Marque une détente quand elle est tendue. — 2. Blanc ou noir ; Petit poids. — 3. Craintes. — 4. Il n'y faisait pas froid. — 5. Ordre de service ; Elle ne sait où aller (épelé). — 6. Fin de participe ; Fait semblant. — 7. Terme musical ; Bonnes recrues pour un polémiste. — 8. Proche de Paris ; Bonne pâte. — 9. Très rudimentaire.

Solution du problème n° 1 750

Horizontalement

I. Sténographe ; Car (cf « coucou »). — II. Uraète ; Amère. — III. Liée ; R.P. ; Ubu ; Lev. — IV. Uppercut ; Kano. — V. Coi ; Doser ; Do ; El. — VI. Ute ; Est. — VII. Le ; F.P. ; Salades. — VIII. Lé ; Or ; Amarantes. — IX. François ; Net. — X. St ; Couru ; Iturée. — XI. Ore ; Irun ; Iéna. — XII. Criss ; Petons ; Du. — XIII. Etc ; Etau ; EO ; Lu. — XIV. Nu ; Sains ; Usé. — XV. Sebou ; Tentateur.

Verticalement

1. Lucullus ; Cens. — 2. Tripotée ; Tortue. — 3. Epié ; Ric. — 4. Nuée ; Forces ; SO. — 5. Or ; RD ; Prao ; Seau. — 6. Garçon ; Nu ; Ti. — 7. Repus ; Sacripant. — 8. At ; Te ; Amoureuse. — 9. Peu ; Râlai ; Ut. — 10. Bu ; Arsinoé. — 11. Eau ; Dada ; Noua. — 12. KO ; Ennuis ; St. — 13. Cela ; Estère ; Lee. — 14. Arènes ; Etendu. — 15. Révoltes ; Eau ; Or.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 avril 1977 :

DES DECRETS

● Portant modification des circonscriptions administratives territoriales ;

● Portant création et organisation de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications et de l'école nationale supérieure des des télécommunications de Bretagne.

UN ARRETE

● Pris en application de l'article R. 123 du code de la route fixant les conditions de reconnaissance et d'échange des permis de conduire délivrés à l'étranger et circulaire du 28 mars 1977 relative à l'application des dispositions de cet arrêté.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« BÉRÉNICE » à la Cité universitaire

La raison d'Etat a rendu impossible le bel amour de la reine de Palestine. Bérénice a fini par entendre les raisonnements de Titus empereur. Elle qui se rêvait sa femme, son épouse, acceptera la dure loi de Rome. Bérénice restera seule. Cette histoire d'une séparation est l'un des plus magnifiques poèmes que Racine nous ait donnés ; à cause, peut-être, de ses vers inoubliables, Bérénice n'est pas une pièce facile à livrer au théâtre.

André Cazalas a mis en scène trois personnages, suivis de leur ombre. Une confidente, Phénice, écoute les douleurs de Bérénice : Fabienne Margarita, toute droite et silencieuse, comprend sa maîtresse, cette femme tant éprise, femme aimée par deux hommes, deux amis depuis longtemps. Antiochus, le roi de Comagène, devra lui aussi dire adieu à son rêve. Bérénice jamais ne sera à lui. Il ne lui restera qu'Arsace, son confident vêtu de gris, pour le consoler. André Cazalas est celui-là, un Antiochus tout rentré au-dedans de lui-même : sa manière d'être, les tremblements nerveux de ses lèvres, ses rictus qu'on croirait parfois sourires, font un peu mal. Titus, lui, souffre autrement : il est un homme de décision, celui qui toujours aura le pouvoir. Il s'appelle ici Philippe Bouclet et affronte sa reine, Rachel Salik, qui n'est point une jeune fille éthérée, mais une vraie femme, un peu forte, au visage déjà marqué. Un beau visage, des yeux qui savent parler, crier même.

André Cazalas a imposé à ses acteurs sa façon de marcher, de sentir. Ils sont parfois prisonniers de ses attitudes à lui. Ils ne bougent pas. Leur regard est tué par l'éclairage vertical, par un maquillage méchant. Ils sont prisonniers de couleurs sinistres. Le mauve passé de la robe de Bérénice, le rouge triste de l'habit de Titus, rappellent des fleurs de cimetière. Pourquoi pas ? Cette Bérénice-là ne parvient pas toujours à retenir ses larmes. A travers son affliction passent, très clairs, très justes — elle les dit bien, — les mots de Racine. Une passion insupportable.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre de la Cité internationale universitaire, 21 h.

Expositions

LE REGARD DE KLIMT

Avec les dessins de Gustav Klimt, il ne reste plus à cette galerie, qui a déjà exposé Egon Schiele (le Monde du 22 mars 1976), qu'à montrer l'œuvre d'Oskar Kokoschka. La trilogie viennoise du dessin, tantôt expressionniste, tantôt érotique, sera ainsi bouclée. De ces trois peintres, Kokoschka, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-dix ans, est le dernier survivant. Les deux autres sont morts jeunes. Schiele à vingt-huit ans, Klimt à cinquante-six, la même année, en 1918, l'élève et son maître des suites de l'épidémie de grippe espagnole qui avait ravagé Vienne.

Il n'y a pas si longtemps, le nom de Klimt était pratiquement inconnu sur les cimaises parisiennes. Cette exposition de trente-deux dessins au crayon — parfois de couleur — ne montrent qu'un aspect de son art. L'expressionniste, mais pas le décorateur Jugendstil. Ces dessins sont faits pour préparer des tableaux. D'où le côté naissant, parfois interrompu à mi-chemin, et finalement « vécu » de ces œuvres tracées sur un mauvais papier jaune. Certaines étaient de simples croquis d'études, séance du regard entre le peintre et son modèle, durant lesquelles Klimt dessinait ces corps abandonnés pour mieux les voir et les connaître. Tous parlent de la femme, la femme mise à nu par un graphisme réaliste, érotique, impudique. C'est du dessin tout vif : on y sent l'œil qui regarde, l'imagination qui s'enivre, le crayon qui travaille.

Présence obsessionnelle de personnages qu'on retrouve parfois dans la même posture d'une feuille à l'autre, tels qu'ils ont échoué plus tard sur un tableau. Klimt aurait peint deux cents toiles, mais ses dessins seraient innombrables. Chez cet homme qui parlait peu, le dessin était la matière du discours quotidien et l'instrument d'exploration de son monde intime.

Ces feuilles de papier ne devaient pas quitter les cartons de son atelier. Leur érotisme morbide et leur réalisme transgressif scandalisaient une Vienne que les idées de Freud, contemporaines de Klimt, ébranlaient déjà. Hormis ses grands travaux d'art décoratif qui ont accompagné l'architecture Art nouveau de la Sécession viennoise, dont il était une des figures de proue, Klimt était mal avec les hommes au pouvoir : ils ne voyaient pas d'un très bon œil les libertés que prenait sa peinture avec la moralité bourgeoise. Mais il était bien avec leurs femmes, dont il était le portraitiste préféré au temps de la Belle Epoque. Les dames de la bonne société qui posaient volontiers pour l'artiste figurent sans doute dans ces travaux d'atelier, parfois secrets, illicites, sortis tardivement au grand jour comme des œuvres d'art autonomes.

JACQUES MICHEL.

★ Dessins de Gustav Klimt, galerie Octave Negru, 23, rue de Seine.

Cinéma

« FERDINAND LE RADICAL » d'Alexander Kluge

Ferdinand a été exclu de la police. A cet homme qui estime que « l'arrestation doit précéder le crime », ses supérieurs reprochaient certains excès de zèle.

Voilà donc Ferdinand recyclé dans le privé. Il est maintenant chargé d'assurer la *sécurité* d'une entreprise industrielle. Tâche exaltante, mission digne de ses capacités. Car pour Ferdinand l'ennemi est partout. Bien qu'on lui conseille la modération, c'est en vrai chef de guerre qu'il dirige sa milice de vigiles. Il réorganise l'espionnage, soumet ses troupes à un entraînement intensif, vérifie jour et nuit les systèmes *d'alarme, fouille les poches des* invités du patron.

L'ennemi extérieur tardant à paraître et les syndicats se tenant tranquilles, Ferdinand en arrive à suspecter le P.-D.G. lui-même. Mais sa « clairvoyance », une fois encore, est mal récompensée. Il est *mis* à la porte. Ferdinand décide alors de frapper un grand coup. Pour démontrer que, dans un pays *qui pratique le laxisme à l'égard des* mauvais citoyens, nul n'est à l'abri de la subversion, il tire sur un ministre. Arrêté, il déclare avoir agi dans l'intérêt général. « *Il est temps,* dit-il, *que nous ayons le droit de faire ce que nous pouvons faire.* »

Le film d'Alexander Kluge *(Anita G., les artistes sous le chapiteau : perplexes)* est à la fois une comédie de caractère et une comédie politique. Ferdinand aime l'« ordre » comme Harpagon aimait l'argent. Sa passion est délirante, obsessionnelle, elle s'est développée en lui comme une tumeur, elle a transformé ce fonctionnaire consciencieux en une sorte de monstre odieux et pathétique. Ferdinand n'a pas d'ami et la seule femme qu'il connaisse est une voleuse qu'il a mise dans son lit pour mieux la surveiller. Persuadé de détenir la vérité, il accepte sans sourciller les insultes et les désaveux. Rien ne peut freiner son besoin de « servir ». C'est cette obstination et cette conscience professionnelle dévoyée qui le rendent dangereux.

La moralité de la fable est cl[...] Méfions-nous des fanatiques de [...] discipline, des techniciens de [...] sécurité, semble dire Kluge à [...] compatriotes. Certes, Ferdinand [...] un médiocre, un imbécile, mais [...] qu'il représente dépasse le c[...] de ses piètres fonctions. A q[...] excès le goût de l'ordre peut c[...] duire un peuple, on en a eu [...] exemple dans les années 30 [...] sont les Ferdinand de l'époque [...] sont devenus les chiens de g[...] de ce super-Ferdinand qui s'appe[...] Hitler... Tout cela murmuré, so[...] entendu, Kluge refusant l'allég[...] grossière aussi bien que le disco[...] pontifiant.

Côté pile *Ferdinand le radical* [...] un film dramatique, côté face c[...] un film drôle. D'une drôlerie en [...] et caustique. Kluge procède [...] petites touches, par petits g[...] (parfois un peu lourdauds). Les [...] tiatives aberrantes de Ferdinand [...] l'intérieur de l'entreprise sont [...] crites dans un style réaliste, com[...] autant de « choses vues » (Kl[...] affirme, d'ailleurs, n'avoir rien [...] venté). Et le comique — l'inquiét[...] aussi — naît de l'agitation ty[...] nique de ce cerbère qui vit dans [...] crainte d'un éternel complot, [...] attend inlassablement ses « Tartare[...] et qui finalement flanque la pag[...] partout où il passe.

Le rôle de Ferdinand est tenu [...] Heinz Schubert, un acteur de th[...] tre venu du Berliner Ensemble. Sc[...] bert a beaucoup joué Brecht, m[...] pour des millions d'Allemands, [...] est avant tout le héros d'un fe[...] leton de télévision où il inca[...] l'« immonde Alfred », un père [...] famille qui croit avoir le génie [...] l'organisation. Dans Ferdinand [...] radical, il évite la caricature et [...] en relief la banalité foncière [...] personnage : taille moyenne, reg[...] éteint, signes particuliers, néant. [...] homme dont la sottise et les id[...] fixes sont d'autant plus redoutab[...] qu'il ressemble à tout le monde.

JEAN DE BARONCELLI.

★ La Clef, Studio Git-le-Cœur, Pagode, Olympic (v.o.).

« ADOPTION », de Marta Meszaro[s]

Kata, quarante-deux ans, travaille dans une petite usine et habite dans un village. A ses heures de loisir, elle fabrique des cadres dans le vieil atelier de son père, qui était menuisier. Célibataire, elle a un amant, un camarade de travail qui est marié, lui, et qui a deux enfants. Le film (le sixième, tourné en 1975) de Marta Meszaros, qui fut la femme de Miklos Jancso), commence à peu près au moment où Kata fait part à son amant, Joska, de son désir d'être mère. Il en est contrarié.

Tout part de ce désir de maternité dont on peut dire qu'il n'est pas raisonnable. Mais Kata ne raisonne pas. Elle éprouve, brusquement, dans son corps — ce corps qu'on a vu dans l'intimité du lever, sous la douche, dans le travail, — un besoin de changement, de réalisation. Cette femme aux traits marqués, vieillis, veut que son existence prenne [...] autre sens. Du coup, elle rega[...] autour d'elle avec d'autres yeux, e[...] cherche à sortir de sa solitude, [...] se faire comprendre, à briser le c[...] can de ses habitudes sociales. Lo[...] que la caméra s'attarde sur le visa[...] buriné de Kata, ce visage devie[...] très beau parce qu'il reflète ce sou[...] ce besoin de s'incarner dans u[...] autre vie. Le film est un film [...] présences physiques, de chair et [...] sang, de choses concrètes, de se[...] timents qui affleurent à la peau. [...] se dit qu'un réalisateur n'aurait [...] mais filmé comme cela, avec un se[...] aigu de l'expression corporelle, [...] l'élan vital, cette histoire de femm[...]

De femmes, puisque Kata rencon[...] une adolescente, placée dans [...] « home » par ses parents auxqu[...] elle n'obéit plus. La jeune fille, An[...] n'est pas exactement délinquan[...] mais asociale, encore qu'elle veu[...] épouser le garçon avec lequel elle [...] une liaison. Entre Kata et Anna, [...] relations sont, d'abord, difficile[...] Puis, des liens d'amitié, de comp[...] cité, se tissent. Kata a joué un p[...] à la mère avec Anna, mais l'adole[...] cente rétive, qui ne veut plus [...] mère, adopte, en quelque sorte, [...] femme de quarante-deux ans [...] laquelle elle fait comprendre, instin[...] tivement, que rien n'est jamais gag[...] *dans la vie, qu'il faut savoir se pre[...]* dre en charge, aller de l'avant, fai[...] ses propres expériences sans que [...] bonheur soit forcément au bout. C'e[...] *Anna qui met Kata sur le chemin* [...] sa solution : ne compter que s[...] elle-même, adopter un bébé. Il fa[...] donc entendre le titre *Adoptio[n]* comme une sorte de renaissance.

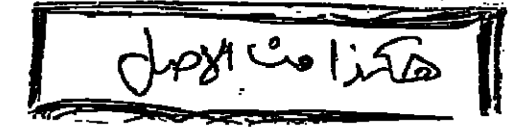
Marta Meszaros cerne avec puden[...] ce monde féminin des blessées de l[...] vie et, *bien que rien ne soit indiqu[...]* sur le système économique des pay[...] socialistes, on sent bien que ce sys[...] tème, *différent du nôtre,* laisse plac[...] aux mêmes problèmes, aux même[...] insatisfactions, aux mêmes luttes indi[...] viduelles, aux mêmes aspiration[...] idéalistes et, même, spiritualistes qu[...] les sociétés capitalistes dites « d[...] consommation ». D'où l'aspect univer[...] sel de cette œuvre où éclatent d[...] grands moments d'émotion : Ann[...] consolant Kata, les visites de Kat[...] à la famille de Joska et aux parent[...] d'Anna, la noce d'Anna où plane l[...] tristesse de ses amies du « home » [...] Kata et son bébé dans les bras. Une [...] œuvre admirablement interprétée pa[...] Kati Berek et Gyöngyver Vigh.

JACQUES SICLIER.

★ Saint-André-des-Arts (v.o.).

■ Un récital d'orgue sera donné tous les dimanches, à 17 h. 45, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris, du 1er mai au 12 juin.





Cinéma

« FERDINAND LE RA[DICAL] » d'Alexander Kluge

« ADOPTION », de Marta

théâtres

Les salles subventionnées

...ra : The Other (G.R.T.O.P. et Carolyn Carlson) (sam., 19 h. 30).
...édie-Française : le Mariage de Figaro (sam., 20 h. 30).
...llot, Salle Gémier : Quatre à quatre (sam., 16 h. et 20 h. 30).
...on : les Bacchantes (sam., ... h. 30).
...t Odéon : De qui sont-ce les planches ? (sam., 18 h. 30, dernière).
... : Sainte Jeanne des Abattoirs (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

...telet : Volga (sam., 14 h. 30 et ... h. 30).
...veau Carré, grande salle : Maison de poupée (sam., 21 h.; dim., ... h.). — Papin II : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud. (sam., 20 h.).
...âtre de la Ville : Atahualpa ...ipanki (sam., 18 h. 30) ; Jacques ... la Soumission ; L'avenir est dans les œufs (sam., 14 h. 30 et ... h. 30).

Les autres salles

... Libre Montparnasse : La Sorcière (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.) ; Oscar à Sébastien (sam., 16 h. et ... h.).
...eine : les Parents terribles (sam., ... h. 30 ; dim., 15 h.).
...ier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
...née : Equus (sam., 21 h.).
...héâtre-Opéra : la Jeune Fille ...olaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
...oucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Ivanov (sam., ... h. 30 ; dim., 16 h.) ; Théâtre de l'Aquarium : La Jeune Lune... (sam. et dim., 20 h. 30).
...re culturel du XVIIe : Grivoiseries, ou comment l'esprit vient aux ...les (sam., 20 h. 30, dernière).
... internationale universitaire : La ...serre : Bérénice (sam., 21 h.). La Galerie : Lux in tenebris (sam., 21 h.).
...édie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et ... h. 10).
...édie des Champs-Elysées : Chers ...seaux (sam., 20 h. 45 ; dim., ... h.).
...onciergerie : Théâtre-laboratoire ...inal (sam., 21 h.).
...pe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).
...nou : Henri Tisot (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
...ard-VII : le Théâtre-Café de Francis Lemaire (sam., 21 h.).
...e-Montmartre : Une femme ...esque fidèle (sam., 17 h. et ... h.).
...lation Deutsch-de-la-Meurthe : ... Religieuse (sam., 20 h. 30 ; dim., ... h.).
...é-Montparnasse : Ismène (sam., ... h. 30 ; dim., 15 h.).
...nase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h.).
...hette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
...bruyère : l'Homme aux camélias (sam., 21 h.).
...isière : la Double Inconstance (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
...eleine : Peau de vache (sam., ... h. ; dim., 15 h.).
...urins : les Mains sales (sam., ... h. 30, dernière).
...el : Au plaisir, madame (sam., ... h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
...odière : Acapulco, Madame (sam., 20 h. 45, dernière).
...ffetard : Le Mont-Chauve (sam., ... h.).
...eautés : Nina (sam., 21 h., dernière).
...re : le Cours Peyol (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
...ce : Patricio Castillo (sam., 19 h., dernière) ; la Démarieuse (sam., ... h. 30).
...is-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
... floral de Paris : les Chiens de ...eu (sam., 20 h. 30).
...s-Nord : Tobie et Sara (sam., ... h. ; dim., 15 h.).
...ance : Le Boa sous la cloche (sam., 20 h. 45).
...e-Montparnasse : Lady Strass (sam., 20 h. 45).
...mier : les Fraises musclées (sam., 20 h. 30).
...dio des Champs-Elysées : les ...mes du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
...dio Théâtre 14 : L'avant centre ... mort à l'aube (sam., 21 h.).

Théâtre Campagne première : I. Solo pour Vanina (sam., 19 h.). — II. La Choucroute du cap Horn (sam., 19 h.).
Théâtre d'Edgar : Loretta Strong (sam., 20 h. 30).
Théâtre en Rond : Ouragan sur le « Caine » (sam., 21 h.).
Théâtre Essaïon : Transe Kamikaze Express (sam., 21 h., dernière) ; Salle II : Feydeau Farrelolk (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais : Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique : Le Casse-gueule authentique (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30, dernière). — Petite Salle : Madame de Sade (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups : les Catcheuses (sam., 20 h. 30) ; l'Amour en visites (sam., 22 h. 45).
Théâtre de la rue d'Ulm : Le Chemin de Damas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : l'Oiseau de bonheur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune : On ne badine pas avec l'amour (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Boulogne, T.B.B. : Concert de musique baroque (sam., 19 h.) ; récital Barbara (sam., 20 h. 30) ; Médée ou la vie déchirée (sam., 21 h. 30).
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais : François Béranger (sam., 21 h.).
Chelles, Centre culturel : les Mots en fête (sam., 18 h. 30).
Courbevoie, M.J.C. : les Chants de Maldoror (sam., 21 h.).
Ivry, Salle des conférences : Iphigénie Hôtel (sam., 20 h. 30, dernière).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : les Farceurs (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Lar Lubovitch Dance Company (sam., 21 h.).
Saint-Quentin-en-Yvelines, Maison pour tous : Dimitri Clown (sam., 20 h. 30).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : le Danseur de corde (sam., 21 h.).

La danse

Gaîté-Montparnasse : Nom ou prénom (Compagnie du Four solaire) (sam. et dim., 18 h. 30).
Montparnasse : Ballet gitan Mario Maya (sam., 17 h. et 21 h.).
Espace Pierre-Cardin : Pilobolus Dance Theatre (sam., 21 h.).
Théâtre de la Plaine : Ballet-théâtre Serge Keuten (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale, Grand Théâtre : le Cercle (sam., 21 h.).

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première, I : P. Vassiliu (sam., 20 h. 30) ; II : Kolinda (sam., 20 h. 30) ; H. Hoffer, E. Dean (sam., 22 h. 30).
La Vieille Grille : David et Dominique (sam. et dim., 20 h. 30) ; Claire, L. Selavis, M. Saulnier (sam. et dim. 21 h. 45) ; H. Texier (sam. et dim., 23 h.).
Palais des arts : Glenmor (sam. 20 h. 45, dernière).
American Center (Raspail) : Atoll (sam., 21 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : John Mac Laughlin et Shakti (sam., 21 h.).
Maison de l'étudiant : Opération Rhino (sam., 20 h. 30).

Les concerts

Théâtre de la Madeleine : Quatuor Loewenguth avec R. Salles, violoncelle (Ibert, Schubert) (sam., 17 h.).
Conciergerie : les Menestriers (sam., 17 h. 45).
Théâtre Récamier : Trio Risler (Brahms, Ravel) (sam., 18 h.).
Hôtel Hérouet : Trio Revival avec S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Salle Gaveau : Kate Wittlich, piano (Schubert, Webern, Schoenberg, Berg, Sinopoli) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Quatuor de flûtes (Gervaise, Dittersdorff, Vivaldi, Liadov, Tcherepine) (sam., 20 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : N. Wiener, orgue ; C. Seeberger, soprano (Grigny, Couperin, Bohm, Mozart, Haendel, Litaize) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : L. Edwards, orgue (Scheidt, Scheinemann) (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame de Paris : F.-H. Houbart, orgue (Liszt, Reger) (dim., 17 h. 45).
American Church : J. Alfort, chant et F. Tillard, piano (dim. 18 h.).

Les opérettes et les comédies musicales

Henri-Varna-Mogador : la Belle de Cadix (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre Marigny : Nini la Chance (sam., 21 h., dernière).

Les chansonniers

Caveau de la République : R.P.R. ou Le nouveau-né a une vieille barbe (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Marianne, ne vois-tu rien venir ? (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Monnaie de singe (sam., 22 h.).

Le music-hall

Bobino : Gilles Vigneault (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Bouffes-Parisiens : les Frères Jolivet (sam., 21 h.).
Olympia : Adamo (sam., 21 h., dernière).
Salle Pleyel : M. Théodorakis (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Renaissance : J.-R. Caussimon (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).

Samedi 30 avril - Dimanche 1er mai

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 et 18 h. 30 : cinéma des pays arabes ; 15 h. : les Gens du Nil, d'Y. Chahine ; 18 h. 30 : Wechma, d'H. Benani ; 20 h. 30 : le Boucher, de C. Chabrol ; 22 h. 30 : la Vallée, de B. Schroeder ; 0 h. 30 : Et mourir de plaisir, de R. Vadim. — Petite salle, 18 h. : le Vent, de V. Sjostrom ; 20 h. : l'Opium et le Bâton, d'A. Rachedi.

Dim., 15 h. : 1789, d'A. Mnouchkine ; 18 h. 30 : Moïse et Aaron, de J.M. Straub et D. Huillet ; 20 h. 30 : La fièvre monte à El Pao, de L. Bunuel ; 22 h. 30 : Antonio das Mortes, de G. Rocha ; 0 h. 30 : la Loi des hors-la-loi, de R.G. Springsteen. — Petite salle, 19 h. : le Lys brisé, de D.W. Griffith.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Pagode, 7e (705-12-15), à partir de 18 h ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Secrétan, 19e (206-71-33).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 2e (359-29-46) ; Calypso, 17e (754-10-68). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) sauf mardi soir.
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Balzac, 8e (359-52-70).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Grand Pavois, 15e (551-44-58).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette (633-87-59) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Ambassade, 8e (359-19-08). V.F. : Berlitz (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Gaumont-Madeleine, 8e 073-56-03; Athéna, 12e (343-07-48); Fauvette, 13e (331-56-86).
CINE FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DANGER PLANETAIRE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Secrétan, 19 (206-71-33).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) Grand Pavois, 15e (551-44-58), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. s.).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Liberté, 12e (343-01-59), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HISTOIRE D'AIMER (Ital., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (A., **, v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) Napoléon, 17e (380-41-46); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 17 h. 30 et 20 h.
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
JULIE POT DE COLLE (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), George-V, 8e (225-41-46), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94).
LACHE-MOI LES BASKETS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88), Montréal-Club, 18e (607-16-21)
LIP 73-74 (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON (A., *, v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.): Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
NETWORK (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg.), v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
OH ! SERAFINA (It.) (*), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES PASSAGERS (Fr.) (*), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Jusqu'à jeudi.
PROVIDENCE (Fr.), v. angl. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-03), v.f. : Les Templiers, 4e (272-94-56), Ternes-Cinéma, 17e (380-10-41).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.), v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Les Templiers, 3e (272-94-56).
LE REGARD (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
REGG'S AND BACON (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e, (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA ROULETTE CHINOISE (All.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
SALO (It.) (**), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) : Lord Byron, 8e (225-03-31).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A.), v.o : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e, (633-25-97), Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
TOUCHE PAS A MON GAZON (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TRANSAMERICA EXPRESS (A.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Mistral, 14e (539-52-43).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A.) (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), jusqu'à J., Clichy-Pathé, 18e, (522-37-41).
VERMISAT (It.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).
BUBU DE MONTPARNASSE (It., v.o.) La Pagode, 7e (705-12-15) à 14 h. et 16 h.
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
EASY RIDER (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40 (sauf mar.)
HISTOIRE D'ADELE H (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), U.G.C. Marbœuf, 8e (225-47-19), Capri, 2e (508-11-69).
JOYEUSE DIVORCEE (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MORT D'UN CYCLISTE (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
NOIRS ET BLANCS, EN COULEURS (ex-LA VICTOIRE EN CHANTANT) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Marbœuf, 8e (225-47-19), Liberté, 12e (343-01-59).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mar.).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Marbœuf, 8e (225-47-19), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), La Royale, 8e (265-82-66), Murat, 16e (288-99-75) Secrétan, 19e (206-71-33).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Diderot, 12e (343-19-29), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE CRIMINELLE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Esp., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMBASSADEURS, film franco-tunisien de Naceur Ktari ; v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (mar., à 20 h. 30 : débat en présence du réalisateur) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LA RECOLTE DE 3 000 ANS, film éthiopien de Hailé Gérima ; v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42)
L'OMBRE DES CHATEAUX, film français de Daniel Duval. Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ADIEU NU, film français de Jean-Henri Meunier Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.
LA COMMUNION SOLENNELLE, film français de René Feret. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
BEN ET BENEDICT, film français de Paula Delsol U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES, film français de François Truffaut. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24); Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UNE FEMME FATALE, film français de Jacques Doniol-Valcroze. U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19).
ADOPTION, film de M. Meszaros. Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
FERDINAND LE RADICAL, film allemand d'Alexander Kluge. V.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PRIVATE ROAD, film américain de Barney Platt-Mills. V.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES 21 HEURES DE MUNICH, film américain de W.-A. Graham. V.o. Quintette, 5e (033-51-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TENTACULES, film américain d'Olivier Hellman (X) V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de l'anniversaire de Sa Majesté l'Empereur, l'ambassadeur du Japon en France et Mme Hideo Kitahara, ont offert une réception vendredi 29 avril.

— M. Yu Meng-hsin, chargé d'affaires de l'ambassade de Chine à Paris, a offert une réception le vendredi 29 avril, à l'occasion de la tournée en France de la Compagnie des ballets de Changhai.

Décès

Martial BUISSON

Mme Martial Buisson, née Danton,
Mme Jean Buisson et ses enfants,
Le commandant et Mme Bernard Buisson et leurs enfants,
Le capitaine et Mme Jean-Pierre Buisson et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Buisson,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Martial BUISSON,
survenu le 28 avril, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Le service religieux sera célébré en *l'église Notre-Dame-de-Beauregard*, à La Celle-Saint-Cloud, le lundi 2 mai, à 9 heures, suivi de l'inhumation au nouveau cimetière de La Celle-Saint-Cloud.

Cet avis tient lieu de faire-part.
3, avenue du Maréchal-de-Lattre, Les Collines, 78170 La Celle-Saint-*Cloud.*

[Né en 1890 à Limoges, Martial Buisson fut chef de publicité aux Editions Dunod (1914-1946), directeur de la collection « Les études corporatives », responsable des éditions annuelles de l'Aide-mémoire technique de la publicité. Il fonda, en 1922, *l'Office de justification du tirage des agences de presse, devenu, en 1948*, l'O.J.D., qu'il présida de 1953 à 1971. Il avait été également secrétaire général de la Fédération française de la publicité.]

— Le comité de patronage, les membres fondateurs, le conseil d'administration et tout le personnel de l'O.J.D.,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Martial BUISSON,
survenu le 28 avril, leur président d'honneur.
O.J.D., 8, rue Danielle-Casanova, 75002 Paris.

— Nous apprenons la mort de
M. Edmond BRUA,
écrivain et journaliste,
survenue à Nice, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-quinze ans.

[Auteur de poèmes et de romans, dont un lui valut en 1942 le prix littéraire de l'Algérie, Edmond Brua était surtout célèbre pour avoir écrit, en 1941, une parodie du « Cid » en langue « pataouète », maintes fois rééditée. Il fut aussi le rédacteur en chef du « Journal d'Alger ». Le journal d'Antenne 2 diffusera, samedi 30 avril dans son édition de 20 heures, un hommage à l'écrivain « pied noir ».]

— M. Henri Cuneo et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Marguerite *CUNEO*,
inspectrice honoraire de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
survenu le 28 avril 1977 à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.
27, rue de Constantine, 75007 Paris.

— Mme Sam Danon, son épouse,
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de
M. Sam DANON,
survenu le 26 avril, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Ermenonville (Oise).
L'inhumation religieuse a eu lieu le jeudi 28 avril au cimetière d'Ermenonville dans l'intimité familiale.
122, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

— Mme Raymond Dusolier,
M. et Mme François Dusolier et leur fille,
M. et Mme Francis Dageville et leurs enfants,
M. et Mme Olivier de la Myre Mory et leur fils,
Mme Marcel Cayla,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de
M. Raymond DUSOLIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire de l'Union des fabricants pour la protection de la propriété industrielle et artistique,
ancien président de l'Association française pour la protection de la propriété industrielle,
le 29 avril 1977, dans sa soixante-huitième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 mai 1977, à 9 heures, en l'église Saint-Martin de Louveciennes. On se réunira à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Pissarro, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès subit, le 23 avril, de
Mme veuve Paul MARCHAIS,
née Germaine Descarpentries.
De la part de :
M. et Mme Jean Dewas,
ses enfants,
M. et Mme Georges Descarpentries,
son frère et sa belle-sœur.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
11 bis, avenue de Suffren, 75007 Paris.

— M. Robert Marco,
M. et Mme François Wormser,
Pascale et Valérie Wormser,
M. et Mme Claude Benard,
Mme Gilbert Marco,
Mme Francine Marco et ses enfants,
ont la *douleur de faire* part du décès de
Mme Andrée MARCO,
née Blum,
survenu le mardi 26 avril, à l'âge de soixante-cinq ans, après une longue maladie.
L'inhumation aura lieu le mardi 3 mai, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
6, boulevard de Courcelles, 75017 Paris.

— Mme Marquet de Vasselot,
Florence, Christine, Laure et Diane Marquet de Vasselot,
M. et Mme Claude Carnot et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Tinguy du Pouët et leurs enfants,
M. et Mme Michel Lenormand et leurs enfants,
Mlle Françoise Lenormand,
Le comte et la comtesse Louis du Luart,
ont la douleur de faire part du décès de
Raymond MARQUET de VASSELOT,
croix de guerre,
médaille militaire 1939-1945,
survenu le 27 avril à l'Hôpital américain de Neuilly-sur-Seine.
Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Bonnat (Creuse).
Une messe sera dite à son intention le mercredi 4 mai, à 17 h. 30, en l'Eglise nouvelle Saint-Honoré d'Eylau.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pourront être reçus pour la recherche du cancer, à la Fondation de France, 67, rue de Lille, 75007 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marcel Monnerot-Dumaine,
M. et Mme Jean Feraudy, leurs enfants, et leur petite-fille,
M. Jean Monnerot-Dumaine et sa fille,
Le professeur et Mme Herren, leurs enfants,
Mlle Hélène Herren,
Les familles Monnerot-Dumaine, Le Cardinal, Michel, Papin-Beaufond,
ont la tristesse de faire part du décès du
docteur Marcel MONNEROT-DUMAINE,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
maître de conférences honoraire à la Faculté française de médecine de Beyrouth,
médecin de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Nice, dans sa soixante-quatorzième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont été célébrées le jeudi 28 avril, en l'église du monastère de Cimiez.
5, avenue Villebois-Mareuil, 06000 Nice.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Madame Auguste VEYSSEYRE,
née Louise Maillard,
le 2 mai, une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

— Le groupe Assurances des anciens Sciences-Po organise, le 4 mai, un dîner-débat animé par M. Jacques-Henri Gougenheim, directeur général de l'U.A.P., sur le thème « Banquiers et assureurs : concurrence pour une clientèle ? » Renseignements et inscriptions, 187, boulevard Saint-Germain, Paris (7e). Tél. : 548-91-62.

Visites et conférences

LUNDI 2 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins et rénovation des plus beaux hôtels du *Marais* » (A travers Paris).

15 h., devant la grille, à droite du parvis : « Notre-Dame » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., Musée des monuments français : « La Bourgogne romane » (Histoire et archéologie).

15 h., entrée du Louvre, porte Denon : « Au Louvre » (Paris et son histoire).

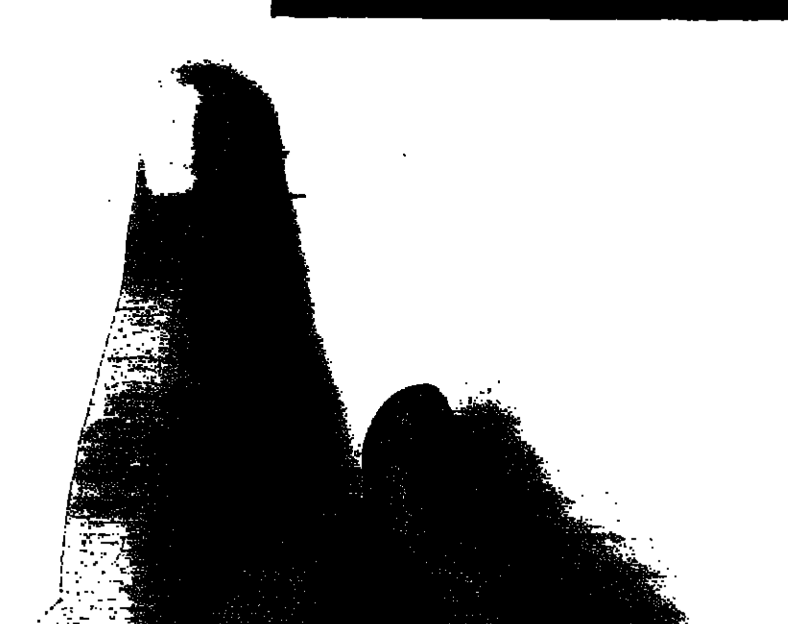
15 h., entrée principale, côté Seine : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, *M. René-Jean Dupuy : « Les* problèmes actuels du droit de la mer ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : expérience du calme intérieur » (entrée libre).

20 h., petite salle du Centre Georges-Pompidou : « L'image dans la vie politique française ».

12 h. 45, Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. C. Haziot : « Elections en Israël : le programme de l'Avoda ».



JUSTICE

Les enquêteurs s'attendent *à de longues tractations* pour obtenir la libération de M. Revelli-Beaumont

Près de trois semaines après le rapt de M. Luchino Revelli-Beaumont, directeur général de Fiat-France, enlevé le 13 avril devant son domicile, 183, rue de la Pompe à Paris (16e), il n'y a toujours officiellement rien de nouveau. Les dirigeants de la firme Fiat démentent systématiquement chaque rumeur, chaque nouvelle. Le directeur de la police judiciaire à la préfecture de police de Paris, M. Jean Ducret, affirme de son côté, régulièrement, qu'aucun contact n'a été pris entre les ravisseurs et le fils de la victime, M. Paul Revelli-Beaumont. Le bâtonnier Jean Lemaire, avocat de la famille, chargé de mener d'éventuelles tractations, indique pour sa part que rien n'est intervenu depuis le jour du rapt. Alors que se passe-t-il ? Les ravisseurs attendent-ils toujours pour donner signe de vie ou des négociations sont-elles en cours ?

La discrétion des enquêteurs et la prudence de la famille du directeur général de Fiat-France ne permettent pas de répondre avec certitude à cette question. Mais de toute évidence la situation a *évolué depuis deux semaines*, et il est probable, voire certain, que des tractations longues et difficiles soient actuellement en cours avec les ravisseurs. Des indiscrétions de la police italienne permettent de l'affirmer. *Grâce à celles-ci, la presse de la* péninsule — et notamment un journal de Gênes, *Il Lavoro*, — a établi que deux contacts avaient eu lieu, l'un à Gênes dans la nuit du 18 au 19 avril et l'autre à Turin le samedi 23 entre M. Paul Revelli-Beaumont qui est fonctionnaire de la FAO (Food and Agricultural Organisation) au Brésil et les ravisseurs.

A l'origine des rendez-vous, un message écrit de la main de M. Revelli-Beaumont sur la première page du journal *Il Lavoro* et envoyé à Paris. Lors de la première rencontre, le fils de la victime aurait reçu deux enveloppes : l'une contenant des objets personnels appartenant à son père, l'autre des instructions pour le prochain contact et le versement de la rançon. Selon le journal *la Stampa*, appartenant au groupe Fiat, ces instructions auraient été écrites de la main même du directeur général de Fiat-France.

Quant à la rançon, elle aurait été fixée à 10 milliards de lires, soit l'équivalent de 65 millions de francs français. La famille Revelli-Beaumont ne pouvant faire face à ces exigences, la firme d'automobiles turinoise serait contrainte de négocier malgré son désir ostensible de ne pas être mêlée directement à cette affaire. *« Agir autrement signifierait créer un dangereux précédent »*, avait déclaré à plusieurs reprises un porte-parole de Fiat. Cette réticence constitue certes un obstacle. Mais les menaces qui assortissent les demandes des ravisseurs ne laissent guère le choix aux dirigeants de la société. Ceux-ci négocient-ils actuellement afin de réduire le montant de la rançon ? Cela n'est pas impossible.

Les malfaiteurs semblent en outre particulièrement décidés et peu pressés d'aboutir rapidement. Leur professionnalisme et leur maîtrise peuvent être un élément rassurant pour la famille de la victime. En revanche, cela incite à penser que le dénouement peut encore être long à intervenir. A moins que... — M. B.-R.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Le commissaire du gouvernement conteste le bien-fondé d'une expulsion

En matière d'expulsion, l'ordonnance du 2 novembre 1945, qui réglemente les conditions de séjour des étrangers en France, ne semble pas devoir être remise en cause, mais son application pourrait l'être si le Conseil d'Etat devait suivre les *conclusions qui lui ont été présentées le 29 avril* par le commissaire du gouvernement. Ce dernier s'est prononcé pour l'annulation d'un arrêté d'expulsion pris le 16 juillet 1973 contre le pasteur suisse Berthier Perregaux, *ancien représentant à Marseille* de la CIMADE (Service œcuménique d'entraide), connu pour son action en faveur des travailleurs *immigrés*. Cette décision d'expulsion, qui a déjà fait l'objet de plusieurs *recours, avait provoqué au moment* de son exécution de vives protestations.

La notification par le ministère de l'intérieur de cet arrêté indiquait que les activités du pasteur constituaient *une « atteinte grave » à la « neutralité politique »* à laquelle est tenu tout ressortissant étranger. Me Philippe Waquet, défenseur de M. Berthier Perregaux, a fait observer que cette qualification n'était pas conforme *au texte de l'ordonnance de* 1945, celle-ci ne prévoyant que le cas de « menace » pour l'« ordre public ». Selon l'avocat, il s'agit là d'une « *erreur de droit caractérisée* », la neutralité politique ne pouvant être considérée comme un élément du statut juridique de l'étranger. Il a, d'autre part, expliqué que la conduite que l'on reprochait au pasteur avait toujours été en accord avec la mission de ce dernier auprès des travailleurs migrants, notamment à une époque où ceux-ci connaissaient d'importantes difficultés, particulièrement dans la région marseillaise. *« On lui reprochait en réalité ses opinions politiques*, a déclaré Me Waquet, *il avait le tort de n'être pas un « pasteur pasteurisé », d'avoir pris l'Evangile au sérieux et de s'être engagé contre l'injustice. »* Me Waquet a *souligné que l'action de M. Perregaux* se situait à un moment où les travailleurs immigrés faisaient l'objet de mesures de restriction de séjour contenues dans la « circulaire Marcellin-Fontanet », texte dont l'illégalité *a été reconnue depuis par le* Conseil d'Etat.

Au nom du ministère de l'intérieur, Me George a estimé que le pasteur, dans un *« climat de grande tension »*, s'était comporté en *« apprenti sorcier »* et avait profité de son « influence ». Et il devait conclure par cette image : *« Il n'est pas interdit d'éclairer une personne dans l'obscurité. Mais il est dangereux de le faire dans un lieu où l'atmosphère est saturée d'émanations de gaz et où l'explosion menace. »*

A l'encontre de ces observations, *Mme* Latournerie, commissaire du gouvernement, a indiqué que le pasteur *« était salarié d'une organisation légale dont le rôle était de défendre les travailleurs migrants »* et que l'action menée par M. Perregaux *« s'apparentait souvent à l'action syndicale »*. Elle a fait observé que le ministère de l'intérieur avait en réalité considéré M. Perregaux comme un « agitateur ».

« Le ministère de l'intérieur n'a-t-il pas dénaturé les faits ? », a finalement déclaré le commissaire du gouvernement, avant de rappeler *que la France, au moment* de cette décision contestée, était déjà liée par une charte européenne précisant que les Etats signataires ne peuvent expulser un ressortissant étranger que s'il *« menace la sécurité de l'Etat »*. La décision du Conseil d'Etat a été mise en délibéré.

FRANCIS CORNU.

FAITS ET JUGEMENTS

L'attentat de Grenoble : l'État ne paiera pas.

Le conseil général de l'Isère a demandé, vendredi 29 avril, au gouvernement de prendre en charge la réparation intégrale des dommages subis par la Bourse du travail partiellement détruite par un attentat dans la nuit du 22 au 23 avril 1977 (*le Monde* daté 24-25 avril). Cet acte, estime l'assemblée départementale, est le résultat du climat de violence qui règne depuis plusieurs mois à Grenoble. Le préfet de l'Isère, M. René Janin, se fondant sur l'article L. 131-1 du code des communes, considère que, pour pouvoir prétendre à une indemnisation de la part de l'Etat, *« les faits dommageables doivent avoir été commis lors d'attroupements ou de rassemblements prémédités ou occasionnels, dans un lieu public ou privé, ces attroupements et rassemblements ayant eu pour résultat de compromettre la tranquillité publique par des actes de violence qui peuvent être considérés sur le plan pénal, comme des crimes ou des délits »*.

Le préfet estime que les conditions exigées n'ont pas été remplies dans le cas de l'explosion qui a endommagé l'immeuble de la Bourse du travail, puisque l'attentat n'a pas eu lieu à l'occasion d'un attroupement ou d'un rassemblement. *« S'agissant d'un acte isolé, l'Etat ne peut prendre à sa charge ni même contribuer au paiement des dommages et intérêts et des dépenses de réparation »*, a-t-il déclaré. — (Corr.)

La situation de Mlle Salima Adjali.

Nous avons à plusieurs reprises attiré l'attention sur la situation de Mlle Salima Adjali, qui, de nationalité algérienne, résidant dans le département de la Guyane, souhaitait épouser un responsable syndical de ce département, M. Alain Michel (*le Monde* daté 22 février, 5 et 13 avril 1977). Dans l'édition du 13 avril, nous rapportions que, pour le ministère de l'intérieur, Mlle Adjali était en situation irrégulière.

Le Comité guyanais contre les injustices et de défense des libertés (94 *ter*, rue Christophe-Colomb, 97300-Cayenne, Guyane) nous demande de préciser que le ministère a tort d'affirmer que Mlle Adjali n'a demandé un certificat de résidence que le 2 février 1977, car celle-ci : *« avait déjà formulé cette demande par deux fois au secrétaire général de la préfecture de Cayenne les 2 septembre et 24 octobre 1975 ». « Elle n'a jamais reçu de réponse à ses deux lettres »*, nous indique-t-on, en précisant que *« la seule réponse connue du préfet »* sur les projets de Mlle Adjali d'épouser son compagnon *« est celle qu'il a formulée verbalement à une délégation de l'Union des travailleurs guyanais : « Vous direz à » M. Alain Michel que c'est moi, » personnellement, qui m'oppose à » ce mariage »*.

● *Vingt ans de réclusion pour le meurtrier d'un agent payeur.* — Les jurés de la cour d'assises des Yvelines, repoussant la thèse de l'assassinat retenue par l'accusation, ont condamné, vendredi 29 avril, à vingt années de réclusion criminelle M. Raymond Maillard, le jeune artisan ruiné meurtrier d'un agent payeur de la Caisse d'allocations familiales (*le Monde* du 30 avril). Il était, en effet, essentiel de savoir si l'accusé avait ou non, le 12 février 1974, dans sa maison d'Hardricourt (Yvelines), tendu un véritable guet-apens à sa victime, M. Hubert Mouchel, cinquante-cinq ans, dans le but de lui dérober sa sacoche. Le rapport de l'administration pénitentiaire, qui présente l'accusé comme *« un être sentimental et attachant »*, a sans doute été pour beaucoup dans l'attitude des jurés qui ont accordé à l'artisan des circonstances atténuantes.

SPORTS

SKI

M. J.-P. Cot dénonce l'utilisation croissante des hélicoptères en montagne

Vendredi 29 avril, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales, M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de la Savoie, a dénoncé *« le véritable fléau que devient la dépose des skieurs en montagne par hélicoptère »*. Cette pratique soulève, à son avis, un problème pour l'économie comme pour la sécurité.

Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, suppléant le ministre de l'environnement, absent, a rappelé que la politique de la montagne avait donné la priorité au maintien des activités traditionnelles et au développement du tourisme, mais qu'il s'agissait d'améliorer les conditions de protection du milieu. Observant que le problème se posait surtout en Savoie, elle a indiqué que le nombre des lieux d'atterrissage autorisé dans ce département en 1977 avait été diminué de moitié. De plus, *« l'obligation d'accompagnement des skieurs par un guide qualifié a encore limité les possibilités offertes ; à tel point que le nombre d'engins utilisés pour ce type de transport vient d'être ramené par les compagnies de sept à quatre »*. Elle a précisé : *« Il n'est pas dans l'intention du gouvernement de favoriser ces déposes, dont les nuisances et les risques sont évidents, mais bien au contraire d'en obtenir la réduction et l'élimination progressive. »*

M. Cot a regretté qu'on ait laissé, en Savoie, se multiplier les points de dépose. *« Cette activité*, a-t-il ajouté, *s'est développée au profit d'une petite clientèle fortunée (quelques magnats allemands ou quelque souverain du Moyen-Orient) et ne bénéficie qu'à quelques grandes stations, à quelques guides de haute montagne et à quelques moniteurs. » « Cette pratique*, a-t-il estimé, *est en train de tuer la richesse inestimable que constitue la haute montagne. »* Aussi a-t-il souhaité que sa réglementation soit rendue encore plus sévère, qu'elle soit respectée et limitée à moins d'une dizaine de points. Il a estimé, toutefois, que la suppression complète ne constituerait pas une solution, car elle paraissait difficilement concevable, maintenant que cette activité a été mise en place. — P. Fr.

BASKET-BALL. — *Pour son premier match dans le tournoi de Liège, la France a été battue 90-84 par les Pays-Bas.*

HOCKEY SUR GLACE. — *Le Canada, qui a battu l'Allemagne fédérale, vendredi 29 avril, par 9 à 3, disputera la poule finale des championnats du monde, en compagnie de l'U.R.S.S., de la Tchécoslovaquie et de la Suède.*

TENNIS. — *Au terme de la première journée de la finale de zone américaine de Coupe Davis, disputée vendredi 29 avril à Buenos-Aires, l'Argentine menait par 2 à 0 devant les Etats-Unis. Ricardo Cano a battu Dick Stockton, 3-6, 6-4, 8-6 et 6-4, tandis que Guillermo Vilas mettait moins de deux heures pour venir à bout de Brian Gottfried, 6-4, 6-0, 6-2.*

A Bucarest, la Roumanie menait également 2 à 0 devant la Belgique, grâce aux victoires de Ilie Nastase et de Dumitru Haradau, sur Bernard Boileau et Jean-Pierre Richer.

POLICE

Le vingt-sixième congrès du Syndicat général de la police

L'apolitisme et la politique

Pour une organisation qui se défend de faire de la politique, celle-ci aura dominé les débats du 26e congrès du Syndicat général de la police — le plus important syndicat de gradés et gardiens de la paix de la région parisienne, — qui s'est terminé vendredi 29 à Bagnolet (Seine-Saint-Denis). La tribune a, en effet, fréquemment retenti de critiques féroces du gouvernement et du régime ainsi que de références aux perspectives électorales de 1978 sous les vifs applaudissements des sept cents délégués présents. Un orateur se tailla un beau succès d'estime en lançant : *« M. Bonnet a réussi dans la sardine* — allusion aux anciennes occupations professionnelles du ministre, — *mais il ne réussira pas à nous mettre en boîte. »*

Le ton général du congrès fut toutefois nettement moins ironique. L'analyse de la réforme des structures de la police, préparée par M. Poniatowski avant son départ de la place Beauvau, fut pour M. Jean Chaunac, secrétaire général du S.G.P. et de la Fédération autonome des syndicats de police, l'occasion de dénoncer un déclassement — avec arrière-pensée politique — de la police civile par rapport à la gendarmerie. *« Ceux qui renforcent la police militaire — sans droit d'expression ni liberté syndicale — sont les mêmes qui s'opposeront à l'alternance en 1978*, déclara-t-il. *On veut privilégier, mercenariser la police militaire à défaut d'avoir pu le faire avec la police civile. (...) Le pays n'aura rien à gagner à la violence et la destination. Ce qu'il faut, c'est assurer une vie décente à chacun, du travail... Ceux qui pensent le contraire n'ont pour souci que de maintenir les pouvoirs des grandes entreprises et des banques qui gouvernent en fait le pays. »*

Plusieurs interventions marquèrent un souci de rapprocher encore davantage la police de la population. La journée d'action de la C.G.T. et de la C.F.D.T., le 28 avril, a permis au S.G.P. d'exprimer à nouveau *« son entier soutien aux actions revendicatives »* contre *« la politique d'austérité à sens unique du gouvernement »*. Les mesures contenues dans le nouveau plan Barre *« ne favorisent pas la lutte contre l'insécurité croissante dont souffre la population du fait de la criminalité, de la délinquance et des violences de groupes marginaux »* et elles *« ne combattent pas efficacement ni la crise de l'emploi, source supplémentaire de misère et de délinquance, ni l'inflation et la spéculation contre la monnaie, ni la fraude fiscale et l'exportation frauduleuse des capitaux »*, proclamait le communiqué de soutien aux fonctionnaires C.G.T. et C.F.D.T.

On se félicita aussi de la participation du S.G.P. aux diverses manifestations organisées au cours des derniers mois par les syndicats de fonctionnaires et de son impact sur la population : *« Si on nous applaudit dans ces manifestations, c'est peut-être parce que, dans l'esprit du public, nous commençons à redevenir des hommes comme les autres. »* Un incident révéla pourtant les limites psychologiques qui séparent encore le policier du simple citoyen. Un orateur qui, sans négliger les problèmes des policiers, demandait à l'auditoire de ne pas oublier qu'une partie de la population se débat dans des difficultés encore plus grandes, dut quitter la tribune sous les huées et les sifflets.

JAMES SARAZIN.

AU CONSEIL D'ETAT

Le commissaire du gouvern[ement] conteste le bien-fondé d'une ex[...]

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

LA CONSTITUTION D'UN GROUPE PRIVÉ EST REMISE EN CAUSE PAR RHONE-POULENC

[...]p de théâtre dans les lon[gues] et difficiles négociations [...]s depuis plus de cinq mois [...]es instances gouvernemen[tales] en vue de restructurer l'in[dustri]e française des engrais. Les [dirige]ants du groupe chimique [Rhône]-Poulenc ont refusé tout [...]e donner leur accord au [rappro]chement de la Générale [des] Engrais (GESA), société [dont] le capital est partagé à [...] entre Rhône-Poulenc et [Péchin]ey-Ugine-Kuhlmann, et [la] COFAZ (66,5 % Pierrefitte-33,5 % groupe Total).

[...]f : Rhône-Poulenc n'au[rait p]as le « leadership » du [nouve]au groupe industriel privé [...]réé, comme ses dirigeants [le sou]haitaient, ni même la mi[norité] de blocage, la répartition [...]tifs faisant très fortement [pencher] le fléau de la balance [vers l]a COFAZ.

[Devan]t cette opposition, M. Mo[nory,] ministre de l'industrie [...] décidé de convoquer la [semain]e prochaine les responsa[bles d]e Rhône-Poulenc pour ten[ter de] les faire revenir sur leur [...]n.

[En c]as d'échec, l'on ne désespère [pas à] la COFAZ de parvenir au [...] à un accord avec la firme [améric]aine Agrico, qui par deux [fois d]éjà avait accepté de re[porter] l'échéance afin de per[mettre] le bon déroulement des [pourpa]rlers, et d'avoir ainsi accès [aux r]éserves de phosphates. Rien [n'a enc]ore été décidé concernant [les int]érêts que la COFAZ pour[rait ac]quérir dans ces réserves. [S']agissant de la participation [...]o dans le capital de la [...], son montant pourrait [être a]baissé de 40 % à un peu [plus] de 20 %.

Deux formules seraient à l'étude

[Dans le] secteur public, en revan[che, l]es choses paraissent aller [plus v]ite qu'on ne l'escomptait. [Selon] les rumeurs insistantes, une [décisio]n pourrait être prise durant [le wee]k-end.

[M. J]acques Pettimengin, prési[dent] de C.d.F.-Chimie aurait, [...] fini par rallier tous les [...]es à son plan, qui consiste[rait, p]our son groupe, à prendre [la dir]ection du secteur engrais [...] Deux formules seraient à [l'étude]. Selon la première — qui [a le pl]us de chances d'aboutir — [C.d.F.]-Chimie prendrait le [contrôl]e d'une filiale regroupant [les act]ifs engrais de l'Entreprise [minièr]e et chimique (E.M.C.). La [second]e prévoirait l'absorption [par C.d].f.-Chimie de tous les inté[rêts d]e l'E.M.C. dans les engrais. [Elle au]rait pour principal incon[vénien]t de priver l'E.M.C. de la [g]rosse partie de ses activi[tés]. — A. D.

SALAIRES

LES NÉGOCIATIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE SONT SUSPENDUES

Les négociations relatives aux salaires de 1977 dans la fonction publique ont été suspendues le 29 avril. Les sept fédérations de fonctionnaires ont rejeté les dernières propositions de M. Ligot, secrétaire d'État à la fonction publique. Soit, pour l'essentiel : réajustement des traitements en fonction de la hausse des prix au 1er juin et au 1er octobre et apurement des comptes pour l'année 1977, le 1er janvier 1978.

Après cinq réunions, les syndicats ont estimé qu'il ne s'agissait que de mesures de « rattrapage ». M. Henry (FEN) a jugé que le contrat offert était « *irresponsable et misérable* », avis partagé par la C.G.T. et la C.F.D.T. L'attitude du gouvernement, a dit M. Giauque (F.O.), conduirait « *à mettre un terme aux négociations salariales dans la fonction publique s'il n'y avait pas de modification* ».

EMPLOI

M. Ceyrac : le plan gouvernemental peut <améliorer singulièrement> la situation de l'emploi

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Evoquant le débat parlementaire sur le plan de la relance économique, lors d'une conférence de presse à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), où il était venu animer une conférence-débat à l'invitation de l'Union patronale interprofessionnelle d'Armor, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a observé que ce débat avait jeté « *un certain trouble dans les esprits* ». Déplorant, à propos des divisions de la majorité, « *une tension certaine entre des gens qui me paraissent peut-être aller plus loin qu'il ne faudrait* », il y a vu la marque « *d'une inquiétude des esprits qui, à dix mois des élections, n'est pas bon signe. C'est la réaction générale de tout le monde, et les patrons, en ce domaine, sont comme tout le monde* ».

Le président du patronat français estime, par ailleurs, que les récentes mesures d'incitation à l'embauche, notamment des jeunes, peuvent « *améliorer singulièrement* » la situation de l'emploi. Des possibilités existent dans certains secteurs, a-t-il constaté, qui n'étaient pas exploitées pour des raisons de coût ou des incertitudes.



(Dessin de KONK.)

● *L'indice officiel des principaux indicateurs économiques américains* a enregistré au cours du mois de mars une progression de 1,4 %, qui est la plus importante constatée depuis juillet 1975. L'indice avait déjà progressé en février, après avoir accusé en janvier un fléchissement dû aux conséquences d'un hiver particulièrement rigoureux. — *(A.P.)*

Le ministre des P.M.E.

M. René Monory, le nouveau ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, avait choisi de prononcer son premier discours « important » *— au dire de son entourage — devant un parterre de chefs d'entreprises petites et moyennes, réunis le 28 avril par la chambre régionale de commerce et d'industrie de Poitou-Charentes. Aurait-il voulu affirmer qu'il entendait être d'abord le ministre des P.M.E. qu'il n'eût pas agi autrement.*

M. Monory a tout lieu d'être satisfait de ce premier contact.

Usant d'un langage direct, sans s'embarrasser des précautions et des clauses de style qui sont généralement l'apanage des ministres, M. Monory a réveillé et carrément « mis dans sa poche » *un auditoire au départ grognon et engourdi par la litanie rituelle des doléances qu'avaient déroulée une heure durant les quatre premiers orateurs.*

Non pas que les « nouvelles » *mesures annoncées aient été de nature à provoquer l'enthousiasme. Elles étaient maigres : doublement des dotations du F.D.E.S. en faveur des groupements de commerçants indépendants, augmentation de 30 % de celles destinées aux artisans et progression de 80 % du budget consacré aux primes d'installation des artisans. Mais les promesses n'ont pas manqué, non plus que les flatteries ou les admonestations, heureusement enrobées dans une bonhomie un peu forcée, bourrue mais adroite. Qu'il s'agisse de l'harmonisation des régimes sociaux des commerçants et artisans — elle* « sera terminée le 1er avril 1978 », *— de leurs régimes fiscaux —* « Je suis en divorce avec la direction des impôts, mais mon rôle est de combattre », *— du statut des femmes d'artisans et de commerçants ou des implantations de grandes surfaces —* « J'ai déjà refusé un certain nombre d'autorisations, j'en refuserai certainement encore beaucoup », *— le ministre est* « décidé à se battre » *pour défendre les intérêts de ces catégories sociales, et il n'a pas manqué une occasion de le répéter.*

Un défenseur, un « battant », *c'est ce qu'il veut être, mais aussi un homme* « droit » *—* « Je n'assurerai pas des rentes de situation », *— qui n'a pas hésité à dénoncer au passage les* « marges abusives » *pratiquées par certains commerçants sur les produits importés, en s'empressant toutefois d'adoucir ses propos par quelques compliments bien choisis :* « L'artisan, le commerçant, l'instituteur, le curé, c'est ce qui fait la flamme du milieu rural » ; « Vous êtes aussi qualifiés, aussi armés que les Américains, mais, la plupart du temps, vous n'en avez pas conscience. »

« Je n'ai pas beaucoup de temps »

Mieux encore, M. Monory a réussi un véritable exploit : faire « passer » *un optimisme sans nuances. A l'entendre, on se prenait à douter des difficultés où le gouvernement se débat.* « Sur le plan international, la France existe (...). Nous sommes en train de gagner la bataille de l'inflation et de l'équilibre commercial (...). Regardez la Grande-Bretagne (...), regardez l'Italie (...). Alors, réfléchissez, nous ne sommes pas dans une France en difficulté. » *Il fallait le dire... à l'heure même où à l'Assemblée nationale la bataille entre les différentes composantes de la majorité faisait rage et où une grève de la fonction publique paralysait la France. Peu importe les moyens, il faut remonter le moral des troupes.* « Je n'ai pas beaucoup de temps devant moi », *avouait le ministre dans l'avion du retour.* — V. M.

INDUSTRIE

La conversion de la sidérurgie

(Suite de la première page.)

M. Jacques Ferry, président du patronat de la sidérurgie, a apporté, vendredi, des précisions sur le plan de restructuration de la branche, dont les premiers éléments avaient été fournis le vendredi précédent. La production d'acier, revenue de 27 millions de tonnes en 1974 à 21,5 millions en 1975, et à 23,2 en 1976, ne dépasserait pas 23,5 millions de tonnes en 1977, pour atteindre 28,5 millions de tonnes en 1980. Ce qui s'inscrit bien en-dessous de l'hypothèse « faible » (31 millions de tonnes) du VIIe Plan, et marque une « cassure » très sensible par rapport aux prévisions précédentes.

Les prix devraient, selon M. Ferry, se relever de 24 % d'ici à 1978 et de 40 % d'ici à 1980 ; ce qui permettrait de passer d'une marge brute de 3 % en 1977 à une marge brute de 16 % en 1980. Un programme de 8,8 milliards de francs d'investissements serait engagé d'ici à 1980, le taux d'endettement par rapport au chiffre d'affaires étant ramené de 104 % à 70 %. Pour l'année 1977, les besoins globaux s'élèveraient à 7,2 milliards de francs, compte tenu de 5 milliards de francs de remboursements d'emprunts (1,4 milliard) et de frais financiers (3,6 milliards de francs).

M. Ferry compte les satisfaire par un apport de 0,5 milliard venant des actionnaires, un recours de 1 milliard de francs à la trésorerie à court terme (banque) et par 5,7 milliards de francs d'emprunts : 1 à 1,5 milliard de francs de prêts du F.D.E.S., 1 milliard de francs de prêts bonifiés de la CECA et de la Banque européenne, 2 milliards de francs d'emprunts obligataires (GIS) et le reste en crédits à moyen terme.

Le préalable du redressement

Toutes ces prévisions, notamment en matière de production et de marges brutes, sont subordonnées à un redressement du marché mondial de l'acier. Pour l'instant, on note une certaine amélioration de la situation dans l'industrie sidérurgique européenne, dont les carnets de commandes sont un peu mieux garnis, avec une progression de 58 % en un an pour les pays tiers, après une chute profonde, il est vrai. Les commandes pour le marché intérieur restent encore inférieures de 13,6 % à leur niveau de février 1976, mais ont augmenté de 4 % par rapport à celles du début de 1977.

Les prix de vente, en revanche, restent très bas, encore que l'annonce par M. Davignon, membre de la commission de Bruxelles, d'un plan anticrise, renforcé, fixant, à partir du 4 mai, des prix minima pour les ronds à béton, ait déjà fait remonter les tarifs de ces produits, encore inférieurs, toutefois de 10 % aux prix minima.

FRANÇOIS RENARD.

ÉNERGIE

Adversaires et partisans du plan Carter se mobilisent

De notre correspondant

Washington. — Le grand débat sur le plan énergétique n'a pas encore vraiment commencé, ni au Congrès ni devant l'opinion. Les parlementaires, tout comme les représentants des divers intérêts particuliers, doivent d'abord étudier dans tous les détails cet ensemble complexe de mesures dont les effets sont encore incertains avant d'arrêter leur attitude.

A dire vrai, le président Carter a marqué un point tactique important en assimilant les sacrifices impliqués par l'application de son programme à ceux du temps de guerre. Il a ainsi placé sur la défensive tous les mécontents soucieux de ne pas encourir le reproche de se préoccuper uniquement de leurs intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général, bref de passer pour de mauvais patriotes... Néanmoins, la mobilisation des divers lobbies et organisations de relations publiques a commencé. Face à ce qu'on appelle déjà la « *gauche de l'énergie* », qui réunit divers groupements comme le Public International Research Group de Ralph Nader, l'Energy Action, l'Environmental Action, l'Energy Policy Task Force, poursuivant des objectifs différents, mais se retrouvant sur le principe de la défense de l'intérêt public et de la qualité de la vie, se dresse la puissante coalition des intérêts pétroliers : l'American Petroleum Institute, le Natural Gaz Supply Committee au service des compagnies productrices de gaz naturel, l'Independant Petroleum Association, défendant plus particulièrement les intérêts des producteurs indépendants, sans oublier les représentants des « sept sœurs », les sept grandes compagnies pétrolières... Ce dernier groupe dispose d'un large budget et s'efforce d'influencer non seulement les législateurs, mais aussi l'opinion en utilisant tous les médias, et trouvant sans difficulté les « économistes distingués » arrivant à des conclusions diamétralement opposées.

Les griefs ne manquent pas aux pétroliers dès lors que le président a trop misé sur la conservation au détriment des stimulants propres à encourager la production et l'exploration.

D'autre part, les constructeurs d'automobiles sont mécontents de la taxe proposée sur les grosses voitures « gaspilleuses » d'essence; les dirigeants des charbonnages, de leur côté, affirment ne pouvoir augmenter leur production tant que les normes fixées pour la protection de leur environnement ne seront pas assouplies. Enfin, les écologistes, les premiers à avoir approuvé le président, redoutent maintenant un revirement.

Jusqu'à nouvel ordre, cependant, les divers groupes et organisations semblent observer une pause. Certaines réservent leur jugement, comme la centrale intersyndicale de l'A.F.L. - C.I.O. et la plupart des organisations de défense des Noirs, préoccupées essentiellement des effets du programme sur les économiquement faibles, premières victimes de la hausse des prix de l'énergie.

Au Capitole les républicains n'ont pas encore élaboré un contre-projet, mais le sénateur Baker, leader de la minorité, confirmant les doutes des adversaires des compagnies, a déclaré que si l'industrie pétrolière recevait les stimulants nécessaire la production de pétrole domestique serait doublée. Aussi bien les républicains reprochent au gouvernement d'envisager d'utiliser ultérieurement le produit des diverses taxes (évalué à 70 milliards de dollars en 1985) pour le financement de programmes sociaux.

Apparemment les « intérêts particuliers » ont été relativement modérés dans leurs critiques et leur attitude a été jugée « encourageante » par le président Carter, dont l'appel à l'opinion semble avoir atteint son but. A en juger par le dernier sondage Gallup mené pour le magazine *Newsweek*, pour 54 % contre 43 % il y a quinze jours, le public estime que la crise énergétique est très grave, et pour 61 % pense que le fardeau du plan Carter sera équitablement réparti. Bref, l'accueil du pays semble positif, mais réaliste.

Les pétroliers favorisés ?

Néanmoins, cette réaction pourrait être modifiée s'il apparaissait que l'égalité des sacrifices proclamée par le président Carter n'est qu'un leurre. A cet égard les groupes de protection des consommateurs font valoir que les pétroliers ont été favorisés. D'abord par la possibilité qui leur est offerte d'augmenter le prix du pétrole domestique jusqu'au prix mondial de 13 dollars (le « vieux » pétrole produit en 1912 est bloqué à 5,25 dollards le baril, le « nouveau » pétrole pouvant aller jusqu'à 11,28 dollars). D'autre part, l'augmentation annuelle des prix du pétrole liée au taux de l'inflation ne serait plus soumise au veto du Congrès. Enfin et surtout, le président Carter a renoncé à son intention primitive d'imposer aux compagnies l'abandon de leurs intérêts dans les industries du charbon et de l'uranium.

D'autre part, pour stimuler l'exploration du « nouveau » pétrole, le plan Carter prévoit que deux types de brut échapperont aux contrôles actuels : celui des gisements côtiers, extrait en vertu d'un droit de tirage payé au gouvernement fédéral ; celui qui sera extrait de nouveaux puits, à condition qu'ils soient situés à au moins 2 milles et demi d'un ancien puits. La distance primitivement envisagée était de 5 milles, mais aurait été réduite sous la pression des producteurs indépendants qui souhaiteraient l'abandon de tous les contrôles sur les nouveaux puits. Selon le *Washington Post*, l'industrie pétrolière serait ainsi en mesure en 1980 de produire plus d'un million de barils par jour de pétrole « non contrôlé » assurant aux producteurs un accroissement de revenus de 1 milliard de dollars.

HENRI PIERRE.

POLICE

Le vingt-sixième congrès du Syndicat généra[l ...]

L'apolitisme et la poli[tique]

LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES

Le F.M.I. est invité à négocier au plus vite la création de la nouvelle « facilité » de crédit

Washington. — Le comité intérimaire du Fonds monétaire international s'est mis d'accord sur la nécessité de créer d'urgence la nouvelle *« facilité Witteveen »*. Il a adopté la procédure de surveillance des marchés des changes par le F.M.I. Il a remis à septembre la discussion sur le taux d'augmentation des quotes-parts au F.M.I.

Le communiqué publié vendredi 29 avril à l'issue de deux jours de réunion ne mentionne aucun chiffre. Le directeur général du F.M.I., M. Witteveen, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il avait reçu l'instruction de *« mener aussi rapidement que possible »* les négociations avec les pays créditeurs, industrialisés et pétroliers, qui doivent financer cette nouvelle *« facilité »* qui accordera des prêts aux pays à balance déficitaire. Il a ajouté qu'il espérait qu'elle pourrait entrer en activité l'été prochain.

L'impression qui se dégage est qu'il sera bien difficile à M. Witteveen de réunir les 16 milliards de dollars qu'il s'est fixés comme objectif. Tout dépendra de la contribution de l'Arabie Saoudite. Un représentant américain a dit que les Etats-Unis soutenaient l'objectif du directeur général du F.M.I., mais qu'on pourrait commencer avec une somme moindre, de l'ordre de 9 milliards de dollars.

Les ministres des finances du comité intérimaire se sont mis d'accord sur certaines caractéristiques de cette « *facilité* », indique le communiqué. Elle permettra d'établir « *des lignes de crédit substantielles* » aux pays ayant besoin d'une assistance financière dépassant celle que peut actuellement leur fournir le Fonds. Elle sera ouverte à tous. Les crédits seront sujets à des « conditions adéquates » et seront ouverts pour plus longtemps que les lignes de crédit normales du Fonds, qui le sont pour trois à cinq ans. Le taux d'intérêt payé par les emprunteurs sera voisin de ceux du marché, mais le F.M.I. va étudier la posibilité de le réduire par des subventions pour les pays pauvres. Les créances des créditeurs seront liquides, ce qui, a expliqué M. Witteveen, permettra d'éviter une ratification parlementaire des contributions de certains pays.

Le comité a approuvé la procédure de surveillance par le F.M.I. des politiques de change dont le principe avait été adopté à la Jamaïque.

Le F.M.I. veillera au respect des directives suivantes : les pays devront s'abstenir de « manipuler » leur taux de change en vue d'obtenir des avantages commerciaux ou de fausser le « processus d'ajustement » des balances de paiement ; mais ils devront intervenir en vue de contrecarrer les mouvements « désordonnés » de change ; enfin, chacun d'eux devra, dans ses interventions, tenir compte des intérêts des autres.

M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, a déclaré pour sa part que le mécanisme de surveillance adopté ne devrait guère changer la pratique suivie jusqu'alors.

Les autres liquidités

Le F.M.I. prépare, pour la prochaine assemblée générale, qui se tiendra à Washington en septembre, un rapport sur l'augmentation des quotes-parts. Alors que les pays du tiers-monde réclament un relèvement de 75 % à 100 %, les pays industrialisés sont en faveur soit de 25 % à 30 % (Etats-Unis, Allemagne fédérale), soit de 50 % ou davantage (Grande-Bretagne, *Italie et même France*).

Quant à la nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux demandée par le tiers-monde, et refusée par les pays industrialisés, elle reviendra à l'ordre du jour du comité intérimaire lors de la première réunion qu'il tiendra en 1978, indique le communiqué.

AGRICULTURE

● *Sucre*. — A Genève, les travaux de la conférence des Nations unies sur le sucre, qui ont commencé le 18 avril, ont piétiné au cours de la deuxième semaine de discussions. Les partisans du contingentement — la plupart des pays du tiers-monde exportateurs et les Etats-Unis — et les partisans des stocks — *essentiellement* la Communauté *européenne* — sont restés sur leur position.

A Bruxelles, les négociations entre la C.E.E. et les pays « A.C.P. » (Afrique, Caraïbes et Pacifique) pour fixer le prix de 1,3 million de tonnes de sucre que la Communauté achètera aux producteurs dans le cadre des accords de Lomé ont été interrompues le 29 avril jusqu'au 12 mai. La C.E.E. propose 27,25 unités de compte (1 UC = 5,90 F) par quintal, les « A.C.P. » réclament 27,90 UC par quintal.

A Washington, le président Carter aurait approuvé le principe d'un prix minimum garanti de 13,5 cents la livre pour les producteurs américains contre 12 cents actuellement. — *(A.F.P.)*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

BAISSE DU DOLLAR
Remous sur le florin

Vive poussée sur le FLORIN. Tension au sein du « serpent » européen, hausse du DEUTSCHEMARK et baisse du DOLLAR, tels ont été les faits saillants de la semaine écoulée.

Le FLORIN a donc été vivement recherché, sur des rumeurs de réévaluation que beaucoup de cambistes jugent, à tort ou à raison, peu fondées. Atteignant le sommet du « serpent », il a touché son cours d'intervention, ce qui a obligé les banques centrales des Pays-Bas et d'Allemagne fédérale à intervenir à Paris. La monnaie hollandaise a frôlé le cours de 2,03 F.

Le DEUTSCHEMARK a également été recherché, mais dans une moindre mesure. Les déclarations à Paul Fabra (*le Monde* du 28 avril 1977) de M. Otmar Emminger, président désigné de la Bundesbank, ont été significatives : *Si le marché poussait le DEUTSCHEMARK vers le haut, nous ne nous y opposerions pas... les pays en excédent ne devraient pas résister aux tendances fondamentales du marché pour leurs monnaies.* » Après de tels propos, on se doute de l'accueil que ledit marché devait réserver à l'annonce d'une très forte augmentation de l'excédent commercial ouest-allemand pour le mois de mars. Cela n'a toutefois pas empêcher le DEUTSCHEMARK de s'inscrire au bas du « serpent », qui monte vis-à-vis du DOLLAR dans son ensemble.

Les Etats-Unis ayant enregistré un déficit record de leur balance commerciale en mars, le DOLLAR a sensiblement fléchi.

L'annonce d'une très forte hausse des indicateurs économiques pour la même période, la plus forte en vingt mois, n'a exercé aucune influence : nombre de cambistes pensent que la monnaie américaine va baisser par rapport aux monnaies fortes dans *l'année qui vient*.

Le FRANC SUISSE a été quelque peu secoué par le scandale du Crédit suisse, dont les pertes, *à la suite de détournements de* fonds dans son agence de Chiasso, pourraient atteindre 750 millions de F.S. (1,5 milliard de F.F.). L'annonce de la mise à disposition par la Banque centrale et les deux autres grandes banques commerciales d'une aide de 3 milliards de F.S., démarche sans précédent dans l'histoire helvétique, a causé un certain émoi.

Le FRANC FRANÇAIS s'est relativement bien tenu, suivant le DOLLAR dans sa baisse, et donc fléchissant par rapport aux monnaies du « serpent » européen. Cette bonne tenue relative, en dépit de la crise politique qui secoue le pays, continue à sur-prendre. En fait, les cambistes, en *France* comme à l'étranger, restent dans l'expectative. Pour l'instant, tout le monde est occupé ailleurs, notamment sur le FLORIN et le DM. Tout pourrait changer si nos résidents et les multinationales décidaient de bouger leurs pions.

Le YEN demeure relativement faible après sa remontée récente qui a été « cassée » par les interventions de la Banque du Japon.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a sensiblement fléchi, revenant de 149,70 dollars à 146,50 dollars.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	171,90	8,5210	4,3361	4,0516	61,9355	4,2149	[illegible]
	—	171,89	8,5309	4,3367	4,0789	62,3960	4,2491	[illegible]
New-York	171,90	—	20,1734	39,6432	42,4268	2,7754	40,7830	[illegible]
	171,89	—	20,1491	39,6353	42,1407	2,7548	40,4530	[illegible]
Paris	8,5210	4,9570	—	196,51	210,30	13,7579	202,16	[illegible]
	8,5309	4,9639	—	196,71	209,14	13,6721	200,76	[illegible]
Zurich	4,3361	2,5225	50,8876	—	107,0216	7,0011	102,8752	[illegible]
	4,3367	2,5230	50,8361	—	106,3211	6,9504	102,0631	[illegible]
Francfort	4,0516	2,3570	47,5489	93,4390	—	6,5417	96,1256	[illegible]
	4,0789	2,3730	47,8138	94,0546	—	6,5371	95,9951	[illegible]
Bruxelles	61,9355	36,0300	7,2685	14,2834	15,2863	—	14,6941	[illegible]
	62,3960	36,3000	7,3141	14,3876	15,2970	—	14,6844	[illegible]
Amsterdam	4,2149	2,4520	49,4654	97,2051	104,0305	6,8654	—	[illegible]
	4,2491	2,4720	49,8085	97,9785	104,1719	6,8099	—	[illegible]
Milan	1524,23	886,70	178,87	351,51	376,19	24,6100	361,62	—
	1524,66	887,00	178,72	351,56	373,78	24,4352	358,81	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du café - Nouvelle baisse du cuivre

MÉTAUX. — *Nouvelle et sensible baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques se sont encore accrus et atteignent 618 725 tonnes (+ 2 150 tonnes). Plusieurs producteurs américains ont réduit leurs prix de 3 cents par livre pour le ramener à 71 cents pour le métal raffiné.*

Légère progression des cours du plomb à Londres en liaison avec les grèves qui paralysent toujours certaines installations en Amérique du Nord.

DENRÉES. — *Pour la première fois depuis plusieurs semaines les cours du café ont enregistré sur tous les marchés une sensible baisse de l'ordre de 10 % en moyenne. Les prix sont désormais revenus à leurs niveaux d'il y a deux mois. Des prodromes de ralentissement de la consommation sont perceptibles dans certains pays. La flambée des prix pourrait, selon les estimations de certains négociants, se traduire même par une diminution de 10 % aux Etats-Unis, en Allemagne et dans les pays scandinaves.*

Vive reprise des cours du cacao sur les diverses places commerciales. La hausse sensible des prix ne semble pas avoir encore eu de répercussions sur la consommation de fèves. En effet, les broyages en Grande-Bretagne ont diminué de 1,46 % seulement durant le premier trimestre par rapport à la période correspondante de 1976. La récolte intermédiaire du Brésil serait inférieure aux prévisions. Quant aux stocks dans différents pays africains, ils seraient revenus à des niveaux assez bas.

Repli des cours du sucre en corrélation avec la perspective d'une prochaine récolte de betteraves sensiblement plus élevée que la précédente en U.R.S.S.

CÉRÉALES. — *Les cours du blé ont fléchi sur le marché aux grains de Chicago. L'offre mondiale serait amplement suffisante pour faire face aux besoins, estime le Conseil international du blé. D'ailleurs, les stocks chez les cinq principaux pays exportateurs atteignent leur niveau le plus élevé depuis sept ans. La production mondiale sera, sauf détérioration des conditions climatiques, cette année légèrement inférieure au précédent record de 417 millions de tonnes.*

Cours des principaux marchés du 29 avril 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 794 (816), à trois mois 813 (836) ; étain comptant 5 645 (5 700), à trois mois 5 731 (5 800) ; plomb 394 (383,10) ; zinc 381,10 (389,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 62,20 (64,40) ; *aluminium (lingots) inch. (51)* ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (72,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (163-168).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 458 (1 460).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 74,20 (76,60), juill. 74,80 (76,65).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai 229 (226) ; jute (en *sterling* par tonne) : Pakistan, White grade C inch. (414).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mai 23,70 (23,85).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 540 (535).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 51,25-54 (50,90-51,10).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 196,25-196,50 (195,50-196).

DENRÉES. — *New-York (en cents* par lb) : cacao, juill. 172 (157,90) ; sept. 167,60 (152,95) ; sucre disp. 9,60 (10,90) ; juill. 10,13 (10,93) ; café, juill. 301,99 (321,30) ; sept. 304 (322,25).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août 143,10 (155,25) ; oct. 144,20 (155,10) ; café, juill. 3 585 (4 020) ; sept. 3 605 (4 040) ; cacao, juill. 2 385 (2 175) ; sept. 2 276 (2 066).

— Paris (en francs par quintal) : *cacao, juill. 2 130 (2 020)* ; sept. 2 000 (1 880) ; café, juill. 3 000 (3 350) ; sept. 3 080 (3 385) ; sucre (en francs par tonne), août 1 292 (1 345) ; oct. 1 288 (1 370).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juill. 267 (271) ; sept. 274 1/4 (279) ; maïs, juill. 251 1/4 (254 3/4) ; sept. 254 1/2 (257 3/4).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Coup d'arrêt à la baisse

La détente sensible qui avait été observée la semaine précédente a subi un coup d'arrêt. Non seulement le loyer de l'argent au jour le jour est remonté de 9 % à 9 1/4 %, mais surtout les taux à *terme ont retrouvé leurs niveaux* d'il y a quinze jours, à 9 1/4 %-9 3/8 % à un mois et 9 5/8 %-9 3/4 % à six mois : les opérateurs, désireux de prendre leurs sûretés, se sont couverts. L'inflation a été forte en mars, et le sera encore pendant quelque temps avant de céder du terrain, si tout se passe bien. Quant à la tenue du franc, satisfaisante pour l'instant, elle est à la merci de l'on ne sait quel « accroc » politique. *Dans ces conditions*, l'attentisme est de règle : la Banque de France s'est contentée d'alimenter le *marché* en adjugeant 5,6 *milliards* de francs au taux inchangé de 9 1/8 %.

Sur le front des placements à moyen et long terme, deux faits sont à noter. Tout d'abord, la baisse de 0,5 % à 1 % sur les bons de caisse et les comptes à terme de moins de 200 000 F décidée la semaine dernière va être étendue à d'autres produits de l'épargne réglementée : un prochain arrêté de la rue de Rivoli va réduire de 0,75 % les taux des bons à deux ans (6,75 % contre 7,50 %) et ceux des bons à intérêt progressif (9,75 % contre 10,50 % à 5 ans), l'émission des bons à 1 an étant suspendue.

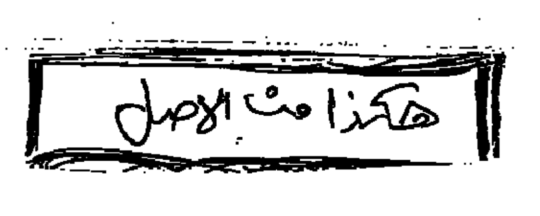
Ensuite, l'annonce d'un grand emprunt national de 6 milliards de francs assorti d'une garantie de change a provoqué un vif intérêt dans les milieux financiers... et ailleurs. D'une durée probable de quinze ans, cet emprunt sera indexé sur l'unité de compte européenne, « panier » de dix monnaies, avec une pondération qui tient compte de l'importance des économies. Une telle garantie, s'ajoutant à un abattement supplémentaire de 1 000 F sur le montant imposable du coupon (sans compter les 3 000 F réglementaires et les 25 % libératoires sur le reste) exercera un vif attrait, de sorte que le taux d'intérêt pourrait être ramené en dessous de 10 % dans une fourchette de 8,50 % à 9,50 %. Vendredi, il était question de 9 %, mais l'on serait peut-être fixé lundi.

Il ne faut point toutefois trop s'illusionner sur l'ampleur de la garantie fournie par cette indexation, bien moins intéressante que celle de l'emprunt 7 % 1973. Ce dernier, indexé sur l'ancienne unité de compte, libellée en or, est doté d'une clause de sauvegarde comportant une indexation supplémentaire sur le prix du lingot d'or à Paris. Après les accords de la Jamaïque consacrant la démonétisation du métal, cette clause va sûrement jouer, ce qui explique une hausse de 70 % du cours de cet emprunt en quatre ans.

Dans le cas présent, l'indexation sur la nouvelle unité de compte résultera de la moyenne des variations des monnaies fortes et des monnaies faibles de la C.E.E. Or, ces *dernières* années, le deutschemark, florin et franc belge ont monté, par rapport au franc, la livre et la lire ont baissé. Cela explique que la valeur en francs de cette unité de compte soit passée de 5,81 F en juin 1973 à 5,17 F en janvier 1976 pour remonter à 5,60 F depuis le début de 1977.

A l'heure actuelle, néanmoins, les souscripteurs estimeraient que, à court terme, cette indexation, si « tempérée » soit-elle, *les mettra* à l'abri de violentes fluctuations. Sur quinze ans, il n'est pas obligatoire que le franc fléchisse très sensiblement, à condition que la France ne fasse pas plus de « bêtises » que les autres. Tout le problème est là...

FRANÇOIS RENARD.





LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 25 AU 29 AVRIL 1977

NOUVELLE ATTAQUE

AU cours d'une nouvelle semaine noire, la Bourse a subi une violente attaque, une avalanche d'ordres de ventes s'abattant sur la corbeille pendant trois séances consécutives. Malgré l'intervention massive des organismes de placements collectifs, la baisse moyenne atteignait près de 6 % à la veille du week-end. Du coup, l'indice de la Compagnie des agents de change s'est inscrit à son plus bas niveau depuis sa création, c'est-à-dire depuis la fin de 1961.

L'attaque s'est produite mercredi au lendemain de l'annonce du plan Barre, et de l'accueil très frais qui lui fut réservé par le R.P.R. La déception des milieux financiers, qui espéraient un peu follement, des mesures de relance plus énergiques, et même des stimulants en faveur de la Bourse, notamment sur le plan fiscal, et l'inquiétude suscitée par les divisions au sein de la majorité entraînèrent de très nombreux dégagements, la petite clientèle se mettant de la partie. Ce jour-là, l'indice instantané perdit 2,50 %, après 3,50 % à l'ouverture, et la cotation de certaines valeurs dut être retardée, faute d'une demande suffisante. Jeudi et vendredi, la baisse se poursuivit dans une atmosphère particulièrement lourde, l'indice perdant « seulement » 1,70 % et 1,30 %.

Dans bien des cas, seul le soutien des investisseurs institutionnels (Caisse des dépôts, caisses de retraite, etc.) permit d'éviter des chutes catastrophiques. Nombre de grandes valeurs durent néanmoins céder 10 % ou davantage, tels Michelin, ou Air Liquide, sans oublier des vedettes comme Skis Rossignol ou Maisons Phénix.

Cette déroute, cette « braderie », comme l'ont dit les boursiers, s'est effectuée alors que les résultats financiers de nombre de sociétés s'inscrivent soit en amélioration, soit pour certains, en vive progression. Mais rien n'y fait : c'est l'institution même qui est attaquée à la racine, c'est la défiance qui ronge les colonnes du palais Brongniart, c'est l'inquiétude qui est cause de ce « délabrement intellectuel » des opérateurs, dont parlait il y a quelques semaines, M. Yves Flornoy, syndic des agents de change. Le mal dont souffre la Bourse est politique : cela a été démontré cette semaine de la manière la plus éclatante.

Aux valeurs étrangères, le fait de la semaine a été le très vif repli (12 % à 15 %) de Petrofina et de Norsk Hydro, sociétés intéressées, surtout la première, à l'exploitation du gisement d'Ekofisk, dont l'un des puits jaillit à l'air libre après une explosion.

Sur le marché de l'or, toujours peu actif, le lingot s'est replié à 23 740 F contre 24 320, tandis que le napoléon restait pratiquement stable à 246 F. — F. R.

...urs à revenu fixe

...indexées

...n'y a plus que dix bourses à ..., avant que ne prenne fin ...riode durant laquelle est cal... le prix de remboursement ...itres de l'Emprunt 4 1/2 % ...sortis au dernier tirage. Ven...soir, ce prix se situait à ... F.

...nnonce du prochain lance... — la date du 29 ...ai a été ...emment avancée — d'un ...prunt d'État » d'un montant ...milliards de F et garanti sur

	29 avril	Diff.
...% 1973	637,90	— 0,10
...973	173,20	— 7,80
...10,30 % 1975	95,90	— 0,70
...1976	100,93	+ 0,43
...10,60 % 1976	96,82	— 0,41
...% 1963	100,50	— 0,90
...4 3/4 % 1963	90,50	— 0,30
...% 1965	105,20	+ 0,20
...966	103,50	— 0,40
...967	96,50	— 0,10
...3 %	1 763	— 12

...té de compte européenne, a ...qué d'amples remous sur le ...hé. C'est ainsi que « l'Em... 7 % 1973 » a dû supporter ...portants dégagements. En net ... pendant la majeure partie ... semaine, l'« Emprunt 10 % ...» de son côté est tout de ... parvenu à retrouver « la ...» : il est vrai que, vendredi, ...nds d'État a bénéficié d'or...de soutien portant sur plu... dizaines de milliers de

...ues, assurances, sociétés

...nvestissement

...2 mai, les actions Finatel ...etel seront admises aux opé...s à terme en Bourse de

... comptes consolidés du ...e « La Hénin » dégagent un ...ice net de 100,3 millions de F ...e 69,6 en 1975, pour un

	29 avril	Diff.
...Équipement .	135	— 8
...m	143	— 17
... bancaire ..	225,90	— 19,10
... .	91,50	— 0,50
... foncier ..	290,50	— 9,50
...c. de Paris ...	143	— 9
... .	163	— 11,50
... .	178	— 13
...inin	245	— 10,20
...eg	98	inchangé
... .	117,50	— 1,50
... .	308	— 21
...rance	127,30	— 12,70
...Un. europ. ..	42,05	— 4,95
...lbronn	68,50	— 0,30
... .	112,50	— 3,80
...idder	124	— 5,80
... .	265	— 9

...re d'affaires de 1 351 millions de F (contre 1 147 millions). ...action « Cie La Hénin), le ...ice net consolidé ressort à ... F. Les dirigeants de la so... estiment la valeur du patri...e géré à près de 700 F par

L'exercice 1976 de Cofimeg s'est soldé par un bénéfice net de 60 millions de F (contre 54,5). Le montant du coupon sera porté de 8,70 F à 9,25 F (dont 2,29 F non imposable à l'I.R.P.P.).

...entation

Les comptes de Beghin-Say laissent apparaître pour l'exercice 1976, une perte de 63,97 millions de F contre une perte de 34,7 millions de F en 1975. Pour la deuxième année consécutive aucun dividende ne sera distribué.

B.S.N. - Gervais - Danone annonce un bénéfice net de 59,3 millions de F alors que l'exercice précédent s'était soldé par une perte de 0,47 millions de F. Le dividende sera maintenu à son niveau de

	29 avril	Diff.
Beghin-Say	48,50	— 5
B.S.N.-Gerv.-Dan. .	383	— 22
Carrefour	1 100	—114
Casino	851	— 49
Moët-Hennessy ...	283	— 22
Mumm	249,90	+ 4,90
Olida et Caby	114	— 3,20
Pernod-Ricard	266	— 28,50
Radar	315	— 4,50
Raffin. St-Louis ..	64,80	— 6,20
S.I.A.S.	246	+ 10
Veuve Clicquot ...	383	— 21
Viniprix	357	— 16
Guy. et Gascogne.	136	— 24,50
Nestlé	6 930	+200

l'an passé, soit 25,20 F par titre.

Les ventes réalisées au cours du premier trimestre 1977 par la Société Veuve-Clicquot sont en progression de plus de 39 %. En ce qui concerne l'exercice clos le 31-12-76, le bénéfice net a atteint 4,81 millions de F, ce qui permettra la distribution d'un coupon de 9 F (contre 8,50 F.).

A partir du 2 mai, les actions La Ruche Picarde (à Lille) et Martell (à Paris) pourront être négociées à terme.

Bâtiment et travaux publics

En 1976, la Société générale d'entreprises a réalisé un bénéfice net de 20,83 millions de francs, contre 16,71 millions. Le dividende global a été augmenté de 6,5 %, à 15,975 F.

Le groupe Fougerolle a réalisé en 1976, un bénéfice consolidé de

	29 avril	Diff.
Auxil. d'entrepr. ..	196,80	— 5,20
Bouygues	297,90	— 10,10
Chim. et Routière	90	— 6,60
Ciments français .	92	+ 3,90
Dumez	360	— 12
Entr. J. Lefebvre .	160	— 10
Génér. d'entrepr. .	128,10	inchangé
Gds Travx de Mars.	133,70	+ 9,70
Lafarge	170	— 0,10
Maisons Phénix ..	1 249	—136
Poliet et Chausson	119	— 10

33,27 millions de francs, contre 30,06 millions de francs. Le résultat net de la société mère s'est élevé à 27,99 millions de francs, contre 23,86 millions. Le dividende global passe de 11,25 F à 12 F.

Filatures, textiles, magasins

Le résultat net consolidé de « C.F.A.O. » a atteint 152,5 millions de francs en 1976, et non 52,5 millions comme nous l'écrivions par erreur dans « le Monde » daté 24-25 avril.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Dollfus-Mieg s'est accru de 22,8 % en 1976 pour atteindre 2 423 millions de francs. Le résultat d'exploitation a augmenté de 65 millions, mais il subsiste une perte nette de 19,7 millions, contre 34 millions. La société mère enregistre une perte de 10,8 mil-

	29 avril	Diff.
Dollfus-Mieg	40	inchangé
Sommer-Allibert .	335	— 25,30
Agache-Willot	235	+ 12
Lainière Roubaix .	55	— 2,20
Roudière	310	— 10
Saint-Frères	27,10	— 4,10
Vitos	100	— 8,20
Bail Investissem. .	183	— 12
C.F.A.O.	324	— 41
B.H.V.	46	— 2,10
Galeries Lafayette.	38,05	— 2,95
Nouvelles Galeries.	36,90	— 3,90
Paris-France	70,10	— 3,40
Printemps	33	— 2
La Redoute	526	— 29

lions contre un bénéfice de 6,7 millions ; toutefois, compte tenu de l'amélioration de l'activité constatée depuis fin 1976, elle prélèvera sur ses réserves un dividende inchangé de 3 F net par action.

Les comptes consolidés de la Lainière de Roubaix font apparaître un chiffre d'affaires de 2 188 millions de francs, en hausse de 17,3 %, et un bénéfice net de 35,2 millions contre 41,1 millions. On prévoit pour 1977 une baisse des profits consolidés, mais un maintien de ceux de la holding, qui se sont élevés en 1976 à 6,89 millions (contre 8,04 millions en 1975) et permettent de servir, comme l'an dernier, un dividende de 2 F net.

Matériel électrique, services publics

Le groupe Thomson-Brandt a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires consolidé de 16 685 millions de francs contre 12 556 millions ; la

	29 avril	Diff.
Alsthom-Atlant. ..	53,30	— 2,50
C.E.M.	59,50	— 2,50
C.G.E.	219,50	— 14,30
C.S.F.	109	— 15
Leroy-Somer	480	— 76
Machines Bull ...	24,40	— 0,20
Moulinex	154,50	— 18
L.M.T.	985	—135
Legrand	1 450	—138
Radiotechnique ..	372	— 41
T.R.T.	337	— 48,50
Fr. Tél. Ericsson .	174,30	— 21
Thomson-Brandt .	145,20	— 13,80
Générale des eaux	345	— 25,50
Lyonnaise des eaux	307	— 17

progression de 34,3 % doit être ramenée à 20,7 % si l'on soustrait l'activité de LMT, prise en compte pour la première fois. Le bénéfice net de la société mère s'élève à 140,1 millions contre 131,2 millions. Les actionnaires recevront un dividende net de 10,10 F, contre 9,50 F, et une action nouvelle gratuite pour cinq anciennes.

L'exercice 1976 d'Alsthom-Atlantique, le premier qui suit la fusion, se solde par un bénéfice de 65,4 millions de francs. Le dividende passe de 4 à 6 F net.

Moulinex prévoit pour 1977 un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 milliard de francs, contre 1,3 milliard en 1976. Le dividende est maintenu à 2 F net sur le capital augmenté d'un sixième par la dernière attribution gratuite ; une nouvelle répartition est envisagée, à raison d'une action nouvelle pour dix anciennes.

Métallurgie, constructions mécaniques

La Compagnie industrielle de Chiers-Châtillon a subi en 1976 une perte nette de 265,65 millions de francs.

Pour la première fois depuis 1946, Arbed ne distribuera pas de dividende. Rappelons que, en 1976, la société a subi une perte nette de 1,34 milliard de francs belges.

	29 avril	Diff.
Chiers-Châtillon ..	16	— 0,50
Creusot-Loire	75,05	— 7,95
Denain Nord-Est ..	48,20	— 7
Marine-Wendel ...	44,60	+ 0,30
Métall. Normandie	50	inchangé
Pompey	70	inchangé
Sacilor	21,20	— 0,65
Saulnes	66	— 4
Usinor	24,50	+ 0,50
Vallourec	166,70	— 10,30
Alspi	61,60	inchangé
Babcock-Fives	68	— 1,65
Génér. de fonderie	112,50	— 3,50
Poclain	N.C.	N.C.
Sagem	332	— 41
Sannier-Duval	67	— 6
Penhoët	175,90	— 3,10
Peugeot-Citroën ..	208	— 17
Ferodo	299	— 39

Le bénéfice net de Sagem, pour 1976, s'est élevé à 20,75 millions de francs, contre 20,04 millions. Le dividende global a été augmenté de 6,5 %, à 15,70 F.

Produits chimiques

Certaines firmes d'État seraient-elles plus dynamiques que les groupes privés ? Ainsi, malgré un déficit d'une quarantaine de millions supporté par sa division « engrais » C. d. F.-Chimie a dégagé, en 1976, un bénéfice net consolidé de 23 millions de francs (contre une perte de 14 millions l'année précédente) pour un chiffre d'affaires de 4 500 millions de francs (+ 36 %) supérieur de 8,3 % à celui de 1974 (année record). Pour sa part, la société-mère annonce un profit net de 10 millions de francs contre 2,4 millions.

Un léger bénéfice est escompté chez AKZO pour 1977, encore déficitaire de 153 millions de florins (contre 439 millions) en 1976.

	29 avril	Diff.
C.M. Industries ...	127,80	— 14,20
Cotelle et Foucher	46,10	— 1,95
Institut Mérieux .	255,50	— 33
Laboratoire Bellon	158	— 4
Nobel-Bozel	53,50	— 9,50
Pierrefitte-Auby ..	62,50	— 3,40
Rhône-Poulenc ...	59	— 4,95
Roussel-Uclaf	132,10	— 22,90
B.A.S.F.	364	+ 2
Bayer	316,80	+ 1,30
Hoechst	321,50	+ 2,50

Le bénéfice net de Pierrefitte-Auby pour 1976 s'établit à 22,50 millions de F (18,28 millions après prise en compte des plus ou moins-values) contre 21,60 millions. Le dividende global est maintenu à 9 F.

Du fait de charges exceptionnelles (taxe professionnelle, perte de change), le bénéfice net du groupe Delalande pour 1976 accuse une baisse de 46 % à 4,58 millions de F. Le dividende global est maintenu à 20,40 F. Pour 1977, le président Courtaigne table sur un retour des profits au niveau de 1975.

Du fait de la crise des engrais, la Grande Paroisse a enregistré en 1976 un déficit de 8,65 millions de F contre un bénéfice de 8,39 millions de F l'année précédente.

Le Carbone-Lorraine a subi une perte nette de 12,29 millions de francs en 1976 contre un bénéfice de 2,46 millions. Dividende global inchangé à 3,75 F.

Pétroles

Repli général après la catastrophe du puits Bravo à Ekofisk, dans la zone norvégienne.

Le dividende global de Esso

	29 avril	Diff.
Aquitaine	250	— 10
Esso	45,35	— 1,85
Franç. des pétroles	94,10	— 7,90
Pétroles B.P.	51,50	— 7,80
Primagaz	125	— 0,10
Raffinage	66	— 4
Sogerap	60,70	— 0,50
Exxon	255	— 5
Norsk Hydro	198	— 29,50
Petrofina	574	—103
Royal Dutch	293	— 1

fina et Norsk Hydro étaient les

S.A.F., pour 1976, est porté de 5,25 F à 5,595 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Rio Tinto-Zinc a obtenu du Trésor britannique d'être exempté en matière de contrôle des dividendes. De ce fait, et comme ini-

	29 avril	Diff.
Imétal	73	— 7
Peñarroya	43,20	— 2,10
Asturienne	114	— 2,50
Charter	10,65	— 0,20
Inco	144	— 3,20
R.T.Z.	20,05	— 0,15
Tanganyika	11,50	+ 0,20
Union minière	126,90	+ 1,10
Z.C.I.	1,05	— 0,03
Hutchinson-Mapa .	95	— 1
Kléber	29,50	— 1,50
Michelin	951	—99

tialement proposé, le dividende final de 1976 atteindra 4,82 pence, au lieu des 2,78 pence initialement envisagés.

Kléber-Colombes a subi, en 1976, une perte consolidée de 56,67 millions de francs, après une perte de 28,44 millions en 1975.

Mines d'or, diamants

La fusion de l'Anglo American Corp. avec Rand Selection sera effective le 9 mai prochain. Les

	29 avril	Diff.
Amgold	82	— 2,10
Anglo-American ..	13,15	— 0,10
Buffelsfontein	41,90	— 0,60
Free State	60,30	— 4,20
Goldfields	13,20	— 0,70
Harmony	20	— 0,30
President Brand ..	55,50	— 1,90
Randfontein	124	— 2,90
Saint-Helena	59,20	— 2,60
Union Corporation	12,70	— 0,10
West Driefontein .	92	— 2
Western Deep	36	— 0,90
Western Holdings .	74,80	— 2,40
De Beers	15,30	+ 0,45

actions nouvelles seront cotées à partir de cette date à Londres et à Johannesburg.

Valeurs diverses

« Les perspectives du groupe des Presses de la Cité, pour 1977, s'annoncent exceptionnelles », a déclaré le président. En 1976, le

	29 avril	Diff.
L'Air liquide	282,50	— 27,60
Bic	687	— 33
Europe n° 1	321	— 29
L'Oréal	686	— 59
Club Méditerranée.	337	— 29,90
P.U.K.	65,10	— 2,90
Arjomari	87,50	— 10
Hachette	123	— 4,10
Presses de la Cité .	181,10	— 6,10
St-Gob.-P.-à-M. ..	105,20	— 3,30
Skis Rossignol	1 290	—238
Chargeurs réunis .	149	— 3,50

bénéfice net consolidé s'est élevé à 17,63 millions de francs, contre 13,68 millions. Le dividende global est passé de 8,25 F à 8,85 F.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Amélioration

...ès avoir enregistré sa plus forte ...e de l'année, le marché a regagné ...progressivement le terrain perdu. ...ement, l'indice des industrielles ... établi à 926,90, soit très près ...on niveau du vendredi précé... (927,07).

... confirmation statistique de la ...se économique a notablement apaisé les appréhensions d'un retour à la stagnation. Les bons résultats annoncés par de nombreuses entreprises pour le premier trimestre ont contribué, de leur côté, à détendre l'atmosphère. La crainte d'une remontée des taux d'intérêt, en liaison avec une pression inflationniste toujours possible, n'a cependant pas été complètement effacée, expliquant l'hésitation plus marquée des opérateurs en fin de semaine.

L'activité a porté sur 97,77 millions de titres contre 105,87 millions précédemment.

	Cours 22 avril	Cours 29 avril
...	57 1/2	57 1/8
...	63 1/8	62 7/8
...ls	45 7/8	48 1/4
...e Man. Bank .	31 5/8	30
... de Nemours	128 1/4	125 5/8
...man Kodak ..	64 1/4	62 1/4
...n	51 7/8	51 5/8
...	55 1/8	55 1/2
...ral Electric .	53 1/4	53 7/8
...ral Foods	31 3/4	31 1/2
...ral Motors ..	68 3/4	68 3/8
...lyear	19 7/8	19 1/2
...L	257	258 3/4
...	33 3/8	33 5/8
...iecott	27 3/8	28
... Oil	65 3/8	66 1/4
...	25 3/8	25 7/8
...umberger	62 1/8	61 3/8
...co	26 3/8	26 7/8
...L. Inc.	21	21 1/4
...n Carbide ...	55 1/4	54 3/4
... Steel	47	45 5/8
...inghouse	19 3/4	21 1/8
...x Corp.	46 1/4	45 1/2

LONDRES

Plus 2,3 %

...couragé par la nouvelle baisse ... taux d'intérêt et les prévisions ...mistes sur les revenus pétroliers ...a mer du Nord, le marché a ...té de 2,3 % pour atteindre son ... haut niveau depuis novem... 1973. L'activité, toutefois, est ...eurée faible en raison des in...tudes suscitées par l'accident ...enu sur la plate-forme d'Eko... Bravo, mais aussi par les diffi...és croissantes rencontrées par le ...vernement à faire accepter son ...veau contrat social.

...dices du « Financial Times » ... 29 avril : industrielles, 432,8 ...ntre 422,3) ; mines d'or, 115,5 ...ntre 113,9) ; fonds d'État, 69,31 ...ntre 68,75).

	Cours 22 avril	Cours 29 avril
...ater	195	195
... Petroleum ..	926	918
...rter	123	126
...rtaulds	126	127
... Beers	237	243
...e St. Geduld (1).	9 7/8	9 1/2
... Univ Stores ..	218	228
... Chemical ...	356	362
...ll	518	532
...cers	161	174
... Loan	30 1/2	29 3/8

(1) En livres sterling.

FRANCFORT

Au plus haut de l'année

Bonne semaine pour le marché de Francfort, qui, malgré un mauvais départ, a regagné le terrain perdu, et même au-delà, pour finalement s'établir à son plus haut niveau de l'année. La décision prise par plusieurs grandes firmes, chimiques en particulier, de majorer leurs dividendes et l'excellente activité enregistrée dans l'industrie automobile et celle de la machine-outil sont à l'origine de ce redressement.

Indice Commerzbank du 29 avril : 786,2 contre 781,6.

	Cours 22 avril	Cours 29 avril
A.E.G.	98,80	97,80
B.A.S.F.	171,50	171,20
Bayer	151,30	149,50
Commerzbank	204,50	203,50
Hoechst	152,30	151,70
Mannesmann	186,50	178
Siemens	267,30	269,70
Volkswagen	164,50	171,70

TOKYO

Reprise en fin de semaine

Quatre séances seulement cette semaine, le Kabuto-cho ayant chômé vendredi pour l'anniversaire de l'empereur. Après avoir baissé les trois premiers jours, le marché s'est ensuite redressé, favorisé en cela par la meilleure tenue de Wall Street, sans parvenir toutefois à effacer toutes ses pertes initiales. L'activité s'est fortement ralentie : 686 millions de titres ont changé de mains contre 1 649 millions.

Indice du 28 avril : Nikkei Dow Jones, 5 099,05 (contre 5 143,32) ; indice général, 379,93 (contre 382,10).

	Cours 22 avril	Cours 28 avril
Fuji Bank	270	275
Honda Motors	670	652
Matsushita Electric	629	619
Mitsubishi Heavy .	126	126
Sony Corp.	2 710	2 640
Toyota Motors ...	1 010	999

Les inquiétudes de la COB

« La situation actuelle dans laquelle se trouve la Bourse devrait être, plus peut-être qu'elle ne l'est en fait, une des préoccupations essentielles de tous les responsables économiques et financiers du pays, qu'ils soient associés au fonctionnement des pouvoirs publics, dirigeants d'entreprise ou dirigeants d'institutions bancaires et financières. »

Au moment où l'indice des valeurs françaises se retrouve au plus bas depuis 1962, cette adjuration qui ouvre le neuvième rapport annuel de la Commission des opérations de Bourse (COB), présenté par son président, M. Jean Donnedieu de Vabre, prend toute sa signification. Comment permettre aux entreprises de renforcer leurs fonds propres ?

Partageant les préoccupations du Comité du financement du VII° Plan, dont certaines des propositions ont été adoptées (octroi d'un abattement de 2 000 F sur le revenu imposable des actions en particulier), la COB estime « légitime » d'envisager un rééquilibrage des avantages accordés par les pouvoirs publics aux diverses formes de placement (obligations immobilier) en faveur des actions, investissement « des plus risqués et des plus utiles pour l'économie française ».

Dans son rapport, très dense et très complet (1), la COB expose ensuite les résultats de son action en faveur de la protection de l'actionnaire et relève les innovations jurisprudentielles qui précisent la notion d'« initiés », et sanctionnent les manœuvres éventuelles de ces derniers en Bourse. Elle s'est penchée sur les problèmes comptables très complexes qui se posent à l'occasion des apports et des fusions : méthodes d'évaluation et réévaluation des bilans. La commission souligne le renforcement de son contrôle sur la désignation et l'action des commissaires aux comptes, relevant que la pratique des changements intempestifs de méthodes comptables avait tendance à se répandre, faussant gravement les comparaisons d'un exercice à l'autre. La COB a fait le point, enfin, sur la réforme de la Bourse qui est en cours et insiste sur les exigences de la décentralisation : c'est tout le problème des Bourses régionales et du financement des entreprises régionales moyennes. En annexe, une très riche documentation fait le point sur de nombreux sujets, notamment les émissions de valeurs mobilières.

(1) Le rapport de la COB peut être obtenu à la direction des « Journaux officiels », 26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15, ou à la Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 22 4	COURS 29/4
Or fin (kilo en barre).	24375 ..	23780 ..
— (kilo en lingot)...	24320 ..	23740 ..
Pièce française (20 fr.)..	246 80	246 .
Pièce française (10 fr.)..	204	215 .
Pièce suisse (20 fr.)....	219	218 10
Union latine (20 fr.)....	202 50	202 40
● Pièce tunisienne (20 fr.)	162	164 90
Souverain..	222 ..	222
● Souverain Elizabeth II	269 50	267 10
● Demi-souverain	229 .	232 .
Pièce de 20 dollars	1125 20	1110 .
— 10 dollars	681 ..	575 ..
— 5 dollars	347 50	347 50
— 50 pesos	978 50	957 50
● — 20 marks	280	281 ..
— 10 florins	224	220 50
● — 5 roubles	105 50	107 ..

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	22 avril	29 avril
Indice général	56,2	53,2
Produits de base	35,8	33,6
Construction	82,1	79,4
Biens d'équipement	50,7	48
Biens de consom. durables	94,3	86,2
Biens de cons. non durabl	50,1	46,9
Biens de consom. aliment	58,4	55,5
Services	84	80,1
Sociétés financières	66,5	64,3
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	153,4	147,6
Valeurs industrielles	49,3	48,3

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	25 avril	26 avril	27 avril	28 avril	29 avril
Terme....	61 978 831	57 194 562	82 495 563	75 289 871	75 212 574
Comptant:					
R et obl.	91 315 010	69 819 643	111 492 662	111 245 355	160 513 592
Actions	31 826 134	32 142 779	36 552 709	46 004 991	38 374 122
Total	185 119 975	159 156 984	230 540 934	232 340 217	274 100 288

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

	25 avril	26 avril	27 avril	28 avril	29 avril
Val. franç.	86,5	86,2	84	82,6	81,8
Etrang. ..	100,8	99,9	99,1	99,3	99

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)

	25 avril	26 avril	27 avril	28 avril	29 avril
Tendance.	87,8	87,5	85,4	83,9	82,9

(base 100, 29 décembre 1961)

	25 avril	26 avril	27 avril	28 avril	29 avril
Indic. gén.	56,1	55,8	54,3	54	53,2

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ATTENTE A ÉKOFISK

Une nouvelle technique de fermeture du puits est envisagée
Red Adair est arrivé à Stavanger

Stavanger. — Peu après 13 heures, vendredi 29 avril, un petit homme trapu, vêtu d'un complet de jeans, le cheveu gris, a fait son entrée dans la salle d'embarquement de l'aéroport de Stavanger, transformée depuis une semaine en centre de presse.

De notre envoyé spécial

Entrée remarquée pour une conférence de presse remarquable. Red Adair lui-même, en personne, le dompteur des « blow-out », éteigneur de puits enflammés, exorciste des catastrophes, était là pour un surprenant « show-express ». « *En somme*, a coassé avec l'inimitable accent texan ce personnage étonnant aux allures de garagiste enrichi, la main droite ornée d'un énorme « caillou », une chaîne en or massif autour du cou, supportant une plaque d'identité de Marine, *vous en faites pas les gars. Si je suis là — et, boys, je suis là ! — c'est qu'il y a encore quelque chose à faire.* » Gouailleur, rigolard, affirmant qu' « *il avait ses hommes et lui-même plus d'un tour dans leur poche de combinaison ignifugée, qu'ayant rendez-vous lundi à Houston il comptait bien en finir avant, que de toute façon si on n'avait pas confiance en sa société il reprenait l'avion tout de suite* », Red Adair a fait trois petits tours de presse. Il avait une première tâche à accomplir : avant de tenter d'injecter de la boue dans le puits, il lui fallait insuffler de l'optimisme à une opinion publique norvégienne plutôt catastrophée. Il l'a fait. Puis il est parti vaquer aux choses sérieuses. A 14 heures, le « pompier volant » a revêtu sa fameuse combinaison orange, agrémentée d'un capuchon doré, et il est monté dans un hélicoptère. Direction la plate-forme Bravo.

Un prodigieux défi

En réalité, si les responsables de la Phillips Petroleum Company Norway ont cru devoir faire appel au sorcier Adair, c'est certainement moins pour conseiller à la presse de ne pas se faire du souci que parce qu'eux-mêmes et les responsables du gouvernement norvégien s'en font beaucoup. En témoigne cette réflexion en forme d'aveu du patron de la firme, M. Goering, jeudi 28 avril, au moment du premier échec : « *Nous sommes déçus, mais non découragés.* » En témoigne surtout cette petite scène surprise dans la salle de presse vendredi entre le ministre de l'environnement, Mme Gro Harlem Brundtland, et des journalistes norvégiens. La première reprochait véhémentement aux seconds d'avoir *écrit en légende, un peu traîtreusement*, sous une photo où on la voyait sourire, ces mots : « *tranquillité et béatitude* ».

De fait, Red Adair et ses deux adjoints sur la plate-forme Bravo tiennent maintenant entre leurs mains plus encore que la solution d'un délicat problème technique la prospérité et la réputation d'une compagnie pétrolière, et l'avenir et le moral d'un peuple, sinon de plusieurs. C'est là un prodigieux défi que l'homme par sa maladresse, ou pire, par son imprévoyance et son excessif appétit d'argent, fait lancer à lui-même loin de tous, dans cette mer du Nord peu complaisante. Comment maîtriser ce petit tube qui crache, crache, crache, inlassablement la mort ou la vie ?

Comment faire ? Vendredi après-midi les adjoints de Red Adair — ces hommes qui recevraient des sommes exorbitantes, 45 000 francs *par jour, dit-on ici, sans que la* compagnie pétrolière confirme ou démente, — ont connu un nouveau *déboire*, avant l'arrivée du « patron ». L'une des dernières solutions « rapides » envisagée (*le Monde* du 30 avril) a échoué dans le courant de l'après-midi. Cette première tentative consistait à procéder à une *obturation progressive du puits. Des* mâchoires spéciales (les pipe-rams) mâchoires fournies par une entreprise d'Aberdeen (Ecosse) devaient être installées sur la vanne défectueuse du « *blow-out-preventer* » (B.O.P.). Ces mâchoires servant d'abord de réducteur de pression, il s'agissait ensuite d'installer, puis de faire pivoter à travers le geyser de pétrole un instant réduit, le reste du dispositif de sécurité. En fait, l'opération n'a pas dépassé le premier stade puisque dès que fermés, les pipe-rams ont cédé. Reste alors la deuxième solution : l'obturation totale par un système de mâchoires aveugles (blind-rams) avant l'installation des trois étages supérieurs. La Phillips Petroleum Company Norway a affrété un avion particulier pour apporter ces mâchoires qui, fabriquées par une firme californienne, devaient arriver sur place ce samedi matin 30 avril.

Une nappe de 4 500 kilomètres carrés

A Stavanger, les doses d'optimisme insufflées aux foules par M. Adair ont donc eu un effet de courte durée. D'autant que les nouvelles communiquées sur l'acheminement des deux plates-formes vers les lieux, au cas — maintenant très envisageable — où il faudrait procéder au forage d'un puits dévié, ne sont pas bonnes. L'une, Orion, plate-forme autoélévatrice « à pattes », se trouve bloquée à l'est dans les eaux néerlandaises. Cette plate-forme peut, certes, travailler par tous les temps, mais ne peut voyager par trop grosse mer. L'autre plate-forme, Borgny-Dolphins, plate-forme semi-submersible et auto-propulsée, peut se déplacer plus facilement, mais ne peut travailler par trop gros temps. Borgny-Dolphins a quitté Tananger, un port à proximité de Stavanger, vendredi 29 avril, à 17 heures. En principe elle devrait arriver à Ekofisk *le 1er mai dans la soirée. Sans pour autant être opérationnelle avant plusieurs jours.*

Tout cela n'engage pas à l'optimisme car, durant ces journées, la nappe de pétrole *ne cesse* — tout humour *noir* mis à part — de faire tache d'huile. Cette immense pellicule sombre à *reflets rougeâtres* de quelque 4 500 kilomètres carrés, cette espèce de gigantesque clef en forme de haricot sec, *neuf* bateaux-pompes, aujourd'hui jour et nuit, s'essaient à la chaluter. Mais pour quel *résultat* ? Quelques centaines de tonnes de *liquide émulsionné*, mélange d'eau de mer et de pétrole, ont pu être aspirées en quelques *heures. Les responsables du ministère* de l'environnement norvégien ont avancé une estimation vendredi : cette *nappe*, qui, pour l'instant, se trouve toujours en « mer norvégienne », serait *constituée* de 15 500 tonnes de *pétrole, le reste* ayant disparu par *évaporation*. Cette nappe, semble-t-il, ne bouge pas, ou plutôt dérive lentement dans un sens puis dans l'autre, au gré des vents et des courants marins. Il faudrait, selon les informations *officielles*, plusieurs semaines, trois ou quatre au minimum, pour que, dans les pires *conditions* de temps, elle atteigne, mais alors très diluée, les côtes, probablement celles du sud de la Norvège et surtout celles du Danemark.

A condition évidemment que la source se tarisse. Or, ce n'est pas le cas. L'enflure quotidienne de la nappe donne aujourd'hui à la lecture des cartes un peu l'impression d'un ballon qui se gonfle lentement. Inexorablement.

PIERRE GEORGES.

Dernière minute
LE PUITS AURAIT ÉTÉ COLMATÉ

Stavanger (*A.P.*). — Le puits de pétrole en fuite depuis une semaine de la plate-forme Bravo-14 d'Ekofisk a été colmaté, samedi matin, par l'équipe des sapeurs texans, a annoncé la société Phillips Petroleum.

● *Un avion B-17* de l'Institut géographique national (I.G.N.) a effectué, le 28 avril, pendant trois heures, une mission de télédétection au-dessus de la mer du Nord : il s'agissait de repérer avec précision la nappe de pétrole née de l'éruption d'Ekofisk. L'avion était équipé d'appareils de photo et de radiomètres à balayage. Le dépouillement des enregistrements sur bandes magnétiques permettra de mieux connaître la nappe et notamment son épaisseur, qui varie selon les zones.

Cette mission s'inscrit dans le cadre des recherches du Groupement pour le développement de la télédétection aérospatiale (G.D.T.A.), qui réunit l'I.G.N., le Centre national d'études spatiales, l'Institut français du pétrole et le Bureau de recherches géologiques et minières.

● ERRATUM. — Une « coquille » nous a fait écrire dans le « bulletin du jour » du *Monde* du samedi 30 avril (dernière édition), que 77 000 tonnes de pétrole par jour étaient rejetées dans les océans. C'est de 17 000 tonnes qu'il s'agissait.

Au Pakistan

Les opposants participant à la « longue marche » du 30 avril se sont heurtés aux forces de l'ordre

Des milliers d'opposants se sont heurtés samedi 30 avril aux forces de l'ordre au cours de la « longue marche » organisée par l'Alliance pakistanaise à Rawalpindi (« le Monde » du 26 avril). [...] était prévu à l'origine que les manifestants se réuniraient devant la résidence de M. Bhutto, premier ministre. L'Alliance, qui semblait [...] poursuivre des négociations avec le gouvernement, a finalement décidé que les manifestations auraient lieu dans le centre de Rawalpindi.

De notre envoyé spécial

Islamabad. — Les forces de police dispersaient, samedi matin, en lançant des grenades lacrymogènes, de petits groupes de manifestants dans le centre de Rawalpindi, ville proche de la capitale, Islamabad. Certains manifestants ont incendié plusieurs locaux. D'autres qui, en dépit des dispositions interdisant tout rassemblement, tentaient de former un défilé et criaient des slogans anti-gouvernementaux, ont été arrêtés. Le déploiement, très important, des forces de l'ordre, rendait difficile l'organisation de grandes manifestations. Des barrages filtraient les véhicules à l'entrée de l'agglomération et les voies d'accès à la résidence du premier ministre, M. Bhutto, étaient interdites.

Le gouvernement n'a pas imposé le couvre-feu ou la loi martiale, ce qui eût fait mauvaise impression dans la capitale, mais il a pris des mesures (allant jusqu'à menacer d'envoyer devant une cour martiale les coupables de destruction de biens publics) de nature à dissuader beaucoup d'opposants.

La « longue marche » a fait long feu, mais les adversaires les plus déterminés du régime n'ont pas craint cependant de le braver une nouvelle fois. L'opposition entendait ainsi maintenir la pression de la rue et montrer que ses militants n'étaient pas démobilisés, tandis que des pourparlers se poursuivaient entre ses dirigeants et M. Bhutto par l'intermédiaire de deux personnalités arabes, le ministre des affaires étrangères des Emirats arabes unis et l'ambassadeur d'Arabie Saoudite au Pakistan. Ces « *bons offices* » devraient permettre, selon le porte-parole de l'alliance, de garantir l'application d'un éventuel compromis entre les deux camps.

Cependant, un tel compromis n'était pas encore en vue mercredi matin. Les dirigeants de l'opposition n'avaient pu consulter tous leurs conseillers juridiques, la plupart d'entre eux n'ayant pas été autorisés à se déplacer. Aussi bien, la position de l'alliance n'avait-elle pas été portée à la connaissance du premier ministre devant les grilles de sa résidence samedi matin, comme [...] en avait été question un moment.

G. V.

La rencontre entre l'archevêque de Canterbury et Paul VI

La déclaration du Dr Coggan en faveur de l'intercommunion a embarrassé la Curie romaine

De notre correspondant

Cité du Vatican. — *Le Dr Frederick Donald Coggan, archevêque de Canterbury, est parti, ce samedi 30 avril, pour Istanbul, après une visite de quatre jours au Vatican. La veille, il avait publié avec le pape une déclaration commune dans laquelle était soulignée l'unité croissante entre catholiques et anglicans. La seule surprise de ce voyage à Rome aura été une prise de position du Dr Coggan en faveur de l'intercommunion, qui, inattendue, devait provoquer quelque embarras à la Curie romaine.*

Une gaffe ? Ou, au contraire, le désir de profiter d'un bon moment pour dire une chose essentielle ? Aucune de ces deux hypothèses ne peut être retenue toute seule : on peut imaginer que l'archevêque — persuadé que des chrétiens de diverses Eglises devraient communier ensemble — a délibérément choisi d'exprimer cette conviction, mais sans bien mesurer ses conséquences. Il l'a fait au cours d'une conférence, le vendredi 29 avril, quelques heures seulement après s'être entretenu avec le pape.

Or, d'intercommunion, il n'aurait pas du tout été question au cours de cette heure et demie d'entretien, si l'on en croit un membre de la Curie romaine. « *Au lieu de faire avancer les choses*, remarque un prélat catholique, *j'ai bien peur que la déclaration du Dr Coggan ne braque un peu les esprits.* »

Les propos de l'archevêque de Canterbury ne peuvent être isolés de leur contexte. Persuadé que le monde est en perdition et qu'il a besoin d'être évangélisé, convaincu aussi qu'un tel souci d'évangélisation entraîne un besoin de communion ensemble, le Dr Coggan demande aux Eglises d'en tirer les conséquences. Voici le passage le plus remarqué de son intervention : « *Dans divers endroits du monde (...), sans attendre une approbation officielle — parfois, à vrai dire, avec une autorisation locale, — des catholiques romains reçoivent le sacrement de la sainte communion des mains d'évêques et de prêtres anglicans, et l'inverse est vrai aussi. Cela, j'ose le croire, sera de plus en plus fréquent, avec ou sans le consentement des autorités supérieures. L'heure n'est-elle pas venue — l'heure de Dieu, pour qu'une telle autorisation officielle arrive ? Je pense que oui.* »

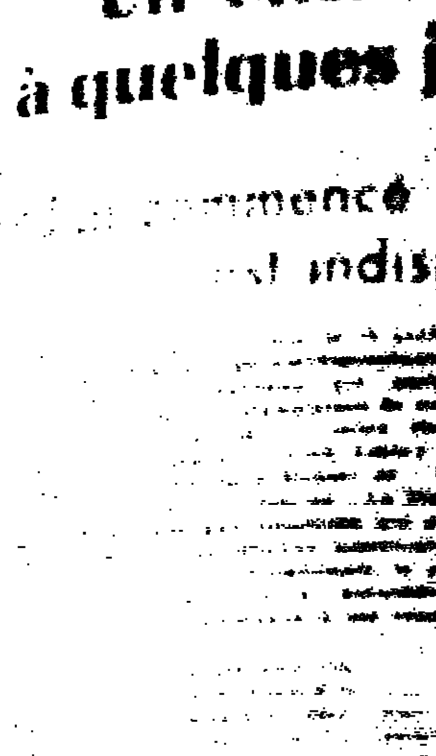
C'est pourtant une réponse différente qui est contenue dans la déclaration commune, par le pape et l'archevêque de Canterbury, après une « *rencontre de prière* » à la chapelle Sixtine. Se félicitant des progrès accomplis par les deux Eglises sur la voie de l'unité, remarquant qu'un « *dialogue sérieux a dissipé beaucoup de malentendus* » en matière de mariages mixtes, ils affirment : « *Cette collaboration conduite jusqu'à la limite consentie par la vérité et la loyauté, créera le climat dans lequel le dialogue et la convergence doctrinale pourront produire leurs fruits. Tandis que ces fruits sont en train de mûrir, il reste de sérieux obstacles, du passé ou d'origine récente. Dans les deux Eglises, beaucoup se demandent s'ils ont une foi commune suffisante pour se traduire en communion de vie, de culte et de mission. Seules ces Eglises, à travers leurs autorités pastorales, peuvent donner la réponse.* »

La plus grande partie de la déclaration n'est cependant pas rédigée au futur mais au présent. « *Nos divisions*, y est-il dit notamment, *font obstacle aux témoignages, à l'œuvre du Christ, mais elles ne barrent pas toutes les voies que nous pouvons parcourir ensemble (...). Nous désirons que soient cherchés les moyens d'une telle collaboration, parce que la faim spirituelle croissante, constatée dans toutes les parties du monde créé par Dieu, nous invite à un tel chemin commun.* »

Ce texte veut être à la fois un constat réaliste et un encouragement aux chrétiens. Il ne présente aucun caractère « historique » puisque les rencontres entre les responsables des Eglises se « banalisent » à mesure qu'elles se multiplient. C'est, selon les optimistes, la meilleure preuve que l'œcuménisme devient une réalité.

R. S.

[Il n'est pas fréquent que des chefs d'Eglise ou de simple évêques semblent se féliciter que des prêtres ou des fidèles passent outre aux règles en vigueur. En le faisant, le Dr Coggan fait non seulement preuve de réalisme, mais confesse implicitement le manque d'audace des responsables des Eglises, qui freine, au sommet, les progrès de l'œcuménisme. Mais c'est évidemment une arme à double tranchant dans le climat feutré du Saint-Siège.]



Le 1er mai à Paris

LE DÉFILÉ C.G.T.-C.F.D.T. DE LA NATION A L'HOTEL-DE-VILLE

Les manifestations du 1er mai, ont annoncé MM. Séguy et Maire, doivent revêtir cette année une grande ampleur. A côté des mots d'ordre contre le chômage et la politique d'austérité, la C.G.T. et la C.F.D.T. veulent donner une large place au caractère international de la journée, au nom des droits des travailleurs en Europe et dans le monde.

Dans la capitale, le défilé organisé par les unions parisiennes C.G.T. et C.F.D.T. partira à 15 heures de la Nation vers l'Hôtel-de-Ville, avec, en tête, les délégations des bureaux confédéraux des deux centrales. Celles-ci ont repoussé la participation de la FEN, qui tient seulement une réunion de militants. Force ouvrière a renoncé à organiser un cortège comme l'an dernier.

Les cégétistes et cédétistes tenant à conserver à la manifestation son style syndical, les partis de gauche ne comptent pas parmi les organisateurs. Le P.S.U., pour sa part, n'a pas donné de consigne à ses militants, qui défileront sous leurs bannières syndicales respectives.

En revanche, un cortège révolutionnaire « unitaire » doit, à l'appel de la L.C.R. (Ligue communiste révolutionnaire, trotskyste); de L.O. (*Lutte ouvrière, trotskyste*) et *le* l'O.C.T. (Organisation communiste des travailleurs, proche des maoïstes), prendre place derrière le défilé.

D'autre part, dimanche, à 10 heures, place de la République, un rassemblement est organisé par des groupements maoïstes : le P.C.R. (parti communiste révolutionnaire), l'« Humanité rouge » (parti communiste marxiste-léniniste français) et l'Union communiste de la jeunesse révolutionnaire.

MM. MITTERRAND ET BERGERON SOULIGNENT LEUR CONCEPTION COMMUNE DU ROLE DU SYNDICAT

MM. André Bergeron et François Mitterrand, entourés de deux délégations de F.O. et du parti socialiste, se sont rencontrés pendant plus d'une heure, le 29 avril, au siège du P.S. A l'issue de cette entrevue, M. Bergeron, dont la centrale tiendra un congrès à Vichy du 10 au 13 mai, a rappelé que F.O. avait toujours eu des contacts avec le parti socialiste.

Cette réunion, a dit M. Mitterrand, a permis « *d'étudier sérieusement les problèmes d'actualité au lendemain de la pitoyable séance parlementaire où le gouvernement a été désavoué par sa propre majorité* ». Les deux délégations, dans un communiqué commun condamnant le refus du gouvernement de « *discuter sérieusement* » du pouvoir d'achat dans le secteur public et nationalisé. Elles soulignent leur conception commune « *sur le rôle permanent du mouvement syndical, sa nécessaire indépendance et leur attachement commun aux libertés démocratiques et aux droits de l'homme* ».

● *Une cinquantaine de touristes* seraient portés disparus depuis le jeudi 28 avril, sur le versant italien du Cervin, à près de 4 000 mètres d'altitude, a-t-on appris, à Zermatt, d'où une colonne de secours est partie à leur recherche. Les disparus, probablement des Yougoslaves, étaient arrivés jeudi à Testa-Grigia, station italienne au pied du Cervin, d'où ils seraient partis en direction du Breithorn. Le soir, ils n'étaient pas revenus à Testa-Grigia (*A.F.P.*)

En grève depuis le 10 mars

LES DOCKERS DE DUNKERQUE VONT REPRENDRE LE TRAVAIL

Les dockers de Dunkerque, qui étaient en grève depuis le 10 mars et occupaient le port depuis le 21 mars, ont décidé, ce samedi, de reprendre le travail le lundi 2 mai. Un régime particulier pour le nouveau quai aux aciers, qui opposait la firme Usinor au Syndicat des dockers, a été approuvé au cours d'une assemblée générale, tenue ce matin.

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, avait, le 29 avril au Sénat, laissé entendre que l'on s'acheminait vers une solution. Répondant à une question orale de M. Gérard Ehlers, sénateur communiste du Nord, il avait estimé que ce conflit ne bénéficiait qu'aux ports concurrents, notamment Anvers et Amsterdam, auxquels l'on faisait « un véritable cadeau ».

● *Une bombe boulevard Sébastopol.* — Une alerte à la bombe a eu lieu ce samedi 30 avril en début de matinée dans un immeuble situé 7, boulevard de Sébastopol, à Paris (1er), qui a dû être momentanément évacué. Un engin explosif, qui a pu être neutralisé par les spécialistes du laboratoire central de la préfecture de police, avait été déposé sur le palier du deuxième étage, où sont installés les bureaux de la Société occidentale d'édition (S.O.E.), responsable de l'édition de la revue d'extrême droite *Initiatives*.

● *Trois engins incendiaires ont été lancés*, vendredi 29 avril, vers 3 heures, contre la porte de la permanence de l'armée de l'air à Melun, rue Saint-Louis. Un début d'incendie a causé d'importants dégâts. L'attentat n'a pas été revendiqué.

M. BARRE CONFIRME LA RÉUNION « PRIVÉE » DE VERSAILLES

M. Raymond Barre a confirmé, vendredi, devant la presse ministérielle, qu'une rencontre des principaux responsables de l'économie occidentale avait eu lieu le samedi 23 avril à Versailles (*le Monde* du 30 avril).

« *Il est vrai*, a-t-il dit, *que cette rencontre a bien eu lieu, mais elle n'entrait dans aucun cadre officiel* ». Un certain nombre des collègues du premier ministre et ministre de l'économie et des finances français lui avaient proposé de venir s'entretenir avec lui, sur un plan tout à fait privé, avant de participer, à Washington, à la réunion ministérielle du « comité intérimaire » du F.M.I. à laquelle M. Barre n'a pu assister.

Le premier ministre a précisé qu'il a eu le « *plaisir* » d'accueillir en France M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier ; M. Hans Apel, ministre des finances de R.F.A. et un représentant du ministre des finances du Japon.

M. Raymond Barre s'est refusé à tout commentaire sur cette réunion privée. Mais il a fait allusion aux informations en provenance de Washington faisant état d'un assouplissement de la position de la France. « *Puisqu'il ne s'agissait pas d'une réunion officielle*, a-t-il dit, *je n'ai pas eu à prendre de position marquant un quelconque assouplissement. Je veux cependant dire que j'ai été encouragé par l'opinion de mes collègues sur l'effort de redressement de la France et sur les chances de redressement de notre pays. Sur les autres problèmes les positions du gouvernement français sont connues. Je tiens à dire qu'il n'y a aucune raison qu'elles se modifient.* »

Le numéro du « Monde » daté du 30 avril 1977 a été tiré à 558 387 exemplaires.